



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Mercur
de
France
1783
Octobre

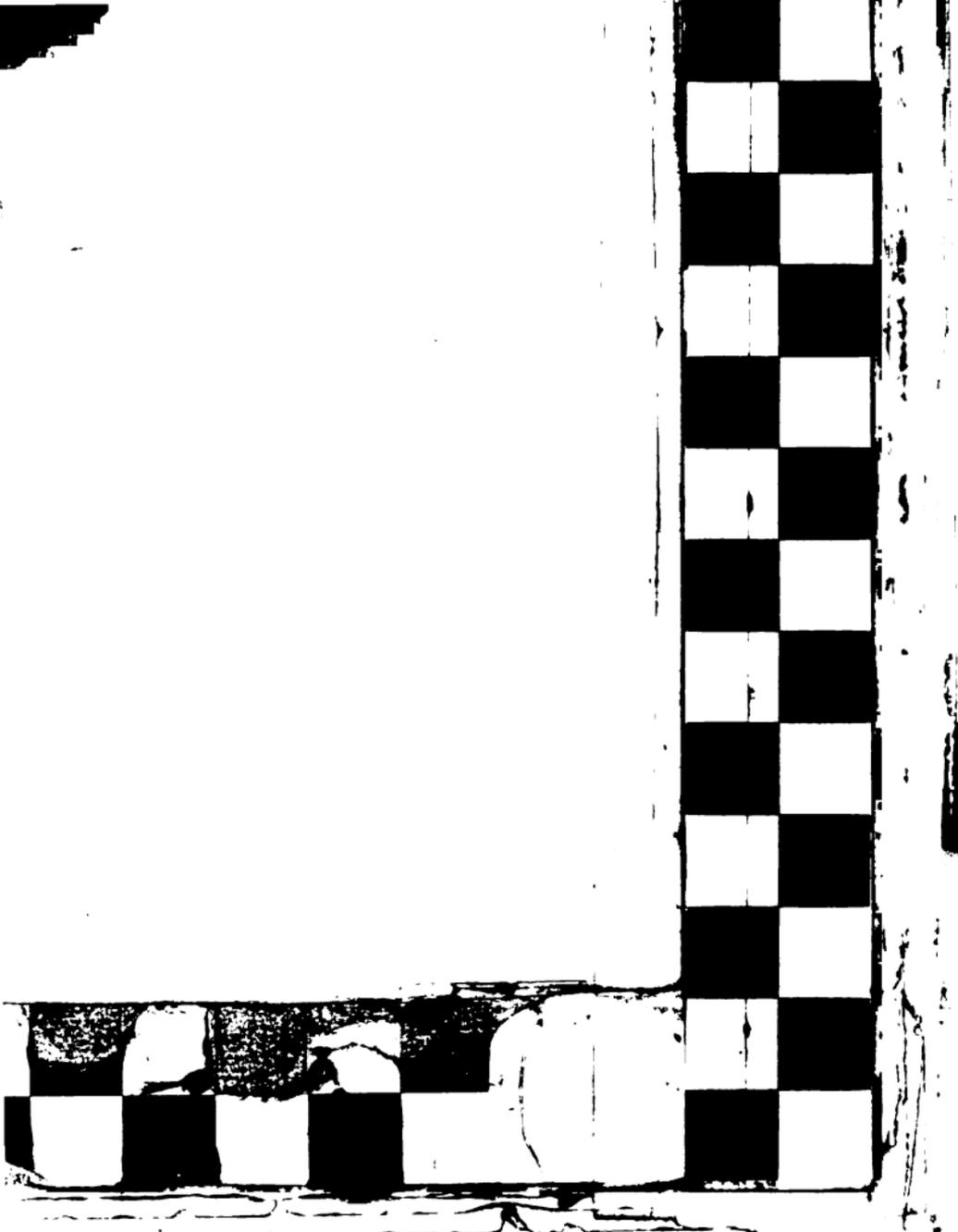
Eur.

511

1/2

1783.10

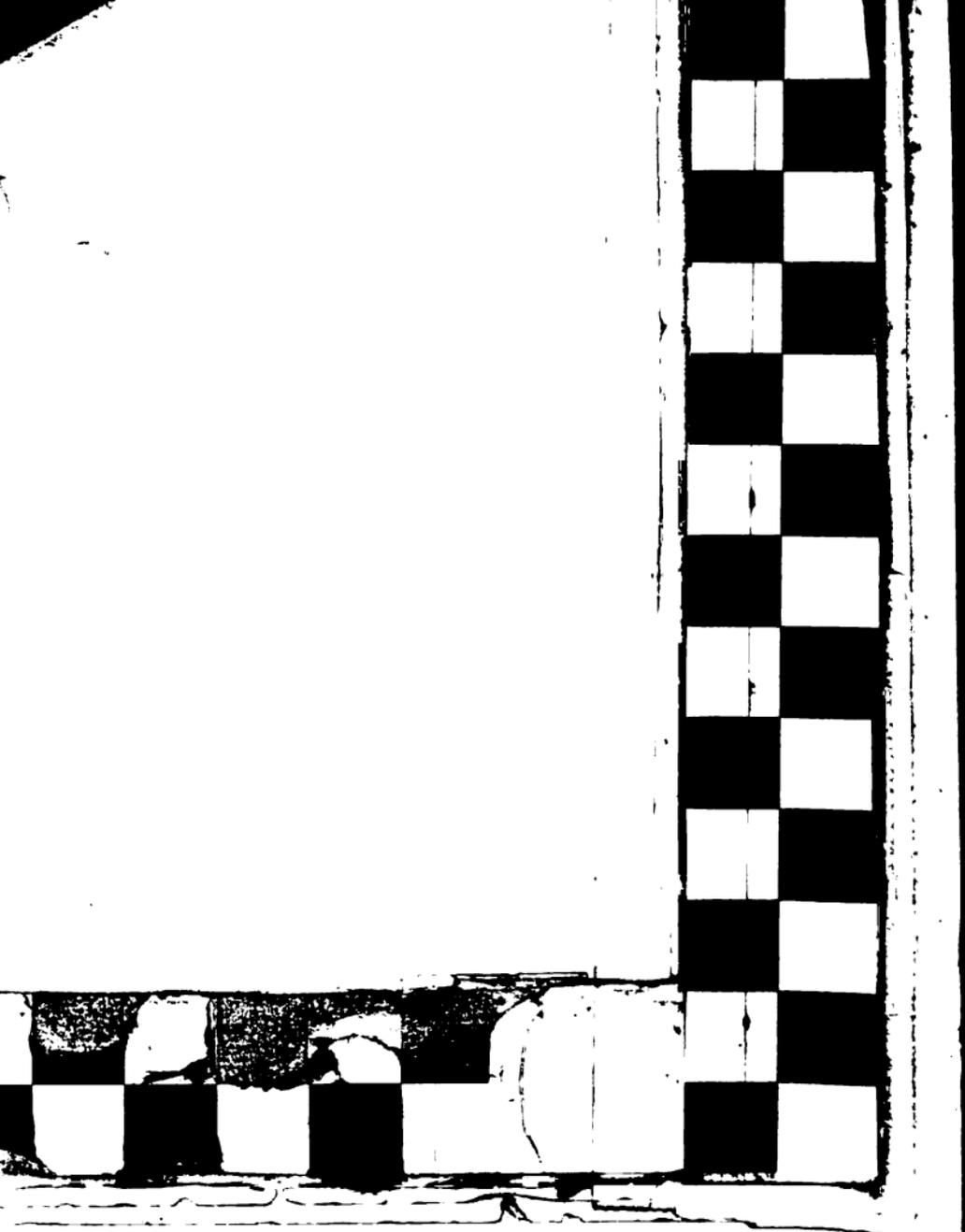
135

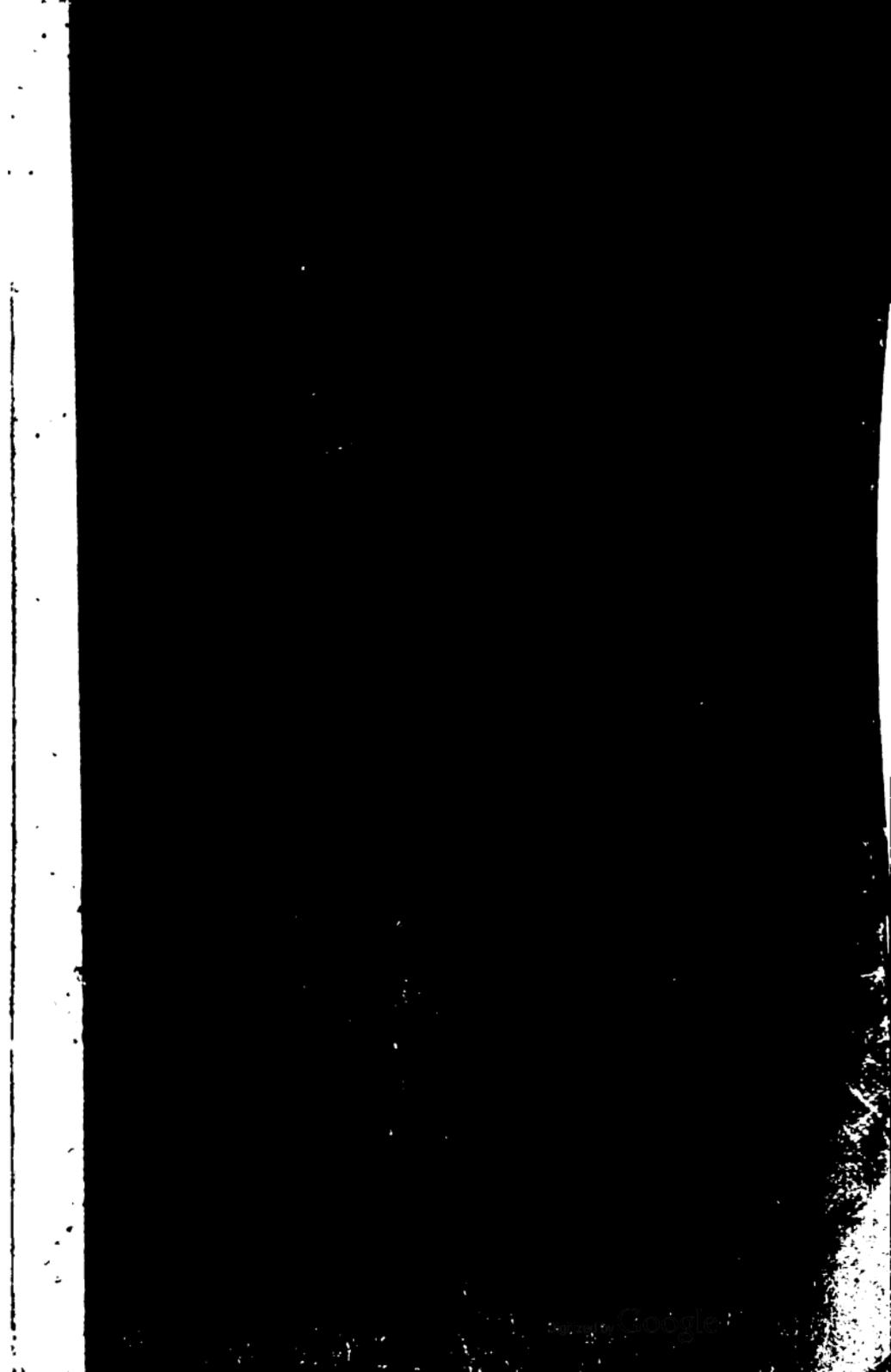


4783.40
2
544
Eur.

MORGEN
FRANCE
1783
OCTOBRE





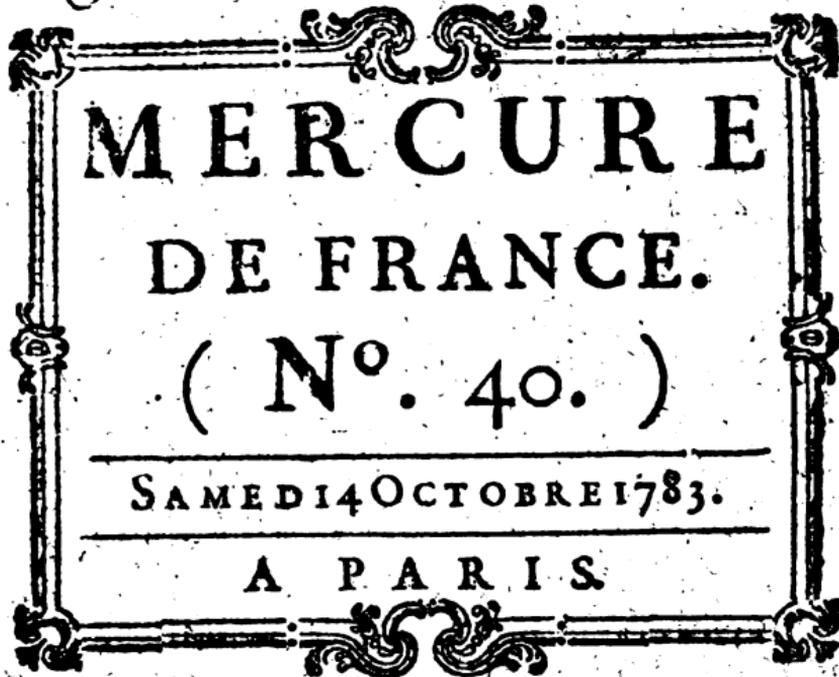


1785 Mercure

Euv. 511^s - 1783, 10



Jan. 135.



MERCURE

DE FRANCE.

(N^o. 40.)

SAMEDI 4 OCTOBRE 1783.

A PARIS.

JOURNAL DE LA LIBRAIRIE.

LIVRES NATIONAUX.

Breve augustianum, seu Or-
dini officii recitandi Missam-
que celebrandi, juxta ritum bre-
vitarum ac missalis romani, pro
auno bissextili 1784. Pascha oc-
currens 11 Aprilis, juxta epac-
tam gregorianam, & lectionem
martyrologii. Hinc, in quo finit,
mens lunatio detur: 6 s. Parisii;
apud A. M. Lorrin, Biblio-Typo-
graphum Regis & Urbis, vid San-
Jacobad, sub Signo galli.

Nouveau Commentaire sur
l'Ordonnance civile de 1667; par
M. Dumont, Prévôt royal de
Vimeu, Auteur du Style crimi-
nel: in 12. 3 liv. 12 sols. A Pa-
ris, chez C. P. Berton, Libr. rue
S. Victor; & au Palais, chez
Duruis, Libr.

Dictionnaire de jurisprudence

& des arrêts, ou nouvelle édition
du dictionnaire de Brillou, con-
nu sous le titre de *Dictionnaire
des arrêts & jurisprudence univer-
selle des Parlemens de France &
autres Tribunaux*, augmentée des
matières du droit naturel, du
droit des gens, du droit public,
du droit médico-légal, &c. par
M. Prost de Royer, ancien Lieu-
tenant-général de Police de Lyon:
t. III, in 4°. On souscrit à Paris,
chez Perisse le jeune, Libr. rue du
Marché-neuf.

Dissertation sur les brouillards
secs de la fin du mois de Juin &
de Juillet 1783; par M. ***; br.
in-8° de 32 pag. 15 sols. A Pa-
ris, chez Guillot, Libr. rue de la
Harpe.

Essais sur le récit, ou Entreen-
tiens sur la manière de raconter;

par M. l'Abbé Berardier de Ba-
sauc : in-12. 3 l. 12 sols.

Du même Auteur : Précis de
l'histoire universelle, avec des
réflexions : in 12, 3 liv. A Paris,
chez Ch. R. Barbon, Libr. rue S.
Niklar.

Nota. Le même Libr. vient
d'acquérir, du fonds de M. Clou-
tier & Leprieux, les deux livres
suivans :

Tractatus de Incarnatione Ver-
bi divini, autore Legrand, uno
à Parisiensibus Theologis : 3 vol.
in-12. br. 7 l. 10 f.

Supplementum primæ editio-
nis tractatus de Incarnatione Ver-
bi divini, autore Legrand, uno
à Parisiensibus Theologis : in-12.
br. 1 liv. 10 f.

Leçons physico-géographiques,
à l'usage des jeunes gens cu-
rieux de joindre aux connoissan-
ces géographiques ordinaires,
celles des points les plus intéres-
sans de la physique du globe ter-
restre, à l'usage des maisons d'é-
ducation ; par M. l'Abbé Billy :
in-8°. 5 liv. Chez le même.

Le livre des enfans & des jeu-
nes gens, ou Idées générales &
définitions des choses dont les
enfans doivent être instruits : pe-
tit in-12. 1 l. 10 f. Chez le même.

Principes généraux de jurisp-
dence sur les droits de chasse &
de pêche, suivant le droit com-
mun de la France, à l'usage des
Seigneurs & de leurs Officiers ;
par M.***, Avocat en Parliem.
à Dun, en Argoonne : petit in-12.
1 liv. 10 f. Chez le même.

Ouvres choisies de le Sage,
avec fig. seconde livraison, con-
tenant Gufman d'Alfarache : 2
vol. in-8°. le Bachelier de Sala-
manque, 1 vol. in-8°. & troisiè-
me livraison, contenant Roland
l'amoureux, 1 vol. in-8° ; Esté-
vanille de Gonzalez, 1 vol. in-8°.

On souscrit pour lesdites Oe-
vres, conjointement avec celles

de l'Abbé Prévôt, à Paris ; chez
Cuchet, Libr. rue & Hôtel Serpente 3
& chez les principaux Libr. de
l'Europe.

La vie, les aventures & le
portrait de Marlborough, suivis
de quelques variétés & de table-
tes économiques, Almanach
pour l'année 1784, relié en ma-
roquin, & fermé d'un styilet pour
écrire : 4 liv. 10 f. A Paris, chez
Desnos, Libr. rue S. Jacques.

A P P S.

On trouve à Paris, chez La-
porte, Libr. rue des Noyers,
les Sermons du Père Lejeune,
dit l'Aveugle, de l'Oratoire, sur
les plus importantes matières de
la morale chrétienne, à l'usage
de ceux qui s'appliquent aux mis-
sions, & de ceux qui travaillent
dans les Paroisses : 10 vol. in-12.
br. 25 liv. & reliés 30 l.

A R R E T S.

Arrêt de la Cour de Parle-
ment, portant règlement pour
l'administration des biens & re-
venus de la fabrique de la Paroisse
de Notre-Dame de la ville de
Mortagne ; extrait des registres
du Parlement, du 29 Août 1783.
A Paris, chez P. G. Simon & N.
H. Nyon, Impr. Libr. rue Mignot
S. André-des-Arts.

Déclaration du Roi, portant
révocation de l'exemption du
droit d'indemnité, accordée par
l'art. VIII de la Déclaration du
10 Mars 1776, sur les acqui-
sitions de terrains pour des cimé-
tières, & qui le convertit en
exemption de droit de lods &
ventes, centième denier & am-
ortissement ; donnée à Versailles
le 10 Mars 1783, enregistrée en
Parlement le 29 Août audit an.
A Paris, chez les mêmes.

Déclaration du Roi, portant
suppression du titre de l'office de
Concierge-Buvetier des requêtes,
de l'Hôtel ; donnée à Versailles
le 23 Juillet 1783, enregistrée en

MERCURE
DE FRANCE.
 (N^o. 41.)

S A M E D I I O C T O B R E 1783.

A P A R I S.

JOURNAL DE LA LIBRAIRIE.

LIVRES NATIONAUX.

Nouvel avis aux mères qui veulent nourrir; par M. C. D. Gaultier de Claubry, Chirurgien de S. A. R. Mgr le Comte d'Artois, Membre du Collège royal de Chirurgie, & Accoucheur, &c. 1 vol. in 12. de 273 pages. *A Paris, chez l'Auteur, rue de Grenelle S. Honoré, vis-à-vis l'Hôtel des Fermes du Roi; & chez Lotin le jeune, Libr. rue Saint-Jacques.*

Petite Bibliothèque des théâtres, contenant un recueil des meilleures pièces du théâtre François, tragique, comique, lyrique & bouffon, depuis l'origine des spectacles jusqu'à nos jours: n^o. I. in-18.

Le prix de la souscription pour Paris est de 33 livres, & de

36 liv. franc de port par tout le Royaume.

On souscrit à Paris, chez *Belin, Libr. rue S. Jacques, près S. Yves; & chez Brunet, Libr. rue de Marivaux, place du Théâtre Italien.*

La Fraxis entre deux Loups, Comédie proverbe en un acte & en prose, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Variétés amusantes, le Samedi 2 Août 1783: 1 liv. 4 sols. A Paris, chez Cailleau, Libr.-Impr. rue Galante.

Changez moi cette tête, ou *Lustucru au salon, Dialogue entre le Duc de Marlborough, un Marquis François & Lustucru: br. de 42 pag. d'impression 18 f. A Paris, chez Belin, Libr. rue S. Jacques.*

Collection complète du Journal des Savans, depuis son origine, en 1665, jusqu'à ce jour, avec des tables pour toutes les années: 373 vol. in-12. reliés uniformément & tout neufs.

Il est difficile de former un exemplaire aussi précieux que celui-ci. Tous les volumes sont de l'édition de Hollande, dans laquelle se trouve refondu le Journal de Trévoux & les différens Joursnaux étrangers.

Il n'y en a qu'un seul exemplaire à vendre. *A Paris, chez Lamy, Libr. quai des Augustins.*

Examen de la physique du monde de M. de Marivetz: br. in-4°. de 26 pag. ornée d'une planche. 1 liv. 4 sols. *A Paris, chez P. F. Didot le jeune, Libr. Impr. quai des Augustins; & chez les Libr. qui vendent les nouveautés.*

Géographie comparée, ou Analyse de la géographie ancienne & moderne des peuples de tous les pays & de tous les âges, accompagnée de tableaux analytiques & d'un grand nombre de cartes, les unes comparatives de l'état ancien & de l'état actuel des pays; les autres plus détaillées, & représentant ces pays dans leur état ancien, ou dans leur état moderne; par M. Mentelle, Historiographe de Mgr le Comte d'Artois, Pensionnaire du Roi, dédiée à Mad. la Comtesse de Genlis: septième livraison, Espagne moderne; pour les Soufcripteurs: 7 liv. 4 sols: & pour les personnes qui n'ont pas souscrit: 8 liv. 10 sols. *A Paris, chez l'Auteur, à l'Hôtel de Mayence, rue de Seine fauxb. S. Germain; Nyon l'aîné, Libr. rue du Jardin; & Nyon jeune, Libr. quai des Quatre-Nations.*

Le Opere inedite dell' Abate Pietro Metaffasio il tomo II, in-8°. Les Œuvres inédites de l'Abbé Pierre Metaffasio, en italien,

tomé II, in-8°. servant de suite à l'édition faite à Paris en 1755 & 1769, en 10 vol. même format, même papier, même caractère: br. 4 liv.

Les personnes qui ont eu le papier de Hollande, en trouveront un petit nombre d'exemplaires au prix de 6 livres. Le douzième & dernier volume paraîtra au mois de Novembre prochain, & complètera l'édition faite à Paris en 1755.

Les mêmes Œuvres inédites de l'Abbé Pietro Metaffasio, en Italien, tome VII, format petit in-12 faisant suite à l'édition de Paris 1773, en 6 vol. 3 liv.

Le huitième & dernier paraîtra aussi en Novembre prochain. *A Paris, chez Molini, Libr. rue du Jardin, quartier S. André-des-Arcs.*

Manuel des rentes, ou Tableau général de la distribution actuelle des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, & autres; par M. Massac, Écuyer: nouvelle édit. revue, corrigée & augm. in-8°. br. 4 liv. 10 sols. *A Paris, chez l'Auteur, rue des Noyers, n°. 13.*

Mémoire sur la vertu répulsive du feu, considérée comme agent principal de la nature, & application de ce principe à la formation des vapeurs, à leur élévation, & à quelques-uns des principaux phénomènes qui en résultent; par M. D. M. br. de 50 p. d'impression. 12 sols. *A Paris, chez Quillau, Libr. rue Christine,*

Le Mouton, le Canard & le Coq, Fable dialoguée; par M. C***: br. in-12. de 32 pag. 12 s. *A Paris, chez Hardouin, Libr. rue des Prés, cloître S. Germain-l'Auxerrois,*

Les Ombres anciennes & modernes, ou les Champs Elysées, Comédie-épisodique en un acte & en vers, par M. ***; représentée pour la première fois à

Jen 1783

MERCURE DE FRANCE. (N^o. 42.)

S A M E D I 18 O C T O B R E 1783.

A P A R I S.

JOURNAL DE LA LIBRAIRIE

LIVRES NATIONAUX.

L'Ami des citiens, par M. Berquin, vol. de Sept. 1783, N^o. 9. On souscrit à Paris, au Bureau du Journal, rue de l'Université, au coin de celle du Bacq, N^o. 28. S'adresser à M. le Prince, Direct.

La souscription est de 13 liv. 4s. pour Paris, & de 16 liv. 4 sols pour la Province.

Œuvres complètes de M. l'Abbé Métafise, dédiées à la Reine: 12 volumes, enrichis de trente-sept gravures: & du portrait de l'Auteur: in-4^o. pap. de Hollande, 14 louis; in-8^o. sur papier grand raisin, 50 liv. 8 sol. jusqu'à la fin de Décembre prochain; au-delà de ce terme, le prix sera de 132 liv. A Paris, chez M. Martin, Graveur, rue de Sobonne; Molini, Libr. rue du Jardin;

Durand neveu, Libr. rue Ca'nde; & chez Esprit, Libr. au Palais royal.

Œuvres de Plutarque, traduites du grec par Jacques Amyot: tome III des vies des hommes illustres: in-8^o. & in-4^o.

On souscrit à Paris, chez Bastien, Libr. & Editeur, rue S. Hyacinthe, la porte-cochère à droite en entrant par la place S. Michel.

Phytonomatechnie universelle, c'est-à-dire, l'Art de donner aux plantes des noms tirés de leurs caractères: proposé par souscription par M. Bergeron: cinquième cahier. On souscrit à Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe; Dilot jeune, Libraire, quai des Augustins; & chez G. Graveur, cloître S. Helme.

AVIS.

On trouve chez Dehansy, Lib. pont au Change à Paris, les livres suivans, provenans du fonds de M. Lottin l'aîné.

Messe grecque, notée, qui se chante en l'Abbaye de S. Denis, le 16 Octobre, avec la Messe latine qu'on chante le jour de la fête, & dans l'octave: in-12, br. 2 liv 4 sols.

La même, avec la prononciation exprimée en caractères vulgaires: in 12. br. 1 liv. 4 sols.

Sentimens de piété pour chaque jour du mois, ou Journée Chrétienne: in-24. 15 s.

Les mêmes: in-18. 1 liv.

ARRÊTS.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 10 Août 1783, qui ordonne que les enfans qui auront appris un métier dans l'hôpital de la Trinité, seront reçus dans les Communautés d'Arts & Métiers de la ville de Paris, en payant seulement moitié des droits fixés par l'Edit d'Août 1776. *A Paris, de l'Impr. Royale.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 13 Août 1783, qui impose un droit uniforme de dix pour cent de la valeur, sur les tresses, rubans & cordons de laine & de fil de chèvre venant de l'étranger, & fixe leur valeur à 600 liv. le quintal. *A Paris, de l'Impr. Royale.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 27 Septembre 1783, concernant la caisse d'escompte. *A Paris, de l'Impr. Royale.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 30 Septembre 1783, concernant le transport des espèces d'or & d'argent. *A Paris, de l'Impr. Royale.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 4 Octobre 1783, concernant les paiemens de la caisse d'escompte. *A Paris, de l'Impr. Royale.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 4 Octobre 1783, qui ordonne l'ouverture d'un emprunt de 24 millions, en deniers comptans & en billets de la caisse d'escompte. *A Paris, de l'Impr. Royale.*

Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 25 Juillet 1783, enregistrée en la Cour des Monnoies le 3 Septembre audit an, concernant la répartition des épices & émolumens entre les Généraux provinciaux subsidiaires & les Juges-Gardes des Monnoies. *De l'Impr. Royale.*

Lettres-Patentes du Roi, données à Versailles le 11 Janvier 1783, registrées au Parlement de Rennes, le 21 Juin audit an, portant création d'un Substitut du Procureur du Roi, en l'Amirauté de Vannes, pour résider à l'Orient, avec fixation du district de ladite Amirauté. *De l'Impr. Royale.*

Arrêt de la Cour de Parlement, portant règlement pour l'administration des biens & revenus de la fabrique de la paroisse de Mezy près Meulan; extrait des registres du Parlement, du vingt-neuf Août 1783. *A Paris, chez P. G. Simon & N. H. Nyon, Libr.-Impr. rue Mignon & André-des Arcs.*

Arrêt de la Cour de Parlement, portant règlement pour l'administration de la fabrique & des revenus de la charité de la Paroisse de Neuville aux-loges; extrait des registres du Parlement, du 5 Septembre 1783. *A Paris, chez les mêmes.*

Arrêt de la Cour du Parlement, qui homologue une Ordonnance du Siege de la Police de la ville de Tours, concernant les ouvriers, garçons & compagnons des différens états, arts, manufactures & métiers, en communauté ou non en com-

MERCURE

DE FRANCE.

(N^o. 43.)

SAMEDI 25 OCTOBRE 1783.

A PARIS.

JOURNAL DE LA LIBRAIRIE

LIVRES NATIONAUX.

Les Apres-soupers de la société, petit Théâtre lyrique & moral sur les aventures du jour : dix-neuvième cahier, tome V. - A Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans, la porte cochère vis-à-vis la cour des Fontaines, au Palais Royal.

Cérémonies & coutumes religieuses de tous les peuples du monde : douzième livraisons. 10 l.

L'ouvrage entier sera composé de 15 livraisons in-fol. qu'on pourra faire relier en 4 volumes.

Nata. On prie MM. les Souscripteurs de faire retirer les livraisons à fur & à mesure qu'elles se distribuent ; le Libraire ne promet pas de compléter ceux qui auront négligé de les retirer.

La quatorzième livraison, qui

terminera l'ouvrage, paraîtra en Décembre prochain.

On peut s'adresser encore pour cet ouvrage, dont il ne reste que très-peu d'exemplaires, à Paris, chez Laporte, Libr. rue des Noyers.

N. B. On prévient que passé le 1^{er} Déc. prochain, les exemplaires qui resteront de cet ouvrage, se paieront 12 liv. le cahier ; ce qui fait 180 liv. pour tout l'ouvrage entier, au lieu de 50 liv.

Le petit Chanfonnier François : tome III, in-8^o. br. 3 liv.

Les trois vol. in-8^o. br. 9 liv. Le second volume se vend séparément 3 liv. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libr. rue Saint-Jacques.

Chimène & Rodrigue, ou le Cid, Opéra en trois actes ; par

M. de Rochefort, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres : in-8°. br. 1 l. 4 s. A Paris, chez Lambert & Beau-douin, Imp.-Lib. rue de la Harpe.

Choix des meilleurs médicamens pour les maladies les plus désespérées, recueillis par M. Buchoz, Méd. de MONSIEUR, &c. 1 vol. in-12. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe.

Considérations sur le globe météorologique ; par M. D*** : broch. de 16 p. d'impr. avec fig. 12 sols. A Paris, chez Lejay, Lib. rue neuve des Petits-Champs, près celle de Richelieu

Essais sur la vie & sur les tableaux du Poussin : in-8°. de 38 pages. A Paris, chez le même.

Supplément à la première partie du catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le Duc de la Vallière, dont la vente se fera, sans autre délai, le 12 Janvier 1784. in-8°. de 100 pag. A Paris, chez G. Debure aîné, Lib. quai des Augustins.

On délivrera ce Supplément gratis à ceux qui représenteront le premier volume du catalogue, ou enverront la moitié de la reconnaissance pour les prix imprimés, qui se trouve à la tête de ce premier volum.

A V I S.

Livres nouvellement acquis par Mérimot le jeune, Libr. quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

1. Lettres d'un serviteur de Dieu, contenant une courte instruction pour rendre sûrement à la perfection chrétienne : in-12, rel. 1 liv.

2. Les Stations de Jérusalem & du Calvaire, pour servir d'entretiens sur la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; par M. Parvilliers : nouv. édit. augm. de l'ordinaire de la Messe, d'un exercice pour l'entendre dévotement,

& de quelques autres prières, ornée de dix-huit fig. in-12. rel. 1 liv. 10 sols.

3. Les Exercices spirituels de S. Ignace, traduits en François par M. Clément : in-12. rel. 2 l. 10 s.

4. Conduite chrétienne, tirée de l'écriture-sainte & des pères de l'église, touchant la confession & la sainte communion : nouv. édition augmentée des exercices de l'âme pénitente ; dédiée à Madame la Chancelière : petit in-12. rel. 1 liv. 4 sols.

5. Catéchisme pratique : in-12. br. 12 sols.

On trouve à Paris, au Cabinet littéraire, quai des Augustins, près la rue Dauphine, les livres suivans :

Etat général du commerce de l'Europe, avec les noms des principaux Négocians : 1783, 1 vol. in-8°. br. 4 liv. rel. 5 liv.

Etat des Cours de l'Europe, contenant les noms de tous les Gens en place, Ministres, Ambassadeurs connus, &c. 1783, 1 vol. in-8°. br. 4 liv.

Tableau du commerce des Européens en Asie & en Afrique : 1783, 2 vol. in-12. br. 4 l. 4 sols.

Traité général du commerce d'Amérique, de ses productions, échanges, & de ceux des côtes d'Afrique, avec les édits, déclarations, & des cartes géographiques ; par un ancien Receveur des Fermes du Roi : 1783, 2 vol. in-4°. 30 liv.

Exercice des Commerçans, avec tout ce qui a rapport à l'instruction sur les ordonnances de commerce, les chambres consulaires, les billets, les banqueroutes, &c. 1 vol. in-4°. rel. 8 liv.

Traité des assurances & des contrats à la grosse ; par M. Emérigon : 1783, 2 vol. in-4°. br. 24 liv.

G R A V U R E S.

Premier Age de l'Amour, &

MERCURE

DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

CONTENANT

Le Journal Politique des principaux évènements de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles, les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.

SAMEDI 4 OCTOBRE 1783.



A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

Du mois de Septembre 1783.

P IÈCES FUGITIVES.		Table Chronologique des D <small>ipl</small> ômes, &c. 69
Le Diable, Conte, 3	Couplets à M. Grignon, 4	Examen de la Question : Si les Inscriptions des Monumens publics doivent être en langue Nationale? 73
Le Souper sentimental, Conte, 5	Le Public & le Globe Terrestre, Dialogue, 49	Fontenelle jugé par ses Pairs, 116
L'Absence, 50	Le bon Conseil, 52	Les Géorgiques de Virgile, envers François, 151
A un Novice au Couvent de ***, ib.	A M ^{me} de Bourdic, 97	L'Isle Inconnue, 170
A Mlle Simonet, 98	Epitaphe de Diane, Chienne de Chasse, 59	Physique du Monde, 175
Vers à Mlle de Gaudin, 100	Lettre de M. de la Harpe au Rédacteur du Mercure, 101	Choix de Pièces du Théâtre François, chef d'Œuvres de Dancourt 180
A M ^{me} la Princesse de Cracovie, 145	A Mlle de Saint P**, 146	Nécrologie, 182
Vers à Rose, 147	Le moment de la Recette, <i>ibid.</i>	Académie Française, 25
L'Automne & le Printemps, Fable, 149	Charades, Enigmes & Logogryphes, 15, 54, 114, 150	SPECTACLES.
NOUVELLES LITTÉR.	L'Iliade & l'Odyssée d'Homère, 17	Concert Spirituel, 135
Vic de Michel-Ange Buonarroti, 56		Acad. R. de Musiq. 30, 89
		Comédie Française, 40
		Comédie Italienne, 136
		SCIENCE ET ARTS.
		Exposition des Peintures, &c. de MM. de l'Académie Royale, en 1783, 122, 186
		VARIÉTÉS.
		Réponse de M. Garat à la Lettre insérée dans le Mercure, N ^o . 35, 78
		Annonces & Notices, 45, 91, 142, 187

A Paris, de l'Imprimerie de M. LAMBERT & F. J. BAUDOUIN, rue de la Harpe, près S. Côme.

BIBLIOTHECA

Digitized by Google
REGIA

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 4 OCTOBRE 1783.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

VERS faits pendant mon séjour à Anet.

VALLON délicieux, asyle du repos,
Bocages toujours verts, où l'onde la plus pure
Roule paisiblement ses flots,
Et vient mêler son doux murmure
Aux tendres concerts des oiseaux,
Que mon cœur est éma de vos beautés champêtres!
J'aime à me rappeler, sous ces riens berceaux,
Qu'en tout temps Anet eut pour Maîtres
Ou des Belles ou des Héros.
Henri bâtit ces murs, monument de tendresse;
Il y grava par-tout le nom de sa Maîtresse,
Chaque pierre offre encor des croissans, des carquois,
Et nous dit que Diane ici donna des loix.
Vendôme, couronné des mains de la Victoire,

A ij

Sous ces antiques peupliers
 A long-temps reposé sa gloire ;
 Et lorsque de Philippe il guidoit les Guerriers,
 Qu'il faisoit fuir l'Anglois & soumettoit l'Ibère,
 Accablé sous le poids des grandeurs, des lauriers,
 Vendôme, seul soutien d'une Cour étrangère,
 A regretté d'Anet le vallon solitaire.
 Enfin, de ce beau lieu Penthievre est possesseur :
 Avec lui la bonté, la douce bienfaisance
 Dans le palais d'Anet habitent en silence ;
 Les vains plaisirs ont fui, mais non pas le bonheur.
 Bourbon n'invite point les folâtres Bergères
 A s'assembler sous les ormeaux.
 Il ne se mêle point à leurs danses légères,
 Mais il leur donne des troupeaux.
 Maîtresse dans l'art de séduire,
 Diane l'apprit dans ces lieux :
 Vendôme y méditoit l'art cruel de détruire :
 Penthievre exerce l'art de faire des heureux.
 Que ton orgueil sur ces titres se fonde ;
 D'avoir changé de Maître, Anet, te plaindrois-tu ?
 Toi seul tu possédas tous les biens de ce monde,
 L'Amour, la Gloire & la Vertu.

(Par M. le Chevalier de Florian.)



A M. DUPRÉ DE SAINT-MAUR,
Intendant de Bordeaux.

Vous tenez dans vos mains la balance & la lyre,
Et vous savez tout-à-la-fois,
Par de savans Écrits, & par de sages Loix,
Nous rendre heureux & nous instruire.
(*Par M. Latour de la Montagne.*)

INVITATION à dîner à ALBINE,
*Chienne de Madame AD****.*

LORSQU'HIER la jeune Dorine
Vint embellir mon horizon,
Quoi, sans pitié, ma pauvre Albine
On t'a laissée à la maison?
Du mal de la quitter je fais la violence,
Le vuide, le néant qui suivent ses adieux;
Et je sens ta même souffrance
Lorsque le voile de l'absence
M'ôte la clarté de ses yeux.
Ah! quelle rigueur inhumaine!
Nous séparer dans un commun bonheur!
En le goûtant j'ai mieux senti ta peine,
J'entendois ton cri dans mon cœur,
Je crois l'entendre encor ce doux cri qui l'appelle;

A ij

Je te vois t'agiter, courir, gémir, errer,
Sur sa trace la respirer.

Je te vois te saisir de ce qui reste d'elle ;
De ce qui la toucha la moindre bagatelle
Aux lieux qu'elle a quittés tient sa place à tes yeux.
Albine, c'est ainsi que nous trompons tous deux
Les maux d'une absence cruelle.

Mon bonheur ne tint plus souvent qu'à des cheveux
Que m'abandonna l'infidelle
En revolant à d'autres nœuds.

Sur ses voiles épars long-temps ton choix hésite,
Tu vas, tu viens, tu sens pour te chercher un gîte
Où calmer les maux de ton cœur.
C'est sur ses jupons qu'il palpite
Avec un peu moins de douleur.

Tu crois de son giron respirer la chaleur.

LA voilà de retour. Va tourner autour d'elle,
Baise ses jolis piés, pleure, gémis, obtien
De la suivre chez moi. Que ta voix lui rappelle
L'instant de m'abrèger une absence cruelle.
Ah ! viens, tout mon bonheur s'augmentera du tien.
Dieux ! comme un cœur sensible abonde quand il aime !
Sur les moindres objets que je goûte un doux bien
A rejeter l'excès qui surcharge le mien !

Que dis-je, Albine, quel blasphème !
Est-il rien que l'Amour n'élève au rang suprême !
Le Chien d'une maîtresse est-il encor un Chien ?
C'est un ami. Pour le traiter de même,

Albine, on n'épargnera rien.
 Sur des carreaux couverts de deux nappes bien nettes,
 Je te ferai servir demain,
 Dans le crystal brillant tu boiras de ma main;
 Et je t'invite à des gimblettes.
 (*Par M. le Baron de T***.*)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
 du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Gravier*, (sable)
 & *Gravier de Vergennes*; celui du Logo-
 gryphe est *Amer*, où l'on trouve *âme*, *arme*,
rame, *mer*, *mare*.

CHARADE.

JE sois fleur, & ma tête, ami, vit de ma queue.
 (*Par M. *** , de Beaumont-le-Vicomte.*)

É N I G M E.

SANS que je sois un arbrisseau,
 Deux branches forment tout mon être.
 L'art fait de ma tête un fourneau
 Où le feu meurt au lieu de naître.
 Cependant mon premier devoir
 Est de l'entretenir sans cesse;

A iv

Vesta ne pouvoit pas avoir
 De plus vigilante Prêtresse.
 Sur ma voisine en certain cas
 J'opère une cure nouvelle ;
 En lui mettant le chef en bas ,
 Je la rends plus vive & plus belle.
 On ne me voit guère à la Cour ;
 Mais il est rare en récompense
 Que j'aie établi mon séjour
 Sous l'humble toit de l'indigence.
 Enfin , pour parler sans détour ,
 De la nuit , compagne fidelle ,
 Je ne fais rien pendant le jour ,
 Mais je travaille à la chandelle.

(Par M. Bl... , d'Arras)

LOGOGRYPHE A GRÉGOIRE.

UNE cuisine est mon poste ordinaire.
 Accepte , ami Grégoire , un passable repas.
 Je t'attends sur dix pieds. Pour épicer les plats
 J'aurai recours à ma Mercière.
Une raie , un ramier feront mes premiers mets ,
 Je donnerai ma crème après.
 Si tu n'as plus de dents , je t'offre de la mie ;
 Le vin me manqué , hélas ! je n'ai que de la lie.
 Tu me diras peut-être : « ô tu n'as point de vin !
 » Comment puis-je manger sans boire ?

» Ami , tu conçois peu Grégoire ;
 » Garde pour ta Mercière un repas si mesquin. »
 (Par M. Bouvet , à Gisors.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*ERREURS Populaires sur la Médecine ,
 Ouvrage composé pour l'instruction de ceux
 qui ne professent pas cette Science , avec
 l'explication des termes de l'Art dont on
 n'a pas pu se dispenser de se servir , par
 M. d'Iharce , Écuyer, Docteur en Méde-
 cine, & Médecin Breveté du Roi. A Paris,
 chez l'Auteur , rue de Viarmes, N^o. 5 ,
 ou rue S. Jacques , au Collège Duplessis ;
 & chez Méquignon l'aîné , Libraire , rue
 des Cordeliers.*

C'EST depuis que les Sciences ont abandonné le langage mystérieux dans lequel elles s'enveloppoient, qu'elles ont fait les plus grands progrès. La Médecine, sur-tout, paroît avoir beaucoup gagné à devenir populaire & à parler les langues vivantes. Quelques Médecins, il est vrai, ont condamné ceux de leurs Confrères qui sont sortis de leur Grec & de leur Latin pour se faire entendre de tout le monde, & pour s'entendre eux-mêmes ; ils ont feint de penser qu'il étoit dangereux de mettre la Médecine à la

Av

portée de tout le monde, parce que de mauvais esprits & le peuple peuvent en abuser. Cette crainte est bien mal fondée ; le peuple se fait une Médecine quand il ne connoît point la vraie ; il adopte celle des Charlatans & des vieilles femmes. Quel bien n'a point produit *l'Avis au Peuple sur sa santé*, de M. Tissot ! des Docteurs en Médecine lui en ont fait presque un crime ; tout le monde, disent ils, se croit Médecin avec ce Livre ; on se traite soi-même, & on se tue, on veut traiter les autres, & on les assassine ; mais ces Docteurs sont, je crois, dans une erreur très grande. Il y a toujours un certain nombre de personnes qui, sans avoir rien lû, ont la fureur de faire la Médecine, & ce Livre ne sert qu'à rendre leur manière moins dangereuse. Il a éclairé la charité, souvent funeste de ceux qui soignent & veillent les malades. Il a appris la Médecine aux Chirurgiens qui la pratiquent dans les campagnes sans l'avoir jamais étudiée ; les Médecins eux-mêmes y trouvent, dans un ordre clair & facile, des principes qu'ils ont souvent mal compris dans les Écoles ; il est possible d'avoir reçu le bonnet de Docteur, & de ne pas avoir encore une aussi bonne tête que celle qui a écrit *l'Avis au Peuple sur sa santé*. Nous sommes persuadés que ce Livre de M. Tissot a beaucoup diminué les erreurs populaires sur la Médecine.

Plusieurs Médecins ont écrit *sur les erreurs populaires* ; mais leurs Ouvrages, qui por-

rent le même titre, n'ont guère d'ailleurs d'autre ressemblance. Le premier, qui parut dans le sixième siècle, est celui de Laurent Joubert, Médecin du Roi. Il eut dans le temps un prodigieux succès, & mérite d'être estimé encore. Joubert étoit un de ces hommes dont le sens droit saisit toujours ce qu'il y a de plus vrai & de plus vraisemblable dans les connoissances du siècle où ils vivent ; mais les questions qu'il traite, dans sa naïveté un peu gauloise, nous paroissent aujourd'hui plus gaies qu'importantes. Nous pouvons être tentés de rire lorsqu'il examine *comment se doit entendre qu'une heure plus tôt ou plus tard on engendre fils ou fille* ; il est difficile de garder le sérieux lorsqu'il discute gravement *si cela fait à la délivrance que la femme étant en travail dise trois fois, en remuant fort vite le pouce : j'ai froid, j'ai chaud*. Le bon Laurent Joubert traite beaucoup d'autres questions du même genre, & les détails sont quelquefois si naïfs, qu'en lisant un Traité de Médecine, on croit lire un Conte de la Reine de Navarre.

Primerose, Médecin de Bordeaux, donna plusieurs années après un Ouvrage en latin, sous le même titre : (*De vulgi erroribus in Medicina.*) L'Art depuis Joubert avoit fait des progrès, & Primerose avoit plus de génie. L'Ouvrage est plus court & plus complet ; en combattant les erreurs du vulgaire, l'Auteur établit les principes les plus certains

de la Science. Il pense avec vigueur, & s'exprime avec une précision très-claire. C'étoit un homme de la trempe des *Hippocrate*, des *Boerrhaave*, des *Duffault*, des *Bordeu*. *Zacutus Lusitanus* vouloit que le Livre de *Vulgi erroribus*, fut toujours dans les mains des Médecins. Mais *Primerose* a paru trop tôt pour déployer tout son génie. On peut, par une seule citation, prouver combien, de son temps, l'Art de la Médecine étoit encore dans son enfance; il consacre tout un Chapitre à démontrer contre l'autorité même de plusieurs Médecins que les fièvres tierces ne sont pas incurables.

Thomas Brown a écrit aussi un Essai en deux Volumes sur *les Erreurs Populaires*; mais cet Ouvrage d'un Médecin n'est pas un Livre de Médecine; Brown relève en Méta-physicien les erreurs de la morale, de l'histoire, de la physique. Ce qu'il y a de curieux, c'est que l'Auteur, qui connoît à merveille toutes les folies de l'entendement humain, croit lui-même aux sorciers, aux revenans; on croit être aux Petites Maisons, & entendre cet homme, qui, après avoir fait promener un étranger dans toutes les loges, après lui avoir expliqué avec beaucoup de raison & de sens le genre de démençe & de délire de chaque fou, finit par lui dire: *Voyez-vous celui-ci ? c'est le plus étrange de tous; il se croit Jésus-Christ; & moi qui suis le Père Éternel, je fais bien qu'il n'est pas mon fils.*

Il y a quelques années que M. de Brainville,

Médecin Hollandois , publia un Volume sous le même titre. A la chaleur du style, on croit reconnoître un jeune homme qui rend compte de ses études plutôt que des résultats de son expérience. C'est l'Ouvrage d'un Philosophe & d'un homme de bien, qui a vû que la bonne morale étoit la meilleure des Hygiènes; mais si on le considère relativement aux lumières que le Public doit attendre d'un Médecin, on peut le trouver incomplet & insuffisant; c'est plutôt un bon plan qu'un bon Ouvrage.

Enfin, il y a près d'un demi-siècle que parut en Angleterre, sous un autre titre, mais sur le même sujet, sur l'Hygiène, un Ouvrage qui fit beaucoup de bruit parmi les Médecins & parmi les gens du monde, un *Essai sur la nature & sur le choix des alimens*. Cet Ouvrage est du Docteur Arbuthnot, homme de Lettres aimable, & grand Médecin, qui travailloit au *Spéctateur* avec Addison, & vouloit créer une Médecine fondée toute entière sur ses propres observations. Ceux même qui ne le connoissent point par ses Écrits, le connoissent par l'excellente Épître que lui adressa Pope. On le nommoit à Londres le *Machaon du nouvel Homère*. Pope avoit coutume de dire, c'est Arbuthnot qui me fait vivre, sentir & penser; s'il y a quelque verve & quelque bon sens dans mes vers, je dois à mon ami Arbuthnot mon génie & ma gloire, & mes Lecteurs lui doivent les plaisirs que je leur donne. L'Ouvrage

dont nous parlons est fondé sur une idée qui, par sa hardiesse, dût porter un grand étonnement dans la Médecine. Arbuthnot analyse en Chimiste les principes des humeurs du corps humain, & les élémens de tout ce qui peut servir d'aliment à l'homme, végétaux, liqueurs, animaux; il rapproche les résultats de ces deux analyses, & croit y découvrir tous les rapports des substances alimentaires avec le corps humain: le tempérament de l'homme, & l'espèce d'aliment donné, Arbuthnot annonce les résultats d'une digestion avec autant de certitude que MM. Darcet & de Morveau ceux d'une opération Chimique, dont leurs yeux auront suivi vingt fois tous les accidens dans les fourneaux. C'est voir en grand; mais la Nature, qui semble vouloir humilier l'orgueil de l'esprit humain, ne se dévoile guère à ceux qui l'observent avec tant de confiance & d'audace; on diroit qu'elle réserve ses plus importans secrets à ceux qui suivent ses traces avec le plus de timidité & le plus de modestie. Arbuthnot produit plus d'étonnement que de confiance; & après l'avoir lû, on reste persuadé que les loix de la digestion, sont encore aussi ignorées que celles de la génération; on finit toujours par se dire: nous naissons, nous vivons, nous mourons sans savoir comment.

L'Ouvrage de M. d'Iharce, qui paroît sous le même titre que plusieurs de ceux dont nous venons de parler, renferme cependant

beaucoup de choses neuves, & celles même qui ne le sont point, sont vûes & dites d'une manière nouvelle, *non nova, sed novè.*

La chose la plus nécessaire dans l'état de santé, c'est de connoître les alimens & les habitudes de vie qui maintiennent cet état. Dans la maladie, c'est de savoir à quels signes nous reconnoissons le Médecin qui mérite qu'on remette entre ses mains le dépôt de sa vie.

Ce double point de vûe a disposé tout le plan de l'Ouvrage de M. d'Iharce.

Dans la première Partie, qui est une Hygiène, il établit sur la théorie de la diversité des tempéramens, & sur l'analyse des alimens que nous prenons, les principes d'un régime propre à conserver la santé & à prolonger la vie. Dans la seconde, il trace le tableau des études, des connoissances & des talens qui constituent le vrai Médecin.

Il nous est impossible de suivre M. d'Iharce dans tous les Chapitres de ces deux Parties. On verra par tout un très-bon esprit, nourri de connoissances très étendues, & doué du talent de l'observation. Tous les Médecins Théoristes ont parlé des influences de l'*air*, des *eaux*, de toutes les causes qu'ils appellent *naturelles*. M. d'Iharce en parle comme eux; mais ce n'est pas d'après eux. Il enrichit cette partie de l'Hygiène, qui tient à la physique générale, des vûes & des découvertes nouvelles sur la nature des eaux, des airts, du feu, sur ce qu'il y a de plus mo-

derne dans la Chimie & dans la Physique expérimentale. On voit qu'il porte sur tous les détails de notre manière de vivre cette attention scrupuleuse qui, dans de petits objets, apperçoit souvent des vérités importantes. Il observe, par exemple, à l'occasion de l'usage si commun de boire des eaux filtrées, que dans les filtres étroits par où on les fait passer, les eaux déposent une partie de l'air qu'elles contiennent, & dont elles se chargent dans les rivières en roulant exposées à l'action de l'atmosphère : c'est cet air qui rend les eaux de rivière si préférables aux eaux de source ; mais le filtre le leur enlève, elles deviennent plus pures à l'œil & moins saines au corps. On comprendra combien toutes les observations qu'on fait sur cet élément sont importantes, si l'on songe que plusieurs grands Médecins, parmi lesquels on doit distinguer Hoffman, ont regardé l'eau comme un remède universel, comme une véritable *panacée* pour toutes les maladies des premières voies.

M. d'Iharce, qui sent combien les principes généraux exigent de modifications dans presque tous les cas, les applique toujours ainsi à l'état actuel de nos mœurs, à nos passions dominantes, à notre manière de vivre.

Beaucoup de gens, après s'être enfin laissé démontrer que les excès dans le manger sont la cause du plus grand nombre de nos maux, imaginant que, pour être sobre, il suffisoit

de ne faire qu'un seul repas , ont transporté dans un dîné la gourmandise de toute la journée. M. d'Iharce porte sur leur erjeur une lumière qui doit les faire trembler. Nous exhortons tous ces habitués de *table d'hôte*, qui , mettant tout l'intérêt & toutes les pensées de leur vie au seul repas qu'ils font par jour , se promenant le matin pour s'y préparer , & tout le reste du temps pour le digérer , nous les exhortons à lire dans l'Ouvrage de M. d'Iharce le Chapitre *de ceux qui ne font qu'un seul repas par jour* , & ils verront à combien de dangers ils exposent chaque jour leur santé , par cet unique repas qu'ils prennent pour une preuve de leur tempérance. Ce noble Vénitien , qui prolongea si long temps sa vie , & qui est devenu immortel par son régime , le célèbre *Cornaro* mangeoit plusieurs fois le jour ; mais ce qu'il mangeoit dans un mois entier , ne suffiroit pas à ce qu'on mange dans ce seul repas établi par la sobriété de nos jours.

M. d'Iharce examine aussi avec un grand soin la nature & les effets de *ces liqueurs alimentaires* dont nous faisons un si grand usage depuis un siècle , du café , du thé , du chocolat. Plusieurs Médecins ont voulu les proscrire comme des poisons dont les climats étrangers ont infecté l'Europe. Cette colère est quelquefois dans les Médecins une politique habile. Comme les moralistes , ils réussissent également auprès des hommes par la grande sévérité & par l'extrême facilité

des principes, en faisant trembler ou en rassurant. Souvent aussi leur aversion pour les productions étrangères, vient de ce qu'ils les regardent comme des choses *non naturelles*; comme si elles n'étoient point naturelles au climat qui les voit naître; ou que ces climats fussent hors de la Nature! comme si la Nature n'avoit point placé *la fièvre en nos climats & le remède en Amérique!* Un Médecin soutenoit devant Fontenelle que le café est un poison lent. *Oui*, lui dit Fontenelle, *bien lent, Docteur, car il y a quatre vingt ans que j'en prends tous les jours.* M. Tissot semble être le Médecin de ce siècle qui s'est élevé avec le plus de force contre l'usage de ces boissons; c'est une grande autorité, mais il faut la respecter & l'examiner. Ce qui paroît prouvé à M. d'Iharce, c'est que ces boissons ont en général une action prompte & vive sur nos liqueurs & sur nos organes; que la Médecine doit regarder tout ce qui agit sur le corps humain comme des instrumens de son Art, qu'elle doit se féliciter sur-tout de pouvoir agir par des alimens plutôt que par des remèdes. Il analyse les dangers & les avantages du café, du thé, du chocolat, suivant la diversité des circonstances & des tempéramens; il tient la balance, & on la voit pencher tantôt du côté du mal, tantôt du côté du bien.

Il soumet à la même analyse les alimens même dont la bonté ne peut guère être un sujet de doute, le pain entre-autres; & à ce

sujet il rapporte une opinion de M. Linguet, qui, dans le temps, parut fort extraordinaire. On peut se souvenir que cet Avocat célèbre a fait contre le pain un Factum écrit avec beaucoup de véhémence : *Nous mangeons du pain, nous autres Occidentaux*, disoit M. Linguet avec émotion. On ne contestoit point le fait à M. Linguet, mais on tâchoit de lui faire comprendre que parmi ces pauvres Occidentaux qui mangent du pain, il n'y a de malheureux que ceux qui n'en ont point à manger. M. d'Iharce ne réfuta pas précisément M. Linguet, mais il met les assertions de cet Écrivain à côté de l'analyse chimique de cet aliment ; & quand il s'agit de juger la nature du pain, la rhétorique d'un Avocat fait un plaisant effet à côté d'une analyse chimique. Il y a du bon goût dans cette manière de combattre une erreur ; le Chapitre est écrit d'ailleurs avec beaucoup de modération ; M. d'Iharce, en rappelant les paradoxes de M. Linguet, paroît aussi se souvenir de ses malheurs. Nous croyons cependant qu'il eût été mieux encore de ne point parler de l'Ouvrage d'un Avocat dans un Livre de Médecine, & d'oublier, comme le Public, ces opinions, qui ne doivent un moment d'éclat qu'à cette bizarrerie même qui les condamne bientôt à un oubli éternel.

Le tableau que trace M. d'Iharce, dans la seconde Partie de son Ouvrage, des études & des connoissances qui constituent le vé-

ritable Médecin , atteste la haute idée qu'il s'est faite de son Art ; la manière dont il en parle fait presumer qu'il a suivi lui-même le plan qu'il trace aux autres. Qu'il nous permette cependant de lui faire quelques observations qui ne seront dictées que par le respect même de l'Art , dont il parle avec tant de chaleur & tant de zèle.

Pour guérir le corps humain , il faut sans doute le connoître , & le Médecin doit être Anatomiste ; pour ordonner sans danger un remède tiré des végétaux & des minéraux , il faut connoître les principes qui les constituent , & le Médecin doit être Chimiste ; L'Hydraulique devroit aussi lui révéler toutes les loix du mouvement des fluides & des solides ; car la santé & la vie dépendent souvent de la régularité du frottement des solides & du cours des fluides. Mais est il vrai que ces Sciences , dans l'état où elles sont aujourd'hui , aient fait assez de progrès pour être d'une grande utilité à la pratique de la Médecine ? Étudiez , dit M. d'Harce , aux jeunes Élèves d'Hippocrate , l'Anatomie , la Chimie , l'Hydraulique. Mais où , dans quel Livre , dans quelle École iront-ils les étudier ? On diroit qu'il y a une Anatomie & une Chimie qui sont par-tout les mêmes , & qui par-tout enseignent également au Médecin tout ce qu'il a besoin d'apprendre d'elles. Mais il en est bien autrement : la Chimie de Boerrhaave a été détruite par celle de Sthal , & celle de Sthal ne se soutient

plus, dit-on, contre les nouvelles découvertes. Laquelle choisir ? Et quand on prendroit dans toutes les vérités démontrées que chacune professe, quels services toutes ensemble pourront elles rendre au Médecin qui est à côté du lit d'un malade mourant ? Newton & d'Alembert se sont immortalisés par leurs découvertes sur les loix du mouvement des fluides & des solides ; mais les solides & les fluides dans le corps humain ne sont pas soumis aux mêmes loix que dans l'Univers ; le sang ne coule pas dans mes artères & dans mes veines, comme un fleuve dans ses rives. Demandez à d'Alembert si parmi les Médecins qui connoissent le mieux ses belles découvertes sur l'Hydraulique, il en a trouvé un qui y ait appris à le guérir des douleurs que lui fait souffrir le fluide qui coule dans ses reins & dans sa vessie ? Il faut l'avouer, toutes les connoissances de Statique & d'Hydraulique servent trop peu lorsqu'il s'agit de réparer la machine humaine.

Sthal, frappé de l'impossibilité d'expliquer par la mécanique les mouvemens de la vie, a placé une âme dans chacun de nos organes. En cela, semblable à peu près à ces Mages, premiers observateurs du ciel, qui, ne pouvant expliquer par des loix matérielles le mouvement régulier & harmonieux des planètes, placèrent dans chacune un génie qui en dirigeoit le cours & en tenoit les rênes. Ce système de Sthal

est trop spirituel pour être beaucoup du goût de votre siècle ; nous ne sommes pas très-disposés à croire à tant d'âmes. Mais lisez les Ecrits de Bordeu, ce génie original, qui a trouvé tant de vûes nouvelles en suivant les traces de Sthal ; lisez cet Ouvrage plein de charmes & de philosophie, que M. Roussel, jeune encore, a écrit sur *la constitution physique & morale de la femme* : vous serez étonné du degré de probabilité & de vraisemblance que prend un systême qui révolte nos sens, & fait trembler notre timide philosophie. Il vous sera prouvé du moins que ce qui vit suit d'autres loix que ce qui ne fait que se mouvoir ; que les corps animés demandent une autre mécanique & une autre hydraulique, & qu'enfin il ne faudra parler des loix du mouvement en Médecine, que lorsque la Médecine aura eu un Newton qui expliquera par de nouveaux principes mécaniques ce que Sthal a voulu expliquer par des âmes & des génies.

L'Anatomie, même dans son état actuel, peut rendre sans doute de plus grands services à la Médecine ; mais qu'on se rappelle le mot d'un Anatomiste célèbre : *Nous autres Anatomistes, nous sommes comme les Savoyards de Paris, qui connoissent très bien les rues, & ne savent jamais ce qui se passe dans les maisons.* Quel aveu ! L'Anatomie, s'il est permis de suivre la même comparaison, est-elle montée de-

roit lui faire des reproches trop graves ; si les services qu'il rend tous les jours à l'humanité par sa pratique, n'exploient la paresse presque coupable de sa plume. Que dis-je ? Il vit, il est encore parmi nous. Son silence seroit-il donc irréparable ? Homme célèbre, la vieillesse, en te reposant sur ta tête, a pu sans doute affaiblir l'éclat de cette imagination brillante qui devoit avant de voir, & se soumettoit pourtant à voir après avoir deviné : tes mains peuvent avoir perdu quelque chose de ce tact délicat, de cette souplesse sensible, qui voyoit tout ce qu'elle touchoit, qui, en quelque sorte, plaçoit au bout de tes doigts un nouvel organe de la vue : le temps des découvertes & des créations est passé ; mais aussi l'âge des passions n'est plus, & le repos qu'elles laissent enfin à ta vieillesse peut être fécond encore. On ne te demande plus de penser, mais de jeter sur le papier tes anciennes pensées. Vois l'homme voluptueux parvenu à l'âge qui le rend inhabile aux plaisirs des sens ; sa mémoire jouit encore de tous ceux qu'il a perdus ; comme Chaulieu,

Il sait mettre, en dépit de l'âge qui le glace,
 Ses souvenirs à la place
 De l'ardeur de ses plaisirs.

Le génie n'auroit-il donc pas le même pouvoir

voir que la volupté? Rappelle les souvenirs de ton esprit; dis nous ce que tu as pensé dans la force de l'âge, comme Chaulieu, déjà sexagénaire, peignoit en traits de flamme les voluptés qu'il avoit goûtées à trente ans dans les bras de sa maîtresse. Quand je me promènerai à tes côtés dans ta jolie retraite de *Fontenai-aux-roses*, permets moi de tourmenter ta paresse, de la forcer à laisser sortir de ta mémoire les vérités ou les vûes qu'elle y recèle. Publier tes pensées, ce sera les créer une seconde fois; tu donneras de nouveau des leçons de ton Art, non plus dans l'enceinte étroite d'une Ecole, mais devant l'Europe entière, & la postérité même sera un de tes Elèves.

Ce que nous demandons ici au Docteur *Petit*, la France peut l'attendre également de quelques Anatomistes déjà célèbres dans l'Europe, quoiqu'ils soient encore dans l'âge de la force & des découvertes. Les Connoisseurs ont admiré comme un chef-d'œuvre l'analyse Anatomique du cerveau par M. Vicq-d'Azir: les plus grandes espérances de l'Anatomie se fondent aujourd'hui sur ce Médecin, qui, ennemi des conjectures, des systèmes, étonné plus par ce qu'il trouve, que les autres par ce qu'ils imaginent qui embrasse par l'étendue & l'activité de son esprit autant d'objets que les autres par l'imagination la plus ardente. Mais interrogez le Docteur *Petit*, inter-

rogez M. Vicq - d'Azir sur ce que l'Anatomie, telle qu'elle est dans nos Livres, peut faire aujourd'hui pour la Médecine; je doute qu'ils en attendent autant de secours & de merveilles que M. d'Iharce. Les sciences composées de plusieurs sciences doivent marcher plus lentement que les autres, & telle est la Médecine. Dans ses plus grands succès même, elle ne sera guère qu'un empirisme plus ou moins heureux, jusqu'à ce que toutes les Sciences naturelles aient fait leurs plus grands progrès.

M. d'Iharce, à beaucoup d'égards, paroît lui même convaincu de cette vérité, & c'est en elle sans doute qu'il puise surtout *cette haine vigoureuse* qu'il fait éclater dans son Livre contre les Charlatans de toute espèce. Les plus dangereux & les plus méprisables ne lui paroissent pas ceux qui rassemblent la canaille autour de leurs tréteaux : il peint de couleurs plus effrayantes ceux qui, ayant quelques connoissances de Médecine, s'en servent pour couvrir leurs impostures, & faire entrer des gens éclairés parmi leurs dupes. Il flétrit d'un mépris également juste & ineffaçable, & ceux qui vantent des secrets qu'ils n'ont point, & ceux qui, ayant fait des découvertes, les tiennent cachées & secrètes. Il n'est pas impossible, en effet, que parmi tous les agens de la Nature qui nous sont inconnus, par hasard ou par ses recherches, un homme ne trouve un agent

qui ait la plus grande influence , & même la plus heureuse , sur nos organes. Si le quinquina & l'émétique n'étoient connus que d'un seul Médecin , qui les employeroit comme un secret , cet homme opéreroit des cures qui passeroient pour des miracles , & ne seroient que des choses très-naturelles. Mais quel est l'homme qui cacheroit long temps à l'humanité souffrante le bienfait d'une pareille découverte ; qui , pour gagner quelques écus de plus , laisseroit périr dans la douleur des milliers de ses semblables que son remède auroit pu sauver , employé par tous les Médecins ? Je conçois que dans ces arts qui ne servent qu'à nos plaisirs & à nos voluptés , que dans tous les arts de luxe , un Artiste fasse une découverte & la tienne secrète sans regret & sans remords ; ce qu'il nous cache nous donneroit probablement plus de vices encore que de jouissances. Mais annoncer une découverte que l'on dit importante pour la vie des hommes , avec laquelle on prétend guérir les maladies les plus affreuses & les plus incurables , & la tenir secrète , ne pas la publier à l'instant , ne pas la faire pénétrer sur le champ par-tout où il y a des hommes qui souffrent & qui meurent ; c'est déclarer aux hommes qu'on a le moyen de soulager leurs maux , mais qu'on se soucie fort peu de leur vie & de leur bonheur : c'est se rendre coupable de la mort de

tous les infortunés , à qui la publication de la découverte auroit conservé l'existence. Mais tant de genie & cette basse & crue avidité ne peuvent guère se rencontrer ensemble : il n'y a point d'exemple d'une découverte glorieuse à son Auteur & utile à l'humanité , qui soit restée long temps secrète ; l'âme la plus commune prend de la grandeur & de la générosité au moment qu'elle a un grand bienfait à répandre sur les hommes ; elle est impatiente de jouir de leur bonheur , de leur reconnoissance & de sa gloire. Et celle même à qui il faudroit un autre prix & une autre récompense , celle qui seroit assez vile pour porter ses vœux en ce moment sur la fortune , la verroit prête à combler tous les desirs de sa bassesse. On pourroit , au nom de tous les Gouvernemens , lui assurer qu'il n'y en a aucun aujourd'hui dans l'Europe éclairée qui ne versât les richesses sur celui qui voudroit avilir un pareil bienfait en le vendant à l'humanité. Il faut donc conclure que , si , dans ce genre , il y a des gens qui gardent long temps un secret , c'est qu'ils n'ont point de découverte ; leur voile ne cache rien , & c'est pour cela qu'ils ne le lèvent jamais ; ou s'il cache quelque chose , c'est seulement leurs impostures. En vain mille récits étalent les prodiges qu'ils opèrent ; en vain on raconte comme des miracles les vapeurs qu'ils

ont données à des femmes vaporeuses, les convulsions qui tourmentent en leur présence des épileptiques, les sueurs que fait sortir leur Agent des corps chez lesquels la nature est toujours au moment d'une crise ; l'imagination des foibles, c'est-à-dire de presque tous les hommes, sera toujours un Agent qui produira quelquefois des merveilles dans les mains mêmes des Charlatans & des imposteurs. Mais ces merveilles ne donneront la santé à personne, & la feront perdre à beaucoup de gens ; elles rempliront les esprits d'idées vagues & superstitieuses, & nuisent aux progrès du véritable Art de guérir, en humiliant les Médecins, & en dégradant la Médecine. Une découverte est quelquefois d'un grand homme ; mais un secret est toujours d'un Charlatan.

Qu'on pardonne cette digression au sentiment que nous a communiqué l'Ouvrage de M. d'Iharce ; son livre, qui est d'un excellent esprit, est aussi d'une ame pleine de candeur & de sincérité. Il montre la plus vive confiance pour son Art, mais il en connoît trop les ressources pour les exagérer, & le mot de Montagne, *qué sais je ?* est aussi souvent son mot.



HISTOIRE Littéraire de la Ville d'Amiens.

A Amiens, chez les Libraires de la Ville; à Paris, chez Durand, Mérigot, Barrois & Delalain le jeune, Libraires, 1 Volume in-4°. Prix, 10 livres 4 sols broché.

IL s'en faut bien que nous dédaignons ces entreprises Littéraires dont le but est de présenter l'histoire de chaque Ville. Cette espèce d'apothéose élevé par le Citoyen, sur le berceau du Citoyen qui n'est plus, a quelque chose de plus relatif à chaque individu. Les fastes nationaux n'ont souvent qu'une petite place à consacrer à un nom; les Annales de la Province ont des pages entières à offrir à l'Homme célèbre, & cette perspective est encourageante. Nos grandes & longues histoires devroient se borner à peindre le génie des Peuples, son mouvement d'accélération ou rétrograde à chaque règne, ses instans de langueur & ses variantes dans son régime. Il est juste que les Provinces qui fournirent des Soldats, des Héros, des Artistes, & qui furent les théâtres de nos guerres, aient des Historiens, & puissent célébrer leurs Citoyens. L'émulation ne pourroit qu'y gagner. Nos chroniques seroient conservées, les monumens respectés, l'enfant apprendroit à l'école du Bourg le catéchisme historique des grands Hommes de la contrée. Pourquoi l'Italie ne nous sert elle point

encore de modèle? Toutes les Bourgades offrent au Voyageur un agenda, un manuel historique où, depuis leur fondation, tous les monumens, tous les Hommes célèbres ainsi que l'indication des chef-d'œuvres sont rapprochés avec un asservissement scrupuleux à la chronologie. Ce sont des espèces d'Appendices de l'histoire ancienne & moderne de Rome. L'Étranger a bientôt connu le sol qu'il vient visiter, & il le parcourt avec des sentimens d'estime.

On commence d'écrire ces histoires particulières. Quelques-unes ont le mérite du genre, d'autres sont à recommencer. L'envie de faire des Volumes empêche qu'on ne réduise à peu de feuilles une histoire aride de laquelle il ne falloit rapporter que les fastes. Quelques-unes en sont restées au défrichement laborieux de l'Écrivain médiocre à qui il a manqué du génie & une bonne critique. Une sorte de crédulité est en général le cachet de ces faiseurs d'histoires de Province. Ils admirent tout, croient tout, recueillent tout & expliquent tout. Quelques bien-séances dont l'Écrivain supérieur fait s'affranchir, ne manquent jamais de les arrêter; ils ralentissent leur marche par des dissertations complaisantes sur les prérogatives de l'échevinage, d'une Collégiale, & sur les généalogies des Nobles du canton. Leur travail, qui eût été intéressant, devient partial, suspect & puérile.

Ces réflexions peuvent s'appliquer à l'his-

toire d'Amiens. Il nous semble qu'un Ouvrage dans lequel il n'y a point d'époques distinctes, point de chaîne dans les faits, où on ne trouve ni description géographique, ni tableau historique, ni chronologie, en un mot rien de ce qui peut marquer le site, la population, la richesse, l'industrie, l'administration d'une Province, ne peut s'appeler une histoire. Il nous semble qu'un Livre qui ne renferme que des noms d'Artistes & de Poëtes médiocres séparés par des *alinea* remplis de notices d'ouvrages inconnus & de manuscrits qu'on ne lira jamais, à la suite desquels se trouvent les statuts des six Corps & Métiers, les noms des Baillis, Sénéchaux, Échevins & Marchands, n'est qu'un Almanach dont l'utilité est incontestable; mais d'un Almanach à une Histoire il y a une distance un peu grande.

Nous observerons à l'occasion des épitaphes, dont l'Auteur a recueilli une trop grande quantité, que cette recherche exige beaucoup de choix & beaucoup de sobriété. L'épitaphe que la piété d'un fils vient graver sur le tombeau de son père, bien honnête homme & bien obscur, n'est honorable que pour lui. Il faut la laisser sur le plomb, d'où la lime du temps saura la faire disparaître. Il en est de même de celles que l'adulation (car on est flatteur aussi dans les Provinces) consacre aux Élus, aux Présidens, aux Officiers municipaux, à des Doyens de Chapitre & à quelques Évêques. Nous pen-

sons que l'inscription qui n'indique point un événement public, qui ne marque pas la place où gît l'homme illustre, doit être laissée sans honneur sur les murs noircis du cimetière où elle fut posée. Malgré le mérite de la sculpture & la dorure de l'écusson, les Historiens judicieux ont toujours dédaigné cette afféterie. Les François ont peut-être aussi un peu trop négligé le genre lapidaire que la Grèce & Rome avoient rendu si énergique & si concis. Nous avons cependant des Héros & de grands Hommes. Pourquoi la Nation, qui fut trouver cette inscription si belle à *Louis XIV* après sa mort, n'a-t-elle pu graver sur la tombe du meilleur des Ministres que ces mots : *Ci-gît Suger* ? Pourquoi les épitaphes sont-elles si verbeuses ? pourquoi les prodigue-t-elle tant, & pourquoi en est elle quelquefois si avare ? Où sont les épitaphes de Duquesne, de Lhôpital, de Carinat & de tant d'autres ? Faut-il que les Anglois nous offrent aujourd'hui des modèles dans ce genre ?

Nous allons citer quelques-unes des anecdotes contenues dans cette nouvelle histoire. C'est dans le douzième siècle que les Églises de France & celles d'Amiens commencèrent de chanter au Peuple les *Épîtres farcies*, *Epistola cum farsia*. " C'étoit l'Épi-
" tre du jour, dont le texte latin étoit en-
" tremêlé, phrase à phrase, d'une explica-
" tion paraphrasée en langue vulgaire. Du
" haut de la Tribune ou du Jubé, le Scu-

» diacre chantoit le texte sacré, & un ou
 » deux Enfans de chœur chantoient l'explica-
 » tion. On voit des monumens de cet usage
 » dans l'ancien Ordinaire de Soissons, sous
 » l'Évêque Nivelon I. »

La métaphysique d'amour qui étoit générale en France en 1270, avoit aussi ses Bacheliers & ses Docteurs à Amiens. On soutenoit dans des thèses des questions aussi oiseuses que la suivante : « Si l'on aime-
 » roit mieux que sa femme sût que son
 » mari la fait wihote, & qu'elle en fût
 » jalouse, ou qu'elle le fît wihot sans
 » qu'il en sût rien. » — Pas un de ces Argumentans n'avoit su trouver la réponse charmante de La Fontaine :

Quand on l'ignore ce n'est rien,
 Quand on le fait c'est peu de chose.

Les Conciles, les Mandemens des Évêques, les vieux Sermons sont des Archives dans lesquelles l'Historien retrouve une peinture fidelle des vices de chaque siècle. Il ne manque jamais de les consulter. A coup-sûr une réforme austère n'est qu'un remède employé à un mal violent. Les Ordonnances de François de Puiffeteur, Évêque d'Amiens en 1546, donnent une idée des désordres du Clergé de France. Ce Prélat ordonne aux Prêtres de son Diocèse « de porter une
 » soutane qui descende jusqu'aux talons ; il
 » défend les souliers à jour, découpés ou
 » garnis de brillans & de petits miroirs,

» *calceos fenestratos* ; il leur prescrit de ne
 » pas sortir sans chaperons ni bonnets,
 » *sinè caputiis* ; il oblige les Prêtres mer-
 » cenaires à assister aux Offices de Paroisse ;
 » il défend à tous le concubinage, le com-
 » merce, l'exercice des Professions de No-
 » taires, d'Avocat ou de Procureur ; il or-
 » donne aux Curés de lire au Prône les
 » Prières communes qui commençoient par
 » *bonnes gens*. Défenses étoient faites de
 » baptiser l'enfant dans le ventre de sa mère
 » s'il n'en paroît rien au-dehors, d'avoir
 » des Histrions, des Musiciens, des danfes
 » au repas d'une première Messe. Quicon-
 » que ne communioit pas à Pâques étoit
 » privé de la sépulture. » — De semblables
 Réglemens prouvent beaucoup plus contre
 les mœurs du Clergé du seizième siècle, que
 ne sauroient faire des déclamateurs violens
 ou suspects. François Faure, Évêque en
 1655, fut obligé de défendre de confesser
 plus tard que le soleil couché, à moins de
 prendre des lumières. On conçoit aisément
 la cause de cette prohibition ; mais il est dif-
 ficile d'imaginer les motifs qui ont porté cet
 Évêque à défendre aux Prêtres l'usage du
 tabac.

On fait que le Savant estimable que Dom
 Mabillon appeloit son Maître, le célèbre
 Ducange, est né à Amiens. Gresset y reçut
 aussi le jour en 1706. Les vers de ce Poète
 ingénieux & facile ont assuré sa renommée.
 L'Auteur que nous suivons nous apprend

que ce Poëte acheva sa carrière par un Couplet à une Dame qu'il engageoit à ne plus veiller. L'anecdote étoit, comme on voit, très intéressante. Un abcès crevé dans la poitrine l'enleva en 1777. Le deuil fut mené pompeusement par le Maire de la Ville. Ces honneurs rendus au Poëte, honorent encore plus ceux qui surent sentir qu'ils devoient ces égards à l'Homme célèbre qui en mourant laissoit à sa patrie un souvenir dont elle alloit s'enorgueillir. Nous n'avons cependant point oublié avec quelle distinction le Corps municipal d'Amiens reçut le malheureux J. J. Rousseau, qui fuyoit poursuivi par un décret, & qui dut la liberté au Prince de Conti, qui veilloit sur lui bien plus en ami qu'en protecteur. Le Magistrat en robe longue offroit au Philosophe l'hommage qu'il n'accorde qu'aux Princes, aux Rois & aux Commissaires du Monarque; c'étoit le présent qu'on appelle *le vin de Ville*. Gresset accompagnoit le Magistrat. L'Auteur assure que ce Poëte étoit Chrétien, ce qui sans doute signifie pieux. Un M. de Rodes, bel esprit de la Ville, va plus loin, & prouve ainsi la sainteté de Gresset. *Vertu*, dit il, *dont on s'apperçoit aisément.*

L'odeur de sainteté par-tout se communique
Comme un bel instrument en salle de musique
Par-tout se fait entendre & fait impression.

Ce même bel esprit vouloit qu'Apollon se rendît propriétaire de la maison de Gresset,

& qu'on y vît une cascade d'eau qui sans doute représenteroit le Permesse.

Nous apprenons dans cette histoire que M. Legrand, Rédacteur des Fabliaux, & qui a essayé d'enlever aux Troubadours Provençaux l'antique sceptre de la Littérature pour le remettre dans les mains des Trouveres Picards plus modernes, est né à Amiens. Il n'est pas étonnant qu'il ait succombé au desir si puissant d'honorer sa patrie. Nous lui pardonnons sa prévention. Peut être auroit-il dû en faire l'aveu au risque de paroître juge & partie. Nous avons rendu compte dans sa nouveauté de l'Édition des Fabliaux, dont nous sommes bien éloignés de contester le mérite.

Nous finirons par le Quatrain suivant, qui appartient à M. Clergé, & qui fut adressé à M. Martin de Bonnaire :

Qu'en ce jour mille fleurs couronnent votre tête ;
 Votre cœur fut toujours le siège des vertus ;
 Et si le vrai mérite avoit un nom de fête,
 Vous auriez un patron de plus.

Cette pensée a été ressassée par bien des Poètes ; nous ne décelerons point les plagiat ; c'est à nos Lecteurs à nommer les Plagiaires.



ŒDIPE, *Tragédie de Sénèque*, Traduction nouvelle, suivie d'une comparaison de différentes Pièces sur le sujet d'Œdipe, par M. de Limes. Prix, 1 liv. 4 sols. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Cailleau, Imprimeur Libraire, rue Galande, vis-à-vis celle du Foulard.

M. de Limes donne cet Œdipe pour sonder le goût du Public sur une Traduction entière qu'il veut publier de Sénèque. Cette Tragédie est trop connue pour en donner ici l'analyse; nous n'avons qu'un mot à dire du style du nouveau Traducteur. Il nous paroît avoir vivement senti les beautés de son original, & il ne cherche pas à en dissimuler les défauts. Son projet a été de traduire avec une exacte fidélité. « La Traduction, dit-il, » est une copie qui ne peut mieux ressembler que lorsqu'elle est calquée sur l'original. » Mais peut être faudroit-il s'entendre un peu mieux sur ce mot *calquée*. Souvent rien n'est plus infidèle qu'une Traduction littérale, parce qu'un accouplement de certains mots, qui est naturel dans une langue, devient plus d'une fois monstrueux dans une autre. On ne peut donc quelquefois *calquer* le caractère d'un Auteur qu'en cherchant des expressions qui correspondent sans ressembler.

L'oubli de ce principe a fait tomber le Traducteur dans quelques tournures bizarres;

mais en général il nous a paru pénétré de l'esprit de son Auteur, qu'il veut rendre avec ses beautés & ses défauts; & la Traduction mérite des éloges.

On trouve à la fin de cette Pièce, (& le projet de M. de Limes est d'en faire autant pour toutes les Tragédies de Sénèque) une comparaison de celles qu'on a faites sur le sujet d'Œdipe. Il loue avec enthousiasme celui de Sophocle; & nous croyons cet enthousiasme plus juste que la manière dont il parle de l'Œdipe de Voltaire. Il nous a paru juger cette dernière Tragédie, qui n'est pas sans défauts, avec un peu trop de sévérité.

S P E C T A C L E S.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Vendredi 19 Septembre, on a donné la première représentation d'*Amélie & Monrose*, Drame en quatre Actes & en prose.

Monrose & Surrey aiment Amélie. Le premier a quitté l'Angleterre, après avoir vû son père tomber sous le fer des bourreaux de Charles Premier. Le second, ami de Monrose & favori de Cromwel, a obtenu le consentement de Suffolk, père d'Amélie, & l'un des partisans de l'usurpateur:

mais c'est en vain que Suffolk veut engager sa fille à épouser Surrey; fidelle à son amant, elle refuse d'obéir à son père. Cependant Monrose est revenu secrètement en Angleterre; il se rend auprès d'Amélie, & lui propose de s'embarquer avec lui pour la France. Après avoir résisté quelque temps aux instances d'un amant sensible & malheureux, elle consent à le suivre. Monrose a fait instruire Surrey de son retour. Celui-ci, emporté par l'amour & par la jalousie, confie ce mystère à Sadley, personnage à peu près semblable au Cécil du Comte d'Essex, & plus méprisable que lui. Sadley offre à Surrey de le venger, en dénonçant Monrose à Cromwel; mais cette proposition est rejetée avec horreur. Monrose ignore que Surrey est son rival, son âme franche & confiante se déploie toute entière sous les yeux de Surrey. Il lui confie son amour, ses projets de fuite, & l'engage à les servir. Surrey est en proie à des mouvemens de jalousie, qui sont combattus dans son cœur par le sentiment de l'amitié. Il ne peut se déterminer à favoriser la fuite d'Amélie, ni à trahir son rival. Sadley vient trouver Suffolk, & lui demande un entretien particulier dont il est facile de deviner la cause. En effet, tandis qu'Amélie, Fanni la Gouvernante, & l'amoureux Monrose se préparent à fuir, Suffolk reparoît. On se saisit de l'amant infortuné, on le désarme, on l'entraîne; mais il est bientôt réclamé par

Cromwel , que Sadley a informé de son retour. Surrey ne respire que la vengeance, & soit dans l'intention de percer le cœur du lâche qui a cause le malheur de son ami. Ici la Scène, qui, pendant les deux premiers Actes, a représenté une campagne située aux environs de Londres, fait place à une prison dans laquelle on a conduit Monrose. L'amant d'Amélie y reçoit les consolations de Suffolk, d'un vieux Domestique qui a servi son père, & qui rappelle un peu le Jarvis de Béverley. Surrey s'y rend aussi. Il a puni le criminel Sadley; mais c'est en vain qu'il a voulu fléchir Cromwel. Le barbare usurpateur est avide du sang du proscrit, & la mort de Monrose est résolue. Tout ce que Surrey peut faire encore, c'est de servir tout-à-la-fois l'amitié, & de se punir de son indiscretion, en prenant la place de son ami. Enveloppé dans le manteau dont Surrey étoit couvert, Monrose peut échapper à l'œil de ses Gardes; mais il ne veut point accepter cette proposition : Surrey insiste; enfin, après un long combat, où l'amitié s'impute un sacrifice dont elle a donné plus d'un exemple, Monrose consent à partir. Ici la Scène change encore, & représente l'appartement de Suffolk. Amélie veut aller trouver son amant dans sa prison, & partager ses maux; il vient se jeter à ses pieds, lui apprendre le dévouement noble & courageux de l'héroïque Surrey; mais content de l'avoir vû, & de lui avoir rendu son dernier hom-

mage, il va briser les fers de Surrey, & porter sa tête à Cromwel. Cette situation, qui augmente l'infortune d'Amélie, dont l'âme s'étoit ouverte à l'espérance, est suivie du retour inopiné de Surrey. C'est à l'amour du peuple qu'il a dû sa délivrance. On a vu la détention de Monrose, sa cause, le sacrifice de son ami : toutes les âmes ont été entraînées, & toutes les voix se sont élevées en faveur de l'infortuné. Ennemi implacable, mais politique fin & délié, Cromwel a sacrifié sa haine à la nécessité de paroître clément. Surrey engage Suffolk à unir Amélie & Monrose, il les exhorte à se rendre promptement auprès de leur Roi légitime. L'amour & l'amitié triomphent.

Ce Drame a eu un très grand succès. Il seroit facile de démontrer qu'il manque quelquefois de vraisemblance; que les Scènes ne sont pas liées; que les situations, nous parlons de celles qui sont vraiment intéressantes, n'ont pas le mérite de la nouveauté; que le style est diffus, haché, quelquefois même obscur; enfin, on pourroit, par la réussite même de ce Drame, prouver que le Public s'accoutume de plus en plus à confondre tous les genres; & qu'aujourd'hui l'on voit, sans surprise, substituer aux tableaux dramatiques, les tableaux qu'un goût plus pur & plus sévère faisoit autrefois reléguer dans les Romans. Cette discussion, qui donneroit lieu à de très-longes détails, seroit à peu-près inutile. Aujourd'hui, on ne demande

pas si un Ouvrage est bien fait; on demande s'il a plu. Et que dire à des Spectateurs engoués, que dire au Public, quand il prouve le plaisir qu'il ressent, tant par les applaudissemens qu'il prodigue, que par les mouvemens dont il est agité? Rien. Tout l'art de l'Auteur d'Amélie, & c'en est un puissant, est d'attacher & d'intéresser. Surrey, favori de Cromwel, ami de Monrose, amant d'Amélie, emporté par les fureurs de la jalousie jusqu'à trahir le secret de l'amitié, mais revenant à lui-même, honteux de son égarement, sacrifiant son amour, & même sa vie, au desir de se punir d'une erreur, offre un caractère aussi touchant que noble. C'est le premier, peut-être même le seul, qui soit bien soutenu dans tout le cours du Drame, & c'est lui qui en a fait le succès.

ANNONCES ET NOTICES.

Cinquième Livraison de l'Encyclopédie, par ordre de Matières, premier Octobre 1783.

LA CINQUIÈME Livraison de l'Encyclopédie est actuellement en vente. Cette cinquième Livraison est composée du Tome premier, seconde Partie de l'Histoire Naturelle, contenant les Oiseaux; du Tome troisième, première Partie de la Jurisprudence; du Tome second, première Partie du Commerce; du Tome premier, première Partie de la Marine.

Cette Partie des Oiseaux, par M. Mauduit,

est précédée de plusieurs Discours : 1°. du Plan de l'Ouvrage : 2°. d'un premier Discours sur l'organisation des Oiseaux, leurs sens, facultés, habitudes : 3°. d'un second Discours sur la nécessité de chasser les Oiseaux, & sur les Auteurs de l'Ornithologie : 4°. d'un troisième Discours sur le parallèle des Oiseaux des diverses Contrées, sentimens sur leurs émigrations ou le passage des Oiseaux : 5°. d'un quatrième Discours sur la durée de la vie des Oiseaux, leurs maladies, la manière de les transporter vivans, les Collections d'Oiseaux disséqués ou empaillés.

Le Volume de la Marine, par MM. Blondeau & Vial du Clairbois, est précédé d'un Discours & suivi d'un Tableau Analytique ou Système Encyclopédique de Marine, indiquant l'ordre suivant lequel doivent être lus les articles de ce Dictionnaire pour en tirer le fruit d'un Traité; il est suivi de l'Arbre Encyclopédique de la Marine. On fera le même travail sur toutes les autres Parties qui en seront susceptibles, ainsi qu'on s'y est engagé par le Prospectus; mais la plupart des Ouvrages exigent que ces Tableaux & ces Arbres Encyclopédiques ne soient mis qu'à la fin de chacun d'eux. Le prix en feuilles de cette Livraison, est de 22 liv. broché, 24 liv. Le port est au compte des Souscripteurs.

Il y a actuellement 18 Parties sous presse de ce grand Ouvrage.

La sixième Livraison, composée d'un Volume de Planches & d'un Volume de Discours, paroîtra en Décembre.

JOURNAL d'Éducation, par M. Luneau de Boisjermain. A Paris, chez l'Auteur; rue S. André des Arcs, près la rue Contrescarpe.

Parmi les Journaux qui ont un objet réel & direct

d'utilité, on doit compter celui que nous annonçons. Il traitera successivement de tous les objets qui intéressent l'Éducation physique & morale des jeunes personnes ; l'étude des langues étrangères, de l'Histoire ancienne & moderne, de la Géographie, de la Physique & de l'Histoire Naturelle, de la Morale, des Belles-Lettres, des principes & des manœuvres des Arts.

Il paroît déjà les quatre premiers Cahiers du cours de la langue Italienne. Par la méthode de l'Auteur, qui est de joindre au texte Italien une Traduction interlinéaire & littérale, on pourra en très-peu de temps, sans maître, sans dictionnaire & sans grammaire, se mettre en état de lire tous les Ouvrages écrits dans cette langue. Il en fera autant pour les autres langues étrangères.

On souscrit chez l'Auteur, & l'on paye actuellement 15 liv. pour les huit Cahiers qui compléteront le Cours de Langue Italienne. Le dernier Cahier paroîtra à la fin de Novembre.

Œuvres choisies de le Sage, avec figures, troisième Livraison, contenant Roland l'amoureux, 2 vol. in-8°. Estevanille de Gonzalez, 1 vol. in-8°. Théâtre François, 1 vol. in-8°.

On souscrit pour lesdites Œuvres, conjointement avec celles de l'Abbé Prévost, à Paris, rue & hôtel Serpente, & chez les principaux Libraires de l'Europe. Le prix de la Souscription est de 3 liv. 12 sols le vol. br., & sera maintenu ainsi jusqu'à la fin de Décembre prochain ; passé lequel temps, on ne pourra plus souscrire, & les volumes seront alors du prix de 5 liv. br., & 6 liv. rel. La quatrième Livraison se fera à la fin du présent mois de Septembre, & sera composée de 4 vol.

L'Éditeur vient de donner une nouvelle preuve de son zèle, en envoyant aux Souscripteurs des cartons

pour quelques fautes qui se sont glissées dans la première Livraison.

CARTE Topographique de la partie Septentrionale de l'Empire Ottoman, par M. Rizzi Zannony. Prix, 12 liv. A Paris, chez Verrier, Géographe du Roi & des Enfans de France, rue des Quatre-Fils, au marais.

Cette Carte, d'une partie intéressante du Globe, est divisée en trois feuilles.

GÉOGRAPHIE comparée, ou Analyse de la Géographie ancienne & moderne des Peuples de tous les pays & de tous les âges, accompagnée de Tableaux Analytiques & d'un grand nombre de Cartes, les unes comparatives de l'état ancien & de l'état actuel des pays; les autres plus détaillées, & représentant ces pays dans leur état ancien ou dans leur état moderne; par M. Mentelle, Historiographe de Mgr. le Comte d'Artois, Pensionnaire du Roi, Professeur Émérite d'Histoire & de Géographie à l'École Royale Militaire, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Rouen, de l'Académie Royal de la Historia de Madrid, Censeur Royal, &c. A Paris, chez l'Auteur, à l'hôtel de Mayence, près du Notaire, rue de Seine, F. S. Germain; Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinot, & Nyon le jeune, quai des Quatre Nations.

Ce Vol., qui vient de paroître avec sept planches, traite de l'Espagne moderne, & se vend pour les Souscripteurs 7 liv. 4 sols. L'exécution de cet important Ouvrage est trop difficile & trop pénible, & l'Auteur y apporte trop de soins pour qu'il puisse, par la célérité, satisfaire à l'impatience du Public. M. Mentelle, connu par ses profondes connoissances en Géographie, y travaille avec la plus scrupuleuse attention; outre les lumières qu'il implore dans tous

les pays dont il s'occupe, il envoie souvent son manuscrit sur les lieux même avant de le livrer à l'impression, afin de pouvoir être averti des moindres erreurs qui peuvent lui échapper. Le volume qui paroît aujourd'hui sur l'*Espagne moderne*, avec celui qui avoit précédé sur l'*Espagne ancienne*, forme la description la plus exacte & la plus complète qui ait encore paru sur ce Royaume. Ces deux Parties se vendront séparément 15 liv.

M. Mentelle avoit fait graver une *Vûe de Gibraltar*; mais ayant reconnu qu'elle n'étoit pas exacte, il l'a supprimée pour en faire graver une autre d'après un original qu'on lui a promis.

Après avoir donné la *Description du Portugal*, dont il a envoyé le manuscrit à Lisbonne, pour y être examiné, il passera à la *Géographie des Pays-Bas & des Provinces-Unies*.

La réimpression de la seconde Livraison vient d'être achevée; les personnes qui ne l'ont pas reçue sont priées d'en écrire à l'Auteur.

LETTRÉ écrite de Palerme, relative'au désastre de Messine, traduite de l'Italien. A Paris, chez Cailleau, Impr. Libr. rue Galande.

Cette Lettre est écrite avec chaleur, & annonce une imagination vive & ardente.

LETTRÉ de l'Auteur du Monde Primitif à MM. ses Souscripteurs, in-4°. de 47 pages.

L'Auteur de cette Brochure s'excuse de n'avoir pas publié cette année le dixième volume du *Monde Primitif* à cause de sa mauvaise santé. Il entre ensuite dans divers détails sur une découverte intéressante à laquelle il doit son rétablissement. Voici les questions qu'il se fait. « Ai-je été malade? Ai-je été guéri? Suis-je mieux? A qui dois-je ce mieux?

» &c. &c. » La manière dont il répond à toutes
 » ces questions est tres-piquante & très-curieuse.

*Quatre Pots-pourris , arrangés & Dialogués pour
 deux Violons , par M. Thiémé, ci-devant Maître de
 Musique de la Comédie de Rouen, & premier Vio-
 lon du Concert, Œuvre quatrième. Prix, 7 livres
 4 sols. A Paris, chez Mlle Castagnery, rue des
 Prouvaires; & à Rouen, chez l'Auteur, rue du
 Petit Enfer.*

*Air de Mal'boroug, arrangé per due Flauto o
 Violono. (il est vraisemblable qu'on a voulu dire
 pour deux Flûtes ou Violons,) avec trente-trois va-
 riations, par M. * * * *. Prix, 2 liv. 2 sols. A
 Paris, chez Mlle Girard, rue de la Monnoie.*

*Pour les Annonces des Titres de la Gravure,
 de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les
 Couvertures.*

T A B L E

<i>V</i> ERS faits pendant mon sé-	Erreurs Populaires sur la Mé-	
jour d'Anet, 3	decine, 9	
<i>A M. Dupré de Saint-Maur,</i> 5	<i>Histoire Littéraire de la Ville</i>	
<i>Invitation à dîner à Albine</i>	<i>d'Amiens,</i>	30
<i>Chienne de Mme Ad**.</i> ib.	<i>Œdipe, Trag de Sénèque,</i>	38
<i>Charade, Enigme & Logogry-</i>	<i>Comédie Italienne,</i>	39
<i>phe,</i> 7	<i>Annonces & Notices,</i>	43

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le
*Mercur de France, pour le Samedi 4 Octobre. Je n'y ai
 rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris,
 le 3 Octobre 1783. GUIDI.*

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 11 OCTOBRE 1783.

PIÈCES FUGITIVES. EN VERS ET EN PROSE.

*L'ÉLECTRICITÉ, Ode. **

TOI qui suis une route obscure,
Guidé par de foibles lueurs,
Et qui prétends de la Nature
Sonder les vastes profondeurs,
Si ta main souvent téméraire,
De son ténébreux sanctuaire
Osa soulever le rideau,
Éclaire ma raison bornée,
Satisfais mon âme étonnée
Sur ce phénomène nouveau.

QUEL enchantement ! quel prestige

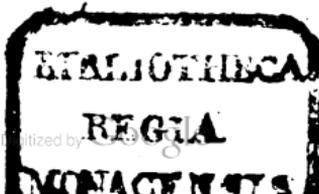
* Cette Ode a été lue à la Séance publique du Musée de Paris, le premier du mois de Septembre.

N^o. 41, 11 Octobre 1783. C

Captive més regards surpris !
 Quelle est la cause du prodige
 Qui frappe mes sens interdits ?
 D'où vient cette force rapide
 Qui contraint un ardent fluide
 A s'élançer de tous les corps.
 Il paroît, fuit, revient sans cesse,
 Il attire, il repousse, il presse
 Par de mystérieux ressorts.

C'EST être inconnu, dont j'admire
 L'inépuisable activité,
 Anime tout ce qui respire,
 Donne à tout la fécondité ;
 Lui seul pénétrant la matière
 De ses feux & de sa lumière,
 Remplit l'eau, la terre & les airs ;
 De la Nature agent suprême,
 C'est le souffle pur de Dieu même,
 Et l'âme de cet Univers.

AINSI la Fable a peint Protée,
 Qui fuit dans ses antres secrets,
 Et sous une forme empruntée,
 Échappe aux mortels indiscrets.
 Ici, le pétillant fluide,
 Jusqu'au milieu même du vuide,
 Jaillit en faisceaux radieux ;
 Là, porté dans le sein d'un vase,



Il agite l'air, il l'embrâse,
Et vomit la flamme à mes yeux.

SANS doute il nourrit, il allume
Dans ces effroyables volcans
Le soufre ardent, le noir bitumè
Qui coulent en flots dévorans,
Quand les entrailles de la terre,
Qu'ébranle une intestine guerre,
Frémissent de crainte & d'horreur ;
Lorsque les villes englouties
Sous l'herbe sont ensevelies,
N'en accusez que sa fureur.

QU'ENTENDS-JE ? Quel bruit formidable
A glacé tout-à-coup mes sens ?
Une Puissance redoutable
Trouble l'ordre des élémens.
Toute la Nature est émue :
Les flancs ténébreux de la nue
Sont sillonnés par les éclairs ;
Les longs sifflemens des tempêtes,
Mille feux roulans sur nos têtes
Viennent menacer l'Univers....

DISPAROISSEZ, vaines alarmes.
Contre ce fléau destructeur
Franklin a su créer des armes,
Il ose enchaîner sa fureur :
Ce bienfait rassure la terre ;

Cij

M E R C U R E

Nous pouvons braver ce tonnerre,
 Tyran des mortels effrayés;
 Et la foudre, aujourd'hui docile,
 N'est qu'une vapeur inutile
 Qui s'évanouit à nos piés.

DE Japet le fils téméraire,
 Au mépris du courroux des Dieux,
 Franchit les bornes de la terre,
 Et déroba le feu des cieus;
 Mais son audace fut punie:
 Jupiter lui laissa la vie
 Pour éterniser ses tourmens;
 Et lorsque Francklin le défarme,
 Le Dieu vaincu cède à son charme,
 Et ses carreaux sont impuissans.

C'EST ainsi que par le génie
 L'homme s'égale aux Immortels.
 Feu sacré, divine énergie,
 Tu lui mérites des autels.
 Au milieu de Rome naissante,
 De Numa la voix imposante
 A ses peuples dicta des loix,
 Et l'étude de la Nature
 Le tira de la foule obscure
 Où sont confondus tant de Rois.

UN champ si fécond en merveilles
 Vous offre de nouveaux progrès;

Savans , dont les pénibles veilles
 Nous ont valu ces grands secrets.
 Dans une heureuse solitude
 Que vos jours , remplis par l'étude ,
 Soient voués à l'humanité ,
 Et vos noms chers à la Patrie ,
 Portés sur l'aîle du génie ,
 Iront à l'immortalité.

(Par M. Bodard.)

*RÉPONSE aux Vers qui m'ont été adressés
 dans le N°. du 20 Septembre 1783.*

JE ne reconnois pas mes rimes dans les vôtres ;
 Vous volez mon pinceau , mais c'est pour l'embellir.
 J'y gagne de la gloire & beaucoup de plaisir ;
 Vos larcins , différens des autres ,
 Enrichissent loin d'appauvrir.

(Par Mlle de Gaudin.)

*Chacun a ses goûts ; à Chloé , qui prétendoit
 que je n'en avois aucun.*

QU'AU gré de ses desirs , cherchant à nous instruire ,
 Tout moderne conteur aille dans les forêts ,
 Prétant aux animaux le fiel de la satire ,
 Nous faire sermonner sur nos penchans secrets.
 Pour dégrader des traits formés par la Nature ,

C iij

Qu'un Peintre ingénieux , au gré de son pinceau ,
 Vole à Flore des fleurs , à Vénus sa ceinture ;
 Afin de mieux grouper son magique tableau.
 Peu jaloux de l'éclat de leur gloire immortelle ,
 Si jamais je prenois ma plume ou mes crayons ,
 De Chloé je ferois une Grâce nouvelle ;
 Et pour endoctriner nos jeunes Apollons ,
 Je leur dirois à tous : voilà votre modèle ;
 Faites de ses vertus l'objet de vos leçons .

E N V O I .

Si les traits échappés des mains d'un Misantrope ,
 A tes yeux délicats manquoient de coloris ,
 Je dirois : ce n'est point aux forges d'un Cyclope
 Qu'on broya les couleurs des tableaux de Cypris .

*Explication de la Charade , de l'Énigme &
 du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Chevre-feuille* ;
 celui de l'Énigme est *Mouchettes* ; celui du
 Logogryphe est *Cremaillière* , où l'on trouve
Mercièrè , raie , ramier , crème , mie , lie .



CHARADE.

MON dernier du premier affoiblit les ardeurs,
Et mon tout ceint l'Amour d'épines ou de fleurs.

ÉNIGME.

JE suis Latin, François; en veux-tu voir la preuve?
Latin, je donne rien; François, je donne un fleuve.

(Par M. Barraud.)

LOGOGRYPHE.

ONZE pieds de mon nom composent la structure.

En le décomposant, on trouve à l'aventure

Un animal utile & pourtant décrié;

Ce qui met à l'abri le Pilote effrayé;

Des mortels passagers l'immortel apanage;

Deux mots qu'Amour met souvent en usage;

Le nom d'une Bergère, & celui d'une fleur;

Un fruit qui des vents froids redoute la rigueur;

Ce qu'à Toulon fait mouvoir l'esclavage.

T'apprendre mon séjour, c'est décliner mon nom.

N'importe, il faut t'aider: j'habite l'Acheron.

(Par M. Berthier, Officier au Régiment
de Picardie.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE Physique, Morale, Civile & Politique de la Russie ancienne & moderne, par M. le Clerc, Chevalier de l'Ordre du Roi. Tome 1^{er} de l'Histoire Ancienne & Tome 1^{er} de l'Histoire Moderne. Ouvrage proposé par Souscription.

Nous n'avions sur la Russie que des Mémoires, des Cartes, & les Lettres de quelques Voyageurs. Deux François ont entrepris l'Histoire de cet Empire étendu, & qui pèse maintenant dans le bassin de la balance de l'Europe. Nous avons rendu compte des travaux de M. Levêque. M. le Clerc marche sur ses traces, ou, pour parler plus juste, est son rival. Son Ouvrage, qui doit avoir cinq volumes *in 4^o*. est enrichi de cartes & de gravures. Il paroît que M. le Clerc n'a voulu épargner ni l'argent ni les soins. Une Histoire seroit en effet un monument bien plus durable que ces masses de pierre que la Sculpture ennoblit & taille au milieu de nos places publiques, si elle remplissoit entièrement sa tâche, vaste & glorieuse. Cette réflexion nous conduit à l'examen de celle de M. le Clerc. A-t'il, n'a-t'il pas rempli cette tâche dans toute son étendue ?

Sans doute nous sommes bien éloignés de vouloir qu'un Historien s'enferme dans le cadre étroit ou vuide de chaque règne, pour n'en jamais sortir, & prenne le Héros ou le Tyran, ou l'imbécille Monarque des le berceau, pour ne le quitter que dans la tombe. Cette manière longue, sèche & froide, qui ne fait connoître que des Princes souvent peu dignes d'être connus, étourdit l'oreille par le bruit répété des barailles; l'esprit du Lecteur se repose à peine sur de courts instans de paix; il cherche en vain ces analyses importantes du Code National. Comme on a trop parlé du Prince, on semble n'avoir plus de place pour s'occuper du peuple. Il est telle Histoire où on seroit embarrassé de connoître le sol, le climat, l'étendue, le degré, la richesse d'une Nation, son génie & ses revenus.

M. le Clerc s'est écarté de ce plan. Les matériaux de l'Histoire, dit il, sont les tempéramens, les caractères des peuples, les ressorts secrets des passions, la législation qui les enchaîne, les principes & les vûes de la politique, les vices & les vertus des peuples, selon qu'ils sont bien ou mal gouvernés; l'invention, la perfection, le rapport des Sciences & des Arts pour l'utilité & l'agrément de la vie; les écarts de l'imagination, les monumens de la folie, ceux du génie & de la sagesse; l'influence de l'ordre, des lumières & des mœurs sur la félicité publique & particulière.

Oui, telle est la conduite d'un bon Historien. M. le Clerc, qui l'a très bien devinée, l'a-t'il exactement tenue? Oui & non. Rien ne manque dans son Histoire. Il est descendu dans tous les détails; peut-être en a-t'il trop mis, & de ceux qui sont trop au-dessous de l'importance de son sujet; peut-être s'est-il longuement appesanti sur des parties qui ne demandoient qu'un léger coup d'œil.

Voici la coupe des deux Volumes, dont l'un est le premier de l'Histoire Ancienne, & l'autre le premier de l'Histoire Moderne. Chaque règne est divisé par Section. Ces Sections sont courtes; il n'est pas long temps question du Monarque dont on voit le portrait gravé; il est très peu parlé des guerres & des peuples voisins: quelques troubles intérieurs, voilà l'Histoire des Souverains de la Russie. Le style est souvent gâté par des métaphores, & des comparaisons qu'un goût sévère auroit dû rejeter. Jamais Nation ne combatit si long temps contre ses voisins que les Russes; à peine connoissons-nous dans cette Histoire quels étoient les intérêts des Grecs, des Bulgares, des Mogols & des Tatars qui combattoient. De Rouvik jusqu'à Volodimir, & de ce Prince jusqu'à Olgovitz, on est étonné de ne lire rien d'intéressant sur l'Empire Russe. Parmi tant de Princes, ou usurpateurs ou d'arrônés, parmi tant de guerres civiles qui ont fait, suivant l'expression de M. le Clerc, de la Russie une

boucherie, on n'est frappé d'aucun de ces traits qui éclairent chez toutes les Nations le grand tableau de l'Histoire. Les crises répétées ne produisent ni des monstres ni des Heros. On parle de rébelles, on ne voit ni Chef, ni conjuration; on conduit un Roi dans un Monastère, où il est massacré deux ans après, on ne fait pourquoi.

Nous rendrions un mauvais service à M. le Clerc si nous bornions à ces observations l'analyse de son Ouvrage. Il faut dire maintenant ce qu'il contient d'estimable, & qui a dû exiger des recherches, de l'opiniâtreté & des vûes. Mais ici nous devons changer le nom, & nous serons parfaitement d'accord; s'il veut qu'on accueille son travail comme des Mémoires, ou un Recueil de Traités sur chaque partie de la Constitution, de la Police & de la Législation de l'Empire de Russie, on n'a que des éloges à lui donner. Chaque Traité ou Discours nous a paru complet; M. le Clerc ne laisse rien à désirer sur les sujets qu'il embrasse. Mais nous croyons qu'il a trop étendu son plan, en entrant dans des détails qui appartiennent à la Botanique & à la Médecine. L'Histoire peut & doit parler des maladies de l'esprit; la morale est toute entière de son ressort; mais les maux physiques & leurs remèdes n'en font plus. Si une Nation (& elle n'en seroit pas plus à plaindre pour cela) ne devoit avoir qu'un seul Livre, sans doute il faudroit que ce Livre fût universel. Mais comme cha-

que Science a droit aussi d'avoir ses archives, ses Professeurs, ses Dictionnaires & ses chef-d'œuvres, il est essentiel de voir dans une Histoire les indigestions du Compilateur.

Nous ne supposons point que nos observations empêchent le Public de se procurer cet Ouvrage, qui (nous l'avons déjà dit) ne laisse rien à désirer du côté de l'instruction. L'Empire peut avancer ou rétrograder, quelque grands que soient ses pas, il ne changera point jusqu'à rendre méconnoissable, comme il arrive à bien des Historiens, le portrait que M. le Clerc en a tracé. Il a tout calculé, dépenses, revenus, excédent, population, numéraire, troupes, charges, commerce, bénéfice, rapports avec les étrangers; ses besoins physiques ou artificiels, ses chaînes, ses loix, le sol, le climat, les maladies particulières à la Nation, les remèdes, les mines, le cadastre des temps; il a tout dit. Et il faut avouer qu'on ne peut rien demander de plus. Il faut convenir qu'il est peu d'Historiens qui aient embrassé, comme M. le Clerc, une Nation dans toute sa plénitude. Il a rejeté ces fables absurdes qui naissoient dans l'oïveté des cloîtres, où des Moines ignorans jugeoient les Rois en raison de leur dévotion, non de leurs lumières. Il a suivi cette chaîne des mœurs, des usages & des costumes, qui est pour un Historien Philosophe le fil conducteur dans le dédale des vieilles chroniques, des fables & des origines.

Nous allons présenter à nos Lecteurs quelques faits intéressans. Il paroît, par l'Histoire de M. le Clerc, que la population de la Russie se monte à dix neuf millions d'âmes. L'Empire embrasse neuf cent quarante-neuf mille trois cent soixante-quinze lieues carrées. C'est trop peu d'habitans pour une si grande étendue. A cette dépopulation, si l'on ajoute la levée de quatre cent mille hommes qui composent les Troupes régulières & irrégulières, on verra que la Russie est, de tous les États, le moins peuplé. Les revenus se montent à 103,097,840 liv. 3 sols 9 den. argent de France. Les dépenses sont portées à 45,425,884 liv. 13 sols 6 den.; les revenus excèdent de 57,671,955 liv. 10 sols 9 den. Ce calcul fait à coup sûr l'éloge de Catherine, Impératrice régnante, s'il est vrai que l'excédent soit employé à des monumens de luxe, qui rendent une Nation chère aux Arts & respectable à la postérité. La balance de son commerce est à dix-sept millions de bénéfice annuel fait sur l'étranger. M. le Clerc prétend prouver par les rapports entre les productions du sol, des minéraux, des fossiles, que l'Amérique étoit jointe autrefois avec l'Asie Septentrionale, & que celle-ci a conséquemment peuplé l'autre. La côte de l'Asie Septentrionale n'est éloignée au plus que de sept lieues de celle du Nord-Ouest de l'Amérique. Dans les temps anciens, la Russie & la Pologne for-

moient ensemble la Scythie. Rouvik est le premier Roi que l'Empire ait connu, & c'est lui qui forgea le premier anneau de la servitude. Les premières Loix datent de l'an 1016. L'invasion des Mogols, que nous n'avons point trouvée assez développée, eut lieu en 1237. Le feu Grégeois, employé par les Grecs, avoit été lancé en 915 contre la flotte d'Igor. Les Russes ont toujours été enclins à une parfaite soumission. On ne voit point que la Religion ait enfanté le fanatisme; il est vrai qu'on ne voit point qu'ils tinssent beaucoup à leur Religion. Volodimir se fait Chrétien, les Russes reçoivent avec empressement le baptême, & disent: si cela n'étoit pas bien, le Prince & les Boyards ne l'auroient pas fait. Ils se bernoient à entendre la Messe, les Dimanches & les Fêtes; & après avoir rempli ce devoir, ils ouvroient leurs boutiques & travailloient. Ce n'est que depuis le Patriarche Nilion que les Russes célèbrent en plein les Dimanches & les Fêtes. Volodimir avoit eu cinq épouses & trois cent concubines. Il fut en Russie ce que Clovis avoit été en France. Il étendit le pouvoir du Clergé, créa les dixmes, & affermit l'autorité spirituelle. « Lorsque les
 » Princes Russes vouloient se marier, ils
 » faisoient publier un Oukaz, par lequel il
 » étoit ordonné à tous les pères de famille
 » de conduire à la Cour leurs filles nubiles,
 » en cas qu'elles fussent assez belles pour
 » prétendre au choix du Souverain. Arr-

» vées dans la Capitale , la grande Maîtresse
 » de la Cour les recevoit chez elle , les lo-
 » geoit séparément , & les faisoit manger
 » toutes ensemble. Le Prince les voyoit , ou
 » sous un nom emprunté , ou sous un dégui-
 » sement. Pendant la nuit on les examinait
 » attentivement. Celles qui avoient le som-
 » meil inquiet , des rêves turbulens , étoient
 » exclues du choix. Le jour du mariage
 » étoit fixé sans que le choix du Prince fût
 » connu. On présentait un habit de noce à
 » celle qui étoit choisie. » Cette coutume
 ramenoit du moins un peu cette égalité pri-
 mitive , qui paroît aux Souverains une fable
 populaire. Les Russes se marioient comme
 leur roi , sans connoître leurs épouses ,
 même de figure. Les filles & les femmes vi-
 voient à la mode Asiatique , enfermées &
 voilées. Pierre le-Grand voulut qu'on se
 connût au moins six semaines avant le ma-
 riage. Les jeunes mariées déchauffoient leurs
 époux le premier jour de leurs noces. Les
 pères & les mères ont sur leurs enfans la
 même autorité que les Loix Romaines ac-
 cordoient aux chefs de familles.

Le Russe a payé , comme les autres peu-
 ples , un tribut à la superstition & aux fa-
 bles. Quand le tonnerre se faisoit entendre ,
 il croyoit que le Prophète Élie rouloit car-
 rosse. Il étoit Chrétien comme les Saxons
 l'étoient sous Charlemagne. Quand je trouve
 sous ma main quelque chose qui me con-
 vient , disoit un Russe , pourquoi ne le pren-

drois-je pas ? Il faut pécher si l'on veut que Dieu pardonne. Me prenez-vous pour un chien ou pour un payen, disoit un Voleur à ses Juges, j'ai massacré beaucoup d'hommes, pris tout ce que j'ai pu prendre ; mais Dieu fait que je n'ai jamais mangé de viande les jours maigres. « Les Russes, à la mort, dis-
 » tribuent du thé, du vin, du café, de l'eau de-
 » vie, du punch à tous les assistans du convoi
 » funéraire ; on boit autour du mort, qui
 » est rasé, frisé ; le cercueil est ordinairement
 » peint, & quelquefois doré ou argenté,
 » & doublé de satin ou d'autres étoffes de
 » soie, selon le rang, la dignité, la fortune
 » du mort, qui est revêtu de ses plus riches
 » habits ; on lui met aux mains des gants
 » blancs, & il tient une croix, un passe-
 » port, & un bouquet. Ce passeport est adressé
 » directement à S. Nicolas, qui doit rece-
 » voir l'âme du mort, & l'introduire en
 » Paradis. Des pleureuses suivent le convoi,
 » & vendent leurs larmes. » Les Russes, des-
 cendus originairement des Slaves, avoient eu une Mythologie calquée sur celle des Grecs. Ils reconnoissoient le feu sacré, ils avoient le Dieu des eaux, le Dieu protecteur des troupeaux, des esprits domestiques, la Déesse de la chasse, le Zéphyr, le Dieu des productions de la terre, une Vénus, dont les temples étoient riches. Ils avoient des Magiciens, & croyoient à la divination ; ils reconnoissoient un Dieu blanc & un Dieu noir, un Dieu suprême, un Plutus, un Dieu

fort, un Dieu des bois & des songes, des Divinités inférieures des eaux & des bois: Belloné étoit leur Divinité infernale, la femme d'or ou la mère des Dieux. Leurs sacrifices étoient courts.

Usebold est le premier Prince Russe qui ait ajouté le nom de son père au sien, & cet usage, né en 1078, s'est perpétué. Le nom propre du fils, terminé par celui du père, y est regardé comme une marque de distinction particulière aux Nobles, aux Grands, aux Princes & aux Princesses du Sang Impérial. Le reproche de lâcheté étoit le plus sensible de tous les affronts. Boleslas, vaincu par la désertion du Vaivode Usebold qui l'avoit abandonné lâchement, ne se vengea de cette perfidie qu'en lui envoyant une peau de lièvre, une quenouille & un fuseau. Le Vaivode, outré de ce reproche, se donna la mort, pour ne pas survivre à sa honte.

La Littérature Russe tient une place considérable dans le premier Volume de l'Histoire Moderne. La langue Russe, dit M. le Clerc, fille de la langue Slave, belle, riche, renferme un grand nombre de ces mots imitatifs qui peignent les choses par le son. Elle a les augmentatifs & les diminutifs du Latin & de l'Italien. La prononciation est douce. Le commerce a étendu la sphère des idées du peuple; son langage est animé, & toujours suivi du geste. L'étonnement & l'admiration dont son ignorance le rend susceptible, l'entraînent violemment à l'exagé-

ration. La langue des Livres diffère beaucoup du langage. Elle a conservé l'ancienne majesté des langues mères. Les Russes tutoient leur Prince, les Saints & leur Dieu. Ils ont adopté le plus grand nombre des caractères Grecs.

Leurs fastes littéraires remontent vers la fin du dixième siècle. Alors ils avoient des chansons. Dès le onzième siècle ils traduisirent la Bible, & furent le premier peuple moderne qui osât prier Dieu dans sa langue maternelle. Leur premier Historien naquit en 1056 ; & un demi-siècle auparavant i's avoient eu quelque connoissance de la fonte des métaux & de la sculpture en bois. Trois siècles s'écoulèrent avant qu'elle eût fait un pas de plus ; & il paroît que jusqu'en 1700 il est inutile de chercher des Littérateurs dans la Russie ; elle est cependant , dit M. le Clerc, par sa position & par son étendue, à portée d'entretenir un commerce réglé avec presque toute l'Asie, & de faire passer en Europe les richesses Littéraires d'une multitude de peuples , dont à peine nous savons les noms. Le style oriental se retrouve dans la plupart des poésies Russes modernes. Le premier Professeur d'Éloquence, qui lui-même donna le premier des règles sur la poésie Russe, n'a été établi qu'en 1745. Le renouvellement des Lettres en Russie est dû au Prince Kantemir, qui cultiva les Muses, & enrichit sa Littérature par des Traductions des meilleurs Auteurs François.

Nous désirons que M. le Clerc s'occupe davantage de la politique des Russes ; nous espérons qu'il dessinera à grands traits les têtes du Czar Pierre & celle de Catherine. Il peut animer ses narrations , & abrégér ses réflexions , dont il est un peu trop prodigue. Son Ouvrage est de nature à orner les bibliothèques , ou comme des Mémoires ou comme une Histoire. Un Historien qui a vû & a vécu long-temps dans le pays dont il rédige les fastes , a bien des avantages ; M. le Clerc est plus capable qu'un autre de mettre en œuvre ses connoissances locales. On voit d'ailleurs que c'est un homme très-instruit , & dans plus d'un genre.

Le prix de la Souscription est de 120 liv. & celui de l'Ouvrage de 160 liv. pour ceux qui n'auront pas souscrit.

Les Souscriptions se payeront d'avance , ou en quatre termes ; savoir : 30 liv. en souscrivant , 30 liv. en retirant les deux premiers volumes , 30 liv. en recevant le troisième , & 30 liv. en retirant les deux derniers.

On souscrit à Versailles, chez Blaizot, Libraire du Roi & de la Famille Royale ; à Paris, chez Froullé, Libraire, Pont Notre-Dame, vis-à-vis le Quai de Gèvres.



ESSAI sur l'Histoire de la Société Civile,
par M. Adam Ferguson, Professeur de
Philosophie Morale à l'Université d'Édim-
bourg; Ouvrage traduit de l'Anglois par
M. Bergier. 2 vol. in 12. A Paris, chez
la Veuve Defaint, Libraire, rue du Foin
S. Jacques.

LES différens systêmes sur la nature de l'homme, sur l'origine des Sociétés, sur les progrès de la civilisation, ne nous ont rien appris sur l'état réel de l'homme dans les premiers temps de son existence. Les uns l'ont dégradé jusqu'à le borner à une sensibilité purement animale, & l'ont privé d'idées, de sentimens & de passions; les autres l'ont placé dans un état de guerre continuelle, entretenu par l'intérêt & l'ambition du pouvoir. Les Poètes ont imaginé l'âge d'or, dans lequel il n'avoit que des plaisirs, & ne trouvoit aucun obstacle à son bonheur. Toutes ces hypothèses sont autant de Romans qui ne nous présentent l'homme que comme leurs Auteurs l'ont voulu faire pour l'ajuster à leurs opinions. Les archives de l'histoire, les observations des Philosophes, les relations, tant anciennes que modernes, de toutes les parties du monde, nous montrent l'espèce humaine rassemblée dans tous les temps par troupe, & l'individu lié d'affection à une Société. C'est sur cette association immémoriale que M. Ferguson établit toute

son Histoire ; c'est d'après les hommes en masse , & non d'après l'être isolé , qu'on peut appercevoir les progrès de la civilisation : il est facile alors de suivre le chemin qu'elle a fait , & de remonter jusqu'à ces temps inconnus où les monumens & la tradition nous abandonnent , & où les commencemens de cette scène , pleine de merveilles , sont effacés. « En étudiant l'homme » dans sa vie & dans ses penchans , on trouve » la société aussi ancienne que lui-même , » l'usage de la parole aussi universel que » celui des mains & des pieds. S'il fut un » temps où il dût se lier avec son espèce , où » il eut des facultés à acquérir , il ne reste » aucun vestige de ce temps , & nos opi- » nions à cet égard ne peuvent aboutir à » rien , étant déstituées de toute certitude. »

L'homme est né en Société, dit Montesquieu , & *il y reste*. Que de motifs d'intérêt l'y attachent ! que d'attraits puissans l'y retiennent ! Le commerce de ses semblables est un besoin qui naît avec lui ; que sa foiblesse , ses rapports , ses liens , le souvenir de ce qu'il en a reçu , de ce qu'il en espère , entretiennent. Pour prouver que les hommes ne tiennent pas à la Société , seulement par les avantages qu'ils y trouvent , M. Ferguson montre que cette affection n'a jamais plus d'activité que lorsqu'elle rencontre les plus grands obstacles. Il cite celle d'un père lorsqu'il voit son enfant dans le danger , celle d'un homme affecté des malheurs de

son ami, ou des défaits de son pays, l'attachement du Sauvage pour sa Tribu, l'amour exclusif des Grecs, & le patriotisme exalté des anciens Romains. Il compare ces exemples à l'effet que produit l'esprit qui règne dans un État commerçant, où l'intérêt relâche sans cesse les liens de la Société.

L'Auteur Anglois adopte les qualités caractéristiques que Montesquieu a données aux différens Gouvernemens établis parmi nous, & il rend hommage aux grandes vûes & aux profondes méditations de ce genie législateur; il recherche les causes qui affoiblissent, modifient, rapprochent ou décomposent, par des gradations souvent imperceptibles, les formes de ces Gouvernemens. Ces changemens, quels qu'ils soient, se trouvent plus ou moins compris sous les Chefs de République, de Monarchie, de Despotisme, suivant les divers degrés d'influence qu'ils donnent à la vertu, à l'honneur, à la crainte sur les actions des hommes, & la théorie générale est plus ou moins applicable aux circonstances particulières qu'ils offrent. Par exemple : « Le Despotisme & la Démocratie parfaite semblent être les extrêmes opposés auxquels les Constitutions aboutissent quelquefois. L'une exige une vertu parfaite, l'autre suppose une corruption totale. Cependant, à l'égard de la forme seulement, comme il n'y a ni dans l'un ni dans l'autre rien de fixe par rapport aux rangs, &

» qu'on n'y connoît de distinctions que celle
 » que donne la possession accidentelle &
 » momentanée du pouvoir, les Sociétés pas-
 » sent aisément d'une situation où tous les
 » individus ont un égal droit de commander,
 » à une situation où tous sont également
 » destinés à servir. Dans l'une & dans l'au-
 » tre, les mêmes qualités, le courage, l'es-
 » prit populaire, l'affabilité, l'adresse, les
 » talens militaires élèvent l'ambitieux à la
 » prééminence. Avec ces qualités, souvent
 » le Citoyen ou l'Esclave sort des rangs
 » pour prendre le commandement d'une
 » armée, & passe subitement d'un poste
 » obscur sur un théâtre brillant. Dans l'une
 » & dans l'autre, une seule personne peut
 » gouverner avec une autorité sans bornes,
 » & la populace peut également renverser
 » les barrières de l'ordre, & rompre le frein
 » des loix. »

Après avoir établi les principes généraux
 qui ont donné la première forme à la So-
 ciété, M. Ferguson s'occupe dans la seconde
 Partie de l'Histoire des Nations Sauvages.
 L'origine des peuples a été la même; on voit
 aisément la marche lente & graduelle de
 leur civilisation. Les Grecs, si célèbres par
 leurs Arts & par leur politesse; les Romains,
 si puissans par leurs conquêtes; les Gaulois,
 les Germains, les habitans de la Grande-
 Bretagne, n'étoient, à bien des égards, que ce
 que sont aujourd'hui les naturels de l'Amé-
 rique-Septentrionale: comme eux, ils igno-

roient l'Agriculture, se peignoient le corps, & ne connoissoient d'autres vêtemens que les peaux de bêtes. L'amour de la patrie, l'intrépidité dans les dangers, le mépris des richesses, la constance à supporter les fatigues & les calamités, ont été l'apanage des Nations simples; & c'est delà que nous devons commencer nos recherches sur le caractère original de l'espèce humaine. Les antiquités domestiques & les traditions populaires peuvent nous guider; mais ce ne doit être qu'avec une extrême circonspection: elles ne sont souvent que des fictions des âges postérieurs; elles présentent l'empreinte, non des temps qu'elles décrivent, mais de ceux par lesquels la tradition les a fait circuler. Les légendes d'Hercule, d'Œdipe, de Thésée, l'Illiade, l'Odyssée ne sauroient servir d'autorité en matière de faits, mais on peut les citer pour faire connoître la manière de penser & de sentir des siècles d'où nous viennent ces productions, & pour caractériser le génie du peuple au goût duquel elles furent assorties; c'est ainsi que les Fables des Grecs répandent de la clarté sur un période de temps dont il ne reste aucune autre tradition. Les Romains qui nous ont laissé les seules notions historiques que nous ayons, se sont occupés à déprimer nos ancêtres, à qui ils n'avoient à reprocher que de ressembler aux leurs; ils nous ont donné cependant les seules connoissances authentiques, que nous ayons des Tribus dont nous descendons;

descendons; & c'est ainsi que les premières Nations civilisées ont laissé aux peuples, qui ne sont parvenus que très tard à l'état de civilisation, les traits de leur existence primitive. Si jamais une Horde Arabe, ou un peuple Américain parvenoit à se civiliser, ce seroit dans les relations de nos Voyageurs, qu'après plusieurs siècles ces peuples seroient obligés de chercher les matériaux de leur Histoire. Il est difficile de distinguer un Germain, un Breton, d'un Américain, dans les manières, dans les idées, dans l'extérieur même. Tacite & Charlevoix, nous peignent les mêmes hommes. L'Auteur Anglois traite, dans les deux Chapitres qui terminent ce Livre, des Nations grossières avant & après l'établissement de la propriété; il distingue l'état Sauvage, où l'idée de propriété est encore inconnue, & l'état de Barbarie, où la propriété, quoiqu'elle ne soit pas garantie par des Loix, est un objet capital de désir & de soins. Il observe la marche lente & pénible de la civilisation, depuis l'homme qui ne subsiste que de la pêche, de la chasse, & des productions naturelles du sol, jusqu'aux peuples qui, rassemblés en Horde guerrière, & obéissant à un Chef, furent subjugués par la police & la discipline des Romains. Il trouve dans les mœurs de ces peuples, dans l'influence du climat, dans la liberté des passions, les causes des différens établissemens que les besoins, la force & l'industrie formèrent successivement, &

les gradations par lesquelles les associations humaines passèrent pour parvenir à la formation de tel ou tel Gouvernement.

Ayant enfin trouvé un point fixe pour pouvoir avancer avec clarté dans l'Histoire de l'espèce humaine, M. Ferguson se sert avec avantage des matériaux abondans que lui présentent la population, la richesse, la force, la liberté, le commerce, les Arts, &c. Le troisième Livre de son Ouvrage est curieux par les développemens & les moyens de sociabilité qu'il présente. Il est persuadé que ces moyens sont plus particuliers à certaines contrées & à certaines races d'hommes. « Il est constant, dit il, que c'est sous » la Zône tempérée que l'homme a toujours » atteint le plus haut degré de perfection » dont il soit capable: les Arts qu'il a inven- » tés à plusieurs reprises, l'étendue de sa » raison, la fécondité de son imagination, » la force de son génie pour les Lettres, la » police & la guerre, prouvent assez ou un » avantage considérable du côté de la situa- » tion, ou une supériorité naturelle dans les » esprits. » Ici M. Ferguson met en parallèle la marche de l'espèce humaine & celle de l'individu dans les différens climats qu'il habite; & c'est à cet agent naturel qu'il attribue les variétés de caractères, de goûts, de talens qui ont toujours mis tant de différence entre l'Arabe & le Lapon, entre le cheval & la renne. C'est chez les peuples méridionaux qu'on trouve cette mythologie

ingénieuse, ces traditions embellies, cet esprit chevaleresque, produit d'une imagination brillante. Dans le Nord, l'industrie & les sciences ont fait les plus rapides progrès, & les bords de la Baltique se sont illustrés par les Copernic, les Tycobrahé, les Képler, tandis que ceux de la Méditerranée abondoient en Poètes, en Historiens, en Orateurs. Les passions ont la même progression : à la Louisiane, les femmes règnent par le double ascendant de la superstition & de la passion ; en Canada, elles sont esclaves ; on ne les considère que par leurs travaux & par le service domestique. En parcourant l'équateur, on voit toutes les variations du tempérament & du caractère ; les fureurs de l'amour & les tourmens de la jalousie règnent dans les sérails de l'Asie & de l'Afrique ; lorsque la chaleur diminue, ces passions se changent en un sentiment momentané qui s'empare de l'âme sans affoiblir, & qui la porte à des faits romanesques. Plus avant dans le Nord, c'est une galanterie de mœurs qui occupe plus l'imagination que le cœur ; en s'éloignant du soleil, cette passion n'en est plus une, c'est une habitude à peine suffisante pour former les liens de la Société. La terre présente à notre Observateur Philosophe les différences qu'il y a entre les peuples qui habitent les mêmes parallèles, & que produisent la nature du sol, la position des lieux, l'éloignement ou le voisinage de la mer, les grandes masses d'eau,

les vastes forêts qui , en affectant l'atmosphère , doivent avoir des effets marqués sur l'économie animale. Il ne veut pas expliquer par là comment le climat peut influer sur le tempérament & former le génie des peuples. Il faudroit , pour résoudre ce problème , pouvoir connoître la structure de ces organes si déliés dont dépendent les opérations de l'âme. On peut seulement indiquer les particularités qui , dans la position d'un peuple , le conduisent aux objets de son attention & de ses poursuites , décident ses habitudes & son genre de vie , lui donnent un plan réfléchi d'actions & d'effets , dont la liaison est plus familière & plus connue. C'est ainsi qu'on peut expliquer comment le Hollandois , qui est si actif & si industrieux en Europe , devient nonchalant & paresseux dans l'Inde.

M. Ferguson reprend l'Histoire de la Civilisation , & il prouve que c'est le hasard , ou , si l'on veut , une suite de circonstances momentanées & de situations qui a formé les Gouvernemens qu'on admire ; il ôte à Lycargue , à Romulus , & aux autres Législateurs , tout leur mérite consacré par les siècles.

« On joint perpétuellement l'auteur à l'ou-
 » vrage , comme on joint l'effet à la cause ,
 » & l'on regarde comme les fruits de la sa-
 » gesse ce qui ne fut probablement que les
 » conséquences de la situation antérieure ,
 » & d'une longue suite d'évenemens. » Dans
 les associations naissantes , il cherche les

causes qui firent adopter la Démocratie aux unes, le Monarchisme aux autres; qui, dans des âges postérieurs & des positions différentes, conduisirent les hommes à former de ces constitutions simples, ce mélange de tous les pouvoirs qui a donné naissance à cette variété de formes politiques qu'on voit répandues sur le globe, & il parvient à nous montrer comment les Nations de l'Europe sont arrivées à l'état de stabilité où nous les voyons. La défense nationale, l'administration de la justice, la conservation & la prospérité intérieure, une fois établies sur une base solide, les Nations adoptèrent quelques points de vûe favoris, certains objets de prédilection qui les distingua & qui produisit des différences dans leurs mœurs comme dans leurs institutions. Les Romains durent leur puissance à leur force militaire, & leurs richesses à leurs conquêtes; les peuples modernes ne se sont agrandis, & n'ont acquis un pouvoir prépondérant que par le commerce: delà leur population & leurs richesses. Il fait voir le danger qui peut résulter pour un corps politique, de la tendance générale des esprits vers les spéculations d'intérêt; il parle ensuite de la *défense Nationale & de la conquête, de la liberté civile, de l'histoire des Arts & de la Littérature*. Ce n'est que lorsque la Société est entièrement formée que les Arts & les Sciences s'y perfectionnent; leurs progrès sont en raison de la civilisation; mais ils restent concentrés dans la Na-

tion qui en jouit, tant que les peuples voisins ne sont pas arrivés au même degré de sociabilité; on voit qu'ils ne franchirent que lentement les limites des Colonies Grecques: Marseille étoit une école d'instruction & de goût, & les Gaules étoient encore barbares; les Romains adoptoient les Arts de la Grèce; & les Thraces, les Illyriens continuoient à les regarder d'un œil indifférent. Les Colonies Romaines les répandirent peu-à-peu jusqu'à l'extrémité de l'Empire. Les races modernes qui s'emparèrent de ces Provinces cultivées, ne conservèrent que les Arts nécessaires à leur manière de vivre & qu'ils connoissoient déjà: ils détruisirent tout le reste; les Générations suivantes furent obligées de créer de nouveau, & de recourir aux modèles qui avoient échappé à la barbarie: on imita, on érudia ces débris. Les essais informes de poésie des Provençaux & des Italiens, ressemblent à ceux des Grecs & des anciens Romains. « Quelles eussent
 » été nos productions, à quel degré de
 » mérite seroient elles parvenues, si, des-
 » tituées de modèle, elles se fussent per-
 » fectionnées successivement? Avons-nous
 » plus gagné à imiter que nous n'avons
 » perdu à nous éloigner du système original
 » de nos idées, de notre tour d'esprit, de
 » notre goût de fiction? Ce sont là des ques-
 » tions qu'il faut abandonner aux conjec-
 » tures. »

Dans toutes les Nations où les Arts ont

concouru au perfectionnement de la Société, la poésie a toujours fait des progrès plus rapides que les autres genres de Littérature, soit parce qu'elle a été cultivée la première, soit qu'elle ait un attrait particulier pour les imaginations vives, qui sont aussi les plus propres à perfectionner l'éloquence de leur langue naturelle. « Sophocle » & Euripide précédèrent les Historiens & » les Moralistes; Ennius & Mœvius, qui » écrivent en vers l'Histoire de Rome, » Lucilius, Plaute, Térence, furent anté- » rieurs à Cicéron, à Salluste, à César. Le » Dante & Pétrarque faisoient les délices » de l'Italie avant qu'elle eût un bon Écri- » vain en prose; Corneille & Racine com- » mencent le beau siècle des compositions » en tout genre, & l'Angleterre avoit ses » Chaucer, ses Spencer, ses Shakespéar, » ses Milton, tandis que l'Histoire & la » Science étoient encore dans l'enfance. C'est » un fait remarquable, que non seulement » dans les pays où tous les genres de com- » position sont indigènes, mais même à » Rome, & dans l'Europe moderne, où ils » ne se sont introduits que d'après des mo- » dèles étrangers, on trouve dans toutes les » langues, des Poètes qu'on lit avec plaisir, » tandis que les Profateurs contemporains » ne méritent aucune attention. » L'Au- » teur Anglois prouve, par l'exemple de la » Grèce, de Rome, & des peuples modernes, » que la tranquillité, le loisir, la retraite ne

font pas l'état le plus favorable à la culture des talens Littéraires: ce fut au milieu des troubles de l'Italie qu'elle se ranima; elle pénétra dans le Nord, & se répandit avec le même esprit qui renversa l'édifice de la police gothique. « L'expérience prouve assez » que les faveurs versées sur des Sociétés » savantes, & le loisir dont elles jouissent, » ne sont pas les moyens les plus sûrs pour » féconder le génie. » Cette opinion de M. Ferguson, trouvera sans doute des contradicteurs; mais elle aura aussi des partisans.

La Société, parvenue enfin au plus haut degré de perfectibilité, est bien près alors de sa dégradation, de sa décomposition même. Dans les deux dernières Parties de son Ouvrage, qui traitent du déclin des Nations, le Professeur d'Édimbourg en cherche & en assigne les causes. Les Empires d'Asie, Carthage & Rome lui fournissent des preuves incontestables du retour des Puissances politiques à l'état de foiblesse, d'obscurité, & enfin de destruction; il recherche en même-temps les motifs de cette instabilité, les sources de cette décadence intérieure, à laquelle la constitution la plus parfaite est assujétie, le principe de cette corruption finale qui anéantit les talens & l'industrie, qui ôte au Citoyen l'occasion d'agir comme membre du corps politique, qui écrase son esprit, étouffe son activité, avilit ses sentimens, & le rend incapable

de toute fonction sociale. Il l'attribue à une grande étendue de territoire qui divise & affoiblit la vigueur nationale; à un long état de paix qui derend les ressorts politiques; à un goût général pour les Arts de commerce, qui ne donne de prix qu'aux richesses: toutes ces causes isolent le Citoyen, relâchent les liens communs de la Société, & produisent cet égoïsme qui absorbe tout sentiment d'affection publique, qui répand la corruption des mœurs dans toutes les conditions, & multiplie les besoins impérieux du luxe qui bouleversent les fortunes & décomposent la Société. Ce relâchement des esprits, cette dégradation de l'âme, cette débilité nationale conduisent à l'esclavage politique. Ce résultat est le dernier objet des réflexions de l'Auteur. Le sort des Nations à ce période n'offre plus rien aux recherches du Moraliste & de l'Observateur.

Un extrait ne peut faire connoître qu'imparfaitement un Ouvrage qui contient l'Histoire de l'Homme, depuis le développement de ses facultés & de ses penchans, jusqu'à ses premières liaisons avec ses semblables, & depuis les premiers progrès de la Société jusqu'à une entière & parfaite civilisation. Cette carrière est immense, & M. Ferguson l'a parcourue, non en se livrant à des systèmes, mais en s'appuyant sur des faits. Cette production peut être regardée comme un très-beau péristile placé devant le vaste monument que Montesquieu a élevé

à la gloire de sa Nation & de l'esprit humain. On desiroit depuis long-temps de posséder dans notre langue un *Essai* si bien conçu. M. Bergier mérite infiniment de nous l'avoir traduit avec fidélité & avec élégance; il n'a point mêlé ses idées avec celles de son original; il n'a point critiqué certaines opinions de son Auteur, qui ont pû lui paroître ou paradoxales ou singulières. Il s'est contenté de nous faire connoître l'âme, l'esprit & la morale douce & bienfaisante de M. Ferguson, avec la manière facile, animée & pleine d'images qu'il a employée lui-même dans les Chapitres les plus abstraits de son Ouvrage. Il se propose de donner bientôt, conjointement avec M. Demeunier, la Traduction d'une *Histoire des progrès & de la destruction de l'Empire Romain*, que l'Auteur Anglois vient de publier depuis peu.

V A R I É T É S.

RÉPONSE au premier Extrait des Doutes,
qui a paru dans le *Mercure du Samedi*
23 Août 1783.

LES Critiques de M. de la C....., fussent-elles beaucoup moins mesurées & beaucoup moins honnêtes, il pourroit encore être sûr que je n'en serois pas blessée; & par la justice que je rends à ses inten-

Nota. Les endroits guillemetés sont tirés du Livre des Doutes.

tions droites & obligeantes, & parce que je trouve très-simple que l'on voie & que l'on pense différemment que moi; c'est donc sans aucun sentiment mécontent ou chagrin, que je vais essayer de défendre la plupart des opinions qu'il attaque.

« Tout est médiocre dans l'homme médiocre, le cœur, l'âme, l'esprit; il est sans vertus comme il est sans vices; il n'est accessible ni aux émotions de la joie ni aux angoisses de la douleur; il est content ou il est mécontent, rien au-delà. On peut l'incommoder, mais on ne l'ennuie pas; on lui convient facilement; on ne lui plaît jamais; on ne l'amuse point, il est inamusable; il n'est pas triste, il n'est pas gai; il pleure par politesse; il rit par complaisance; il sourit par maintien; il approuve peu, car les beautés simples lui paroissent communes; les beautés fortes lui semblent exagérées; il n'entend pas ce qui est fin, ne sent point ce qui est délicat, & ne goûte pas ce qui est spirituel. »

Critique qui en a été faite.

Il me semble que la plupart de ces traits ne conviennent point à l'objet. On peut être médiocre à la fois dans l'âme & dans l'esprit; mais on peut l'être aussi dans l'un sans l'être dans l'autre. Un parfait honnête homme se trouve souvent être un génie borné; un cœur foible & bas est souvent joint avec un esprit très-vaste & très-élevé. Pourquoi d'ailleurs ôter à l'homme médiocre des vices & des vertus; (1) tout ce qui est grand ne lui convient pas; mais il y a des vertus faciles (2) & des vices bas qui vont à l'homme médiocre beaucoup mieux qu'à tout autre.

(1) *Notes de l'Auteur.* C'est par cette raison qu'il ne peut avoir ni vertus ni vices.

(2) Je n'en connois point de cette espèce.

Je conçois encore moins pourquoi il n'éprouveroit ni joie ni douleur, &c. cela convient à l'imbécille; mais il y a loin de l'imbécille à l'homme médiocre.

Réponse Je crois que, généralement parlant, la médiocrité de l'esprit entraîne toutes les autres; mais lorsque par une exception rare, on rencontre dans un homme d'un médiocre esprit, soit un cœur noble, soit une âme généreuse, cet homme assurément est à une haute distance de la médiocrité. Je n'entends donc par homme médiocre, que l'homme dont la médiocrité est complète; l'homme sans vûes, sans énergie, sans ressorts, dont l'existence, entièrement passive, le rend incapable, & des efforts que coûte la vertu, & de l'activité que demande le vice. Un tel homme ne peut donc avoir que des qualités & des défauts aussi peu prononcés que son caractère, & qui ne peuvent prendre le titre important de vice ou de vertu. Son âme sèche ne peut recevoir ni les émotions vives ni les impressions violentes. Son esprit froid ne fait ni goûter la joie, ni approfondir le malheur; les saillies de la gaieté lui sont étrangères; il n'en peut sentir ni l'agrément ni la finesse. On l'avertit lorsqu'il faut pleurer ou lorsqu'il faut rire; il fait ce que font les autres; va, comme dit Sénèque, non où il faut aller, mais où l'on va.

Tout ceci n'assimile point l'homme médiocre à l'imbécille; il y aura toujours entre-eux une distance réelle: celle de peu à rien.

« A partir d'après les sots jugemens de la Société, » bon & bête semblent être synonymes; on diroit » que la bêtise est un brevet de bonté.

Critique. Il en a peut-être été ainsi autrefois; il me semble que cela est changé; & il faut faire justice à son siècle en bien comme en mal. On commence à sentir ce qu'il y a de touchant, & même d'honorable dans la bonté, &c. &c. &c.

Réponse. J'aurois dû écrire bête & bon semblent synonymes, & M. de la C. n'en auroit pas conclu que j'accusois la Société de faire peu de cas de la bonté; elle la doit priser depuis l'instant où elle a eu besoin d'elle, & cette époque doit être reculée.

Je ne reproche ici à la Société que de profaner le titre de bon en l'accordant à toutes les pécôres.

« En ne disant du mal que des gens de mérite,
 » on ne passe guère pour être méchant, & je le
 » conçois, c'est ne dire du mal que de fort peu de
 » monde; & d'ailleurs la critique du mérite trouve
 » beaucoup d'approbateurs. »

Critique. L'Auteur ne s'est-il pas laissé prendre ici à l'éclat d'un sophisme? Cherchons toujours la vérité de ces choses-ci dans l'expérience du monde, &c. &c. &c.

Réponse. Ici l'expérience de M. de la C. se trouve en contradiction avec la mienne; il n'y a point à disputer là-dessus.

« Beaucoup de gens s'excusent du mauvais choix
 » de leur Société sur la nécessité de recevoir habi-
 » tuellement chez eux des parens fort maussades.
 » J'avoue que, père & mère exceptés, je ne sens pas
 » l'obligation de sacrifier son goût & de livrer son
 » bon sens à la bêtise de sa famille. Une femme
 » disoit à une de ses amies qui avoit perpétuelle-
 » ment chez elle une troupe de cousins fort sots &
 » fort gauches: Si j'avois même des frères & des
 » sœurs de cette espèce, tout ce que je pourrois en
 » faveur du sang, seroit de leur donner à dîner le
 » jour des Rois. »

Critique. On sent à quoi il faut réduire cette plaisanterie, dont l'exagération fait le sel; mais plaisanterie à part, l'Auteur avouera sans doute qu'il faut mettre des bornes à tout, même à la haine des sots. Il est bon de savoir quelquefois secouer le joug importun des cousins & des cousines; mais il seroit

odieux (1) de les exclure de sa maison. Celui qui les éloigne, prouve un goût difficile ; celui qui les supporte, prouve de l'indulgence & de la vertu, &c. &c. Pour moi, j'avoue que j'aime à voir un homme d'esprit descendre de sa hauteur, & se faire petit avec les petits ; (2) & c'est d'ailleurs le meilleur parti qu'il ait à prendre.

« L'esprit naturel est l'esprit le plus aimable ; l'esprit facile est l'esprit le plus rare. »

Critique. Je dirois : l'esprit facile est l'esprit le moins rare ; & il me semble que cela se prouveroit aisément. J'entends par la facilité, une manière de penser, d'écrire & de parler qui satisfasse l'attention sans beaucoup l'exercer ; c'est-là certainement une qualité très-heureuse ; & celui qui en manqueroit totalement, manqueroit de quelque chose d'essentiel. Tout ce qui est pénible ne peut être entièrement beau, parce que ce qui est doux & agréable fait partie du beau ; mais il est question ici de personnes chez qui la facilité est la qualité dominante ; & parmi les hommes d'esprit & de talents, ce sont ceux qui me paroissent les moins rares. A quoi tient cette facilité ? A une conception très-vive, à une comparaison rapide des objets ou des idées, à une mémoire sûre & féconde ; or, il est naturel que ces qualités, d'ailleurs si heureuses, excluent un peu la forte méditation & le profond enthousiasme d'où naissent les grandes idées & les grands sentimens.

(1) Odieux ! c'est sans doute rigoureux que M. de la C. . . . a voulu dire.

(2) Se rapetisser, à la bonne heure ; mais se sotifier pour ses cousins, quel dévouement à sa famille ! L'indulgence & la sensibilité de M. de la C. . . . l'abusent ; & je l'assure qu'il seroit moins touché qu'il ne pense du spectacle que lui donneroit un homme d'esprit, qui, descendant de sa hauteur, se feroit sot avec les sots, ces sots fussent-ils même ses oncles.

Aussi, quoique la facilité se soit souvent alliée à l'originalité, jamais elle ne fut le premier caractère du génie. La Fontaine plaît par elle; c'est par d'autres qualités qu'il est si délicieux & si admirable. Lorsque Voltaire est si grand dans ses belles Tragedies, il est encore plus passionné que facile. La facilité d'ailleurs appartient bien plus au sentiment qu'à la pensée. Les sentimens entrent dans l'âme bien plus aisément que les idées dans l'esprit. Aussi le grand moyen, pour les penseurs originaux, d'obtenir le charme de la facilité, c'est de réveiller beaucoup de sentimens dans l'exposition de leurs idées, &c. Lorsque Montesquieu a combiné plusieurs idées qu'il veut renfermer dans une seule phrase, il ne cherche pas un tour aisé, les expressions qui s'appellent & s'unissent le plus naturellement; une pensée si pleine ne peut s'imprimer dans le langage sans de puissans efforts; il faut qu'elle subjugué les mots avant de les adopter; qu'elle les plie sous cette analogie hardie qui la compose elle-même; qu'elle les arme de force & de précision, & qu'elle sorte plus nette & plus vivante de cet accord forcé des signes qui la reproduisent. Il vous montre tout son travail, mais vous l'admirez; il vous paye de la peine par une plus grande satisfaction de lui & de vous-même. Il en est ainsi des esprits légers & aimables dans la Société, ils en font l'agrément le plus continuel; mais les âmes fortes & les esprits énergiques y font bien une autre impression lorsqu'ils se réveillent & s'animent. De tout cela je crois pouvoir conclure qu'à aucun égard, les esprits faciles ne sont ni les premiers ni les plus rares.

Réponse. Il paroît que M. de la C. . . . confond la facilité de l'esprit avec la légèreté de l'esprit; mais quelque analogie qu'ayent ces deux qualités, elles sont néanmoins très-distinctes; & si souvent elles se réunissent, quelquefois aussi elles se séparent.

La légèreté ne suppose qu'une facilité fort limitée. Tout ce qui est agrément, répartie vive, plaisanterie fine, raillerie piquante, flatterie délicate, est le domaine le plus étendu qu'on puisse lui accorder. Celui de la facilité, infiniment plus riche, ne se borne qu'ou le possible s'arrête, car au moral comme au physique, c'est de la force que provient la facilité. Je conviens que tous les esprits faciles ne sont pas toujours, à beaucoup près, usage de toutes leurs forces; que le plus souvent ils sont présomptueux & paresseux; que trop pressés de jouir ou de paroître, ils abandonnent à des esprits moins heureux, mais plus laborieux, la gloire d'aller, non aussi loin qu'ils pouvoient aller, mais plus loin qu'ils ne vont; & Racine est peut-être le seul génie supérieurement facile, qui, ne se fiant pas trop à sa facilité, semble avoir été presque aussi loin que ses forces.

M. de la C. . . . ne pense pas que la facilité fût l'avantage dominant de l'esprit de Racine; & il fondé son opinion sur ce que Racine employoit un temps considérable à la composition de ses Ouvrages. Mais a-t'on l'exemple qu'une Tragédie (de toutes les productions du talent, la plus haute, la plus difficile) a-t'on, dis-je, l'exemple qu'une Tragédie aussi parfaite que celle d'Athalie, d'Iphigénie, même de Britannicus, ait été faite dans un temps plus court? D'ailleurs, si la promptitude est un des avantages de la facilité, elle n'en est pas le premier. Être ouvert à toutes les Sciences, propre à tous les genres, accessible à tous les tons, sensible à tous les goûts, flexible à toutes les formes, disposer, sinon également, du moins habituellement de ses talens & de son esprit, travailler avec le moins d'effort penser avec le moins de fatigue, méditer avec le moins de contrainte, trouver avec le plus de bonheur; voilà quels sont les prodigieux avantages de l'éminente facilité. Je persiste donc à croire que l'esprit

facile est l'esprit le plus précieux & le plus rare.

M. de la C. finit ce premier extrait par des réflexions sur le goût, le talent & l'esprit, faites pour être lûes, goûtées, applaudies par les personnes les plus difficiles.

Il faut, dit enfin M. de la C., que l'Auteur se soit fait d'une belle conversation, un modèle idéal, pour trouver qu'elle appelle tous les genres d'esprit, & qu'elle ne peut appartenir qu'au talent le plus rare, &c &c. &c.

C'est parce que j'ai quelquefois joui de toutes les délices d'une conversation excellente & sublime; c'est parce que j'ai joui quelquefois encore de tous les charmes d'une conversation agréable & légère; enfin c'est aussi parce que j'ai quelquefois joui de ces conversations animées & piquantes, dont l'enjouement & la vivacité conduisent à ces débauches d'esprit & d'imagination si plaisantes & si gaies; que je tiens une bonne conversation, pour le plus utile, le plus séduisant & le plus entraînant de tous les plaisirs. C'est de même parce que dans le cours d'une vie déjà longue, la conversation m'a si peu souvent offert ces différens attraits, que je regarde le talent de la conversation comme un des plus rares. Eh! comment M. de la C. le peut-il estimer si commun, lorsque, de son aveu, le plus grand nombre des gens d'esprit, & même de génie, ne le possèdent pas! Il en donne, il est vrai, la raison & l'excuse; mais ni l'une ni l'autre ne prouve contre moi.

Que l'esprit contemplatif, dont je veux bien respecter jusqu'aux rêveries, s'abaisse & se plie aussi peu à écouter des propos fots ou frivoles qu'à y répondre, je le conçois; mais pourquoi le plus habituellement dédaigne-t'il d'en écouter de bons? Pourquoi n'en tient-il pas de meilleurs? Si le noble saient de penser avec profondeur, exclud celui de

parler sagement avec facilité, l'aimable talent de bien parler lui doit être préféré, car l'expérience m'a prouvé qu'on ne parloit parfaitement bien que lorsque l'on pensoit encore mieux. Quel seroit donc le mérite d'une conversation sans idées, sans sagacité, sans justesse? Suffit-il pour bien causer d'avoir la facilité de dire une nouvelle, ou de faire un petit conte en termes polis; parfaitement causer, c'est clairement raisonner; c'est vivement & naturellement conter, finement & ingénieusement plaisanter; promptement entendre, subitement répondre; c'est, en un mot, savoir occuper, intéresser, amuser, plaire. Or, toutes ces choses appellent & exercent l'âme & l'esprit, la raison & le goût. Le talent de la conversation est celui de cet esprit facile que je crois le premier & le plus rare de tous les esprits, parce que c'est le seul qui soit propre à tout, qui sache monter & descendre, courir & marcher, parce que c'est celui qui, par le plus heureux contraste, a le plus de variété & le moins d'inégalité, puisque ses facultés le suivent par-tout, dans le monde & dans la solitude, dans le silence & dans le bruit. Sans en moins respecter ces génies si distans des esprits même les plus estimables, ces génies que les extases de la contemplation exilent de la Société, j'avoue qu'ils me représentent ces Magiciens, qui, consumant le temps à évoquer les ombres, n'obtenoient une apparition qu'à force de fumigations, de conjurations, & d'exorcismes.

Au reste, si j'attache un si grand prix au talent de la conversation; si j'ose soutenir qu'il en est peu d'aussi rares, je n'ai jamais prétendu dire ni qu'il fût aussi rare, ni qu'il égalât celui de la Tragédie, de la Comédie, du Poëme Épique, ni même descriptif, tout ennuyeux qu'il est. J'ai honte de me défendre sérieusement d'une telle absurdité.

ANNONCES ET NOTICES.

PETITE Bibliothèque des Théâtres, contenant un Recueil des meilleures Pièces du Théâtre François, Tragique, Comique, Lyrique & Bouffon, depuis l'origine des Spectacles en France jusqu'à nos jours. A Paris, au Bureau, rue des Moulins, Butte S. Roch, N°. 11, où l'on souscrit.

Le premier Volume de cette précieuse Collection remplit complètement l'idée que le Prospectus en avoit donnée, & satisfait aux engagemens contractés par le Rédacteur. L'exactitude Littéraire & la beauté Typographique ne laissent rien à desirer. Le Rédacteur donne même plus qu'il n'avoit promis; les Pièces sont précédées des jugemens qu'on en avoit portés; & la Vie des Auteurs est suivie de la liste de leurs Ouvrages Dramatiques. Ce Volume contient la *Sophonisbe* de Mairet, & le *Scévole* de Duryer. La *Sophonisbe* de Mairet est la première Pièce de Théâtre où la règle des vingt-quatre heures soit observée; elle eut soixante représentations.

Le second Volume sera composé de Comédies du Théâtre François; le troisième, de Comédies du Théâtre Italien, c'est-à-dire, des premières Pièces Françaises de ce Théâtre; le quatrième recommencera par des Tragédies, &c. Chaque partie de cette Collection sera précédée d'un Essai historique qui offrira l'origine des progrès de l'Art Dramatique en France; il sera délivré *gratis* aux Souscripteurs. Il paroîtra 12 Volumes par an, & un treizième *gratis*, sous le titre d'*Etrennes d'Apollon*, composé des plus jolies Ariettes, Romances, Chansons, & des Vaudevilles les plus en vogue, avec les airs gravés. La Souscription pour Paris est de 33 liv., & pour

la Province , de 36 liv. franc de port par-tout le Royaume.

PARAPHRASE des Litanies de Notre-Dame de Lorette , par un Serviteur de Marie. A Augsbourg, & se trouve à Paris, chez Lesclapart, Libraire de MONSIEUR, Pont Notre-Dame. Prix, 6 liv.

Cet Ouvrage curieux est orné de grand nombre d'Estampes allégoriques. Parmi ces figures, il y en a de fort singulières par le genre des allégories; il y a dans plusieurs une imagination qui n'est pas commune.

MOMUS au Salon, Comédie Critique en vers & Vaudevilles, suivie de Notes critiques. Brochure de 70 pages. Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez Hardouin, Libraire, rue des Prêtres Saint Germain-l'Auxerrois.

Les circonstances qui intéressent le bien public ou qui excitent la curiosité, donnent naissance à tant d'Écrits apologétiques, & sur-tout critiques, qu'il seroit aussi long qu'inutile d'en donner même une simple annonce. Mais le Public a droit d'exiger qu'on fasse mention de ceux qu'il a distingués dans la foule; tel est l'Ouvrage que nous annonçons. C'est une Comédie à tiroirs, mêlée de Vaudevilles, composée de Scènes Épisodiques & sans intrigue. Il n'étoit guère possible de traiter autrement un pareil sujet. Ce sont divers personnages, tels que Mercure, deux Paysans, une Marquise, un Abbé, un Peintre, un Poète, &c. qui se rencontrent au Salon, & qui s'entretiennent sur les tableaux qu'ils parcourent. Cet Ouvrage ne peut que se ressentir un peu de la vivacité avec laquelle il a été fait; mais il y auroit trop de sévérité à lui reprocher gravement une facilité trop prolixé, quelques fausses rimes, des vers même qui n'ont pas le nombre de pieds nécessaires, tels

que, *Il immortalisa ses Ouvrages*, qui ne peut jamais faire un vers régulier. Au reste, il y a de la facilité & de la grâce. Nous allons en transcrire un Couplet.

AIR: *Avec les Jeux dans le Village.*

L A M A R Q U I S E.

Que j'aime la touche moëlleuse
Qu'on aperçoit dans ce tableau!

L E C H E V A L I E R.

L'attitude est voluptueuse,

L' A B B É.

Le coloris en est fort beau.

L A M A R Q U I S E.

Mais pour peindre ces immortelles,
L'Abbé, je ne peux concevoir
Où Lebrun a pris ses modèles?

L' A B B É.

Eh! n'a-t'elle pas son miroir?

MÉTODÉ Élémentaire pour apprendre facilement la Langue Latine; précédée des premières Notions de la Langue Françoisé. Par M. Thevenot, Maître de Pension à Troyes; seconde Edition, chez A. P. F. André, Imprimeur - Libraire du Collège, Grand'rue, vis-à-vis la belle Croix.

Le succès de la première Édition de cet Ouvrage n'a servi qu'à engager l'Auteur à de nouveaux efforts pour le rendre plus parfait & plus utile; il l'a revu avec le plus grand soin, & l'a considérablement augmenté.

EXPÉRIENCE & Observation sur différentes Branches de la Physique, avec une Continuation

des Observations sur l'Air ; Ouvrage traduit de l'Anglois , de M. J. Priestley, Docteur en Droit, Membre de la Société Royale de Londres, tom. 3, Prix, 3 liv. 12 sols relié. A Paris, chez Nyon l'aîné. Libraire, rue du Jardinot, quartier Saint-André-des-Arcs.

Les deux premiers volumes de cet utile Ouvrage ont été accueillis comme ils devoient l'être ; il est à présumer que celui-ci n'aura pas moins de succès. Des Ecrits sur la nature de l'Air, deviennent aujourd'hui plus intéressans que jamais, yû les Expériences réitérées dont on a rendu témoin la Capitale, & celles qu'on nous promet encore.

La Semaine d'un Enfant de la Joie, & les Escapades de l'Amour, septième & huitième Parties d'Anacréon en Belle Humeur, ou du plus joli Chansonnier François ; élite de Chansons, Romances, Vaudevilles, &c. des Auteurs connus en ce genre. Prix, 1 liv. chacune brochée. A Paris, chez Desnos, Libraire, rue S. Jacques.

Le même Libraire annonce aux Libraires du Royaume & des Pays Étrangers, qu'il vient de mettre en vente douze Almanachs nouveaux pour l'année 1784, lesquels réunis à sa Collection, la portent à 120 sortes, toutes ornées de 12 estampes, & suivies d'un *perte & gain* & de tablettes économiques d'un papier sur lequel on peut écrire, avec un stylet qui en fait la fermeture. Chacun de ces Almanachs, relié en maroquin, se vend 4 liv. 10 sols. En s'adressant au sieur Desnos, on aura une remise avantageuse & proportionnée à ce qui lui en sera demandé.

L'analyse raisonnée des objets qui composent cette nombreuse Collection, brochure de 150 pages, offrant un choix de jolies Chansons, sous le titre de *Bijou du jour de l'An*, se délivrera gratuitement aux personnes qui feront acquisition de quelqu'un de

DE FRANCE.

ces Almanachs. autrement elle se vendra 1 liv. 4 s. 95
port franc par-tout le Royaume.

HERBIER de la France, ou Collection des Plantes du Royaume, par M. Bulliard. Prix, 3 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue des Postes, au coin de celle du Cheval verd; P. Fr. Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins; Th. Barrois le jeune, quai des Augustins; & Belin, Libraire, rue S. Jacques.

Chaque Plante de cette intéressante Collection est dessinée d'après nature, décrite suivant les principes de l'art, & coloriée au moyen de l'impression & sans le secours du pinceau. Il en paroît un Cahier tous les mois. L'Introduction à cet Ouvrage se distribue séparément, sous le titre de *Dictionnaire Élémentaire de Botanique*, avec dix planches. Prix, 15 liv.

NOUVEAU Plan de Paris, avec les augmentations & changemens qui ont été faits pour son embellissement, par M. Brion de la Tour, Ingénieur-Géographe du Roi A Paris, chez les Frères Campions, rue S. Jacques, à la Ville de Rouen. Prix, 1 liv. 4 s.

On a joint à ce Plan un autre Plan de *Versailles* en petit.

PROSPECTUS d'une nouvelle Méthode de Musique, en deux parties, composée par le sieur Rodolphe, Musicien du Roi. La première contient toute la théorie de la musique sans exception, des remarques utiles, des articles préliminaires & indispensables pour ceux qui voudront apprendre l'accompagnement & même la composition, des leçons simples & faciles dans un nouvel ordre à la portée des Écoliers les moins avancés. Pour plus de facilité cette première partie est disposée par demandes & par réponses. La seconde contient un Solfège d'un nou-

veau genre , & d'autant plus instructif que MM. les Maîtres & les Écoliers y trouveront l'ordre & la gradation qu'ils ont paru desirer jusqu'à présent.

On souscrit chez M. Houbaut, Marchand de Musique, rue de Marivaux, place du Théâtre Italien, & chez M. Leroy, place du Palais Royal, près le café de la Régence, lequel grave l'Ouvrage avec beaucoup de soin. La Souscription est de 12 liv., dont moitié en souscrivant & le reste en recevant l'Ouvrage complet, qui sera mis au jour le 25 Novembre prochain, temps où la Souscription sera fermée, & l'Ouvrage alors coûtera 15 liv. M. Rodolphe annonce qu'au mois de Février prochain, il donnera une théorie d'accompagnement.

Voyez, pour les Annonces des Livres, de la Musique & des Estampes, le Journal de la Librairie sur la Couverture.

T A B L E.

<i>L'Electricité, Ode,</i>	49	<i>Histoire de la Russie,</i>	56
<i>Réponse aux Vers de Mlle de Gaudin,</i>	53	<i>Essais sur l'Histoire de la Société Civile,</i>	68
<i>Chacun a ses goûts,</i>	ib.	<i>Reponses au premier Extraite des Douzes,</i>	82
<i>Charade, Enigme & Logogryphe,</i>	55	<i>Annonces & Notices,</i>	91

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 11 Octobre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 10 Octobre 1783. GUIDI.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 18 OCTOBRE 1783.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

LA MORT DU PAUVRE,

Fable imitée de l'Allemand.

CERTAIN Vicaire de Paroisse ,
Dans un hameau désert fut un soir appelé ;
Il y court : que voit-il ? Un vieillard isolé ,
Luttant contre la mort & sa dernière angoisse.
Là , seul , ce malheureux défailoit sans espoir ,
Dans une couche affreuse & toute délabrée.

Près d'une table démembrée

On voyoit un vieux coffre noir ;
Sur un mur enfumé pendoit un arrosoir ,
Une bêche luisante , une scie acérée ,

Et c'étoit-là tout son avoir.

Le Prêtre , en contemplant ce funèbre manoir ,
Sentit son âme déchirée.

N^o. 42, 18 Octobre 1783.

E

— Oh! mon ami! lui dit-il aussi-tôt,

Reprenez courage, bon père!

Quel est votre bonheur! vous sortirez bientôt

De la prison du monde & de votre misère!

Quittons ce lieu d'exil, quittons ce lieu de pleurs

Où dans la peine nous vécûmes;

Ce monde n'est pas fait pour attacher nos cœurs;

Vous en avez senti toutes les amertumes,

Hélas! & jamais ses douceurs!

— Rassurez-vous, j'ai peu connu la peine,

Répondit le gissant, j'ai bien vécu toujours;

Et d'aussi loin qu'il me souviene,

Je n'ai manqué de rien, & j'ai coulé des jours

Dont l'amitié charma le cours.

Mon cœur n'a pas connu le tourment de la haine,

L'envie encore moins; sans une grande gêne,

J'ai dû ma subsistance au travail de mes mains;

Mes outils que voilà, ma bêche & ma coignée,

Me gaignoient tous les matins

L'entretien de la journée.

Né d'un fort tempérament,

Sans dettes, mon propre maître,

Que me manquoit-il donc? Oh! rien assurément,

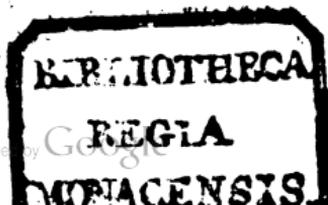
Et je dois m'en aller satisfait & content.

— Un tel discours surprend le Prêtre.

— Quoi! vous n'avez enfin nul regret de mourir,

Vous ne ressentez nulle crainte?

— Pourquoi, dit le Vieillard d'une voix presque éteinte,



Pourquoi donc ce regret ? A quoi peut-il servir ?
 Dieu m'a , vous le voyez , si long-temps fait jouir
 Du spectacle des cieus , du bienfait de la vie ,
 Et de ce beau soleil son image chérie !
 Je serois bien ingrat de ne pas le bénir !
 D'ailleurs à ce bon père , après ma maladie ,
 Ne vais-je pas me réunir ?
 Ce n'est qu'au seul méchant à craindre l'avenir ?
 Il dit & meurt. — O mort digne d'envie !

(Par M. Couret de Villeneuve.)

*A Mlle DU CH*** , sur ce qu'elle a exigé
 que , sur le champ ; j'écrivisse en vers à
 une Dame de sa connoissance.*

L'AIMABLE du Ch*** m'a pris au dépourvu :
 Elle parle , commande , & veut être obéie !....
 Vîte , dit-elle , un impromptu.
 Sur son front à ces mots-la gaze m'a paru
 Se changer en turban , & moi je me suis cru
 Aux piés de Sa Hauteffe , humble esclave en Turquie :
 J'ai fait tout ce qu'elle a voulu.

Du Ch*** s'y prend mal , je le vois : elle ignore
 Qu'elle n'a pas besoin de ce ton absolu.
 Le desir lui suffit , & ce desir encore
 Est fait pour être prévenu.

(Par M. Félix-Nogaret.)

E ij

*CHANSON sur le Globe Aërostatique.*A I R : *Eh ! mais oui-dà.***L'**EMPEREUR de la Chine

Attendoit l'autre soir

La burlesque machine

Qu'enfin il n'a pu voir.

Eh ! mais oui-dà ,

Comment peut-on trouver du mal à ça ?

P A R trop grande vitesse ,

Dans une heure de temps ,

Elle fut dans Gonesse

Étonner les Savans.

Eh ! mais , &c.

M A I S , chose bien plus drôle !

Blanchard , sans s'effrayer ,

Du Cabinet d'Éole

Veut être le Courier.

Eh ! mais , &c.

I l n'a pour attelage

Qu'un modeste zéphyr,

Ah ! le joli voyage !

On revient sans partir.

Eh ! mais , &c.

SUR un Globe bizarre,
Chacun dorénavant,
Plus assuré qu'Icare,
Dirigera le vent.

Eh ! mais , &c.

O si l'Académie
Peut un jour s'y loger,
Nul vaisseau , je parie,
Ne sera si léger.

Eh ! mais , &c.

Les Curés de Village
Sauront , par le Journal ,
Qu'un Globe qui voyage
N'est pas un animal.

Eh ! mais , &c.

MALBOROUGH rentre en terre ,
Et nos esprits flottans
Vont au sein du tonnerre
Chercher leurs passe-tems.

Eh ! mais , &c.

Tout Globe est fait pour plaire ;
N'en soyez pas surpris ,
Ce qu'on aime à Cythère
On l'aime dans Paris.

Eh ! mais , &c.

Explication de la Charade , de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Mariage* ; celui de l'Énigme est *Nil* ; celui du Logogryphe est *Radamanthe* , Juge des Enfers , où l'on trouve *âne* , *rade* , *âme* , *amant* & *amante* , *amaranthe* , *amande* , *rame* .

*C H A R A D E à Mlle * * * .*

VOUS n'avez jamais fait ni connu mon premier ,
Et son contraire a pour vous des appas ;
En vous voyant on devient mon dernier ;
On est mon tout quand on ne vous voit pas .
(*Par M. Tarteron , de Ganges .*)

É N I G M E .

AMI Lecteur , je suis hermaphrodite ;
Si je suis masculin , par fois j'ai du mérite ,
Par fois aussi je suis plein de fadeur ;
Mais vois un peu que mon sort est bizarre ,
J'en deviens précieux en devenant plus rare .
Féminin , j'ai souvent plus de poids , de valeur ,
De mes enfans je tiens mon existence ,
J'en ai bien plus quand je suis à Paris ,

J'en ai bien moins quand je suis en Provence.

Je suis d'usage en presque tous pays.

Eh bien , Lecteur , tu me connois , je gage.

Je pourrois bien en dire davantage ;

Mais c'est assez tourmenter ton esprit ,

Peut-être même ai-je déjà trop dit.

(*Par un Habitant de Ménil-Montant.*)

LOGOGYPHE.

COMME l'aîné de tous mes frères ,

Je suis toujours le plus fêté ;

Jamais aucuns soins mercenaires

Ne troublent mon oisiveté.

Tout à la parure , au plaisir ,

Le repos est ma loi suprême.

Je vois pourtant que pour me découvrir

Il faut , Lecteur , prendre un autre système ;

Or , le voici : huit pieds forment mon être.

Les six derniers te montreront d'abord

Une mer que tu peux connoître ,

Et qui baigne la France au Nord.

En me décomposant , c'est une autre fabrique ;

Où tu dois façonner un pronom personnel ;

Un repas ; un ton de musique ;

Un air qui n'est point naturel ;

Du pain une partie ; une Province en France ;

Un fidèle animal ; d'un arbre le sommet ;

E iv.

En Asie un Empire immense ;
 Un Ministre de Mahomet ;
 Un titre prodigué ; la Déesse légère
 Qui métamorphosa l'indiscret Aëton ;
 Le mois, Lecteur, qui verdit la fougère ;
 Et l'instrument qui sème ta moisson.

(Par un Officier de Royal Étranger.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ÉLOGE de Bernard de Fontenelle, l'un des Quarante de l'Académie Française, Pensionnaire de celle des Inscriptions, & Secrétaire Perpétuel de celle des Sciences. A Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

L'ACADÉMIE Française avoit proposé ce sujet pour son Prix d'Éloquence de cette année. Elle n'a pas trouvé le sujet rempli, & elle a remis le Prix à l'année prochaine, en proposant encore le même Éloge. Ceux qui donnent une certaine attention aux événemens de notre Littérature, ont observé que la couronne poétique étoit rarement adjudgée dans chaque concours, au lieu que depuis très-long temps la couronne d'éloquence n'avoit pas été remise. Si l'on vouloit expliquer cette différence, on remarquerait que communément les sujets de

poëlie sont traités par de jeunes gens, dont le talent n'a pas encore atteint toute la maturité, au lieu que les sujets d'éloquence exigeant davantage, ne sont guères entrepris que par des hommes qui ont déjà fait un emploi sérieux de leurs forces. Delà vient qu'il y a souvent soixante Pièces dans le concours de poësie, sans qu'on puisse trouver dans une seule la mesure de talent & de goût nécessaire pour mériter le Prix, tandis qu'entre sept à huit Discours, on en trouve ordinairement un digne du Prix, & plusieurs autres qui en ont approché. On ne peut attribuer qu'à des causes étrangères & accidentelles l'impossibilité où s'est trouvée l'Académie de couronner un Éloge de Fontenelle. On ne peut croire que ce sujet n'ait pas tenté les talens dignes de le traiter. Si Fontenelle n'est pas un des premiers hommes dans les Sciences & dans les Lettres, c'est au moins un des plus remarquables. Le genre de son talent, l'influence qu'il a eue, l'époque où il s'est trouvé placé, son caractère personnel, tout se réunit pour le rendre un objet singulièrement piquant à peindre & à apprécier. Mais cet Éloge est en même temps très-difficile; il appartient peu à l'âme; Fontenelle n'offre rien à l'enthousiasme, il plaît sans enchanter, il étonne l'imagination sans la frapper vivement; il enrichit la pensée sans l'élever. Ce sujet n'appartient pas non plus uniquement à l'esprit. Il y a une foule de choses dont l'es-

prit seul ne seroit pas un bon juge, & l'Éloge de Fontenelle en présente de ce genre. Comment juger sa manière d'écrire, la philosophie de ses idées & celle de sa conduite, si on ne les compare pas à des principes différens en morale & en littérature? On a dit que pour bien louer Fontenelle; il faudroit un second Fontenelle. Je ne crois cette idée vraie qu'à moitié. Personne ne pourroit mieux connoître & peindre un tel talent & un tel caractère. Mais trop étranger à tous les dons de l'âme & de l'imagination, renfermé dans certaines qualités heureuses & brillantes; ce second Fontenelle seroit comme forcé de les préférer intérieurement, & il lui seroit impossible d'entrer bien avant dans les secrets d'une autre manière de penser & de sentir. L'Éloge de cet Écrivain exigeroit donc une philosophie & un goût auxquels un esprit aussi éminent & aussi exquis que le sien n'a pu s'élever. Il demanderoit aussi un ton de style, qui, sans admettre les grands mouvemens de l'âme & les riches couleurs de l'imagination, en empruntant à Fontenelle ces aperçus si justes & si fins qui le caractérisent, & l'heureuse singularité de ses expressions; en reproduisant dans tout le Discours ce calme actif & profond d'une âme qui s'abandonne à tous les objets sans s'en laisser dominer, s'éleveroit quelquefois à cette dignité avec laquelle on doit prononcer entre les talens & les gloires, & à cette éloquence nécessaire pour reconquérir

aux Arts & à la vertu même l'énergie des passions & la chaleur de l'enthousiasme. Il est aisé sans doute de concevoir tout ce que demande un tel sujet. La grande difficulté est de réunir & de bien employer tant de qualités qui s'excluent peut-être, loin de s'appeler. Aussi, lorsqu'on fait ou lorsqu'on lit des plans d'Ouvrages tels que celui que je trace ici, on doit toujours se tenir tout prêt à reconnoître encore un grand mérite dans un Écrit qui ne rassembleroit pas toutes les qualités qu'on avoit désirées.

Comme il est plusieurs manières d'écrire un Éloge, il en est aussi plusieurs d'en envisager le sujet, & les unes & les autres ont leur prix. Quelquefois on veut l'approfondir, s'expliquer à soi-même, & révéler aux autres tout ce qu'un grand Homme nous a fait sentir, & par quels moyens se sont opérés tous les prodiges de son génie. D'autres fois on se contente de recueillir ce qu'il y a de plus vif dans nos propres impressions, ce qu'il y a de plus mûr dans les opinions des bons juges; on attache l'esprit par des idées évidentes, plutôt qu'on ne l'exerce par des vûes nouvelles; on agrandit moins la réputation de celui qu'on loue, on persuade mieux sa gloire. L'un de ces genres d'Ouvrages convient davantage au talent qui sent le besoin de rassembler toutes ses forces, & qui peut encore profiter de tous ses efforts; l'autre convient mieux à un esprit qui jouit déjà de toutes ses richesses; il appartient

sur-tout à la reconnoissance & à l'amitié ;
qui ne veulent que s'épancher.

L'Éloge de Fontenelle, que j'annonce ici ,
est de ce dernier genre.

Voici l'Avertissement qui le précède.

« Un vieillard retiré dans sa Province , &
» qui , dès l'année 1717 , a joui souvent du
» bonheur de voir & d'écouter feu M. de
» Fontenelle , desire rendre un foible hom-
» mage à sa mémoire.

» Ayant appris par les Papiers publics que
» l'Académie Françoisè a proposé pour le
» Prix de l'Éloquence, l'Éloge de M. de Fon-
» tenelle , ce vieillard n'a pas assez présumé
» de ses forces pour oser envoyer ce foible
» Ouvrage au concours ; mais le respect ,
» l'amour , la reconnoissance même qu'il
» conserve pour celui qui mérita véritable-
» ment le nom de sage , le presse d'élever
» un moment sur ses bras l'urne de M. de
» Fontenelle , tandis qu'il voit préparer la
» sienne. »

Malgré le voile sous lequel le vieillard a
voulu se cacher , tout le monde l'a reconnu.
On n'a pas été obligé de le chercher au fond
d'une Province , on l'a trouvé au sein de la
Capitale , où son nom , chéri des Sciences &
des Lettres , brille sur la liste de deux Acadé-
mies. L'époque de ses liaisons avec Fonte-
nelle l'eût seule rendu bien intéressant. On
aime à voir & à entendre un contemporain
de ces grands Hommes , qui , nés sous l'au-
tre siècle , ont illustré le nôtre , & qui , en

disparoissant de jour en jour, semblent rendre la génération présente étrangère à ces chef-d'œuvres qu'ils ont laissés au milieu de nous. Le Public paroissoit pénétré de ce tendre & douloureux sentiment, lorsqu'à la dernière Séance de l'Académie, M. l'Archevêque d'Aix, faisant les fonctions de Directeur, dans un Discours plein d'idées justes & délicates, a désigné l'Auteur de cet Éloge. Il étoit présent, & tous les regards se sont arrêtés sur cette vieillisse, ornée de toutes ces grâces de l'esprit dont les hommes au milieu desquels il s'est formé furent les meilleurs modèles, & consolée par les douces occupations de la Littérature. Les plus vifs applaudissemens se sont mêlés à l'intérêt, quand on a joint à l'idée d'un ancien Disciple de Fontenelle & de Voltaire, celle de l'Auteur de tant de charmans Ouvrages, & qui aura pour mérite distinctif auprès de la postérité, d'avoir conservé à nos Arts les nobles & gracieuses folies des temps chevaleresques, qui sont les temps poétiques de notre Histoire, dans une époque où il étoit dangereux que la raison ne leur imposât des formes trop sévères.

M. le Comte de Tressan considère Fontenelle sous trois rapports heureusement saisis & séparés. « Savant, Homme de Lettres, » Philosophe profond & aimable, ce sont » les trois caractères distinctifs de M. de » Fontenelle; c'est donc sous ces trois différens aspects qu'il doit être considéré;

» mais ma main ne peut donner qu'une
 » foible esquisse de ce Sage & de ses Ou-
 » vrages. Celui de ses successeurs qui possède
 » les crayons & les couleurs brillantes qui
 » donnèrent l'immortalité aux Éloges de
 » Pierre le Grand, de M. d'Argenson & de
 » Léibnitz, seroit bien plus digne que moi
 » de le célébrer. Je le répète, Messieurs,
 » mes mains appesanties par l'âge, ne peu-
 » vent retracer ici qu'une partie de ce que
 » les Sciences & les Arts dûrent à sa lu-
 » mière féconde, & ce que la Société géné-
 » rale doit à son exemple & à ses instruc-
 » tives leçons. »

Nous ne suivrons pas l'Auteur dans ses
 trois divisions; son Ouvrage gagne beau-
 coup plus à être lû qu'à être extrait. Con-
 tentons-nous de citer les morceaux qui se
 détachent le mieux. Il parle ainsi des perfec-
 tions que Fontenelle essuya pour l'His-
 toire des Oracles.

« Bientôt quelques Auteurs obscurs, mais
 » toujours dangereux par la plume empoi-
 » sonnée dont ils se servent, s'élevèrent
 » contre M. de Fontenelle; ils employèrent
 » contre lui ces sortes d'armes dont il est
 » si lâche de se servir, & qu'on voit encore
 » bien plus souvent entre les mains de
 » l'homme vindicatif & pervers, que du
 » vrai fanatique: les Augurs de ce temps
 » osèrent dénoncer comme irreligieux l'Ou-
 » vrage le plus sage & le plus lumineux que

» la philosophie eût offert depuis long-
» temps à la Société éclairée. »

M. le Comte de Tressan ajoute ensuite :
« L'Auteur conserva sa tranquillité; l'Ou-
» vrage conserva toute sa gloire. » C'est
peindre en un seul trait le résultat de toutes
les persécutions contre les bons Ouvrages &
le caractère particulier de Fontenelle.

Ce morceau sur les Lettres galantes de
Fontenelle, nous paroît d'une très-bonne
critique :

« Ces Lettres pourroient cependant être
» encore une espèce de problème pour des
» gens éclairés. On ne peut nier que le goût
» juste & épuré, & que l'âme vraiment sen-
» sible ne doivent les proscrire; mais on ne
» peut s'empêcher, en les proscrivant, d'y
» regretter l'esprit, les excellentes plaisan-
» teries & la parfaite connoissance des hom-
» mes, qui règne dans ces Lettres; on pour-
» roit même être tenté de les excuser, si
» elles n'avoient pas été nuisibles à la jeu-
» nesse de l'autre siècle, & si leur style trop
» recherché, si des jeux de mots & si des
» pensées trop subtiles n'avoient eu & n'a-
» voient encore tant de mauvais imita-
» teurs. »

Il me semble que la troisième Partie de
cet Éloge est celle qu'on lit avec le plus de
plaisir; c'est qu'en considérant Fontenelle
dans ses mœurs & son caractère, M. le
Comte de Tressan trouve naturellement
l'occasion d'épancher ses sentimens pour

l'homme aimable qu'il loue, & d'en parler aux amis de sa jeunesse qu'il a connus auprès de Fontenelle lui-même. Je ne puis me refuser au plaisir de transcrire ce morceau tout entier.

« Je l'ai vû, & je ne peux me le rappeler
 » qu'avec le plus juste attendrissement; je
 » l'ai vû caresser l'enfance, la conduire par
 » la main dans ses premières études, & lui
 » donner l'espèce d'émulation qui lui étoit
 » propre; je l'ai vû quelquefois concilier
 » des caractères & des intérêts personnels
 » les plus opposés; je l'ai vû souvent ca-
 » mer avec adresse la vivacité du feu qui dé-
 » voroit le jeune Auteur de la Henriade;
 » mais il rendoit encore ce feu plus bril-
 » lant, & c'étoit en lui montrant la ten-
 » dresse d'un père, qu'il essayoit quelquefois
 » à diriger le vol de ce puissant génie.

» M. de Fontenelle fut toujours la lu-
 » mière, le lien de toutes les Sociétés dont
 » il faisoit le charme; il y donnoit presque
 » toujours le ton; mais c'étoit sans y pré-
 » tendre, sans avoir l'air de s'en apperce-
 » voir: les regrets donnés à sa perte sui-
 » vront jusqu'au tombeau ceux qui ont joui
 » du bonheur de vivre avec lui pendant les
 » trente dernières années de sa vie: il en
 » reste peu; mais qu'on juge du ton & de
 » la douce philosophie pratique que ses
 » amis ont reçus de lui, par tout ce qu'ils
 » nous font encore respecter & aimer.

O vous, que les grâces formèrent sur leur

» modèle, & qui nous fîtes toujours ado-
 » rer celles de votre esprit ! Vous que jè
 » n'ose nommer dans cet Éloge, & qui fîtes
 » la consolation & le bonheur des dernières
 » années de M. de Fontenelle, puissiez-vous
 » être attendrie en lisant ce que j'écris !
 » Puisse la Société que vous rendez heu-
 » reuse, & qui vous rend des hommages
 » journaliers, vous reconnoître à des traits
 » gravés dans mon âme, & tracés par mon
 » foible pinceau.

» Et vous, qui sûtes si bien jouir dans vos
 » beaux jours de la société intime de M. de
 » Fontenelle, vous que tant de vertus ren-
 » dent utile, cher & respectable, jouissez
 » long temps de l'amour & de l'hommage
 » de tous les gens supérieurs de votre siècle !
 » l'ami de Fontenelle est un point de réunion
 » pour eux ; ils aiment à se dire en vous
 » voyant : Voilà l'Élève & le plus fidèle
 » Disciple d'un Sage ; voilà l'ami que le génie
 » sublime de Voltaire se choisit, consulta ;
 » & qu'il fit jouir de ce commerce intime
 » qui s'établit sans effort entre les âmes &
 » les esprits d'un ordre supérieur. »

(Cet Article est de M. de L. C.)



LES Œuvres d'Horace, traduites en François, par M. Binet, ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur de Rhétorique au Collège du Pleffis - Sorbonne. 2 Vol. in-12. Prix, 5 liv. reliés. A Paris, chez l'Auteur, rue S. Jacques, au Collège du Pleffis; Colas, Libraire, place Sorbonne; & chez les principaux Libraires de France.

IL n'y a peut-être pas un seul Biographe qui connoisse toutes les Traductions qu'on nous a données d'Horace. M. Binet discute encore, suivant l'usage, si l'on doit traduire en prose ou en vers les Poètes qui ont écrit dans des langues mortes. Nous ne reffasserons pas tous les raisonnemens pour & contre qui surchargent toutes les Préfaces des Traducteurs. Nous nous bornerons, non à décider, mais à penser qu'un Auteur qui a écrit en vers doit être traduit en vers. Le rythme & l'harmonie ne peuvent être conservés en prose; & c'est ce qui constitue en partie le charme des vers. Racine mis en prose perdrait beaucoup quand il ne perdrait que ses belles formes. La difficulté de traduire en vers un Poète, ne détruit nullement cette opinion, comme elle ne détruit pas à la vérité le mérite d'une bonne Traduction en prose.

Nous croyons avoir donné de justes éloges à M. de Reganhac, qui a traduit une partie du même Poète. La Traduction de M. Binet mérite aussi le suffrage des connoisseurs,

quoiqu'elle soit semée de quelques négligences, de ces taches qui ne paroissent guère qu'au grand jour de l'impression. Son style n'est point gêné; il a toute la facilité que peut avoir une Traduction. M. Binet ne traduit point littéralement; mais il s'éloigne du tour de son Auteur, quand le goût semble lui en faire un devoir; il écrit avec assez d'élégance, à quelques endroits près, tels que celui-ci, dans l'ode: *Odi profanum vulgus*: il traduit *Carmina non prius audita*, par des vers que l'oreille n'a point encore entendus. Cette version nous paroît manquer un peu d'élégance. Peut-être, l'oreille des hommes auroit plus de noblesse. Examinons plus en détail l'Ode dix-huitième, *Divitiis mores corrumpi*; on y trouvera de l'élégance, des tours heureux; en un mot, ce qui justifie les éloges que nous croyons devoir à cet estimable Professeur; mais il nous permettra de relever quelques expressions qui déparent de temps en temps son Ouvrage. Voici d'abord l'original:

Intactis opulentior

Thesauris Arabum, & divitis India,

Cementis licet occupes

Tyrrhenum omne tuis, & mare Apulicum;

Si figit adamantinos

Summis verticibus dira Necessitas

Clavos; non animum metu,

Non mortis laqueis expedit caput.

Campestris melius Scythæ,

Quorum plaustra vagas rite trahunt domos ,
 Vivunt , & rigidi Geta ,

Immetata quibus jugera liberas
 Fruges , & Cererem ferunt :

Nec cultura placet longior annuâ ,
 Defunctumque laboribus

Æquali recreat sorte vicarius.
 Illic matre carentibus

Privignis mulier temperat innocens :
 Nec dotata regit virum

Conjux ; nec nitido fudit adultero.
 Dos est magna parentium

Virtus , & metuens alterius viri
 Certo fœdere castitas :

Et peccare nefas , aut pretium mori.
 O quisquis volet impias

Cades , & rabiem tollere civicam ;
 Si quaret Pater urbium

Subscribi statuis , indomitam audeat
 Refranare licentiam ,

Clarus postgenitis ; quatenus (heu nefus !)
 Virtutem incolumem odimus ,

Sublatam ex oculis quarimus invidi.

Traduction.

» Avec plus de richesse que n'en renferment les trésors encore entiers de l'Arabie & de l'Inde ; quand vous couvririez de vos palais les rivages de nos deux mers, si la fatale nécessité appuie sur votre tête ses clous de diamans , jamais vous ne dégageriez votre âme

de la crainte, ni vos pieds des filets de la mort.

Heureux les Scythes habitans des campagnes, où ils traînent sur des charriots leurs maisons errantes; heureux les Gètes austères, qui, *sans connoître les limites du champ qu'ils labourent*, y recueillent en liberté les dons de Cérès? Encore n'aiment ils à les cultiver qu'une année. Quittes de leurs travaux, un successeur vient prendre leur place aux mêmes conditions. Chez eux, l'innocente belle-mère ne fait point sentir sa haine aux orphelins du premier lit. L'épouse richement dotée, n'usurpe point l'empire sur son époux, & ne se laisse point surprendre aux discours de l'élégant adultère. Sa dot la plus précieuse, c'est la vertu de ses parens; c'est une chasteté fidelle aux loix de l'hymen, & redoutant l'aspect de tout autre homme; c'est enfin de regarder l'infidélité comme un crime dont la mort est le prix.

O vous, qui desirez d'éteindre la rage des guerres civiles, & d'arrêter le cours de nos parricides, voulez-vous que des statues élevées en votre honneur, joignent à votre nom celui de père de la patrie? Osez mettre un frein à la licence indomptée, & soyez sûr des hommages de la postérité, puisqu'he las! nos yeux jaloux ne peuvent souffrir la vertu vivante, & la cherchent quand elle n'est plus!

Appuie sur votre tête ses clous de diamans,
il nous semble qu'*appuie* rend bien foiblement *figit*.

Sans connoître les limites du champ qu'ils labourent, ne rend pas non plus jugera immetata. Horace dit, *sans avoir pris la peine de mesurer leur champ*, ce qui peint bien mieux la libre insouciance des peuples dont il parle.

L'aspect de tout autre homme n'est point élégant; ce n'est pas que cette expression ne puisse entrer peut-être dans la prose noble; mais la Traduction d'un Poète n'est guère lûe que par les Amateurs de la Poésie, & les Amateurs de la poésie ne rencontrent qu'avec peine de pareilles expressions. Voilà même un de ces détails qui peuvent fournir des inductions contre le système des Traductions en prose. Mais nous regrettons surtout que le Traducteur n'ait pas conservé la finesse du tour latin, qui fait allusion à Auguste:

O quisquis volet impias

Cades, & xabiem tollere civicam.

O vous qui desirez d'éteindre la rage, &c. lui fait perdre toute la grâce; M. Binet en fait une apostrophe directe, au lieu qu'Horace dit avec bien plus de délicatesse: " O » qui que ce soit qui voudra éteindre, &c. » qu'il ose mettre un frein, &c. » Pour peu qu'on y réfléchisse, on verra que la tournure de l'original a une finesse & une grâce qui ne se trouvent point dans le François.

Voulez vous que des statues élevées en votre honneur joignent à votre nom celui de, &c. forme une fausse métaphore. Comment des

statues peuvent-elles joindre un nom à un autre ?

Hélas, ne rend pas *heu nefas*. *Nefas* renferme un sentiment d'indignation que le Traducteur a fait disparaître.

Toutes ces observations, & d'autres que nous pourrions y joindre, n'empêchent point que cette Traduction ne fasse honneur à M. Binet. Elle annonce dans son Auteur une parfaite intelligence de l'original, & une grande connoissance de sa propre langue.

LES Deux Sœurs, Comédie en un Acte & en prose, représentée aux Variétés Amusantes, par Mlle de Saint-Léger. A Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés. *

CETTE Pièce a attiré au Théâtre où elle a été représentée, cette classe choisie de Spectateurs qui cherche des émotions douces & honnêtes. L'Auteur est une jeune Dlle déjà avantageusement connue par d'autres Ouvrages ; & ce petit Drame ne peut que faire honneur à son cœur & à son esprit. Un but moral, & qu'il seroit à souhaiter que les mères de famille eussent toujours

* Nous nous sommes fait une loi de ne point parler des Pièces jouées aux petits Spectacles, parce que leur nombre nous meneroit trop loin. Nous y dérogeons aujourd'hui en faveur du mérite de l'Ouvrage & du sexe de son Auteur ; mais ce sera sans conséquence.

devant les yeux , un dialogue plein de naturel, de sentiment & de finesse, un contraste heureux de caractères : voilà ce qui constitue cette Pièce, qui a fait tant de plaisir à la représentation , & qui ne perd rien à la lecture. Le sujet est cette prédilection des mères, trop commune pour une fille, qui, le plus souvent, en est la moins digne, au préjudice de sa sœur, & les suites presque toujours funestes de cet aveuglement.

Madame de Melcour, riche Veuve, a deux filles. Rosette, l'aînée, âgée de 14 ans, est la bien aimée. Elle a su plaire à sa mère par de la vivacité, de la flatterie & des caresses continuelles. Eugénie, plus jeune d'un an que sa sœur, est plus réservée, plus soumise & plus timide. Mme de Melcour a pris cette timidité pour de la froideur; au lieu de se rapprocher d'Eugénie par des avances encourageantes, elle s'éloigne d'elle, & se plaint sans cesse de son peu de confiance.

Rosette, sous la conduite de la Femme-de-Chambre de sa mère, a été à un bal, où, pour la première fois, elle a rencontré un Petit-Maitre nommé Versac, qui est devenu amoureux d'elle à la première vue, & qui a osé lui écrire deux fois à l'aide de cette Lisette, qu'il a su mettre dans ses intérêts. Versac, qui met son bonheur à se vanter de ses conquêtes, raconte sa nouvelle intrigue à M. de Florval, fils d'un ancien ami de Mme de Melcour, & qui aspire à la main d'Eugénie. Cependant Mme de Melcour des-

tine

tine Rosette à Florval; & le regardant déjà comme son gendre, elle lui apprend son chagrin de ne pouvoir gagner la confiance de sa fille cadette, ni vaincre ce qu'elle croit son insensibilité. Elle le charge de lui annoncer qu'elle a dessein de la releguer dans un Couvent, pour voir si la menace de cette séparation sera sensible à sa fille. Florval souffre d'être obligé de faire subir cette affligeante épreuve à sa chère Eugénie; mais la satisfaction de Mme de Melcour en dépend: il obéit. Eugénie vient avec sa timidité ordinaire; il la lui reproche tendrement.

F L O R V A L.

« Chère Eugénie ! eh ! quoi, me craignez-
 » vous donc aussi ? Une mère si bonne, un
 » ami qui ne songe qu'à vous, sont-ils donc
 » des objets de contrainte & de défiance ?

E U G É N I E.

« J'ai bien des défauts, sans doute ; mais
 » je ne suis point ingrate.

F L O R V A L.

« Non, vous ne l'êtes point. Mais pour-
 » quoi vous refuser une consolation si
 » douce ? Je ne vous vis jamais embrasser vo-
 » tre mère. Ces caresses de l'innocence....

E U G É N I E.

« Ah ! quand Rosette est dans les bras de
 » maman, que ne puis je être seulement à
 » ses pieds, je me croirois trop heureuse !

N°. 42, 18 Octobre 1783. F

F L O R V A L.

» Et vous la laissez dans l'erreur ? Affligée
 » de votre mélancolie , ne sachant comment
 » y remédier , que fais-je ? par excès de dé-
 » licatesse vous soupçonnant de froideur
 » peut-être , elle se trouve réduite à pren-
 » dre un parti qui lui coûte beaucoup : ju-
 » gez en vous-même. Malgré l'amertume
 » qu'elle trouve dans l'exécution d'un tel
 » projet, elle se propose de vous mettre in-
 » cessamment au Couvent.

E U G É N I E.

» Je ne la verrai donc plus tous les jours!...
 » Hélas ! tant mieux : maman sera plus
 » tranquille. Je m'apperçois souvent que
 » je l'embarrasse , que ma présence lui est
 » importune ; elle en sera délivrée ; quand
 » je reviendrai , je me serai peut-être rendue
 » plus digne de lui plaire.

F L O R V A L.

» Croyez qu'elle sentira bien vivement la
 » privation où elle sera de son Eugénie.

E U G É N I E.

» Son Eugénie ! vous venez de prononcer
 » ce mot-là d'une manière.... Ah ! maman
 » ne m'a jamais appelée son Eugénie.

F L O R V A L.

» Plus je lis dans votre âme , & plus je
 » vois combien il vous seroit facile de faire
 » le bonheur d'une mère qui vous aime.

E U G É N I E.

» Je fais ce que je peux. Elle desire beau-

» coup que ma sœur s'occupe, & tous les
 » jours j'avance en secret son ouvrage. De
 » même quand maman a été bien malade,
 » Rosette étoit un peu plus rassurée que
 » moi sur l'état de sa santé; & comme j'al-
 » lois plus souvent qu'elle dans la chambre
 » de maman, sitôt qu'elle me disoit avec
 » bonté: *Est-ce donc vous, ma fille?* Je dé-
 » guisois ma voix, & lui répondois tout
 » doucement: *Oui, ma chère maman, c'est*
 » *moi, c'est Rosette;* & elle étoit contente.
 » Cela faisoit du bien à sa santé; & quand
 » je m'en allois je pleurois.»

On peut juger par cette Scène de l'intérêt que Mlle de Saint Léger a su répandre dans son dialogue. Mme de Melcour n'écoutant toujours que sa fausse prévention, prend pour de l'indifférence la résignation d'Eugénie; mais Florval demande à faire subir une seconde épreuve également à Rosette & à Eugénie. La mère y consent, & se cache dans un cabinet, afin de tout entendre.

Rosette arrive en cherchant sa mère; elle rencontre Florval: « Où donc est maman ?
 » je ne la vois point ici ? Ma sœur pleure.
 » Ah! je voudrois bien que vous me disiez
 » pourquoi. Vous le savez, sans doute;
 » mais vous ne me direz rien.

F L O R V A L.

» Si j'avois des secrets pour vous, ce se-
 » roit par la seule crainte de vous faire de
 » la peine, en vous les découvrant. La

Fij

» beauté ne devrait jamais répandre de
» larmes.

R O S E T T E.

» (*A part.*) Il faut le connoître ce M.
» Florval, il est plus aimable que je ne
» croyois. (*Haut.*) Vous m'apprendrez donc
» tout ce que vous savez si je vous en prie
» bien fort ?

F L O R V A L.

» Assurément, je ne pourrai résister à vos
» prières. La première nouvelle & la moins
» affligeante, c'est qu'on va mettre Eugénie
» au Couvent.

R O S E T T E.

» Au Couvent ? Est-ce bien vrai ? Et cela
» vous fait-il de la peine, Monsieur ?

F L O R V A L.

» Nullement.

R O S E T T E.

» M'aimeroit-il donc aussi ?

F L O R V A L.

» Je crois qu'elle partira demain.

R O S E T T E.

» Ce séjour la dissipera. Elle est si peu
» faite pour le monde, ma pauvre petite
» sœur ! oh ! c'est bon. J'étois déjà l'enfant
» gâté, je serai la fille unique. »

Elle le presse de lui apprendre ce qu'il feint de vouloir lui laisser ignorer. Il cède enfin, & lui dit que sa mère est ruinée. Rosette est au désespoir; elle ne peut soutenir l'idée de la pauvreté.

« Ah! Monsieur, priez maman de me
 » mettre au Couvent comme ma sœur.
 » (*Eugénie paroît.*) Ah! pleurez à présent, vous
 » en avez sujet. Maman est ruinée! (*Elle sort.*)

EUGÉNIE.

« Quoi? maman... elle a des malheurs?

FLORVAL.

« Je ne puis vous les cacher, ma chère
 » Eugénie. Un homme qui passoit pour la
 » probité même, & qui depuis le veuvage
 » de Mme de Melcour avoit toute sa for-
 » tune entre les mains, vient de faire ban-
 » queroute, & de l'envelopper dans sa ruine.

EUGÉNIE.

« Maman! maman! elle est donc bien
 » affligée. Et vous la laissez seule, vous,
 » Monsieur, vous son ami? (*Elle défait ses*
 » *boucles d'oreilles & son collier.* Monsieur
 » de Florval, vous m'avez toujours obligée;
 » vendez mes bijoux, vendez les tous. Don-
 » nez en l'argent à maman. Mais quelle
 » foible ressource! Allons, je broderai si
 » bien, je travaillerai tant. Obtenez une
 » grâce. C'est à vous que je la demande. Ob-
 » tenez de ma mère que je n'aille plus au
 » Couvent. Je lui serai utile aux travaux de

ii)

» la maison. Je suis forte, quoique je pa-
 » roisse délicate. Ma sœur la consolera,
 » s'occupera du soin de lui plaire; & moi
 » je la servirai. »

La mère accourt embrasser Eugénie. Elle s'accuse & se plaint de sa funeste erreur. Elle songe à Rosette. (*Elle paroît.*) « La voici, dit-elle; ah! je l'aimois avec idolâtrie. Elle lui montre la lettre de Versac, qu'elle a su retirer des mains de la Femme de Chambre: Lisez ma honte & la vôtre. Au reste, je ne m'en étonne plus. A quelles vertus peut-on prétendre en n'aimant pas sa mère? — Viens, toi, ma chère Eugénie, viens tout espérer, tout attendre de ton pouvoir sur mon cœur. Quels dédonaemens pourront jamais réparer mes torts envers toi. J'ai pu te méconnoître. Ordonne, parle, qu'exige-tu de ma tendresse? »

E U G É N I E.

» Oh! maman! la grâce de ma sœur. » La mère pardonne & embrasse ses deux filles. »

Tel est le dénouement de cette intéressante Comédie. Chaque personnage y est dans sa véritable situation, & ne parle jamais que le langage qui lui est propre. Un Académicien, après la première représentation, dit à l'Auteur: « qu'elle étoit bien modeste de se borner aux petites maisons de Thalie, quand elle est faite pour briller dans son plus beau salon. »

*VOYAGE aux Isles de Lipari fait en 1781 ,
ou Notices sur les Iles Æoliennes , pour
servir à l'Histoire des Volcans ; suivi d'un
Mémoire sur une espèce de volcan d'air ,
& d'un autre sur la température du climat
de Malte , & sur la différence de la chaleur
réelle & de la chaleur sensible ; par M. le
Commandeur Déodat de Dolomier ,
Correspondant de l'Académie des Sciences,
&c. A Paris , rue & hôtel Serpente.
1 Vol; in 8^o.*

M. LE Commandeur de Dolomier, connu par son zèle pour les Sciences, & par l'exactitude de ses observations, n'a point oublié, en parcourant la Sicile, de visiter les Isles de Lipari, si négligées par les Voyageurs, & si intéressantes pour le Physicien & pour le Naturaliste. Cet amas de volcans, situé entre la Sicile & l'Italie, est environné d'une mer orageuse, & de Corsaires Barbaresques qui en éloignent les curieux; & la Nature n'y présente rien qui puisse dédommager des dangers de la navigation. Il n'y a qu'un desir ardent de connoître tous les matériaux qui peuvent servir à l'histoire de la Nature, qui fasse braver les obstacles, gravir les monts enflammés, & trouver du plaisir à observer les débris du globe, & les causes de ses grands bouleversemens. Ces îles, qui sont au nombre de dix, sont le produit des feux souterrains. « Elles se sont élevées par accumu-

» lation au milieu de la mer ; mais les violen-
 » tes éruptions qui les ont produites ou en-
 » semble ou successivement , sont sûrement
 » antérieures aux temps de l'Histoire , puis-
 » qu'aucun Historien ne dit rien de leur ori-
 » gine. Cependant leur formation a dû être
 » précédée de chocs violens , & de tremble-
 » mens de terre qui doivent avoir ébranlé la
 » Sicile & la partie de l'Italie qui en est voi-
 » sine ». M. de Dolomier parcourt toutes ces
 îles avec l'attention d'un Observateur exer-
 cé ; il s'arrête plus particulièrement à celles
 de *Vulcano* , de *Lipari* & de *Stromboli* , par-
 ce que ce sont celles qui présentent à la cu-
 riosité éclairée plus d'objets d'étude & de re-
 cherches. La première est un volcan dans sa
 plus grande activité ; la seconde est couverte
 de débris volcaniques , de bains chauds , d'é-
 taves bouillonnantes : il paroît que le foyer
 des volcans de ces deux îles leur est com-
 mun , puisque , depuis l'extinction de celui
 de *Lipari* , la fermentation du *Vulcano* est
 augmentée. L'opinion populaire des *Lipariotes*
 fortifie cette conjecture ; ils sont dans les
 plus vives appréhensions lorsque le volcan
 animé ne fume point , parce qu'ils craignent
 que les feux de *Lipari* ne se renouvellent.
 Cette île est l'immense magasin qui fournit les
 pierres poncees à toute l'Europe. Ce résidu
 volcanique est nécessaire à plusieurs Arts ; on
 en a ouvert de vastes carrières dans les mon-
 tagnes & dans les vallées qui les séparent ; &
 cette substance singulière semble être la base

de l'île entière. Quoiqu'elle soit fort répandue dans l'Europe, elle est une de celles qui sont le moins connues des Naturalistes, qui n'ont rien dit ni sur sa nature, ni sur sa formation. Le savant Voyageur, qui ne croit pas que cette production soit une scorie des volcans, ou doive son origine aux asbestes & aux amiantes altérées par le feu, & qui étoit plus à portée d'en étudier les principes, ne doute point, d'après les expériences qu'il a faites, que la roche feuilletée, graniteuse, micacée, & le granit lui-même ne soient les matières premières, à l'altération desquelles on doit attribuer la formation de pierres ponce.

Le Stromboli est le seul volcan connu qui n'ait aucun temps de tranquillité; ses explosions ne ressemblent point à celles des autres volcans; il lance continuellement, mais par intervalles réglés de sept ou huit minutes, des pierres enflammées qui s'élèvent à plus de cent pieds de hauteur, formant des rayons un peu divergens, mais retombant cependant en grande partie dans le cratère. Chaque explosion est accompagnée d'une bouffée de flammes rouges, & suivie d'un bruit sourd semblable à celui d'une mine qui éprouve peu de résistance. Les Poëtes anciens ont fait de Stromboli, la demeure d'Éole, quoique les tempêtes n'y soient pas plus fréquentes que dans les autres îles volcaniques. C'est sans doute parce que les habitans prédisoient trois jours d'avance,

par l'activité du volcan & la direction de la fumée, les changemens de temps. M. de Dolomier est disposé à croire que les feux de Lipari ont une communication établie entre l'Etna & le Vésuve, non qu'ils aient un foyer commun, mais par des évènements qui servent de passages aux vapeurs élastiques, & par des canaux qui, faisant l'effet des soufflets sur les différens foyers, rendent très-sensibles les effets de la fermentation du volcan en travail.

Un phénomène plus singulier encore a mérité d'être étudié par le savant Naturaliste qui nous le décrit; c'est un volcan d'air, qui a, comme ceux que le feu produit, ses calmes & ses convulsions, ses secousses & ses mugissemens, ses explosions enfin, qui élèvent à plus de trois cent pieds les matières qu'elles lancent. Cette montagne, qui est placée entre Arragona & Girgenti en Sicile, & qu'on nomme *Macaluba* *, n'est qu'un amas de boue argilleuse de cent cinquante pieds d'élévation; il a sur son sommet un très-grand nombre de petits cônes tronqués, qui sont comme autant de petits crateres. Le sol sur lequel ils sont placés est une argille desséchée & gercée en tous les sens. Le grand balancement que l'on éprouve en marchant sur la plaine qui termine cette montagne, annonce qu'on est sur un vaste & immense gouffre de boue, dans lequel on court le plus

* Nom Arabe qui signifie renversé, bouleversé.

grand risque d'être englouti. « L'intérieur de
 » chacun de ces petits cratères est toujours hu-
 » mide, & on y apperçoit un mouvement
 » continuel : il s'élève à chaque instant du
 » fond de cette espèce d'entonnoir une argille
 » grise, delayée, à surface convexe, qui,
 » en s'arrondissant, arrive aux lèvres du cra-
 » tère, qu'elle surmonte ensuite en forme de
 » demi-globe. Cette espèce de sphère s'ou-
 » vre pour laisser éclater une bulle d'air ;
 » cette bulle, en se crevant, rend un bruit
 » semblable à celui d'une bouteille qu'on dé-
 » bouche, rejette hors du cratère l'argille dont
 » elle étoit enveloppée, & cette argille coule à
 » la manière des laves, sur les flancs du mon-
 » ticule ; elle en gagne la base, & s'étend
 » à plus ou moins de distance. Lorsque l'air
 » s'est dégagé, le reste de l'argille se précipite
 » au fond du crater, qui reprend & garde sa
 » première forme, jusqu'à ce qu'une nou-
 » velle bulle monte & s'échappe. Il y a donc
 » un mouvement continuel d'abaissement &
 » d'élévation plus ou moins précipité, &
 » dont l'intermittence est de deux ou trois mi-
 » nutes. On l'accélère en donnant des se-
 » couffes à la croûte d'argille sur laquelle on
 » marche. » Ce volcan qui étoit inconnu,
 a ses crises & ses éruptions ; elles arrivent
 plus particulièrement en automne, lorsque
 l'été a été sec & long ; ses mouvemens de
 fermentation répandent la terreur dans tous
 les lieux voisins ; ses bruits souterrains,
 ses tonnerres intérieurs annoncent son tra-

vail : le bruit , par une augmentation progressive , amène une explosion violente , qui élève avec bruit , quelquefois à plus de deux cent pieds , une gerbe de terre , de boue , d'argille detrempee , mêlée de quelques pierres. En hiver , les pluies décomposent & délayent cet amas de boue & d'air , & les monticules coniques qui couvrent son sommet ; la surface devient entièrement unie , & le tout ne présente plus qu'une vaste masse de boue , d'argille detrempee , dont on ne connoît pas la profondeur : il est dangereux d'en approcher. Un bouillonnement continuel couvre cette surface liquide ; l'air qui le produit n'a plus de passage particulier , & vient éclater indistinctement dans tout cet espace. Autant la Nature étonne par ses prodiges , autant le Philosophe est empressé à les deviner. M. de Dolomieu , après avoir soigneusement examiné les effets de ce volcan , voulut en connoître les causes. Il s'assura que les divers mouvemens de ce phénomène , soit dans son état ordinaire , soit dans ses accès , n'avoient point le feu pour agent principal , & il reconnut facilement , avec le secours de l'expérience , que l'air fixe étoit l'unique moteur des singularités qu'il observoit. Il explique d'une manière ingénieuse & vraisemblable la manière dont cet air qui se dégage , tant de la vase délayée que de l'eau , peut produire tous ces accidens qui surprennent , tous ces bruits , toutes ces explosions qui effrayent. Cette explica-

tion rend le phénomène moins surprenant.

Le Volume que nous annonçons est terminé par des observations sur la température de l'île de Malte, & sur les sensations qu'elle produit. Quoique les chaleurs y soient extrêmes, le thermomètre de Réaumur y est ordinairement au-dessous du 25^{me} degré; & pendant le froid le plus pénétrant, il n'est jamais au-dessous de huit degrés. Quelles sont les causes du peu de rapport qu'il y a entre nos sensations & les instrumens qui mesurent la température de l'air, entre la chaleur sensible & la chaleur réelle? La vraie température de l'atmosphère est-elle la cause première & unique des effets que l'on éprouve en état de santé, & sans accélération dans ses mouvemens? M. de Dolomier cherche à résoudre ces questions qui intéressent le Physicien, & qui n'ont pas été traitées. Il prouve par le raisonnement que la sensation du froid & du chaud n'est point uniquement relative à la température de l'atmosphère, mais qu'elle dépend encore de sa pureté & de son mouvement. Il faut lire dans le Mémoire l'application des principes de l'Auteur au climat de Malte, & l'explication du contraste qu'on éprouve entre les sensations & la vraie température de l'air ambiant. Il appuie ses conjectures sur l'expérience. Cette Dissertation est remplie d'idées neuves, de résultats satisfaisans, & d'observations non-seulement curieuses, mais utiles à la santé. En général,

l'Ouvrage de M. le Commandeur de Dolomier est d'un Naturaliste éclairé, d'un Observateur exact, accoutumé à scruter la Nature, & à lui surprendre ses secrets. Ce Volume intéressant fait désirer que des *circonstances* plus favorables au Lecteur qui veut s'instruire, lui permettent de publier son Voyage de Sicile, qui nous fera certainement mieux connoître ce pays, le plus curieux de l'Univers, & sur lequel on a écrit depuis peu d'une manière aussi agréable qu'inexacte.

N É C R O L O G I E.

A PEINE avions-nous annoncé au Public la perte que le Théâtre Italien venoit de faire de la Dame Billioni, que nous avons appris la mort d'un Acteur aussi célèbre qu'intéressant, *Carlin Bertinazzi*, qui a joué pendant 42 ans le rôle d'Arlequin avec un succès aussi brillant que soutenu. L'homme à talent que la mort nous ravit dans la fleur de son âge, & celui qui nous est enlevé au bout de sa carrière, excitent à peu-près les mêmes regrets, en réveillant des sentimens divers. Dans le premier cas, c'est l'amour de nous mêmes qui nous fait regretter celui qui devoit ajouter à nos plaisirs; dans le second, c'est la reconnoissance qui nous fait donner des larmes à l'homme qui nous a composé un long cercle de jouissances par la magie de ses talens.

Heureux au moins l'Acteur qui ne se survit pas à lui même, ou, pour mieux dire, qui ne compromet pas sa gloire en montrant un talent à qui l'âge ordonne le repos sous peine du ridicule; qui ne va pas étaler son déclin sur le théâtre de ses triomphes, & qui n'expose point son intacte célébrité au caprice d'un Public ingrat, à qui la sensation du moment fait oublier trente ans de jouissance, toujours exigeant, ne prenant jamais le passé en compensation du présent, & voulant toujours qu'on remplisse à son entière satisfaction le moment qu'il vient d'acheter. Ce malheur n'est point arrivé au célèbre Acteur dont nous déplorons la perte; nous avons eu le bonheur de le posséder longtemps, & il a eu celui de conserver la jeunesse de son talent dans l'âge le plus avancé.

Son premier Début ne fut pas heureux. Son genre, purement Italien, étoit opposé à celui du fameux Thomassin, qui étoit en possession de plaire au Public; mais il n'eut besoin que d'être averti: dès le second jour il changea sa manière, & il entraîna tous les suffrages. Depuis ce temps là, on l'a toujours vû avec plaisir, quoique son emploi fût peu goûté, & que les Pièces Italiennes fussent peu suivies. On nous a raconté à cette occasion une anecdote qu'on ne sera pas fâché de trouver ici. Dans un de ces momens où les Italiens étoient à peu-près abandonnés, ils se trouvèrent un soir obligés de jouer pour deux Spectateurs seulement. On

Juge bien qu'avec une pareille solitude le Spectacle ne dût pas être bien chaud ; si une assemblée de deux Spectateurs n'est pas faite pour intimider des Acteurs, elle n'est guère faite non plus pour les encourager. Quoi qu'il en soit, quand on fut arrivé au dénouement, Carlin, avec sa gâité toujours nouvelle & son esprit toujours présent, s'avance vers le bord du Théâtre, fait signe à l'un des deux Spectateurs, en le priant de s'approcher ; & quand ils furent près l'un de l'autre : *Monfieur*, lui dit-il tout bas avec cette grâce qui lui étoit si naturelle, *si vous rencontrez quelqu'un en sortant d'ici, faites moi le plaisir de lui dire que nous donnons demain une représentation d'Arlequin, &c.*

Ce qui distinguoit son talent, c'étoit la naïveté de son débit, & la vérité de sa pantomime. Il pouffoit ces deux qualites jusqu'à la perfection. Ce n'est pas que tout ce qu'il avoit à dire fût admirable ; mais tout ce qu'il disoit faisoit plaisir, parce que la manière dont il le disoit faisoit illusion ; & très-souvent on croyoit applaudir un mot, quand on n'applaudissoit que le ton dont il étoit prononcé.

Quant à la vérité de sa pantomime, elle étoit telle qu'on étoit toujours la dupe, malgré soi, de ses moindres mouvemens. Si, par un des *lazzi* affectés à son emploi d'Arlequin, il faisoit une glissade sur le théâtre, on frémissoit de la peur de le voir tomber. Si, dans une scène nocturne, il étoit de son rôle

de se heurter contre quelque porte ou quelque mur , on étoit prêt à s'écrier. Par-tout l'illusion étoit complète.

Cette diction si naïve , cette pantomime si vraie , éloignoient si fort l'idée de l'Art , qu'on s'imaginait plutôt être le témoin d'une action réelle , que le spectateur d'une représentation dramatique. Cela est si vrai , que nous avons vu des enfans , amenés à ce spectacle , se mêler à la conversation des Acteurs , & du haut de leur loge , entrer en scène avec Carlin , qui , de son côté , profitant des privilèges de son rôle , étoit enchanté d'établir un dialogue entre eux & lui , & amenoit par-là une digression très-amusante , qu'il avoit l'art de coudre à la scène. C'est un fait dont nous avons été témoins plus d'une fois.

Joignez à cela une grâce qu'il a su conserver , malgré son embonpoint. En mesurant des yeux sa rotondité , on étoit surpris de voir des attitudes aussi gracieuses & une allure aussi légère. Tous ses mouvemens arrondis , ses *mièvreries* de ton & de geste lui prêtoient un charme indéfinissable ; ce qui , joint à son accent & au jargon qui lui étoit particulier , formoit un ensemble piquant & original. Ses positions étoient toujours si vraies & si expressives , qu'on voyoit , pour ainsi dire , sa physionomie à travers son masque noir.

Toutes ces qualités , il les a conservées jusqu'à son dernier moment , c'est à-dire

jusqu'à l'âge de 76 ans ; ce qui paroît in-
 vraisemblable à ceux qui ne l'ont pas vu à la
 fin de sa carrière. On oublioit d'autant mieux
 son âge au théâtre , que , ne jouant pas à
 visage découvert , son masque , sans déro-
 ber , comme nous l'avons dit , l'expression
 de sa figure , ne servoit qu'à cacher son âge.
 Depuis la suppression des Pièces Italiennes ,
 il avoit bien moins d'occasions de paroître
 en public ; mais il étoit toujours reçu avec
 une acclamation qui attestoit l'amour & la
 reconnoissance. Il *improvisoit* avec plus de
 plaisir qu'il ne jouoit les rôles écrits ; son ta-
 lent étoit plus fait pour se livrer à son imagi-
 nation , que pour s'assujétir à sa mémoire.
 Peu de jours avant de mourir , il avoit paru
 sur la Scène , & toujours avec les mêmes ap-
 plaudissemens.

Sa mort a fait une véritable sensation. Il a
 été d'autant plus regretté , qu'il se faisoit ai-
 mer dans la société , autant qu'il se faisoit ad-
 mirer sur la Scène. Il avoit une bonhomie
 qui rappeloit la naïveté de son jeu. Bon ma-
 ri , bon père , il remplissoit tous les de-
 voirs de l'amitié. Il y a peu de temps qu'il
 avoit eu occasion d'exercer sa philosophie.
 Une perte de cinquante mille livres em-
 porta une partie de ses éparçnes , qu'il
 destinoit à l'établissement de sa famille. Il
 fut consolé par l'amitié & par ses succès.
 Enfin , si sa mort mérite nos regrets , il faut
 avouer aussi que sa carrière a été digne d'en-
 vie. Sa santé ne l'a quitté qu'à l'instant de sa

mort ; il a eu de longs succès & une courte agonie.

(*Cet Article est de M. Imbert.*)

ANNONCES ET NOTICES.

ESSAI sur les Obligations Civiles des Frères envers leurs Sœurs, suivant la Coutume de Normandie, par M. Vastel, Docteur en Droit, Avocat au Parlement de Normandie. A Rouen, de l'Imprimerie de la Veuve Laurent Dumefnil, rue Neuve Saint-Lô, vis-à vis le Prieuré; & se vend chez Leboucher le jeune, Libraire, rue Ganterie; & à Paris, chez Durand neveu, Libraire, rue Galande.

Les Jurisconsultes avoient laissé jusqu'ici dans d'épaisses ténèbres l'objet qui est traité dans cet Ouvrage; & l'on se perdoit dans leurs décisions souvent contradictoires. M. Vastel a tâché de jeter quelques lumières sur une matière aussi intéressante. Son essai, qui paroît l'Ouvrage le plus complet que nous ayons dans ce genre, est fait avec clarté, & épargnera beaucoup de recherches à ceux qui auront à discuter ce principe de Droit. Si quelquefois il s'éloigne des opinions & des usages reçus, il présente ses idées avec une modestie qui les feroit excuser de ceux même qui croiroient devoir les combattre.

CINQUIÈME Cahier de la Phytomatotechnie Universelle, par M. Bergeret, in-folio de 24 pages, & douze planches très-bien dessinées & très-bien coloriées.

Ce cinquième Cahier contient l'*Hydne Sinué*, le *Bolet Vernissé*, l'*Agarie Androsacé*, l'*Agarie*

Gercé, la Clavaire Cornue, le Politrie des arbres, le Bry à Balais, la Morelle à fruits noir, la Douce amère, le Mouron des champs, le Céraiste vulgaire, le Lamium pourpré. On souscrit chez l'Auteur, rue d'Antin, Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins; Poisson, Graveur, Cloître S. Honoré. La Souscription pour six Cahiers est de 108 liv. en papier d'Hollande, de 54 liv. pour le papier ordinaire, figures coloriées; 27 liv. pour le même en noir.

ÉTAT de la France, ou les vrais Marquis, Comtes, Vicomtes & Barons, par M. de Combles, Officier d'Infanterie. A Paris, chez l'Auteur, rue Jacob, N°. 41.; chez la Veuve Duchesne, rue Saint Jacques; l'Esclapart, Pont Notre-Dame; E'sprit, au Palais Royal. En s'adressant à l'Auteur, on recevra cet Ouvrage, franc de port dans tout le Royaume, en affranchissant les lettres & le port de l'argent. Prix, 2 liv. broché.

TRAITÉ des Devises Hierldiques, de leur origine & de leur usage, avec un Recueil des Armes de toutes les Maisons qui en portent ensemble un précis sur leur origine, & un Recueil de faits qui leur sont particuliers & qui ne sont pas encore connus, enrichi de gravures, le tout pour servir d'introduction à *l'Etat de la France*, par M. de Combles. Prix, 4 liv. 12 sols. Aux mêmes Adresses que ci-dessus.

Le Mouton, le Canard & le Coq, Fable dialoguée. Brochure in-12 de 32 pages. A Bruxelles, & se trouve à Paris, chez Hardouin, Libraire, rue des Prêtres, Cloître S. Germain-l'Auxerrois.

Les Interlocuteurs de cette longue Fable en prose sont le Mouton, le Canard & le Coq qu'on a fait

voyager avec le Globe de M. de Montgolfier, qui se rendent compte de leurs observations, & qui raisonnent à leur manière sur ce genre de voyage. L'idée & le cadre en sont heureux, & les personnages s'expriment assez suivant leurs caractères. On peut seulement reprocher au Coq d'être un peu trop raisonneur, & de parler en Coq plus instruit qu'il ne doit l'être. Au reste, ce badinage n'attaque nullement l'expérience qui y a donné lieu; il est à regretter qu'il n'ait aucun but, & qu'il n'offre aucun résultat, soit de morale, soit de plaisanterie.

*LETTRE à M. de *** , sur son projet de voyager avec la Sphère Aérostatique de M. de Montgolfier, 16 pages, avec figure. A Aëropolis, sur la place des Nues, chez Zéphirin le jeune, Imprimeur-Libraire & Relieur de S. Majesté Aiglonne; & se trouve à Paris, chez les Marchands de Feuilles volantes, l'an de la lune....*

C'est encore le Globe volant qui a fait naître cette Brochure. Mais elle n'est nullement apologétique; l'Auteur emploie contre cette nouvelle invention le sarcasme & la plaisanterie. Il la représente à peu près comme inutile & comme impossible à perfectionner. Au reste, il y a dans cette bagatelle de l'esprit & de l'imagination. Mais l'Auteur ne se renferme pas toujours dans l'ironie. Quelquefois sa chaleur l'emporte, & il parle sérieusement, comme dans la tirade que nous allons transcrire.

« O futilité! ô François, qui te fais des hochets
 .. avec des charbons ardents! peux tu plaisanter
 .. sur des objets aussi graves? Arrête, insensé! Si
 .. cette machine, dont tu prétends démontrer l'im-
 .. possibilité par tes sarcasmes étoit exécutable, dis,
 .. l'entreprendrois-tu? Où seroit alors un asyle con-
 .. tre les fruits de notre corruption en tout genre?
 .. Quelles serrures assureroient nos propriétés?

» Quels tours garantiroient l'honneur de nos filles ?
 » Quelles Maréchaussées arrêteroient les meurtres
 » & les brigandages ? Je vois nos moissons & nos
 » villes en feu, nos forêts en ruines, nos flottes
 » embrâsées, nos Rois tremblans ou écrâsés au
 » milieu de cent mille bras armés pour les défen-
 » dre. .. Je ne vois plus qu'un remède à nos maux :
 » il faudra nous réduire à vivre sous terre comme
 » les renards & les blaireaux, avec cette différence
 » pourtant que ceux-ci laissent leur porte ouverte,
 » & que les nôtres ne pourront être trop herméti-
 » quement fermées. La Nature ne nous a donc pas
 » assez libéralement dispensé nos maux ? Ceux qu'elle
 » ne nous a point donnés, nous les avons faits ;
 » aucun heureusement ne doit à la Nation Fran-
 » çoise son horrible existence : nous sommes lé-
 » gers, nous ne sommes point méchans. Nous n'a-
 » vons à nous reprocher ni machine infernale, ni
 » poudre à canon, ni bayonnette. Avec quelle hor-
 » reur Louis XV n'a-t'il pas rejeté, & le feu inex-
 » tinguible & les verres incendians d'Archimède,
 » & dans un temps où ils nous eussent été d'un grand
 » secours contre un ennemi redoutable, qui peut-
 » être eût été moins délicat ? Si les hommes sont
 » jamais assez malheureux pour parvenir à voyager
 » dans les airs, à Dieu ne plaise, ô ma Patrie ! que
 » ce soit un François à qui l'on en doive l'infernale
 » découverte. »

*L'INSTANT de la mort de l'Amiral Coligny, à
 Paris, rue Bétisy, la nuit du 23 au 24 Août 1572.,
 sous le règne de Charles IX. — L'instant de la mort
 du Duc de Guise, à Blois, le 23 Décembre 1588.,
 sous le règne de Henri III ; sujets de deux Estam-
 pes faisant pendans, de la grandeur de celle qui re-
 présente la mort du Général Wolfe, gravée à Lon-
 dres par Woollette, c'est-à-dire, ayant 15 pouces*

10 lignes de haut, sur 1 pied 9 pouces 11 lignes de large; proposées par Soufcription.

Ces deux Estampes, dont la Gravure à la manière Angloife est commencée, & sera finie par le fleur Parifet, feront déiivrées aux Soufcripteurs en payant 21 liv. en retirant chaque Estampe, (au moyen des 6 l. qu'on aura données en foufcrivant) la première en Janvier 1785, & la deuxième en Janvier 1787. Le fleur Parifet a resté dix ans à Londres, où il s'est formé sous les plus habiles Maîtres en Gravure à la manière Angloife, & il y a coupéré à quantité d'Estampes qui ont fait la réputation des Graveurs titulaires.

La Soufcription sera ouverte tous les jours, excepté les Fêtes & Dimanches, enclos du Temple, maison de Mme Mouffu, chez la Demoifelle Parifet cadette, à qui le fleur Parifet son père a cédé ledites deux Planches & le Privilège qu'il en a obtenu. On y verra les dessins d'après lesquels se gravent les deux fujets sus annoncés, dans lesquels on a conservé le costume des habillemens & des chambres où ces deux Seigneurs ont reçu la mort. Dans le cas où ces Estampes seroient mises au jour avant les délais annoncés, on en informera le Public par la voie des Journaux. La présente Soufcription ne sera ouverte que jusqu'au premier Avril prochain; après ce temps, lesdites Estampes seront de 36 liv. chacune pour ceux qui n'auroient point foufcrit.

PREMIER Concerto pour le Clavecin, Violon, Alto & Basse, par M. N. N. le Pin, & exécuté par l'Auteur au Concert Spirituel. Prix, 3 liv. 12 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Tifferanderie, au coin de celle des Deux Portes.

Nous avons eu occasion dans le temps de faire l'éloge des talens de ce jeune Artiste pour la compo-

sition & pour l'exécution. Ce Concerto est très-propre à le confirmer.

L'INFANTE de Zamora, Opéra - Comique en quatre Actes, parodié sur la musique de Signor Paisiello. Prix broché, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue Neuve des Petits Champs, vis-à-vis celle de Chabanois, N°. 127.

On trouve à la même adresse : 1°. *les Airs détachés du même Opéra*; prix, 1 liv. 4 sols. 2°. *La Partition complète du même*; prix, 30 liv. 3°. *Les Parties séparées du même*; prix, 12 liv. 4°. *La Partition de la Colonie*, musique de M. Sacchini; prix, 24 liv. 5°. *Celle de l'Olympiade*, musique du même; prix, 24 liv. C'est-là que doivent s'adresser désormais les Marchands de Province qui desirerent tirer ces Ouvrages directement de l'Éditeur.

Nota. On grave maintenant *la Partition des deux Comtesses*, de M. Paisiello. Elle paroîtra dans le courant de Décembre prochain.

Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.

T A B L E

<i>LA Mort du Pauvre</i> ,	97	<i>Eloge de Fontenelle</i> ,	104
<i>A Mlle Ch ***</i> ,	99.	<i>Les Œuvres d'Horace</i> ,	114
<i>Chanson sur le Globe Aéorostatique</i> ,	100	<i>Les Deux Sœurs</i> ,	119
<i>Charade, Enigme & Logogryphe</i> ,	202	<i>Voyage aux Isles de Lipari</i> ,	127
		<i>Nécrologie</i> ,	134
		<i>Annonces & Notices</i> ,	156

A P P R O B A T I O N .

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 18 Octobre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 17 Octobre 1783. GUIDL

1783

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 25 OCTOBRE 1783.

PIÈCES FUGITIVES. EN VERS ET EN PROSE.

*NICÉ, ou la parfaite Indifférence,
Imitation de Métastase.*

POUR cette fois, Nicé, je fors de l'esclavage,
J'échappe à tes attraits, je ne suis plus jaloux ;
Tu peux, sans me fâcher, paroître encor volage,
Je n'en ressentirai ni dépit ni courroux.

QUE ton nom mille fois se dise en ma présence,
D'un trouble involontaire il ne m'agite plus ;
Je goûte le repos de mon indifférence,
Et mes sens à ta vue ont cessé d'être émus.

TU n'es plus au matin l'objet de ma pensée ;
La nuit tu ne viens plus agiter mon sommeil ;
De mon cœur pour jamais je te sens effacée :
Mon amour fut un songe, & je suis au réveil.

N°. 45, 25 Octobre 1783. G

SANS en être touché je parle de tes charmes;
 Je ne suis près de toi ni gêné ni confus;
 Tu n'as pour m'attaquer que d'impuissantes armes :
 Des attraits, sans un cœur, sont pour moi superflus.

QUE je sois triste ou gai ce n'est plus ton ouvrage;
 Je puis trouver sans toi de fortunés momens;
 Je crois même à présent trouver sur ton visage
 Des défauts que je crus être des agrémens.

JE puis voir d'un même œil ton mépris ou ta haine;
 Reprends, si tu le veux, ta perfide douceur!
 Ma victoire, crois moi, n'en est pas moins certaine:
 Tes yeux ne savent plus le chemin de mon cœur.

DE ton amour trompeur, de tes promesses vaines,
 Par un sincère oubli je suis assez vengé;
 Et si je me souviens du fardeau de mes chaînes,
 C'est pour mieux m'applaudir d'en être dégagé.

JE quitte un cœur ingrat, tu perds un cœur sensible;
 Qui de nous deux, Nicé, doit gémir en ce jour ?
 De remplacer le tien il n'est que trop possible :
 Trouveras-tu jamais un plus fidèle amour ?

(Par M. Lemaire.)



*A Madame la Marquise DE MONTCHAL,
qui avoit apprivoisé, dans son château de
Noyen, un Aigle qui s'est envolé.*

L'OISEAU de Jupiter, las de porter la foudre,
Avoit quitté les cieux ; il erroit ici bas.
Ne sachant à quoi se résoudre,
Aux rives de la Seine il dirige ses pas.
Contre les dangers qu'il ignore,
Les Dieux qu'il ne voit plus le protègent encore.
Couverte d'un nuage épais,
Minerve en tous lieux l'accompagne,
Et lui dit que pour vivre en paix
Il faut habiter la campagne.
Las de la Ville & de la Cour,
De tous les importuns qui volent sur ses traces,
A Noyen il s'arrête ; & dans ce beau séjour,
Sous les traits de Montchal il reconnoît les Grâces.
Enchanté de tout ce qu'il voit,
De tant d'attraits si doux & de talens si rares,
Il s'apprivoise, mange & boit.
L'honneur de figurer sur des drapeaux barbares
Vaut-il les baisers qu'il reçoit ?
Lui qui, sans sourciller, dès sa tendre jeunesse
Arrêtoit ses regards sur le flambeau des cieux,
Ne peut de sa belle maîtresse
Soutenir l'aspect radieux ;

G ij

L'Aigle est fier ; il reprend le chemin de la nue ,
 Rêve aux charmes qu'il a connus ,
 Et s'envole aux pieds de Vénus
 Pour reposer un peu sa vûe.

(Par M. de la Louptière.)

C H A N S O N .

QUE digne enfant de Mègère,
 Un vil Zoile en fureur ,
 Déchire l'heureux vainqueur
 Et de Sophocle & d'Homère :
 Hé ! qu'est-ce que ça me fait à moi ;
 J'aime , je lis mon Voltaire.
 Hé ! qu'est-ce que ça me fait à moi ,
 Quand je chante & quand je boi.

QUE Life passe en caprices
 L'esprit le plus à l'envers ;
 Qu'aux plus singuliers travers
 Chloé joigne tous les vices :
 Hé ! qu'est-ce que ça me fait à moi ;
 Rosette fait mes délices.
 Hé ! qu'est-ce que ça me fait à moi ,
 Quand je chante & quand je boi.

QU'UN riche habit à la mode
 Soit le passe-port d'un fat ;
 Qu'un élégant Magistrat

Des Loix ignore le Code :

Hé! qu'est-ce que ça me fait à moi ;

Moi, des plaideurs l'antipode.

Hé! qu'est-ce que ça me fait à moi,

Quand je chante & quand je boi.

QU'UNE Conseillère aimable

Pour amie ait pris Laïs ;

Que d'un tel écart surpris

Son mari la donne au diable :

Hé! qu'est-ce que ça me fait à moi ;

Chacun aime son semblable.

Hé! qu'est-ce que ça me fait à moi,

Quand je chante & quand je boi.

QU'A trente ans, au fond de l'âme,

Mainte fille à qui l'Hymen

Ne dira jamais *Amen*,

Contre le siècle déclame :

Hé! qu'est-ce que ça me fait à moi :

Je vis si joyeux sans femme.

Hé! qu'est-ce que ça me fait à moi,

Quand je chante & quand je boi.

QU' sur la Scène divine,

Où six esprits immortels

Auront toujours des autels,

Le goût des Drames domine :

Hé! qu'est-ce que ça me fait à moi ;

J'y vois Molière & Racine.

Hé! qu'est-ce que ça me fait à moi,
Quand je chante & quand je boi.

QUE tout claque Gabrielle
Quand son cuisinier lui sert,
Dans une fausse à robert,
Le cœur d'un amant fidèle :

Hé! qu'est-ce que ça me fait à moi;
Je siffle une horreur si belle.

Hé! qu'est-ce que ça me fait à moi,
Quand je chante & quand je boi.

QU'UN sot, chez qui l'or abonde,
Soit par-tout chéri, fêté;
Qu'un Astronome vanté
En rêvant creux nous inonde :

Hé! qu'est-ce que ça me fait à moi,
Qu'un fou submerge le monde.

Hé! qu'est-ce que ça me fait à moi,
Quand je chante & quand je boi.

QUE l'entretien de Fanchette
Coûte au vieux Duc un mont d'or;
Que la fine mouche encor
Plume un Midas en cachette :

Hé! qu'est-ce que ça me fait à moi;
L'Amour m'a donné Rosette.

Hé! qu'est-ce que ça me fait à moi,
Quand je chante & quand je boi.

QU'UN Éditeur que j'estime ,
 En recevant ma chanson ,
 Ou la brûle sans façon ,
 Ou dans son Journal l'imprime :
 Hé! qu'est-ce que ça me fait à moi ,
 Rosette la croit sublime.
 Hé! qu'est-ce que ça me fait à moi ,
 Quand je chante & quand je boi.

LE MODÈLE DES FRÈRES , Conte.

B LIMONT avoit fait comme tant d'autres :
 jeune , aimable , né avec des passions vives ,
 il avoit aimé ; mais il n'avoit pas voulu se
 lier par d'autres nœuds que ceux de l'amour.
 Ayant plus d'indulgence pour la Nature que
 de respect pour les Loix , il étoit devenu
 père. Peut être ce sentiment l'eût il emporté
 dans son cœur sur l'amour de la liberté ;
 peut être eût-il consenti à devenir époux ,
 afin de pouvoir être père authentiquement ,
 d'en remplir plus fructueusement les de-
 voirs , d'en savourer mieux les délices. Mais
 la jaloutie , peut être l'inconstance , loin de
 lui permettre les nœuds de l'hymen , l'avoit
 arraché à ceux même de l'amour. Il avoit
 quitté Léonore , celle à qui il devoit le titre
 de père. Il l'avoit soupçonnée d'infidélité ; &
 il avoit rompu avec elle sans l'avoir con-
 vaincue. Long temps les remontrances , les

menaces de sa famille , qui craignoit les suites de cette intrigue , avoient combattu vainement son amour ; un seul soupçon en avoit triomphé ; encore ce soupçon étoit-il injuste ; mais comme il étoit d'un caractère violent , emporté , il n'avoit voulu écouter aucun éclaircissement , & il avoit résisté à tous les efforts directs ou indirects de l'infortunée Léonore. Sa famille , qui avoit pris pour un acte d'obéissance une rupture qui n'étoit que l'effet d'un caprice , ou plutôt d'une injustice , lui avoit rendu ses bonnes grâces , & lui avoit bientôt proposé la main d'une jeune héritière qu'il avoit acceptée. Il étoit devenu père une seconde fois ; & le second fils que l'hymen lui avoit donné , n'avoit pas deux ans de moins que celui de Léonore. Celui-ci avoit été enveloppé dans la disgrâce de sa mère ; il avoit été délaissé , oublié ; d'ailleurs Léonore , par dépit ou par fierté , n'ayant pu réussir à se justifier , avoit résolu d'oublier un ingrat ; & elle s'étoit éloignée de lui , sans lui faire connoître l'asyle où elle alloit cacher sa honte & son chagrin. Elle avoit emmené son fils avec elle. Comme elle n'avoit aucun rang à lui donner dans la Société , elle avoit cru qu'il la connoîtroit assez tôt ; elle avoit cru pouvoir différer de lui faire voir des honneurs auxquels il ne devoit point prétendre , & de lui montrer le spectacle des richesses dont elle ne pouvoit le faire jouir. D'ailleurs , il étoit encore fort jeune ; & elle s'étoit chargée seule de son éducation.

De son côté, Blimont faisoit aussi élever son second fils, qu'il regardoit comme son fils unique. Ce fils commençoit à grandir, & son père ne l'avoit pas encore revu. Voici pourquoi. Blimont avoit un parent fort riche, mais qui étoit bien au moins aussi original. Ce parent, qu'on appeloit Minville, vivoit seul dans une Terre fort éloignée de Paris. Ayant reçu quelques mécontentemens dans le monde, il avoit résolu de le quitter. Il avoit trouvé, ce qui n'étoit pas une rare découverte, des amis faux & des maîtresses infidelles; d'autres auroient oublié les faux amis, & se seroient vengés des maîtresses infidelles en les imitant : Minville avoit mieux aimé leur céder la place. Mais il n'avoit pas voulu leur pardonner. Pour se venger des hommes, il avoit résolu d'être misantrope. Vous sentez ce que c'est qu'une misantropie en projet ! comme s'il suffisoit de dire, haïssons les hommes, pour les haïr ! Ce pauvre Minville n'avoit pas l'énergie dont il avoit besoin pour le rôle qu'il avoit pris, & qu'il jouoit pourtant de son mieux. Il vouloit oublier le monde ; mais il aimoit à voir quelqu'un qui le lui rappelât. Il avoit même été tenté de se marier ; mais il avoit cru un pareil acte contraire à son projet ; & il s'en étoit abstenu par logique. Néanmoins, en haïssant tous les hommes, il sentoit qu'il auroit quelque jour besoin d'en aimer un par exception. Cette haine étoit le résultat de ses principes, & cet amour le besoin de son

cœur. Du reste, c'étoit un homme d'une probité incorruptible. Ses vertus avoient des formes singulières; mais le fonds en étoit réel & solide. Il avoit même des lumières & de l'esprit; & il n'eût tenu qu'à lui de plaire en se faisant estimer; mais il eût rougi d'être aimable.

Minville ne crut donc pas déroger à sa demi-misanthropie, en demandant à Blimont son fils, pour l'élever & le garder auprès de lui. Blimont ne doutoit point que le vieux Minville ne fût capable de donner à son fils une bonne éducation; d'ailleurs le bonhomme étoit fort riche; on prétendoit à son héritage; & ce motif fait taire bien des scrupules. Quoi qu'il en soit, le fils de Blimont, à peine sorti de l'enfance, fut envoyé à Minville, qui jugea en le voyant qu'il falloit haïr le monde entier, mais que cet enfant-là pouvoit devenir très-aimable. Ce fut même pour lui une occasion de voir un peu de monde; mais il rassuroit sa conscience misanthropique, en se disant qu'il ne voyoit ce monde-là que pour son élève.

Un hasard singulier fit que l'asyle qu'avoit choisi la triste Léonore avec son fils, se trouva voisin de la retraite de Minville. Un hasard moins extraordinaire fit que les deux jeunes gens se rencontrèrent; & Minville, soit que ce fût encore-là une infidélité faite à sa misanthropie, soit que la Nature lui parlât pour cet enfant inconnu, soit encore qu'il crût devoir donner à son élève un com-

pagnon, pria la mère de les laisser souvent jouer ensemble. Les études & les plaisirs devinrent communs entre eux; leur liaison devint un sentiment avec les années; ils ne pouvoient plus se quitter; & ils s'aimèrent comme s'ils s'étoient connus.

L'élève de Minville (je l'appellerai d'Éperny, & son jeune ami, Maurice); d'Éperny donc approchoit de sa quinzième année, & par conséquent Maurice en étoit sorti à peine. D'Éperny étoit de beaucoup au-dessus de son âge; ses discours annonçoient un esprit & une raison rares; & toutes ses actions prouvoient la sensibilité la plus intéressante. Il étoit aux petits soins avec Maurice; il craignoit toujours de ne pas deviner ses besoins. On eût dit que la Nature avoit éclairé son cœur; qu'il avoit appris qu'il possédoit seul une fortune que Maurice avoit naturellement droit de partager avec lui, & qu'il cherchoit à réparer l'injustice de son père. Il est vrai que Maurice étoit digne de son amitié, & qu'il répondoit à ses soins par une tendresse aussi désintéressée qu'attentive.

De son côté, Minville, tout courroucé qu'il étoit contre les hommes, n'avoit pas pu s'empêcher de parler à Léonore; il n'avoit pas pu lui parler sans l'interroger sur son sort; ses questions avoient amené des aveux; Minville attiroit la confiance; enfin Léonore lui raconta son histoire, qui attendrit notre misantrophe; mais malheureusement son cha-

grin étoit un mal fans remède, vû l'engagement qu'avoit contracté Blimont.

Ce secret ne demeura pas entre Minville & Léonore. Soit par quelque imprudence, soit par une confiance volontaire, les deux frères furent instruits de leur sort. Le modeste Maurice sembla presque honteux d'être le frère de d'Éperny; & le sensible d'Éperny parut tout fier de se trouver le frère de Maurice. Ils ne s'aimèrent pas davantage; mais ils se trouvèrent plus heureux. Minville s'occupoit toujours du malheur de Léonore, ou plutôt il étoit désolé de n'y voir aucun remède. Il défendit au moins à d'Éperny de faire part à son père de la découverte qu'il avoit faite. Une année s'écoula ainsi; Minville plaignant toujours en vain Léonore, & les deux frères s'aimant toujours avec la même tendresse.

Un jour d'Éperny conçoit un projet bien singulier, intéressant, rare, & qui demandoit un cœur aussi sensible & une raison aussi prématurée. Il veut dédommager Maurice de l'injustice du sort & de la sévérité des Loix. Il a seul conçu le projet, il veut seul l'exécuter; il ne sollicite aucune médiation; il ne demande que la liberté de retourner dans la maison paternelle. Mais pour cela il faut s'ouvrir à Minville. D'Éperny va le trouver un matin. « Mon bienfaiteur, dit-il, (c'est ainsi qu'il l'appeloit) » il faut aujourd'hui mettre le comble à vos » bienfaits. Maurice a retrouvé son frère;

» ce n'est pas tout ; il faut que je lui rende
 » un père. » Alors il communique son projet à Minville , qui demeure un moment muet de surprise & d'attendrissement , & qui l'embrasse en pleurant de tendresse. En faveur de ce trait , si dans ce moment-là le genre humain avoit demandé grâce à Minville , Minville lui auroit pardonné sans restriction. On juge bien d'après cela , qu'il n'eut pas de peine à condescendre à ce que lui demandoit l'ardent d'Éperny. Celui-ci avoit besoin d'être secondé par une discrétion invincible , & par un silence courageux ; & il profita de l'intérêt qu'il avoit inspiré , pour engager Minville à se lier par sa parole d'honneur , & même par un serment.

La résolution que venoit de prendre d'Éperny n'étoit pas un de ces mouvemens de générosité imitative & passagère , d'un enfant qui jette des biens dont il ne sent point la jouissance , & dont il ne connoît point la privation ; c'étoit un projet enfanté par une raison forte & par un sentiment profond. Ce qu'il eut plus de peine à obtenir , ce fut le consentement de Maurice , qui , en prenant une place que la Nature lui avoit marquée , se croyoit coupable d'usurpation. Mais d'Éperny employa toute l'éloquence de l'amitié : il lui prouva si vivement que du succès de cette entreprise dépendoit son bonheur , sa vie même , que Maurice effrayé promit tout , souscrivit à tout ; & il y mit tant de zèle , qu'il avoit l'air de servir son

ami en travaillant à sa propre fortune ; de façon qu'on auroit pu dire qu'il avoit l'air intéressé par un excès de désintéressement. Quand tout fut arrangé , ayant dit adieu à Minville , les deux frères se mettent en route , arrivent à Paris , & se présentent chez Blimont. Il est tems de dire ici que Blimont , d'après tout ce qu'il avoit appris de d'Éperny , d'après les lettres qu'il en recevoit , avoit conçu pour lui une tendresse inexprimable. Il ne l'avoit pas fait venir encore auprès de lui , de peur d'affliger ce bon Minville ; & il n'étoit pas allé le voir , parce que des occupations , des affaires habituelles qu'il ne pouvoit suspendre , le retenoient esclève à Paris.

« Mon père , dit d'Éperny en entrant , le
 » même titre & le même intérêt nous amènent
 » ici. Si je porte la parole , c'est sans
 » avoir aucun motif de plus pour vous parler.
 » L'amitié & un serment sacré rendent
 » notre sort commun & inséparable. L'un
 » de nous deux est d'Éperny , & tous deux
 » nous sommes vos fils. L'un a été délaissé ,
 » abandonné par vous ; l'autre vous est cher ,
 » & il est comblé de vos bienfaits. L'un de
 » nous est d'Éperny ; mais il ne se fera ja-
 » mais connoître ; & , quelques démarches ,
 » quelques efforts que vous fassiez , vous
 » ne parviendrez jamais à le découvrir.
 » Voyez maintenant si en choisissant l'un
 » de nous deux vous voulez vous exposer
 » à chasser le fils qui vous est cher ,

» & pour qui vous avez tout fait. »

Qu'on se figure à ce discours l'étonnement de Blimont. Pendant un moment, il regarde, il écoute, sans rien voir & sans rien entendre. Ses yeux ont beau parcourir l'un & l'autre, son embarras est toujours le même. Enfin il ne fait que répondre. Il les reçoit tous deux en attendant, & il les quitte pour écrire à Minville, qui, lié par son serment & par son amitié pour d'Éperny, répond à Blimont qu'il est complice du projet, & qu'il n'est pas naturel de se déceler soi-même.

Cette réponse, comme on voit, n'étoit pas propre à éclairer Blimont, qui d'ailleurs, après avoir réfléchi, avoit moins besoin de l'être pour se déterminer. Touché d'une générosité si rare, il avoit cru que d'Éperny, quel qu'il fût des deux, méritoit la grâce de son frère; & il adopta l'un & l'autre. Cependant, sans avoir envie de changer cette dernière résolution, il sentoit de temps en temps le plus violent desir de connoître d'Éperny. A chaque instant il les mettoit l'un & l'autre à une nouvelle épreuve; mais la tendresse toujours ingénieuse de d'Éperny prévoyoit tout, paroît à tout. Il opposoit aux tentatives de Blimont toutes les ruses innocentes que son cœur pouvoit lui suggérer. Maurice heureusement pouvoit rivaliser avec lui en talens & en vertus; d'ailleurs, ce qu'il ne pouvoit pas faire, d'Éperny le faisoit pour lui. A la fin tous les deux parvinrent à se

faire aimer de Blimont ; d'Éperny craignit moins que son frère ne fût renvoyé ; mais il craignoit toujours que si son père venoit à le reconnoître , il ne lui marquât plus d'amitié ; & que cette préférence ne rendît malheureux Maurice ; aussi son amitié ne s'endormoit jamais ; & son ingénieuse délicatesse n'oublioit rien pour empêcher d'entr'ouvrir le voile qui le déroboit à l'œil paternel. Il est vrai que l'heureux naturel de Matrice le secundoit bien ; il fit tant auprès de Blimont , il sut si bien gagner son cœur , que ce père trop heureux finit par désirer de ne pénétrer jamais ce secret. Il résolut de partager aveuglément entre-eux son cœur comme sa fortune ; bien persuadé qu'après sa mort , le partage de ses biens se feroit sans que la Loi eût besoin de s'en mêler. Bientôt il fut difficile de décider lequel des trois étoit le plus heureux. Que dis je ? l'un des trois ne pouvoit trouver son bonheur parfait. Maurice ne pouvoit oublier que sa mère vivoit dans un abandon ignominieux ; & cette idée venoit l'attrister dans les plus heureux instans. Il étouffoit ses plaintes , ses soupirs ; mais il se taisoit en vain : les cœurs de d'Éperny & de Maurice n'avoient pas besoin de l'organe de la parole ; ils s'entendoient , ils se devinoient. La tristesse de Maurice affligeoit d'autant plus d'Éperny , qu'il ne pouvoit le consoler que par de vains discours. Ce n'est pas sur la fortune de Léonore qu'on gémissoit ; Blimont , en adoptant

Maurice sans le connoître, avoit soudain répandu ses bienfaits sur sa mère, dont on lui avoit découvert l'asyle. Mais l'or console-t'il de tous les malheurs ?

Que faisoit cependant Minville ? Il s'ennuyoit, quand il croyoit philosopher. Dans toutes les lettres, dans tous les écrits qu'il lisoit, il ne voyoit que le crime & la sottise. Le chagrin d'être séparé de d'Éperny composoit seul toute son humeur, & il croyoit que la haine des hommes y entroit pour plus des trois quarts. Au milieu de ses ennuis, quand il écrivoit à Blimont, il le trouvoit fort malheureux ; il le plaignoit de vivre avec des fots & des méchans.

Ce motif n'étoit pas capable de faire le malheur de Blimont ; mais un événement vint troubler son bonheur. Il perdit sa femme, pour laquelle il avoit, sinon de l'amour, au moins de l'estime & de l'amitié. Quoiqu'elle eût vécu presque toujours absente, à cause de sa santé, elle n'emporta pas moins de regrets ; & le deuil suspendit un moment le bonheur de toute la maison.

Quand d'Éperny eut payé le tribut de pleurs qu'il devoit à la Nature ; quand sa tendresse & celle de Maurice eurent effuyé les larmes de Blimont, celui-ci n'ayant plus d'autres devoirs à remplir, n'eut plus à s'occuper que du bonheur d'être père. Il respecta toujours le mystère qui étoit répandu sur ses deux fils ; il eût tremblé de soulever ce voile qui ajoutoit à son bonheur ; il ai-

moit enfin à voir ses deux enfans confondus à ses yeux par leur nom , comme ils l'étoient dans son cœur par l'amour paternel.

Mais le cœur de d'Éperny avoit été trop affligé pour n'avoir pas besoin d'être consolé par quelque acte de bienfaisance ou d'amitié. Sa sensibilité toujours active avoit toujours quelque jouissance à lui procurer. Un jour il va trouver Maurice , & l'ayant instruit d'un nouveau projet , le somme de le suivre pour lui aider à l'exécuter. Maurice se jette dans ses bras en pleurant de joie & de tendresse , & marche avec lui. Ils entrent tous deux chez Blimont , & tombent ensemble à ses genoux sans rien dire. Qu'avez-vous , mes enfans , leur dit Blimont ; que venez vous me demander ? Parlez. O mon père , s'écria d'Éperny ! l'un de nous deux étoit orphelin , abandonné , malheureux. Vous avez daigné jeter sur lui un regard de bonté & de bienfaisance ; vos bras , votre cœur se sont r'ouverts pour lui ; vous l'avez comblé de bienfaits ; vous lui avez rendu un père ; enfin tout ce que vous avez pu faire pour lui , vous l'avez fait : il ne desiroit plus rien , parce qu'il n'avoit plus rien à demander qui pût lui être accordé par vous. Aujourd'hui qu'un nouvel espoir s'est glissé dans son âme , il redevient malheureux si vous ne daignez le remplir. Malheureux , interrompt Blimont ! eh ! que lui manque-t'il donc ? Ce qui lui manque , s'écrièrent les deux frères avec une voix qui eût attendri

le cœur d'un barbare? Il lui manque une mère. Comment, dit Blimont tout troublé! — Oui, une femme infortunée que vous avez aimée, qui vous aime encore.... — A ces mots Blimont tombe dans un fauteuil, cache son visage dans ses mains, & appuyé sur une table, il y demeure comme muet & accablé. Enfin reprenant ses esprits & son courage: O mes enfans, leur dit-il, en se penchant sur eux, je vous pardonne votre demande; mais vous ne savez pas que vous demandez ce qu'il m'est impossible de vous accorder. Puissez vous l'ignorer toujours! Impossible, s'écrie d'Éperny! quoi! il vous seroit impossible d'être père tout-à-fait, de mettre le comble à vos bontés! Non; vous calomniez votre cœur, votre sensibilité, votre justice. Alors Blimont les prenant tous deux par la main: Eh bien! vous m'y forcez, leur dit-il, je vais affliger l'un de vous deux; je vais déchirer son cœur. Mais vous m'accusez; il faut que je me justifie. Ce que vous regardez de ma part comme un abandon, n'est qu'un acte de justice; ce qui vous paroît un malheur digne de pitié, n'est qu'un juste châtiment. Cette mère que vous réclamez l'un & l'autre, s'est fermé mon cœur volontairement; elle a outragé l'amour, & l'honneur m'a fait un devoir de la vengeance. Un moment, je vous prie, interrompt d'Éperny avec une noble fermeté: voici ma réponse. En même temps il tira de sa poche des papiers qui renfermoient une justifica-

tion complète de Léonore. A ce trait inattendu (car Maurice lui même n'étoit pas dans la confiance de ces papiers que d'Éperny s'étoit procurés en secret,) Blimont se tait, & jette les yeux sur les écrits qu'on lui présente. Il ne peut se refuser à l'évidence; il reconnoît son erreur, son injustice; il tombe dans les bras de ses deux fils, en fondant en larmes. O mes enfans, leur dit-il! qu'elle vienne cette mère, cette victime; je suis prêt à réparer tout, si elle consent à tout pardonner. Mais, que dis-je? réparer! le puis-je? Oui, vous le pouvez, s'écrient les deux frères avec transport. Alors ils se jettent tous deux à son cou, & le couvrent de baisers & de larmes de joie. Enfin il consent à épouser Léonore.

C'est ainsi que le tendre d'Éperny, par son intéressante sensibilité, redevint le frère de Maurice, lui rendit un père, & donna un époux à Léonore. Pour combler la joie qu'il en eut, il demanda la permission d'aller la chercher lui-même, & de l'amener dans les bras d'un époux qu'elle ne s'attendoit plus à posséder; & Blimont ne put lui refuser cette jouissance. Enfin il partit, & revint bien vîte avec Léonore, dont le mariage fut célébré avec une joie également sentie par les deux époux & par les deux fils de Blimont.

Minville apprit cette nouvelle; il s'en réjouit en bon parent; en bon parent, il vint visiter cette heureuse famille. Il passa avec eux un mois qui lui donna l'envie d'y en

passer encore un autre. Il aima comme de raison ses parens, puis les parens de ses parens, puis leurs amis, puis d'autres personnes encore. Enfin il redevint ce qu'il étoit né, & il se délassa par le rôle de bonhomme, de sa grimace misanthropique.

(Par M. Imbert.)

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Malheureux*; celui de l'Énigme est *Livre*; celui du Logogryphe est *Dimanche*, où l'on trouve *manche, me, dîné, mi, mine, mie, Maine, chien, cime, Chine, Iman, ami, Diane, Mai, main.*

C H A R A D E.

PLUS d'un Négociant en faisant mon premier,
Pour aller à mon tout se trace mon dernier.

(Par M. Juhel, à Mayenne.)

É N I G M E.

AVEC cinq pieds souvent je fais ravage;
Avec trois je peux rendre une tête plus sage;
Avec deux je fais des heureux;
Avec quatre un mal furieux.

(Par Mlle Bri... l'aînée, de Saint-Dizior.)

LOGOGYPHE.

J'AI plus d'un père à qui je dois mon existence,
 Et j'ai pour mère la Science;
 J'embrasse tout par mon savoir.
 Qui me connoît fait quel est mon pouvoir;
 Plus d'un Savant me chérit, me caresse;
 Je charme son ennui, je calme sa tristesse;
 Et sur mon tout si l'on jette un coup-d'œil,
 On admire mon noble orgueil.
 Sur trois fois quatre piés j'avance, je recule.....
 On trouve aussi-tôt dans mon sein
 Un descendant de l'invincible Hercule;
 La demeure du Sage, où son heureux destin
 Le conduit dans une autre vie;
 Une Nymphé qui fut chérie
 Du plus puissant de tous les Dieux;
 Un ornement à de beaux yeux;
 Un point principal de la terre;
 Ce Héros, ce fils vertueux,
 Qui sur son dos porta son père;
 Un compagnon du forgeron Vulcain;
 Un membre utile au genre humain;
 Trois fleuves; une montagne aux Muses consacrée;
 Deux volatils, dont l'un est femelle rusée;
 Un arbre, trois Cités; bref, une docte sœur.
 Peut-être sous tes yeux suis-je, mon cher Lecteur.
 (Par la même.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

MÉMOIRE concernant une espèce de Colique observée sur les Vaisseaux, lû à l'Assemblée publique de la Faculté de Médecine de Paris, tenue le premier Septembre 1783, par M. de Gardanne, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de Montpellier, Censeur Royal, Associé & Correspondant de plusieurs Académies. A Paris, de l'Imprimerie de Quillau, Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue du Fouarre.

Tous les hommes desirent la vérité ; il y en a peu qui la cherchent ; il y en a moins encore qui parviennent à la découvrir. Ce défaut de succès peut être attribué à deux causes contraires ; si les uns font trop peu d'efforts pour la trouver, les autres aussi vont la chercher quelquefois beaucoup trop loin. En effet, il y a de ces vérités simples qu'on poursuit long-temps, & qu'on est étonné, après leur découverte, d'avoir eu, pour ainsi dire, sous sa main, sans les saisir. Telle est celle qui paroît résulter du Mémoire que M. de Gardanne vient de publier, & que nous allons faire connoître en peu de mots.

Ce Mémoire a été lû avec grand succès à

l'Assemblée publique de la Faculté de Médecine, du premier Septembre 1783. Il traite de la Colique des Gens de Mer; & il est divisé en deux Parties: dans l'une, il est question de la cause; & dans l'autre, du traitement & du préservatif.

M. de Gardanne commence par rapporter les symptômes de cette maladie, tels qu'ils ont été dépeints par ceux qui en ont parlé avant lui. Peu content de l'explication qu'on en avoit donnée, il a fait de nouvelles observations, & il s'est arrêté à un résultat des plus simples. Ayant trouvé dans les symptômes & les effets de cette colique des Gens de Mer, une parfaite analogie avec celle qu'on nomme la colique des Peintres, il a été tenté de croire, & il s'est convaincu que c'étoit la même maladie, vû que la cause qui produit la colique des Peintres, se retrouve sur les vaisseaux, c'est-à-dire, les exhalaisons de la peinture. Dès lors tout s'explique naturellement; & ce qui avoit servi de preuve en faveur du systême qui taxoit cette maladie de colique bilieuse, s'applique avec la plus grande vraisemblance au nouveau principe de M. de Gardanne. « La peinture » une fois reconnue, dit il, pour la cause » de cette colique, il est facile d'expliquer » pourquoi les Officiers en sont plutôt attaqués que les Matelots. Ces derniers couchant dans le premier entre-pont, qui n'est point peint, doivent nécessairement en être exempts, tandis que les Officiers » qui

» qui s'y trouvent sans cesse exposés en sont
 » atteints. Par la même raison les Officiers
 » qu'elle affecte plutôt & plus gravement,
 » sont toujours ceux qui ont séjourné trop
 » long temps dans leur chambre, au lieu de
 » venir prendre l'air sur les gaillards; & si
 » l'on voit cette maladie se manifester plus
 » à la fin de la campagne qu'au commence-
 » ment, c'est qu'à cette époque, ennuyés
 » par la longueur de la navigation, ils se
 » réunissent bien plus souvent dans les lieux
 » destinés à les rassembler, & que, soit par
 » la confusion des diverses haleines, soit aussi
 » par le nombre des bougies qu'ils tiennent
 » allumées, sur-tout en hiver, au défaut
 » du feu expressément défendu, de ma-
 » nière ou d'autre, la chaleur qu'ils exci-
 » tent, volatilise davantage les molécules
 » saturnines dont le mauvais effet augmente
 » en proportion. »

Dans la seconde Partie, où il est ques-
 tion du traitement, l'Auteur observe que
 la colique des Gens de Mer étant la même
 que celle des Peintres, on doit lui appli-
 quer les mêmes remèdes qui conviennent
 à celle-ci; c'est à dire, que les remèdes
 doux sont contraires à la guérison. Il faut
 lire dans l'Ouvrage même ceux que pres-
 crit M. de Gardanne; si la maladie résiste,
 il y ajoute d'autres procédés qui doivent être
 combinés avec le fluide électrique, dont
 l'efficacité est reconnue contre les ma-

N^o. 43, 25 Octobre 1783. H

ladies nerveuses. L'Auteur lui-même en avoit parlé dans ses conjectures sur l'électricité médicale, où il avoit publié plusieurs cures qu'il avoit opérées par ce moyen-là.

Quant au préservatif, M. de Gardanne propose de supprimer pour l'intérieur des vaisseaux la peinture que les Marins eux-mêmes regardent plutôt comme un objet de propriété que comme un moyen de conserver le bois. Il conseille en même temps de substituer aux toiles que l'on peint, des toiles de coton teintes qui ne laissent à craindre aucun danger. « On a vû, ajoute-
 » t'il, dans cette guerre, les cloisons qui
 » sont ordinairement faites en planches,
 » remplacées par des cuirs préparés. Le but
 » de ce changement étoit d'éviter le danger
 » des éclats de ce bois léger. On pourroit,
 » en temps de paix, se servir du même
 » moyen, qui, n'exigeant aucune peinture,
 » réuniroit ce second avantage au premier.»

Ce Mémoire est écrit avec beaucoup de clarté; & quand la découverte qu'il renferme laisseroit des doutes sur son évidence, il en résulteroit toujours un grand objet d'utilité, celui de dénoncer un usage vraiment dangereux, l'usage de la peinture, & d'en solliciter la suppression avec un zèle vraiment patriotique.

Cet objet d'utilité, & cet esprit de patriotisme ont présidé à tous les Ouvrages que M. de Gardanne a publiés jusqu'ici, Parmi

ces Ouvrages , que nous ne chercherons pas à faire connoître , parce qu'ils sont connus par leur succès , mais qu'on peut rappeler au Public , on doit compter les *conjectures sur l'Électricité Médicale* , une *Traduction du Traité de la Putréfaction* , par Becker , des *Observations sur la meilleure manière d'inoculer la Petite-Vérole* , & un *Mémoire pour démontrer l'impossibilité de l'anéantir*. M. de Gardanne s'est occupé ensuite de la manière dont on pouvoit secourir le peuple contre les maladies qu'on gagne en secret , & qu'on cherche à guérir de même ; ce qui produisit plusieurs Ouvrages qui eurent beaucoup de succès , & qui furent traduits dans toutes les langues. Tout le monde connoît son *Avis au Peuple sur les Asphixies* , & son *Catéchisme sur les Asphixies* , qui sont d'un usage & d'une utilité habituelle. Nous passons sous silence beaucoup d'autres Ouvrages imprimés séparément , ou dans divers Journaux ; ceux que nous avons cités suffisent pour démontrer les droits de M. de Gardanne à l'estime des Savans & à la reconnaissance du Public.



*DISSERTATION sur les Brouillards secs de la fin du mois de Juin & de Juillet 1783, tendant à éclaircir davantage ce phénomène, & à en développer les véritables causes, sur lesquelles on n'a formé encore que quelques conjectures: Ouvrage mis à la portée des Dames, par M. ***. A Paris, chez Guillot, Libraire de MONSIEUR, Frère du Roi, rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.*

Cette Brochure fait partie d'un plus grand Ouvrage, dans lequel l'Auteur se propose d'expliquer la plupart des phénomènes de la Nature. Il en a détaché ce fragment pour l'appliquer aux circonstances actuelles. Après avoir rappelé les diverses observations qu'on a publiées sur les brouillards de l'été dernier, l'Anonyme propose son opinion. Ayant distingué les brouillards secs & les brouillards humides, il trouve naturel que différens effets ayent des causes différentes; il attribue donc ces brouillards secs aux tremblemens de terre qui ont tourmenté la Calabre & Messine. Après avoir donné une description des volcans, il explique comment les effets des tremblemens de terre qu'ils occasionnent, peuvent se faire sentir aussi loin du foyer commun. Il cite des temps antérieurs où le même phénomène s'est fait remarquer. Mais comme les brouillards secs qui ont régné dans ces temps-là ont été de

moindre durée, il donne encore les raisons de cette différence. Les tremblemens de terre que la Calabre vient d'essuyer sont beaucoup plus considérables que tous ceux qu'elle avoit soufferts jusqu'alors; l'Auteur en conclut que les brouillards, c'est-à-dire, les effets de cette cause primitive, ont dû être aussi plus considérables.

« Comme ce sont d'une part, dit-il, les matières volcaniques & embrâsées dans le foyer d'un volcan, après avoir miné & brûlé les pilles ou supports de la voûte qui les couvroit, qui la font surbaisser sur elle-même, & que de l'autre ce surbaissement est la cause qu'il pénètre de l'eau jusqu'à la matière volcanique, qui, en s'imbibant dans les terres, sert à éteindre ou à étouffer la plus grande partie des matières embrâsées que le volcan renfermoit avant le tremblement de terre, il est clair & évident que les terres humides qui ont servi à étouffer les matières volcaniques, ayant dû conserver leur humidité long-temps après le tremblement, & acquérir un très-grand degré de chaleur, cette humidité & cette chaleur ne doivent pas toujours rester en terre; & que si elles peuvent causer une partie des pluies qui surviennent ordinairement après un tremblement de terre, il doit s'en être beaucoup échappé dans les canaux ou conduits souterrains qui entourent un volcan & qui lui servent de soubiraux. »

» Et comme il faut bien ensuite que cette

humidité & cette chaleur souterraines sortent de ces canaux ou conduits, & qu'elles se dissipent dans les airs, ces brouillards secs ne sont donc autre chose que l'évaporation de cette chaleur & de cette humidité, ou, si l'on veut, des vapeurs volcaniques que les tremblemens de cette année ont occasionnées, & qu'ils ont fait refluer de tous côtés dans les entrailles de la terre qui environnoit les volcans; lesquelles n'ayant pu partir que d'une extrême profondeur, auront perdu insensiblement leur qualité humide, en se sublimant au travers des couches de terre qu'elles ont eu à passer, & en ne conservant plus que leur caractère de chaleur qui a donné à ces brouillards la qualité sèche qu'on leur a apperçue. »

V A R I É T É S.

LETTRE aux Auteurs du Mercure.

Vous donnez, Messieurs, l'exemple de l'honnêteté qui devrait régner dans tous les Journaux; on va vous combattre jusques sur votre terrain, & vous le trouvez très-bon: vous donnez place parmi vous à ceux qui réfutent vos opinions & vos jugemens. On peut, il est vrai, soupçonner un peu d'orgueil dans la fierté de ces procédés généreux: si on ne craint pas d'être attaqué, c'est qu'on espère bien répondre; mais l'orgueil nous élève souvent jusqu'à l'opinion qu'il nous donne de nous-mêmes; en rêvant de

grandes choses , il en inspire ; & je suis fâché qu'on prenne tant de soins de l'étouffer , sur-tout parmi ces âmes sensibles & un peu exaltées , à qui la Nature a fait sentir le besoin de la gloire. Tant que le Mercure sera fait par de véritables Gens de Lettres , par des hommes dont la réputation est fondée non sur des articles , mais sur des Ouvrages , on peut être sûr que le talent y sera respecté ; mais il ne sera plus qu'un Journal , comme tous les autres , si on l'abandonne jamais à des gens qui ne seront que Journalistes. Alors le talent y sera outragé , & ne pourra pas s'y défendre. Des Juges équitables sont toujours prêts à donner les motifs de leurs jugemens ; mais des assassins n'aiment pas à être interrogés sur leurs crimes.

Je n'ai , Messieurs , ni à me plaindre , ni à me louer de vous : ce n'est pas pour moi que je vais écrire. Mais je viens de lire dans votre dernier Numéro des choses qui me paroissent avoir besoin de rétractation , ou d'explication tout au moins. C'est à l'occasion de l'Eloge de Fontenelle par M. le Chevalier de Cubières : ce n'est pas au moins sur les éloges que vous lui avez donnés que je veux vous faire expliquer ou rétracter. Si en effet M. le Chevalier de Cubières , qui est certainement un homme d'esprit , a fait *un des plus beaux morceaux de prose de notre Langue* , je lui en fais mon compliment. Il est heureux pour notre siècle de trouver tout-à-coup un rival des Bossuet , des Voltaire , des Rousseau & des Thomas , dans un Ecrivain qui n'a été connu jusqu'à présent que par des vers heureux & faciles. Mais en élevant si fort la gloire de M. le Chevalier de Cubières , il ne falloit pas d'un trait de plume retrancher la moitié de la gloire de Fontenelle. L'Histoire de l'Académie des Sciences , dites-vous ,

Messieurs, *n'est pas, comme on fait, de Fontenelle* : elle est de Fontenelle, comme tout le monde doit le savoir. * Les Mémoires n'en font point, mais l'Histoire en est très-certainement. Cette Histoire n'est le plus souvent qu'un Recueil d'extraits; mais ces extraits, fort au-dessus quelquefois des Ouvrages dont ils font l'analyse, sont l'ouvrage de Fontenelle le plus généralement estimé; c'est son chef-d'œuvre, & la partie de sa gloire que l'envie n'a point contestée, parce qu'à l'époque où Fontenelle écrivit cette Histoire, la gloire des Savans étoit presque entièrement renfermée dans l'Académie des Sciences. Aujourd'hui ceux qui lisent les Extraits de Fontenelle sont en aussi grand nombre que ceux qui lisent les Odes de Rousseau. Mais alors tous, les jeunes gens récitoient en cadence les Stances harmonieuses à M. *Duluc* & aux *Princes Chrétiens*; & très-peu de gens jetoient les yeux sur l'Histoire de l'Académie. Rousseau ne faisoit point d'Épigrammes contre l'Historien des Sciences; il en laissoit la gloire en paix, parce qu'il voyoit cette Histoire presque aussi ignorée de tout le monde que de lui-même. Enfin, Messieurs, on a tout disputé à Fontenelle, hors le mérite de cet Ouvrage, jusqu'au moment où vous lui disputez l'Ouvrage même. C'est une erreur, c'est une méprise qui ne doit pas subsister dans un Journal tel que le vôtre; & je suis persuadé, Messieurs, que vous vous hâterez de la rétracter.

Permettez-moi, Messieurs, quelques autres observations sur le même article.

Vous assurez qu'il ne faut *que de la justesse pour faire l'éloge de Fontenelle*. Je présume qu'il faut autre chose encore pour bien louer un esprit si fin, si

* *Note du Rédacteur.* Ce que relève ici l'Auteur de cette Lettre est une faute typographique, qui a été corrigée dans *Terrata* du Numéro suivant.

piquant & si étendu : je suis porté à croire que pour louer parfaitement un Ecrivain , il faudroit approcher , autant qu'il seroit possible , de toutes les qualités d'esprit & de talent qui en ont fait la gloire. Ce ne seroit pas trop peut-être de MM. d'Alembert , de Condorcet & Thomas , pour célébrer dignement l'Auteur des *Mondes* , de l'*Histoire des Oracles* , & des *Eloges des Savans*. Quand l'un de ces trois Académiciens , quand M. Thomas a parlé de Fontenelle dans son *Essai sur les Eloges* , l'un des Ouvrages dont notre siècle doit le plus s'honorer , la justesse ne lui a point manqué , mais certes il a montré autre chose que de la justesse. C'est le Chapitre de M. Thomas sur Fontenelle , qu'il sera difficile de vaincre , d'égaliser ou d'approcher dans le grand concours du Public & de la postérité. Que ceux qui veulent louer Fontenelle ne jettent point les yeux sur ce Chapitre , la plume leur tombera des mains , ou ils ne feront que répéter les idées ingénieuses & sublimes dont cet Ecrivain éloquent obsédra leur imagination.

Vous appuyez cependant votre assertion , MM. de beaucoup d'autres , où il est impossible de trouver plus de vérité & d'exactitude. *Voilà peut-être pourquoi*, dites-vous , *le concours de cette année a été si peu nombreux : si le talent qui produit est commun , le talent qui apprécie est rare.* Je suis persuadé au contraire que le concours eût été très-nombreux , si la justesse eût suffi pour y entrer , & que le prix même eût été remporté si l'Académie n'avoit eu à couronner que la justesse. Les esprits justes ne sont pas très-rares dans les temps très-éclairés ; mais les esprits fins sans être subtils , élevés sans emphase , profonds sans obscurité , étendus sans être vagues , sont infiniment rares dans tous les siècles , & peut-être davantage

encore dans les plus éclairés, parce que les lumières générales qui exemptent des grands efforts, peuvent arrêter le génie même dans un repos dont la douceur conduit à la paresse & de la paresse à la médiocrité. Je sais que les Rhéteurs ont assigné à la corruption du goût une cause toute contraire, & qu'ils l'attribuent sur-tout aux efforts pénibles & recherchés par lesquels on veut s'élever au-dessus de ce qui est sublime : mais je parle ici non de ce qui corrompt le goût, mais de ce qui éteint le génie ; effet bien plus commun & bien plus fâcheux des siècles de lumière & de philosophie. N'aimez-vous pas mieux croire, Messieurs, que c'est la difficulté de réunir toutes ces qualités d'esprit, presque toutes indispensables pour un bon Eloge de Fontenelle, qui a rendu le concours de cette année si peu nombreux ?

J'entrevois d'autres raisons encore, & il peut être utile de les connoître, parce qu'elles tiennent probablement à l'état actuel de notre Littérature.

Lorsque Fontenelle régnoit sur les Lettres & sur les Sciences, car il a exercé un moment ce double empire, tout le monde prétendoit aux qualités d'esprit qui le rendoient célèbre dans l'Europe. Les esprits les plus secs & les plus chagrins vouloient plaire comme l'Auteur des *Mondes*, & badiner avec les Grâces dans les sujets les plus austères de la Philosophie. Maupertuis faisoit sur les moyens par lesquels Harvey, Harsoëtter & Leuwenoech ont tâché d'expliquer la reproduction de l'espèce humaine, un Ouvrage qu'il appelloit *la Vénus physique* ; il vouloit être lu de *Lycoris même* *, & croyoit apparemment que des *systèmes sur la génération* pouvoient toucher

* On fait que la *Vénus Physique* a pour épigraphe : *Sed quo legat ipsa Lycoris.*

la Beauté autant que les tableaux passionnés de l'amour. Marivaux, au contraire, né avec une âme très-sensible, puisqu'il a fait le Roman de Marianne & la Lettre du Vieillard abandonné par son fils, mettoit son esprit à la torture pour le rendre piquant lorsqu'il l'avoit naturellement aimable, & gâtoit à chaque instant par des réflexions forcées de bel-esprit, le langage simple & naïf du cœur. Tous étoient plus occupés à étonner par des choses inattendues, qu'à toucher par des choses naturelles. Et, ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'en recherchant toujours les agrémens & les grâces, ils avoient grand soin d'éviter les beautés sensibles & passionnées du style. Le style passionné & l'éloquence étoient pour eux des *erreurs* dont la Philosophie les avoit désabusés; il ne falloit y donner qu'à *son corps défendant*, & il faut avouer que presque tous s'en défendoient avec un grand succès.

Aujourd'hui, c'est tout le contraire; dans le monde & dans les écrits, la grande prétention aujourd'hui, est celle de la sensibilité, des passions, de l'enthousiasme: on s'est un peu moqué du style *chaud*, & l'on parle moins de *chaleur*; mais la même prétention se reproduit sous le nom de *style passionné*, & l'on veut passionner le style d'une Lettre, d'une Dissertation. Il faut parler des plus grands objets, mais rapidement, & sans y laisser la plus légère trace de réflexion, parce que, comme on sait, les grands écrivains n'ont jamais réfléchi à rien, que l'imagination émue ne donne aux objets qu'un coup-d'œil prompt & rapide, & qu'on n'a rien, si on n'a pas une imagination émue. Gardez de vous arrêter un instant sur les questions même où l'on agite tout le sort de l'humanité; vous ne devez écrire sur le bonheur des peuples que pour amuser le goût inquiet & mobile,

de quelques *écrits* dont le goût usé s'appelle le bon goût. Si vous trouvez quelque *vûe* neuve, & que vous la développiez avec l'intérêt que son importance inspire, fût-ce dans les Arts ou dans la Morale, fussiez-vous éloquent comme Pascal & Bossuet, ce sera de la *métaphysique*, & ce terrible mot, le signal du ralliement entre les Lecteurs sans attention & les Écrivains sans génie, vous reléguera dans la classe des Auteurs *estimables*, c'est-à-dire, de ceux qu'on n'estime pas. Mais surtout il faut être passionné dès la première ligne, porter le trouble dans l'âme avant que l'esprit sache ce qu'on veut lui dire; se mettre dans une grande attitude, quand on ne seroit profondément rempli que de choses très-communes; donner à chaque instant des convulsions à son style par des mouvemens qui ne naissent ni de l'idée, ni du sentiment qu'on exprime; mépriser une marche variée, mais facile; dédaigner les nuances, les agrémens & les grâces de style, comme des beautés de bel-esprit; oublier que dans les arts, comme dans la nature, avant de toucher, il faut plaire, & que c'est par la douce impression des grâces que l'âme est mise dans cette situation où elle s'ouvre d'elle-même aux effets des grandes passions. Voilà ce qu'on prescrit à nos jeunes Écrivains & ce qu'eux-mêmes prétendent sur-tout, c'est d'être toujours sensibles & passionnés. Comment, avec cette prétention, trouver quelques qualités louables dans Fontenelle, dans un Écrivain qui éclaire & plaît toujours, & qui ne se passionne jamais? Comment louer une gloire dont on ne voudroit pas pour soi-même? Ne seroit-ce pas trop compromettre ses prétentions au génie, que de célébrer le bel-esprit de Fontenelle, & faire mal présumer de la sensibilité de son âme, que de se montrer parmi les Panégyristes d'un homme

qui ne parla jamais de la sienne ? Qu'on ouvre un concours pour l'éloge de Rousseau, & je promets à l'Académie Française deux ou trois cent concurrents, & deux ou trois beaux ouvrages. Elle verra arriver des Discours en foule de la Capitale & des Provinces : des femmes même se mêleront parmi les combattans ; elles voudront couronner de leurs guirlandes le génie qui, en créant Julie & Saint-Preux, donna une nouvelle énergie & des charmes nouveaux à la passion qu'elles inspirent : des jeunes gens qu'il a enivrés du double enthousiasme de l'amour des femmes & de l'amour de la liberté, pour célébrer les Ouvrages où ils apprirent à sentir & à penser, abandonneront à son effort une âme qu'ils n'osoient essayer encore, & se hâteront de consacrer les prémices de leur talent au génie qui l'a fait naître. L'éloge de Rousseau sera dans les Lettres l'époque de la naissance de plusieurs hommes éloquens. Ce concours, il est vrai, sera peut-être un combat. Il ne faudroit pas s'attendre que la mémoire de cet homme qui a inspiré des haines & des admirations égales, & dont les amis & les ennemis vivent encore, fût paisiblement célébrée ; la voix du détracteur viendra contredire celle de l'enthousiaste : les voûtes paisibles du Lycée Académique, qui n'ont jamais entendu que les sons doux & flatteurs du panégyrique, seront frappées pour la première fois des cris violens de la haine & de l'accusation. Mais qu'importe ? Seroit-ce un si grand malheur que ce spectacle, si grand & si nouveau dans notre Littérature, de la postérité qui balance & discute ses opinions, avant de prononcer le jugement de tous les âges ? Pourquoi proscrire parmi nous ces combats des talens, si propres à en déployer la vigueur & la souplesse ? Presque toutes nos opinions nous divisent, presque tous nos sentimens sont

des germes de haine, comme nos prétentions & nos rivalités; & l'on nous imposeroit la loi de renfermer ces funestes levins dans nos ames! Non, s'il y a quelque moyen d'annoblir nos honteuses passions, c'est de leur permettre de paroître avec franchise dans toute leur violence; puisque nous n'avons pas assez de vertu pour renoncer à nos haines, faisons-les servir du moins à nos talens; qu'elles élèvent nos esprits maniérés aux mouvemens sublimes, aux luttes vigoureuses de l'Éloquence; & on ne les verra plus se combattre sourdement dans les vils manèges de l'intrigue. Je n'ai point la manie de comparer les petites choses aux grandes; mais le plus souvent elles se ressemblent. Que produisoient les haines & les rivalités d'ambition dans les Républiques anciennes, où elles combattoient ouvertement devant les Loix & des Peuples Souverains? Une foule d'Orateurs & d'hommes d'État, des Discours de la plus haute éloquence. Quand la liberté fut anéantie dans Rome, ces mêmes sentimens, auxquels on défendoit de troubler, par leurs éclats, la paix de l'Empire, firent naître dans la Cour & dans le Sénat des Néron, ce peuple de délateurs parmi lesquels le silence étoit tour-à-tour un crime & une accusation, & où des ennemis, avec des dehors paisibles, s'envoyoient à l'exil & sur l'échafaud, par des gestes qui n'étoient apperçus que des Tyrans & des Licteurs. Il étoit beau d'entendre Eschile & Démosthène, attaquant & défendant le Décret de Ctésiphon devant la Grèce entière, accourue au combat de leur éloquence. Seroit-il moins intéressant d'entendre M. D.... accusant devant la Postérité la mémoire de son ancien ami Rousseau, & un homme tel que M. Thomas, par exemple, défendant le caractère & l'âme de l'Auteur d'*Émile* & du *Contrat social*? Avec

des concurrens même, dont les noms & les talens seroient moins célèbres, l'éloge de Rousseau, proposé par l'Académie, seroit l'occasion d'un spectacle très-nouveau dans notre Littérature. Il faudroit seulement avoir soin de doubler la Garde & les barrières de l'Académie à la Saint-Louis; je ne répondrois point que ceux qui seroient sans billet n'eussent la fantaisie d'enfoncer la Garde & les portes.

Je voudrois, Messieurs, que vous pussiez me dire dans quel temps & dans quel genre vous avez vu le talent qui *produit si commun*, & le talent qui *apprécie si rare*. L'opinion contraire me paroît très-généralement établie, &, pour cette fois, je crois que l'opinion générale est la vraie. Comment se dissimuler, en effet, que le génie est plus rare que le goût, que l'Art est plus difficile que la critique, & que, pour un Écrivain supérieur, il y a cent Juges éclairés au moins? Je conçois cependant qu'il y a une manière d'apprécier le talent qui en demande beaucoup elle-même. Le Critique qui, en rendant compte des productions du génie, joint une sensibilité exquise à une analyse profonde, discute avec sagacité, écrit avec grâce, & flatte le goût de ses Lecteurs; en exprimant les jugemens du sien; qui juge non-seulement les phrases d'un Ouvrage, mais tout le talent d'un Auteur, apperçoit dans chaque Écrivain à quelle qualité d'esprit & d'âme, à quelle manière de sentir & de voir, à quel caractère, à quelles mœurs tiennent les beautés & les défauts de ses Ouvrages, & pénètre ainsi jusqu'aux secrets même de la Nature dans la formation du génie; qui découvre dans un sujet ce que l'Orateur & le Poète n'y ont pas vu, & leur montre non-seulement les règles qu'ils ont violées, mais les beautés qu'ils ont laissé échapper; qui, en étendant & en élevant les appréciations de son goût, de la critique des Auteurs

à celle des siècles, marque par des traits sublimes les caractères divers & dominans de leurs productions ; dévoile les sources mêmes de ces variétés ; fait voir comment, dans chaque âge des Arts, les progrès successifs de l'esprit humain, les Religions, les Gouvernemens ont imprimé leur influence sur les talens de tous les genres, ont fait prédominer l'imagination dans les uns, la pensée dans les autres ; & par quels moyens peut-être des siècles & des génies plus heureux pourroient réunir toutes les qualités d'esprit & de talent développées successivement par ceux qui les ont précédés ; je conviens que ce Critique approcheroit de très-près la gloire de celle de tous les talens qu'il apprécieroit de la sorte ; mais apprécier ainsi, c'est produire, & ces jugemens du goût ne peuvent être prononcés que par le génie. Je ne vois pas seulement pourquoi ce genre de production seroit plus difficile au génie que tous les autres, pourquoi il seroit plus rare. Je ne découvre pas une bonne raison d'où l'on puisse conclure que l'esprit humain, dans ses ouvrages, soit plus difficile à apprécier & à peindre que le cœur humain, par exemple, dans ses passions. Le moyen de croire qu'Homère soit au-dessous d'Aristote, Virgile au-dessous de Quintilien, & que les meilleurs éloges de Racine & de Voltaire puissent être mis à côté de Phèdre & de Mahomet !

Que de Tragédies bonnes ou mauvaises, ajoutez-vous cependant, ont paru depuis la renaissance des Lettres en France ! A-t-il paru beaucoup d'Ouvrages comme les Mondes & le Discours préliminaire de l'Encyclopédie ?

Je vous demanderai d'abord ce que le Discours de M. d'Alembert & les Mondes de Fontenelle ont de commun avec ces Ouvrages de critique où l'on apprécie les talens ? Il eût été

plus convenable de citer les éloges de ces deux Ecrivains. Si votre intention , en préférant les Mondes & la Préface de l'Encyclopédie , a été de faire entendre que le génie philosophique est plus rare que le génie poétique , c'est une autre question ; & quoiqu'un Ecolier qui vient de faire une Tragédie , se mette sans aucune difficulté au-dessus de Newton & de Leibnitz , au-dessus de M. d'Alembert & de Fontenelle ; quoique de nos jours on ait prétendu qu'il n'y a de difficile à faire qu'une Tragédie , que le titre de génie appartient exclusivement à celui qui crée des images , & ne peut convenir jamais à celui qui crée des idées ; cette question pourroit être agitée , cependant , & faire naître de nouvelles lumières sur l'esprit humain : mais c'en étoit une autre que vous discutiez tout-à-l'heure. C'est le même homme , mais ce n'est pas le même talent qui a fait le Discours préliminaire de l'Encyclopédie & les Éloges des Académiciens. Je conviens avec vous qu'il a paru beaucoup de Tragédies bonnes ou mauvaises ; mais dans cette foule , ce sont les mauvaises qui font le grand nombre ; celui des bonnes est toujours très-petit. On est un peu surpris de les voir confondues ensemble avec cette indifférence. On n'a pas plus fait de Tragédies comme Britannicus , que de livres comme les Mondes ; l'excellent est rare dans tous les genres , & le médiocre , commun.

C'est avoir bien de l'estime pour vous , MM. , que de vous arrêter si long-temps sur des reproches que je vous fais ; mais vous m'avez fait sentir vous-même combien la justesse est nécessaire , & j'ai cru qu'il vous étoit arrivé d'en manquer une fois. Si la justesse seule ne peut suffire qu'à bien peu de choses , il n'est rien qui puisse s'en

passer; tout ce qui est vrai n'est pas beau, mais rien n'est beau que le vrai.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Le 10 Octobre, &c.

ANNONCES ET NOTICES.

AVIS concernant le Répertoire universel & raisonné de Jurisprudence Civile, Criminelle, Canonique & Bénéficiale.

LES quatre derniers Volumes de cet Ouvrage, c'est-à-dire, les Tomes 61 à 64, qui, suivant les avis insérés aux frontispices des Tomes 27 & 52, doivent être délivrés *gratis* aux Souscripteurs, seront imprimés pour la fin du présent mois d'Octobre.

On prévient d'ailleurs les Personnes qui ont un certain nombre de Volumes du même Ouvrage; que si elles veulent en retirer les suites, il est nécessaire qu'elles le fassent d'ici au 25 Décembre prochain. A cette époque il ne sera plus livré de Volumes détachés, & l'on ne pourra se procurer que des Exemplaires complets, dont chacun coûtera 300 liv. broché & 364 liv. relié.

NOUVEAU Théâtre Allemand, ou Recueil des Pièces représentées avec succès sur les Théâtres des Capitales de l'Allemagne. Les sept premiers Volumes se vendent 28 liv. port franc par la poste, & se trouvent au Bureau de l'Ami des Enfans, rue de l'Université, N^o. 28. S'adresser à M. Leprince, Directeur, & à Barrois le jeune, Libraire, quai des Augustins. On les trouve au Cabinet de Littérature Allemande, rue S. Honoré, au coin de la rue de Richelieu; chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques; Couturier fils, Imprimeur-Libraire,

quai des Augustins; Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinot. Le nombre des Volumes de cet Ouvrage est fixé à douze. Chaque Volume se vend séparément 4 liv. franc de port par la poste. Le septième Volume qui vient de paroître contient *Nathan le Sage*, Tragédie représentée à Berlin, *Lessing*; & *Philotas*, Tragédie, par le même.

Cet Ouvrage, dont il paroît régulièrement un Volume tous les trois mois, a été commencé par M. Friedel le premier Janvier 1782, & continué depuis le troisième Volume par MM. Friedel & de Bonneville, Auteur de quelques Essais de Poésie publiés dans les Almanachs des Muses 1782 & 1783; *le Bonheur champêtre*, quelques *Fragmens du Livre de Job*, & *une Prophétie contre Tyr*.

Cours complet d'Agriculture théorique, pratique, économique & de Médecine rurale & vétérinaire, suivi d'une Méthode pour étudier l'Agriculture par principes, ou Dictionnaire universel d'Agriculture; par une Société d'Agriculteurs, & rédigé par M. l'Abbé Rosier, Prieur-Commendataire de Nanreuil-le-Haudouin, Seigneur de Chevreuille, Membre de plusieurs Académies, &c. Tome IV. A Paris, rue & hôtel Serpente.

Cet Ouvrage est fait pour être recueilli avec empressement; il répand de grandes lumières sur la matière dont il traite; & ce Volume nous a paru aussi intéressant que ceux qui l'ont précédé.

ANTIQUITÉS d'Herculanum, Tome V & dernier des Peintures; gravées par F. A. David, avec leurs explications, par P. Sylvain Maréchal. A Paris, chez David, Graveur, rue des Noyers, en face de celle des Anglois.

On doit savoir gré à M. David d'avoir réduit à un moindre format, c'est-à-dire, à un prix raison-

nable un Ouvrage d'un très-grand mérite, mais qui étoit d'un prix excessif à cause de son format *in-folio* ; il y joint l'avantage de l'exactitude dans la gravure & dans les livraisons.

ŒUVRES de Plutarque, traduites du Grec, par Jacques Amiot, Tome III. A Paris, chez Jean-François Bastien, Libraire, rue Saint Hyacinthe, la première porte-cochère à droite en entrant par la Place S. Michel.

Cet Ouvrage toujours aussi bien exécuté qu'exactement livré jouit de tout le succès qu'il mérite. Ce Volume contient les Vies de Pélopidas & de Marcellus, d'Aristide & de Cato, de Philopœmen & de T. Q. Flaminius, de Pyrrus & de C. Marius.

MANUEL Religieux, ou Recueil de considérations, affections & pratiques pieuses à l'usage des Personnes consacrées à Dieu par les vœux de religion, précédé d'un Discours sur l'excellence de l'état Religieux, & d'un autre Discours composé pour le jour de la Profession de Madame Louise-Marie de France dans le Monastère des Religieuses Carmélites de Saint Denis en France; par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, de l'Abbaye de Saint Germain-des-Prés. A Paris, chez Jean-François Bastien, Libraire, rue Saint Hyacinthe, la première porte-cochère à droite en entrant par la Place S. Michel.

Cet Ouvrage, qui présente aux Gens d'Église le code de leurs devoirs, ne devroit peut-être pas être nécessaire; mais sans doute il sera utile. Le choix des Pièces qui composent ce Volume édifiant nous a paru fait avec goût & avec sagesse.

TROISIÈME suite de Pièces d'Harmonie, contenant des Ouvertures & des Airs d'Opéras sérieux &

Comiques, arrangés pour deux Clarinettes, deux Cors & deux Bassons, par M. Ozy, Musicien de S. A. Mgr. le Duc d'Orléans. Prix, 6 liv. A Paris, chez M. Boyer, au magasin de Musique, rue Neuve des Petits Champs, près celle S. Roch, N°. 83, & chez Mme Lemenu, rue du Roule, à la Clef d'or.

Cette suite se continue avec le même avantage.

CHOIX des meilleurs Médicamens pour les maladies les plus désespérées, recueilli par M. Buchoz, Médecin de MONSIEUR, ancien Médecin ordinaire de Mgr. le Comte d'Artois, & de feu Sa Majesté le Roi de Pologne. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe.

C'est ici le neuvième des Ouvrages économiques de M. Buchez. Il se propose de donner chaque année un Recueil des remèdes qu'il aura pu découvrir, & dont il aura reconnu l'efficacité.

L'AMI des Enfans, par M. Berquin, Septembre 1783, N°. 9. A Paris, au Bureau de *l'Ami des Enfans*, rue de l'Université, au coin de celle du Bacq. S'adresser à M. le Prince, Directeur.

Cet utile Ouvrage est toujours fait avec le même soin, & paroît inspirer un intérêt toujours plus vif.

MANUEL des Rentes, ou Tableau général de la distribution actuelle des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, & autres, par M. de Massac, Écuyer. Nouvelle Édition, revue, corrigée & augmentée. Prix 4 liv. 10 sols broché. A Paris, chez l'Auteur, rue des Noyers, au coin de celle de S. Jean-de-Beauvais, N°. 13.

Cet Ouvrage intéresse un très-grand nombre de personnes; & l'ordre, la clarté & la précision qui y règnent devoient naturellement en assurer le succès.

La Punition de l'Amour, & le premier Age de l'Amour, deux Estampes gravées par J. Bouillard, d'après deux tableaux de L. Lagrenée. Prix, 2 liv. chacune. A Paris, chez J. Couché, rue S. Hyacinthe, la troisième porte-cochère à droite par la place S. Michel.

Ces deux Estampes font suite à deux autres que nous avons annoncées il y a quelques mois, & qui avoient pour titre *l'Education de l'Amour*.

La Mort de Toiras & le Lit de la Victoire, deux Estampes dessinées par Fauvel, gravées par J. Couché. Prix, 1 liv. 4 sols chacune; même adresse que ci-dessus.

La première de ces deux Estampes, dont l'Auteur nous promet une suite, représente *Jean de Saint-Bonnet*, Seigneur de Toiras, & Maréchal de France, tué devant la Forteresse de Fontanette, dans le Milanois. Les Soldats trempoient leurs mouchoirs dans son sang, en disant que tant qu'ils les porteroient sur eux, ils vaincroient leurs ennemis.

La seconde représente *Philippe V* après la journée de Villa-Viciosa au milieu du champ de bataille, témoignant au Duc de Vendôme l'extrême besoin qu'il a de dormir. « Sire, lui dit le Duc, je vais » vous faire arranger le meilleur & le plus beau lit » qu'un Roi ait jamais eu. » Dans le même instant on place sous un arbre les drapeaux qu'on venoit de prendre; le Roi se jette dessus tout botté, & y dort quatre ou cinq heures.

Ces deux Estampes, tant pour le dessin que pour la gravure, font désirer celles qui doivent suivre.

Le Sieur L. Prieur, Sculpteur, Ciseleur & Doreur du Roi, Enclos du Temple, à Paris, vient de graver à l'eau-forte, & dans un beau style, la *Voiture du Sacre du Roi*, dont les bronzes ont été exé-

cutés d'après les dessins ; ainsi qu'une première suite de *Fleurons*, de *Rinceaux* & de *Dessus de Portes* dans un genre tout nouveau. Il en a fait tirer des Exemplaires au crayon noir, rouge & au bistre ; ils se vendent chez lui & aux adresses ordinaires.

BOUQUET du Père de Famille, Divertissement en un Acte & en prose, par Mlle de Saint-Léger. A Paris, chez Bailly, Libraire, Barrière des Sergens ; la Veuve Esprit, Libraire, au Palais Royal ; la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, & chez les Marchands de Nouveautés.

Cette petite Pièce est relative à la Fête du Roi ; des raisons particulières n'en ont pas permis la représentation.

Cours d'Éducation de Clavecin, ou piano-forte, divisé en trois Parties, chacune de 8 liv., par M. L. Felix Despreaux. A Paris, chez l'Auteur, rue Comtesse d'Artois, vis-à-vis celle Mauconseil, & aux Adresses ordinaires.

La première Partie de cet Ouvrage contient les premiers Principes de la Musique, qui nous ont paru développés avec beaucoup d'ordre & de clarté. L'Avertissement est rempli de réflexions extrêmement judicieuses sur la manière d'enseigner. L'Auteur veut qu'on occupe séparément l'Écolier des trois études qui constituent la Musique ; savoir, le nom & la position des notes, leur intonation & leur valeur, d'où naît la justesse de la mesure. Il nous paroît avoir parfaitement raison. C'est l'inobservation de ce précepte qui rend l'étude de la Musique si pénible & si longue.

La seconde Partie contient les Principes du doigté de Clavecin, suivis de ses Leçons composées de Musettes, Menuets, Contredances, Aïss de Ballets, Ouvertures, &c. présentant une difficulté graduelle.

La troisième contient les Principes de l'Accompagnement, suivi de trente Leçons pour s'exercer & d'Ariettes avec la Basse chiffrée.

QUATRE Duos pour deux Harpes, dans lesquels l'Auteur a inséré des Airs connus, par M. Hinner, Officier de la Chambre de la Reine, & Maître de Harpe de Sa Majesté, Œuvre X. Prix, 9 livres: A Paris, chez M. Nadermann, Maître Luthier, Facteur de Harpe ordinaire du service de la Reine, rue d'Argenteuil, Butte S. Roch.

ERRATA. Au Numéro dernier, Article *Voyage aux Isles de Lipari*, on a imprimé M. le Commandeur de *Dolomier*, lisez: M. le Commandeur de *Dolomieu*.

Voyez, pour les Annonces des Livres, de la Musique & des Estampes, le Journal de la Librairie sur la Couverture.

T A B L E.

<i>NICÉ</i> ou la parfaite indif- férence, 145	<i>gryphe</i> , 165
<i>A Madame la Marquise de Montchal</i> , 147	<i>Mémoire sur la Colique</i> , 167
<i>Chanson</i> , 148	<i>Dissertation sur les Brouil- lards secs</i> , 172
<i>Le Modèle des Frères</i> , Conte, 151	<i>Lettre aux Auteurs du Mer- cure</i> , 174
<i>Charade, Enigme & Logo-</i>	<i>Annonces & Notices</i> , 186

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 25 Octobre Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression A Paris, le 24 Octobre 1783. GUIDI.



JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

TURQUIE.

DE CONSTANTINOPLE, le 15 Août.

NOUS ignorons encore ici ce qui sera décidé relativement à la paix ou à la guerre ; mais le Divan est fort occupé , & les préparatifs que nous faisons , & qui sont immenses ne sont point ralentis. La construction des Navires se pousse avec la plus grande activité ; il arrive sans cesse des troupes de l'Asie , qui défilent sur le champ du côté des frontieres , où il se rassemble des forces qui sont déjà très-considérables. Les Bachas ont reçu ordre de fortifier , & de mettre dans le meilleur état de défense possible les places qui leur sont confiées ; & tous les jours , quelquefois même deux fois par jour , il part d'ici des trains formidables d'artillerie , & des transports prodigieux de munitions de guerre de toute espece. Le peuple demande la guerre à grands cris , il

N^o. 40. 4 Octobre 1783.

a

est animé par le motif le plus puissant, celui de la religion, & les gens de loi paroissent regarder comme un attentat aux décrets du Prophete, le démembrement de la Crimée qui est soumise à l'autorité du Calife.

Le bruit qui s'étoit répandu du rappel du Ministre Autrichien n'a aucun fondement; ce Ministre est toujours ici, & envoie presque chaque semaine deux à trois Courriers à sa Cour, qui lui en expédie à son tour presque autant. Le Ministère Ottoman manifeste d'une manière marquée le desir qu'il a de vivre en bonne intelligence avec cette Puissance, à laquelle il vient, dit-on, d'accorder encore de grands avantages pour le commerce de ses Sujets; mais on ne fait pas en quoi ils consistent.

La peste exerce toujours ses ravages dans cette Capitale, chaque jour elle enleve un grand nombre de victimes; parmi lesquelles on compte la fille du Médecin de S. H. Ce fléau ne se fait pas sentir moins vivement dans les environs.

P O L O G N E.

DE VARSOVIE, le 28 Août.

Le Comte de Raczinsky, nouvellement élu Maréchal de la Couronne & de la Cour, prêta serment le 23 de ce mois entre les mains du Roi, ainsi que le Prince Jérôme de Radzivill, nommé Marechal de la Cour de Lithuanie.

Les lettres de Constantinople annoncent toujours la guerre ; s'il faut les en croire , les Turcs tenteront incessamment une entreprise sur la Crimée ; les spéculations qui ne sont pas moins nombreuses dans cette Capitale qu'ailleurs , arrangent ainsi le plan de la campagne qu'ils croient devoir s'ouvrir incessamment.

» Le Grand-Visir , à la tête d'une armée composée de l'élite des troupes Ottomanes , suivra les mouvemens des Russes , de manière à s'opposer à ce qu'ils passent le Dniester , & à couvrir par conséquent la forteresse de Chozcim. En même tems le Capitan-Bacha mettra à la voile avec son escadre , qu'on renforcera , le plus qu'il sera possible , pour aller mettre obstacle à la réunion des forces Russes sur la mer Noire , & les retenir dans les divers ports de la Crimée , où elles sont séparées ; il essaiera de les détruire , s'il est possible , avant qu'elles puissent nuire ou agir de concert avec les forces qu'elles attendent de la Méditerranée. On rassemblera aussi , sous les ordres d'un nouveau Khan , ceux des Tartares de la Crimée qui ont résisté aux promesses & aux menaces de la Russie ; on y joindra ceux du Cuban , du Budziac & des bords du Kopa , & on les emploiera à inquiéter de tout leur pouvoir les troupes Russes qui avoisineront la Crimée & celles qui l'occupent déjà , à rendre leur subsistance difficile & précaire , à brûler les fourrages , & à les harceler sans cesse. C'est un beau plan , sans doute ; mais il reste à l'exécuter «.

D A N N E M A R C K .

DE COPENHAGUE , le 4 Septembre.

Le Général d'Eichstedt , Ministre d'Etat ,

le Baron de Rosencron, Ministre des Affaires étrangères, Conseiller de conférence, & M. Colborsen, Conseiller de Justice, viennent d'être nommés Directeurs de la Banque royale, à la place de M. de Nuntzen, le Comte de Reventlau, M. Stampe & le Comte de Schimmelmann qui ont donné leur démission.

» Des bâtimens arrivés le premier de ce mois de l'Isle d'Islande, ont apporté la nouvelle de l'irruption de plusieurs nouveaux volcans, dans le district de Scaptfield, aux environs du mont Hecla. Ils vomissent une quantité prodigieuse de lave, qui a déjà emporté trois Eglises & d'autres édifices. Elle couvre, dans le voisinage de la riviere de Skaptaa, une étendue de pays de 15 milles de long sur 7 milles de large. Une vapeur épaisse, remplie d'une poussiere très-fine & sulfureuse, occupe l'athmosphère & obscurcit le soleil. L'Isle nouvellement sortie de la mer, près de Reikenos, reçoit tous les jours des accroissemens; il s'en exhale continuellement du feu & de la fumée. D'après ces circonstances, & ce qui s'est passé dans la Sicile, il faut conclure que les deux principaux foyers renfermés dans le sein de la terre, au nord & au midi de l'Europe, sont aujourd'hui dans une activité plus qu'ordinaire «.

On mande d'Helsingor qu'il vient de mouiller dans ce port deux Vaisseaux de guerre Russes de 69 Canons, construits nouvellement à Archangel, & se rendant à Cronstadt. On écrit aussi qu'il y a dans le même port un Navire Anglois sur lequel se

trouvent 16 Officiers & 20 Chirurgiens de cette nation qui se sont engagés au service de l'Impératrice de Russie.

A L L E M A G N E.

DE VIENNE, le 13 Août.

Le mauvais temps qui règne depuis quelque temps a suspendu les grandes manœuvres du camp de Hlaupterin en Bohême ; elles ont commencé seulement le 9 de ce mois.

On dit que le Prévôt du Chapitre de Neutra a encouru la disgrâce de S. M. I. qui l'a privé de sa dignité, & des autres bénéfices qu'il avoit. Parmi les choses qu'on lui impute, il y en a de très-graves & de très-étranges. Telle est l'imprudencce qu'il a eue de se présenter, dit-on, à la Cour de Lisbonne, comme ayant une commission particulière & secrète de la part de l'Empereur.

Il paroît décidé qu'on exécutera dans peu l'ancien projet d'incorporer les districts de la Hongrie en-deçà de la Raab à l'Autriche, & ceux qui sont limitrophes à la Moravie à cette dernière province. De cette manière la Hongrie sera séparée de l'Autriche & de la Moravie par la Raab en-deçà du Danube, & au-delà par la Waag. Presbourg deviendra une ville d'Autriche, & Bude sera regardée comme la capitale de ce royaume.

Les corps de baleine viennent d'être défendus dans les maisons d'éducation pour les Demoiselles.

DE HAMBOURG, le 16 Septembre.

Rien de plus incertain & de plus contradictoire que les nouvelles relatives aux armemens des deux Cours Impériales & des Turcs.

» On écrit de Carlstadt, lit-on dans quelques-uns de nos papiers, que le 20 du mois dernier il y eut un rude combat entre les Turcs, sur les frontières de la Croatie; il paroît que des divisions internes, parmi des troupes indisciplinées, & l'esprit de mutinerie, long-temps & difficilement contenu, n'en ont pas été la cause. Les corps Asiatiques & Européens faisant dans la nuit la visite du cordon, se prirent, en se rencontrant, pour un parti étranger; le feu dura, dit-on, jusqu'au jour. Il y eut un grand carnage, & plusieurs Officiers furent massacrés en voulant rétablir la tranquillité «.

Selon quelques-uns de ces papiers, on attribue la déposition de Nicolas Caraggia, Hospodar de la Valachie, à des liaisons secrètes qu'on lui supposoit avec la Russie. Si elles existoient en effet, elles ne pouvoient être vues de bon œil par le Gouvernement Ottoman sur-tout dans un moment où l'on regarde ce qui vient de se passer en Crimée comme une suite de celles de Sahim Gheray avec la même Cour.

Selon les avis de Pologne, un corps considérable de Russes s'est avancé vers la forteresse d'Oczakow, & on porte à 100,000 le nombre des troupes de cette nation qui est entrée sur les terres de la République.

On prétend qu'outre les armées Russes déjà en mouvement de divers côtés, il y en a une autre considérable, mais partagée en plusieurs petites divisions, en marche par les frontieres de la Perse, & on ne manque pas d'annoncer que si la guerre éclate, les Persans ne resteront point spectateurs oisifs. Mais on a toujours lieu de croire que la Cour de Pétersbourg évitera d'user la premiere des voies de fait, pour être en droit de réclamer, lors d'une attaque des Ottomans, le secours qui lui est promis dans ce cas par son traité avec la Cour de Vienne.

Les dispositions de la maison d'Autriche dans cette circonstance sont toujours un mystere ; elle a fait des préparatifs immenses, & qui lui ont coûté fort cher, puisqu'on les évalue à six millions de florins au-delà de ce que lui coûte son état de guerre ordinaire. On remarque que ses préparatifs augmentent, que les embarquemens de munitions sur le Danube se renouvellent tous les jours ; que ses troupes s'avancent vers les frontieres ; on dit même que l'armée s'assemblera bientôt dans le bannat de Témiswar. Ce qu'on avoit dit ici de l'entrevue que l'Empereur devoit avoir avec le Roi de Prusse est totalement tombé. Cette entrevue n'a point eu lieu, & on apprend de Berlin que S. M. est arrivée à Potzdam le 2 de ce mois.

Nos papiers, en attendant des lumieres moins incertaines sur la tournure que prendront les démêlés entre la Russie & la Porte,

présentent quelques observations sur les effets de l'occupation de la Crimée, de l'île de Taman & du Cuban.

Selon eux, elle assure à la Puissance qui s'en est emparée, l'empire de la mer Noire, & de grands avantages pour la pêche & le commerce avec l'Italie. L'importation seule du poisson dans cette contrée, a valu, disent ils, des millions aux Anglois & aux Hollandois, qui l'ont faite pendant long-temps. Cette possession ouvre aux Russes l'entrée de la Méditerranée, & les Turcs ne peuvent guere y mettre obstacle, puisqu'il est facile à une escadre d'entrer, quelque vent qu'il fasse, de la mer Noire dans le canal de Constantinople; elle leur procure encore du bois de construction, du fer, tous les matériaux nécessaires & deux ports excellens; elle offre aussi à leur commerce une route nouvelle & intéressante, tant pour la Perse que pour les Indes orientales, & elle donne enfin à l'Impératrice près de 2,000,000 $\frac{1}{2}$ de nouveaux Sujets, & environ 3,000,000 d'écus de revenu.

ESPAGNE.

DE MADRID, le 12 Septembre.

On prépare à Carthagene deux Vaisseaux de ligne qui, sous les ordres du Brigadier Anstizabal, iront à Constantinople porter les présens que l'on est dans l'usage de faire après la conclusion d'un traité tel que celui que nous avons fait avec le Grand-Seigneur.

D. Antonio Barcelo est ici depuis quelques jours, il a été à S. Ildéphonse où il a été très-bien accueilli. Nous attendons un autre Général qui ne fera pas moins bien

reçu , c'est D. Bernard de Galvez. On a appris par un Courier qu'il vient de mouiller à Cadix ; il revient de la Havane qu'il a quittée le 16 Juillet à bord du *Saint-Jean-Népomucène* ; il a ramené la plus grande partie de nos troupes qui sont arrivées avec lui sur 36 Bâtimens de transport. Un Bâtiment qui avoit paru quelques jours avant lui , nous avoit annoncé son départ , & nous avoit donné en même-temps la fâcheuse nouvelle de la perte du *Dragon*, de 60 Canons, qui a péri sur les bas fonds de Campêche. Par bonheur ce Vaisseau étoit accompagné de deux autres qui sont parvenus à sauver presque tout l'équipage. Le *Dragon* alloit à la Vera-Cruz chercher des fruits & de l'argent. Avant le départ de D. Galvez , la Frégate la *Sainte Lucie* étoit arrivée à la Havane avec deux millions de piastres pour le Commerce qu'elle avoit apportées de la Vera-Cruz , & qui furent embarquées sur le champ à bord du *Saint-Jean-Népomucène*.

Les enfans nouvellement nés, dont la Princesse des Asturies est accouchée le 5 de ce mois , se portent à merveille , ainsi que leur mere. Ils furent baptisés le même jour , & eurent le Roi pour patrein. Le premier né a reçu les noms de Charles-François de Paule-Dominique-Antoine-Joseph-Raimond-Diégue-Vincent-Ferrier-Jean-Népomucène-Isidore-Paschal-Pierre-Pierre-d'Alcantara-Ferdinand-Philippe-Louis-Cajetan-Grégoire-Joachim-Laurent-Justinien & Julien ; le se-

eond a reçu les noms de Philippe-François-de Paule , & tous les autres noms déjà donnés à son frere.

On vient d'éprouver , écrit-on d'Almería , un événement terrible , qui sembloit devoir être plus funeste , & dans lequel heureusement personne n'a péri. Le 18 Août , à cinq heures du matin , une flammeche est tombée sur la tour du château de la Roquette , où est placé le magasin à poudre ; elle y a mis le feu , & une partie des bâtimens a été ruinée. Le Lieutenant - Alcade D. Tomas Abád , est resté enseveli sous les ruines ainsi que sa famille. Contre toute espérance , on est parvenu à les retirer de dessous les décombres , & à les trouver légèrement blessés. Deux hommes appartenant à la Marine , & qui , au moment de l'explosion , s'étoient réfugiés sous les murs , ont eu le même bonheur. Les murs extérieurs sont ouverts en plusieurs endroits , & en attendant qu'ils soient réparés , on a pris les mesures nécessaires pour la garde & la sûreté du château.

Le même jour la ville de Malaga a été exposée à un pareil désastre ; c'est ainsi qu'une lettre du 19 en présente les détails.

« Le Magasin à poudre de cette ville situé autrefois au centre du château de Gibralfaro , qui la domine , a été éloigné depuis deux ans , à une lieue d'ici , sur les représentations du Magistrat , qui craignoit l'effet d'un accident qui y eût mis le feu. Il ne restoit dans l'ancien emplacement que quelques artifices & des grenades chargées. Hier on a éprouvé combien la précaution qu'on avoit prise étoit prudente ; on a essuyé un orage violent , pendant lequel la foudre est tombée sur ce magasin ; les ruines causées par l'explosion ont été heureusement portées au nord ,

d'un côté où il n'y avoit point d'habitations & personne n'a été blessé, pas même parmi les soldats qui étoient de garde dans le château. Si le magasin avoit contenu toute la poudre qui y étoit il y a deux ans, ce qu'on évalue à 6 milliers, c'en étoit fait de cette ville. Le tonnerre est tombé en six endroits différens ; mais il n'a causé aucun dommage ; il a seulement blessé légèrement deux femmes : comme l'orage a duré toute la nuit avec la plus grande violence, on a craint pour les campagnes, mais on ignore le dommage qu'il a pu y causer. »

A N G L E T E R R E.

DE LONDRES, le 23 Septembre.

S'il faut en croire quelques lettres de New-Yorck adressées à un Marchand de Dublin, les Loyalistes ne désespèrent pas encore d'obtenir quelque adoucissement aux résolutions rigoureuses prises contre eux dans tous les Etats-Unis. Malgré la vive opposition de quelques-uns des délégués au Congrès, la majorité, dit-on, a été dans une des dernières assemblées pour conseiller de l'indulgence en faveur de ceux qui, pendant la guerre, ont cherché un asyle sous la protection Britannique. Elle n'exclut, ajoute-t-on, que ceux qui ont accepté des commissions militaires, & se sont rendus coupables d'excès, de vexations & de cruautés envers les sujets des Etats-Unis. Cependant toutes les autres lettres, tous les papiers de l'Amérique septentrionale ne présentent rien

qui puisse fonder cette espérance ; elles annoncent que par-tout les Loyalistes sont rejetés , & qu'on n'a pas même permis le plus court séjour à ceux qui ont cru pouvoir se rendre dans quelques endroits.

On a lu dans plusieurs papiers publics que les Américains songeant à se donner un code de loix avoient consulté plusieurs savans étrangers ; un citoyen de la nouvelle République, pour prouver qu'elle a des hommes en état de la servir à cet égard , & qu'elle n'a pas besoin de recourir au-dehors , & d'y chercher des secours , a publié la déclaration des droits dressée par M. George Mason , un des citoyens les plus distingués de Virginie , & sur laquelle tous les Etats-Unis fondèrent en 1776 leurs gouvernemens. Leur code a été rédigé ensuite , & la même déclaration des droits lui a servi de fondement ; elle est conçue ainsi :

1°. Tous les hommes créés également *libres & indépendans* , ont certains droits naturels & inhérens , dont ils ne sçauroient priver ni dépouiller leur postérité sous aucuns prétexte : parmi ces droits sont la jouissance de la vie & de la liberté , les moyens d'acquérir & de posséder des biens , de poursuivre & d'obtenir leur bien-être & leur sûreté. 1°. Tout pouvoir étant donné par Dieu & la nature au peuple , c'est ce dernier qui en est la source : les Magistrats ne sont que les dépositaires de celui qu'il leur a confié ; ils sont ses Serviteurs , responsables à lui en tout tems. 3°. Tout Gouvernement est ou doit être institué pour l'avantage commun , la protection & la sûreté du peuple , de la nation , ou la communauté ; des

différentes especes ou formes de Gouvernement, la meilleure est celle qui produit le plus de bien-être & de sûreté, & qui assure contre le danger d'une mauvaise administration : toutes les fois qu'un Gouvernement se trouve insuffisant ou contraire à ce but, la majorité de la Communauté a un droit indubitable, inaliénable & imprescriptible, de le réformer, l'altérer, l'abolir. 4°. Aucun homme ni classe d'hommes n'a droit à des avantages ou privilèges exclusifs ou distincts de la Communauté, sinon en considération de services publics, lesquels ne passant point de pere en Fils, les charges de Magistrat, de Législateur, ou de Juge ne doivent pas non plus être héréditaires. 5°. Les Puissances Législative & Exécutrice de l'Etat doivent être séparées & distinctes de la Puissance de juger; les Membres des deux premières n'opprimeront point, quand ils partageront les fardeaux du Peuple; ils doivent donc à des époques fixes, être réduits à l'état de simples particuliers, rentrer dans le corps d'où ils avoient été tirés originairement; & les places vacantes doivent être remplies par des élections fréquentes, certaines, & régulières. 6°. Les Elections des représentans du peuple dans le Corps Législatif, doivent être libres; & tous les hommes qui auront évidemment un intérêt commun avec la Société, peuvent réclamer le droit de suffrage; ils ne sçauroient être taxés ni dépouillés de leur propriété pour des usages publics, sans leur consentement ou celui de leur représentans élus de cette manière, ni liés par aucune loi, à laquelle ils n'auroient pas consenti de la même manière pour le bien commun. 7°. Tout pouvoir de suspendre des Loix ou leur exécution sans le consentement des représentans du peuple, est légal pour ses droits & ne doit pas s'exercer. 8°. Dans toutes

procédures capitales ou criminelles un homme a droit de demander, qu'on lui déclare la cause & la nature de son accusation, & qu'on le confronte avec les accusateurs & les témoins ; d'appeller des témoins à sa décharge ; & de réclamer un Jugement prompt par un Juré impartial de son voisinage, sans le consentement unanime duquel il ne sçauroit être déclaré *coupable* : on ne peut le forcer à donner témoignage contre lui-même ; & aucun homme ne peut être privé de sa liberté, sinon en vertu de la loi du pays ou du Jugement de ses Pairs. 9°. Il ne faut pas exiger des cautions excessives, ni imposer des amendes exorbitantes, ni infliger des peines cruelles & inutiles. 10°. Dans des questions concernant la propriété, & dans des procès entre homme & homme, l'ancien Jugement par Juré est préférable à tout autre & doit être tenu pour sacré. 11°. La liberté de la presse est l'un des grands boulevards de la liberté, & elle ne sçauroit jamais être restreinte que par des Gouvernemens despotiques. 12°. Une Milice bien réglée, composée du corps du peuple, exercée au maniment des armes, est la défense sûre, propre, & naturelle d'un Etat libre : des armées permanentes en tems de paix doivent être évitées comme dangereuses pour la liberté ; & dans tous les cas les Militaires doivent être sous une subordination rigoureuse au pouvoir Civil & gouvernés par lui. 13°. Aucun Gouvernement libre, ni la liberté, ne sçauroient être conservés par aucun Peuple, sans une adhésion ferme à la justice, à la modération, à la tempérance, à la frugalité, & à la vertu, & d'un recours fréquent aux principes fondamentaux. 14°. La Religion ou le culte que nous devons à notre Créateur, ainsi que la manière de remplir ce devoir, ne sçauroit être dirigée que par la raison & la

conviction , & non par la force ou la violence ; par conséquent tous les hommes doivent jouir de la tolérance la plus complète dans l'exercice de la Religion , conformément à ce que leur dicte leur conscience , sans être punis ni restreints par le Magistrat , à moins que sous prétexte de Religion quelqu'un ne troublât le repos , le bien , ou la sûreté de la Société : & c'est le devoir réciproque de tous les Hommes de pratiquer la patience , l'amour & la charité *Chrétienne* l'un envers l'autre.

L'établissement des Loyalistes dans la nouvelle Ecosse peut faire désirer quelques détails sur cette province ; nous nous empresserons d'en placer ici quelques-uns.

La Nouvelle-Ecosse embrasse une étendue de plus de 300 lieues. Elle est très-propre par la position à servir d'asyle aux bâtimens qui viennent des Antilles , à cause du grand nombre de ses Ports , où l'on entre & d'où l'on sort par tous les vents. Ses rivages offrent beaucoup de morue , on en trouve encore une plus grande quantité sur de petits bancs qui n'en sont éloignés que de quelques lieues. Cette presque Isle peut faire aisément le commerce des Pelleteries. Ses Côtes arides présentent un gravier excellent pour sécher le poisson ; la bonté des terres intérieures invite à toute espèce de culture. Ses bois sont propres à tous les usages. On y éprouve des chaleurs excessives , & de grands froids ; mais les brouillards qui durent presque toute l'année , temperent la chaleur & le froid , & en rendent le séjour assez sain. Le premier établissement y fut fondé en 1604 par des Français , qui lui donnerent le nom d'Acadie. Ils n'avaient en vue que d'y former un Entrepôt pour les Pelleteries du Canada ; voilà ce qui leur fit élever leurs

Cabanes à l'Ouest dans la partie la moins avantageuse. La Colonie étoit à son berceau, lorsque les Anglais fonderent dans son Voisinage les premiers établissemens de la Nouvelle-Angleterre. La rivalité s'éleva bientôt entr'eux. Les Français surent mettre de leur Parti les Abenaquis Sauvages, leurs voisins, qui commirent beaucoup de cruautés contre les Anglais. Mais ceux-ci se rendirent à la fin Maîtres de Port-Royal, qui prit le nom d'Annapolis. Depuis cette époque il se forma une Colonie d'hommes neutres dans l'intérieur des terres, qui ne reconnoissoit point le Gouvernement Anglois, mais qui lui étoit utile. En 1749 Elle comptoit 18,000 ames. Ce fut à cet époque que les Anglais fonderent une nouvelle Ville à l'Est dans un endroit appellé Chibenoton. Ils lui donnerent le nom d'Hallifax. Le gouvernement procura mille encouragemens. Plus de 3000 Personnes vinrent d'une seule fois l'habiter. Hallifax une fois fortifié, voulut faire la loi à la Peuplade neutre, dont partie déserta & se rendit dans la Nouvelle-France. L'Angleterre fit périr le reste de ces François neutres pour qu'ils ne retournassent pas à la France. C'est une atrocité à joindre à la liste de celles que les Européens ont commises dans le nouveau Monde. Depuis ce tems, il s'en faut que Hallifax ait prospéré; cependant le gouvernement lui a donné tous les ans au moins 40000 livres sterling; en 1757, ses richesses mobilières & immobilières étoient estimées à près de 3000,000 livres sterling. Il s'est formé dans la même presque Isle une autre Colonie d'Allemands, qui ont appellé leur établissement Lunebourg. Cette peuplade prospère. Il est à espérer que la ville de Shelburne aura le même sort. Elle va être habitée par des

gens actifs & industrieux , qui ne manqueront pas de tirer parti de son sol excellent , de ses Ports nombreux & de ses pêches ».

Le Lieutenant-Colonel Thomas écrit ainsi son testament la veille du jour de son combat avec le Colonel Gordon.

» J'ai reçu un appel ; la loi que l'on appelle honneur m'oblige de l'accepter. Dieu seul sçait quelle en sera l'issue ; je sçais seulement que j'ai fait mon devoir. J'écris en conséquence ce testament , par lequel je révoque & j'anéantis tous ceux que j'ai faits en différens temps. J'abandonne d'abord mon ame à Dieu ; je me confie en sa miséricorde & j'implore d'avance son pardon pour l'acte criminel que je vais commettre en obéissant à une coutume coupable , établie par un monde pervers. — Je laisse 150 liv. sterling , jointes ici en billets de banque , à mon frere Jean Thomas , Ecuyer des Gardes , à la réserve d'une somme suffisante pour payer mes dettes , qui sont peu de choses. Je lui donne également tous mes livres , mon mobilier , & tout ce que je possède. Je legue à mon valet Thomas Hobber 50 liv. , que je prie mon frere de lui payer , ainsi que d'acquitter sur le champ le peu de dettes que je puis avoir. Ce 3 Septembre 1783.

Cette piece montre quelles étoient les dispositions du Lieutenant-Colonel Thomas , & sa répugnance en se présentant au combat. Le fait a été mal représenté dans notre dernier Journal ; le voici tel qu'il est.

Le Conseil de guerre tenu à New-Yorck le 4 Septembre 1782 ayant déchargé , comme nous l'avons dit , M. Gordon de toute accusation intentée contre lui , il exigea de

M. Thomas qu'il se rétractât, ou du moins qu'il lui fit quelque excuse. Sur le refus de celui-ci, M. Gordon en demanda raison deux fois, d'abord en Amérique, & ensuite en Angleterre. Mais M. Thomas éluda la demande toutes les deux fois sous différens prétextes. La querelle de ces deux Officiers devint alors un affaire de corps, & le duel fut inévitable. Ils tirèrent trois coups à la distance de huit pas l'un de l'autre. Au premier coup le pistolet de Thomas rata; Gordon lui permit de tirer de nouveau, & de tirer seul, & fut blessé à la cuisse. Le second coup fut manqué des deux côtés. Au troisième, M. Thomas reçut une blessure que M. Gordon fit panser sur le champ par un Chirurgien Major qu'il avoit amené avec lui; M. Thomas mourut le lendemain. A l'enquête du *Coroner*, Officier de Justice en Angleterre, député pour connoître en première instance du cas de mort violente, le Juré prononça que M. Gordon étoit coupable d'avoir tué Thomas, & cela fondé sur la déposition de deux témoins, dont le premier, valet-de-chambre du défunt, déclara qu'il avoit vu tomber son maître, en conséquence d'un coup de pistolet tiré par M. Gordon, & l'autre, Chirurgien, que la blessure reçue de ce coup étoit la cause de mort.

M. Barolett, Suisse de nation, ayant vécu plusieurs années à Yarmouth, avec MM. Cotton & Gorch, négocians de cette ville, fut envoyé à Bruges, pour y terminer quelques

affaires. Peu de jours après son arrivée, il fut arrêté & conduit en prison, comme étant réellement un certain Durand, qui avoit été convaincu d'avoir commis un assassinat, le 22 Septembre 1782, condamné à mort, & qui s'étoit échappé de son cachot. Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que le Juge qui avoit interrogé Durand, jura que M. Barolett étoit le même qu'il avoit jugé; le géolier & 5 autres personnes fortifioient ce témoignage; & malgré les protestations qu'il étoit un autre homme, il devoit être exécuté le jour suivant, si le lord Torrington, qui se trouvoit à Bruges, n'eût sollicité & obtenu avec beaucoup de peine un sursis, & procuré à M. Barolett les moyens d'envoyer à Yarmouth, pour en faire venir sa justification. M. Cotton, à l'arrivée de cette nouvelle, se procura tous les certificats, prouvant que M. Barolett étoit à Yarmouth, dans le temps où le meurtre fut commis à Bruges, & qu'il n'avoit pas quitté cette ville jusqu'au moment où il avoit été envoyé pour affaires. Ces certificats ne furent pas trouvés suffisans: le Juge dit qu'ils prouvoient seulement que M. Barolett étoit alors à Yarmouth, mais non que celui qui prenoit ce nom, ne fût pas Durand. Le lord Torrington fut obligé de solliciter encore un sursis. M. Gorch s'est rendu lui-même à Bruges, pour prouver l'identité de la personne: il a emporté les livres que M. Barolett a tenus plusieurs mois,

avant & après le crime, où il n'y a pas une ligne d'une autre main que de la sienne. On ne doute pas que ces pièces ne soient victorieuses. M. Barolett sera relâché : mais quel dédommagement accordera-t-on à l'infortuné que la Justice a accablé, traité en criminel, & qu'elle auroit égorgé sans le lord Torrington, parce que la nature, par un jeu singulier & bien funeste pour lui, a produit une ressemblance si parfaite entre lui & Durand.

Les dernières dépêches reçues de l'Inde par la voie de terre ont donné la confirmation de la paix avec les Marattes. Elle fut conclue le 17 Mai 1782, ratifiée au fort William le 6 Juin suivant, & fut échangée enfin avec toutes les formalités publiques entre M. Anderson & Madajée Sindia le 24 Février dernier.

La Cour des Directeurs de la Compagnie s'est assemblée sur ces dépêches dont elle n'a publié aucun détail ; nos papiers suppléent ainsi à son silence.

Les troupes, disent-ils, après divers avantages, sous les ordres du Général Mathews & du Colonel M'Leod, se sont emparées de Mangalor le 6 Mars dernier. Cette Place est sur la Côte de Malabar, à 50 lieues environ du Sud d'Onore, qui avoit été prise le 5 Janvier précédent. C'est une des principales villes de Tiposaïb, mais non sa Capitale, qui est Seringa-Parnam, éloignée d'environ 60 milles de Mangalor. Tiposaïb étoit dans cette Place lorsque le siège en fut commencé, & il ne la quitta que quelques jours avant sa reddition. Ayant que les Portugais se

fussent établis à Goa, dont ils ont fait leur principal établissement, Mangalor étoit la Capitale de l'ancien Royaume de Visapour, qui a plus de 300 milles d'étendue; cette Ville est dans la même latitude que Madraff, au côté opposé de la presqu'île occidentale de l'Inde, & la distance entr'elles est de 400 milles. On attribue principalement le succès à la prudence du Général Matthews, qui pour avancer sur l'ennemi & lui livrer bataille, saisit le moment où la mort d'Hyder-Ali venoit d'être généralement connue, & où l'esprit de défection qui en étoit la suite naturelle s'étoit généralement répandu. — Selon les mêmes Dépêches, la Flotte de l'Amiral Hugues, est partie de Bombay le 17 Mars dernier; elle consistoit en un Vaisseau de 80 canons, quatre de 74, deux de 70, six de 64, deux de 50, une Frégate, un Brulot, deux Bombardes, & trois Vaisseaux armés en Flutte. Elle devoit toucher à Goa pour y prendre trois Vaisseaux qui s'y réparoient. A cette époque l'Escadre française étoit encore mouillée à Tranquebal.

On a reçu d'autres nouvelles de l'Inde par un Vaisseau arrivé à Limeria, & parti de Bengale le 23 Avril dernier; elles consistent principalement en une gazette de Calcutta en date du mois de Mars, contenant des détails des événemens qui ont précédé la prise de Mangalor.

Tout le pays de Benalor étoit en la possession du Général Matthew le 27 Janvier dernier; le Gouverneur Indien avoit offert de remettre le pays à nos troupes, & les conditions les plus avantageuses pour la Compagnie, puisqu'il secoue la dépendance de Typo-sato, qui lui paiera la protection des Anglois par un tribut annuel de 15 laks de pagodes, & qu'il leur remettra, pour gage de

sa fidélité, les places fortes du pays. — Ces détails sont suivis d'une lettre de S. Georges en date du 9 Mars, qui confirme la prise faite par l'ennemi, de la frégate le *Coventry*. Le Capitaine Light, qui la commandoit, ayant obtenu la liberté, est revenu à S. Georges sur un vaisseau Portugais. Il rapporte que lorsqu'il a quitté M. de Suffren, ce Commandant, qui avoit 12 vaisseaux de ligne & 3 frégates, dont une seule en mauvais état, & le reste dans le meilleur ordre, bien équipé, avoit reçu à Trinquemale 2 autres frégates & 300 hommes de troupes, & il attendoit du Cap de-Bonne-Espérance 5 vaisseaux françois, 5 Hollandois & quelques frégates, avec 4000 hommes; le Général François faisoit réparer une de ses prises, construite à Bombay, & la faisoit monter de 50 canons; il étoit arrivé un vaisseau Hollandois de 50, avec des provisions, & on ignoroit si on le mettroit en ligne. M. de Buffy étoit attendu à chaque instant avec 3 vaisseaux de ligne & 2 frégates, 28 transports avec des troupes. Le *Vengeur* avoit été complètement réparé & doublé en cuivre à Trinquemale. La *Subtile* y étoit arrivée avec des mâts, des bois & des planches. — La même Gazette offre une lettre de Madras, du 10 Mars, où l'on lit que M. de Suffren ayant envoyé le *Coventry* à Pondichéry pour prendre des informations, avoit appris que, dans le coup de vent qui eut lieu en Octobre, quatre des vaisseaux de Sir Edouard Hugues avoient péri, 2 autres manquoient. Les François ne doutoient point de cette nouvelle, & ils n'attendoient que l'arrivée de M. de Buffy pour aller à Madras. Le Paquebot le *Rodney* a été pris ainsi que le *Vengeur*, qui a été réparé. On craint aussi qu'ils ne se fussent emparé de l'*Hastings*, Capitaine Jamieson, qui étoit le *Lauriston*, à qui nous avons donné ce nom après l'avoir armé. Ce qui seul entretient l'incertitude

& nos espérances, c'est qu'on a reçu une lettre de ce Capitaine, qui marque qu'il se proposoit de prendre sa route par le Pegu; & s'il l'a fait, il n'est pas étonnant qu'on n'en ait point de nouvelles.

Le paquebot parti dernièrement pour les Indes Orientales y porte les traités définitifs de paix, & des ordres pour le retour des vaisseaux de guerre & des troupes à qui on avoit déjà envoyé celui de revenir; & qu'on dit devoir être en plus grand nombre; on laissera moins de vaisseaux dans cette station.

Le Baptême de la Princesse dont la Reine est accouchée, a eu lieu le 18 de ce mois à 7 heures du soir. Les Pairs, les Ministres étrangers avec leurs épouses, qui y furent présens, furent introduits dans la chambre du Grand-Conseil, où la Reine étoit couchée sur un lit de satin blanc, sous un dais de velours cramoisi brodé en or. Le Roi étoit à côté, le Prince de Galles aux pieds, avec la Princesse Royale & la Princesse Auguste; des deux côtés étoient les autres enfans du Roi chacun suivant son âge. Le Docteur Moore, Archevêque de Cantorbery, fit la cérémonie. Le Prince de Galles, la Princesse Royale & la Princesse Auguste, tinrent sur les Fonts la jeune Princesse qui fut nommée Amelie.

Le Public paroît généralement satisfait des conditions de la paix avec la Hollande, & sur-tout de la conservation de Negapatnam. Cette place par sa position avantageuse coupe toute communication entre les Hollandois & les Indiens, &

met les Employés de la Compagnie a portée d'épier toutes les négociations & les mesures qui pourroient être contraires aux intérêts de la G. B. Négapatnam fait d'ailleurs un commerce intérieur très-riche sur les deux rivières qui baignent ses murs, & d'ailleurs cette place commande le pays de Tanjaour, ainsi que les possessions du Nabab d'Arcate, qui doivent être surveillés de près tant que l'Angleterre voudra avoir des possessions territoriales dans l'Inde.

La paix ne sera proclamée publiquement avec les formalités ordinaires, que lorsque le Traité définitif avec la Hollande sera signé, & on assure que cela ne sera pas long.

Le choix que la Cour a fait du Chevalier Linesay pour commander dans la méditerranée, est universellement approuvé. Cet Officier a beaucoup de fortune, l'esprit des affaires & une grande expérience comme marin. Le jour de son départ n'est point encore fixé; mais toutes les lettres des ports disent qu'on travaille sans relache à l'armement des vaisseaux qui n'ont pas encore joint l'escaire à Spithead. Les troupes qui doivent passer à Gibraltar sont rassemblées & presque toutes embarquées: les Colonels ont fait tout ce qu'ils ont pu pour porter leur corps au complet avant leur départ. Les lettres de Portsmouth du 9 parlent d'un Seigneur Russe qui a déjà passé quelque temps dans ce port, & qui se propose, disent-elles d'aller bientôt à Lisbonne. On attend, dit-on à Gibraltar l'escaire de Cronstad; & le Gouvernement déterminé à garder la neutralité la plus stricte entre la Russie & la Porte, a envoyé dans ce port l'ordre de donner aux vaisseaux de l'Impératrice tous les secours comparables à cette résolution.

— Le traité de commerce entre l'Angleterre & cette puissance expire cette année; on s'occupe à présent de le renouveler.

Selon des lettres de Gibraltar, les débris des batteries flottantes qui ont coulé bas ne se trouvant que cinq ou six pieds sous l'eau, le mouillage du vieux mole est devenu très-dangereux.

La pêche de Groenland a eu cette année un succès peu commun, & fort au-dessus de celui qu'elle avoit eu dans aucune saison pendant les 40 dernières années. On en peut juger par le nombre des baleines prises par les vaisseaux Anglois employés à cette pêcherie. Ni les Hollandois, ni les François, ni les Danois, ni aucune autre Nation n'ont si bien reussi; on l'attribue à la perfection que nous avons donnée à la maniere d'équiper les vaisseaux & d'employer les harpons. Le nombre des vaisseaux & des baleines prises est le suivant, 19 batimens de Londres ont pris 107 baleines; 5 de Newcastle 26; 2 de Hull 11; 3 de Liverpool 19; 1 de Topsham 7; 5 de Bristol 27; 1 de Lancaster 9; 1 de l'Isle de Mann 8; 1 de Dartmouth 5; 6 de Leith 34; 3 de Dundée 29; 2 d'Aberdeen 16; 2 de Borowstowness 12; 1 de Glasgow; 2 d'Orkney 11. Totaux, 50 bâtimens, & 330 poissons. Cette pêche mérite l'attention du Gouvernement; à la saison prochaine on peut augmenter le nombre des vaisseaux, & employer à ce commerce seul près de 2000 Matelots.

Parmi les traits singuliers que présentent quelquefois ces papiers, en voici un qui s'est passé dernièrement au Tribunal du Old Bailey.

La nommée Marie Lewis, condamnée à mort comme complice de faux monnoyeurs, a ob-

N^o. 40. 4 Octobre 1783.

b

tenu sa grace, sous condition d'être transportée pour 7 ans; lorsqu'on lui a annoncé cette faveur, elle a déclaré qu'elle y renonçoit, & qu'elle aimoit mieux mourir que de quitter son pays natal pour aller vivre dans un autre dont les habitans lui seroient étrangers. Les Juges l'ont renvoyée en prison pour lui donner le temps de réfléchir sur le choix qu'elle a à faire; & on trouve assez singulier qu'elle hésite entre la transportation & la potence. Le nombre des voleurs est prodigieusement augmenté depuis quelque temps; en parcourant les registres du Old Bailey on ne voit aucun exemple d'un si grand nombre de coupables jugés & condamnés à ce Tribunal que pendant la session actuelle.

Peu d'étrangers étant informés que l'on ne vend rien en Angleterre qu'à force d'avertissemens; que ces avis coûtent beaucoup, les personnes qu'ils chargent de vendre pour leur compte les épargnent, ce qui nuit au débit: on les prévient qu'il va s'établir à Londres un entrepôt, où, indépendamment de la vente de toutes sortes de marchandises étrangères, on se chargera d'ouvrir des souscriptions pour les objets qui en sont susceptibles, tels que Nouveautés en estampes, Livres &c. qui seront *annoncés sans frais* avec tous les articles que l'entrepôt annonce pour son compte. Pour participer à cet avantage, on s'adressera à M. de la Boulie à Calais, en affranchissant les lettres.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 30 Septembre.

La Comtesse de Malet a eu l'honneur

d'être présentée à L. M. & à la Famille Royale par la Comtesse de Meller.

Le Prince héréditaire de Hesse-Darmstadt a eu, le 23 de ce mois, l'honneur d'être présenté au Roi par le Comte de Vergennes, Chef du Conseil Royal des Finances, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département des affaires étrangères, & a eu de S. M. une audience particulière à laquelle il a été conduit par le sieur de Tolozan, Introduceur des Ambassadeurs.

DE PARIS, le 30 Septembre.

Le départ de la Cour pour Choisy est fixé au 4 du mois prochain; de-là elle ira à Fontainebleau, & la Reine s'y rendra par eau dans le yacht de M. le Duc d'Orléans, qui est plus commode que les gondoles de Choisy. Madame, fille du Roi, est du voyage; Monseigneur le Dauphin le passera à la Muette. Le premier Spectacle sur le théâtre de Fontainebleau est fixé au 11, en attendant les répétitions des Operas de MM. Piccini & Sacchini se font aux menus plaisirs, où elles attirent beaucoup de monde.

M. le Chevalier de Vigny s'est rendu, dit-on, à Morlaix pour purger sa contumace; & il produit ses moyens de défenses pour la révision de son procès. Le Conseil de guerre de l'Orient, sera retardé jusqu'après que cette affaire aura été décidée.

On a renvoyé au 10 du mois prochain, c'est-à-dire, à une autre marée, écrit-on de Cherbourg,

le transport de la grande cage , préparée ici pour être coulée à une lieue en mer dans l'endroit où doit s'élever un fort qui protégera la rade. Le mauvais temps a empêché les gabarres & autres bâtimens , qui devoient servir au transport de cette grande machine , de sortir du Havre à la dernière marée. Le succès de cette entreprise , aussi hardie que dispendieuse , paroît toujours douteux à bien des gens ; mais il sera toujours beau de l'avoir tentée. Celle de Rome pour le déplacement des chevaux du Quirinal paroissoit folle aussi , surtout lorsque le premier essai eut manqué ; il n'y eut sorte de pasquinades qu'on ne se permit contre l'architecte & contre ses protecteurs. Cependant on vient d'apprendre qu'un nouvel essai , fait le 1 de ce mois , a complètement réussi : l'Architecte a tenu parole ; & pourquoi n'auroit-on pas le même succès à Cherbourg ?

M. le Dru , plus connu sous le nom de Comus , ayant continué ses cures merveilleuses , par le moyen de l'électricité , dans le petit Hospice que M. le Lieutenant-Général de Police lui avoit procuré , va former , par la munificence du Roi , un établissement fixe. S. M. lui a donné , pour bâtir un hôpital , les terrains vagues près l'ancienne maison des Célestins près l'Arsenal. On fait que l'épilepsie ne résiste pas à son traitement , il la guérit radicalement quelque invétérée qu'elle soit. La médecine n'avoit obtenu que rarement de pareils succès.

Selon des lettres d'Espagne , le Courier , porteur du Traité de paix , arriva à S. Ildefonse le Lundi 8 de ce mois au matin , c'est-à-dire , en 4 jours & 20 heures ; cela paroît

au moins extraordinaire lorsqu'en calculant la longueur du chemin on voit qu'il a fallu qu'il ait fait à-peu-près trois lieues par heure. L'Exprès qui nous a annoncé le désastre des batteries flottantes, vint de Madrid en 4 jours 22 heures; & il y a environ 26 ans, qu'on en vit arriver un en 4 jours 9 heures. Voilà, dit-on, les seuls exemples d'une course si longue faite, ainsi que celle d'aujourd'hui, avec une vitesse aussi extraordinaire.

Le 20 Août dernier, entre 7 & 8 heures du matin, la foudre tomba sur la maison Curiale de la Paroisse de Troches; elle la parcourut, endommagea la couverture & les murs, sans faire aucun mal à neuf personnes qui s'y trouvoient dans différens appartemens. La foudre en tombant sur la maison paroît s'être partagée en deux, puisqu'elle a fait deux ouvertures sur les toits, séparés par un tuyau de cheminée; elle a brisé d'un côté trois chevrons, a fendu le mur, a pénétré dans une chambre au-dessous du grenier, a fracassé un ciel de lit, & passé par la fenêtre qui donne sur la place. L'autre partie de la foudre a brisé un chevron qu'elle a suivi jusqu'au mur, qu'elle a fendu aussi dans une autre partie, est descendue dans la même chambre, a passé derrière la chaise du Curé, assis le long du mur avec trois femmes occupées à charpir de la laine. En sortant de cette chambre, elle est descendue dans le salon, passant entre le mur & la tapisserie, est entrée dans la cuisine où étoient quatre personnes, a passé sous la chaise du Vicaire, à qui elle a donné une commotion aux jambes, a mis toute la cuisine en feu; rentrée dans le salon, & de-là dans la chambre où étoit le Curé qui faisoit ses prières, & à qui elle

ne fit d'autre mal qu'une frayeur dont il n'a pu revenir encore , elle laissa partout une puanteur insupportable. Ce moment passé toutes les personnes se réunirent au Curé pour rendre à Dieu des actions de grâces d'avoir échappé aussi heureusement à un si terrible événement.

M. l'Evêque de Boulogne-sur-Mer a faisi la première occasion qui s'est présentée de faire l'éloge de Benoît-Joseph Labre, né dans son Diocèse , & mort, il y a trois mois , à Rome , en odeur de sainteté. C'est dans un Mandement où il ordonne des Prières publiques pour la conservation des biens de la terre, qu'on trouve quelques articles concernant ce saint personnage (1).

A la suite de ce Mandement , on lit la traduction françoise de l'inscription latine , mise avec l'approbation du S. Siege , sur la cercueil de B. J. Labre , & 2 lettres écrites à M. l'Evêque de Boulogne par M. Fontaine, chargé à Rome des affaires de la Congrégation de la Mission dont il est membre. Il dit dans la dernière , datée du 4 Juin de cette année , qu'on parle d'une multitude innombrable de miracles opérés sur le tombeau du serviteur de Dieu , & par l'application de ses images ; qu'un événement , qui peut être regardé comme le plus grand & le plus précieux de tous les miracles , est la conversion d'un Anglois , ci-devant ministre à Boston , homme très-instruit

(1) L'ouvrage favori de B. J. Labre étoit le recueil des sermons du P. Jeune , dit l'Avéugle. On en trouve des exemplaires chez le sieur LAPORTE , rue des Noyers , 10 vol. in-12. br. 25 liv. & 30 liv. reliés.

& très éclairé, qui ayant poussé la curiosité jusqu'au point de rechercher par lui-même les preuves de plusieurs guérisons opérées par l'intercession de ce serviteur de Dieu, étoit arrivé à se convaincre de la réalité de plusieurs; qu'en conséquence il s'étoit fait instruire, & qu'il avoit fait abjuration, le dimanche avant la date de cette lettre. M. Fontaine ajoute qu'on avoit commencé, le 4 Juin, le procès de béatification, & qu'il étoit étonnant de voir le zèle avec lequel le public s'empressoit de contribuer aux dépenses nécessaires pour les informations.

Le College de Pharmacie, dans sa Séance publique du 4 de ce mois, a fait à ses Eleves la distribution des Prix fondés par M. Le Noir, Lieutenant-Général de Police.

Celui de Chymie a été donné à M. Louis-Jean Hardy, de Val-Saint-Pere, diocese d'Amiens, élève de M. Guiard; celui d'histoire naturelle à M. Vincent Rebouel de Montpellier, élève de M. Mitouard, qui avoit eu l'année dernière le seul prix qui fut distribué, & qui étoit celui de Chymie; le premier de Botanique a été donné à M. Jean-Baptiste Rousseau de S. Yrien en Limosin, élève de M. Guiard, dont le fils a obtenu le second.

Dans cette Séance, il a été fait plusieurs lectures intéressantes. M. Quinquet, entr'autres, en a fait une d'un Mémoire sur des expériences très-curieuses, sur lesquelles on nous saura gré d'entrer dans quelques détails.

L'objet de ses expériences est de former la pluie, le givre, la neige & la grêle, par le moyen de l'électricité. Elle est la cause du ton-

nerre. On avoit conjecturé, & entr'autres M. Argand, Physicien de Geneve, qu'elle étoit également la cause de la grêle; mais il restoit à le démontrer, c'est ce que fait M. Quinquet. Lorsqu'il se rencontre deux nuages électrisés, l'un en plus l'autre en moins, la tendance du fluide électrique à se mettre en équilibre fait que le nuage électrisé en plus décharge la surabondance qu'il a de matiere électrique dans le nuage électrisé en moins, & les deux nuages se confondent. C'est ce choc, cette réunion, cette restitution subite qu'un nuage fait à l'autre de la surabondance de matiere électrique, qui produit tous les météores aqueux. Si l'effet a lieu dans la région moyenne & chaude, il en résulte de la pluie. Si l'eau est dans l'état de vapeurs au lieu d'être en masse comme elle l'est dans les nuages, alors il se forme du givre, de la neige & quelquefois de la neige & de la grêle tout ensemble. Maintenant passons aux expériences & voyons tous ces météores formés non pas dans l'atmosphère, mais dans l'appareil électrique de M. Quinquet. Il a un bain d'eau froide à 18 degrés & demi au-dessous de zéro. Il y place un vase de crystal rempli d'eau. Il y décharge une grande quantité de matiere électrique, que sur le champ il soutire pour la restituer au réservoir commun, c'est-à-dire au bain d'eau froide; en sorte que la matiere électrique n'a fait que passer à travers l'eau du vase. C'est cette intromission & cette soustraction, enfin ce passage subit du fluide électrique dans l'eau, qui en opere la conversion en grêle. Ce vaisseau contient absolument le même résultat que si, dans un tems de grêle, on l'eût placé au milieu de l'atmosphère; il seroit empli de grêlon & d'eau. C'est de la pluie qu'on obtiendra au lieu de grêle, si l'expérience se fait dans

une température moyenne. M. Quinquet imbibe d'eau à cet effet une corde de coton, ce qui représente l'eau soutenue dans le nuage. Il soumet cette corde au fluide électrique, & du moment où il a déchargé la surabondance de sa matière électrique sur ce nuage artificiel, le coton se resserre & exprime son eau sous forme de pluie. pour imiter le givre, il a fait passer de l'eau réduite en vapeur dans un récipient, exposé dans le bain froid à 18 dég. $\frac{1}{2}$. A l'instant l'intérieur du récipient a été couvert de véritable givre; dans le progrès de l'expérience il s'est formé une quantité de neige telle que le vaisseau n'a pas tardé à en être rempli, & sur le champ cette neige a été convertie en grêle, en déchargeant, comme dans les expériences précédentes, une quantité de matière électrique à travers le vaisseau qui contenoit cette neige. Sur treize expériences pour la conversion de l'eau en grêle, il n'y en a que deux qui aient complètement réussi, il en est peut être de même, & fort heureusement, dans la nature, c'est à dire qu'il y a pour elle, comme pour le Physicien, un mode difficile à saisir dans cette restitution de la matière électrique d'un nuage à l'autre, mode dans lequel la grêle n'a pas lieu. Une conséquence que M. Quinquet tire de ses expériences, est que nous pouvons, par le moyen du paratonnerre, préserver nos édifices de la foudre; mais ces pointes qui suffisent pour soutirer la matière électrique des nuées ne peuvent pas agir jusques dans les régions plus élevées où se forment les orages. Peut-être la Machine Aérostatique de MM. de Montgolfier, disposée de manière à faire conducteur, pourroit-elle, susceptible comme-elle l'est de s'élever à des hauteurs considérables, aller soustraire aux nuages les plus exhaussés leur matière électrique

qu'elle rapporteroit dans un bassin , un puits , un ruisseau , une riviere , qui serviroient de réservoir à la matiere électrique , & préserver par ce moyen nos vignobles , nos champs des effets de la grêle , plus dommageables cent fois que ceux du tonnerre. Cette application , si des expériences en grand en justifient le succès , est déjà une réponse à cette demande : à quoi bon la Machine de MM. de Montgolfier ?

Cette question sur l'utilité de la machine aërostatique se fera vraisemblablement encore long-temps. Et on ne doit pas en être étonné, si l'on considère la fermentation qu'elle cause dans bien des têtes , & les spéculations auxquelles elle donne lieu ; les vrais Physiciens s'attachent à suivre les expériences , & à réfléchir sur leurs résultats. Les imaginations vives , à qui il ne faut que des preuves données , vont plus loin , & forment des spéculations. Plusieurs ne voient dans le secret de s'élever en l'air qu'une possibilité d'y naviguer. Cette idée paroît avoir séduit déjà bien du monde ; & le nombre de ceux qui s'offrent pour s'exposer les premiers à cette expérience délicate & périlleuse , augmente tous les jours ; un homme instruit , après avoir raisonné sur la machine , présente ainsi les applications qu'il croit qu'on en peut faire.

» Puisque le Globe s'éleve avec assez de force pour porter avec lui un autre corps pesant , essayons de mettre à profit cette force superflue ; suivons ce Globe dans les airs , faisons-en augmenter & diminuer le volume à volonté , & nous parviendrons à monter & descendre sans inconvénient ; dirigeons enfin la marche de ce Globe ,

profitons du calme & du vent, & nous pourrons facilement nous transporter d'un pays dans un autre ; voici les moyens qui me paroissent devoir réussir. Pour remplir le premier objet, il suffira de fixer un fort tuyau de cuir aux deux parties supérieure & inférieure du Globe ; ce tuyau soutenu par quatre cordages , dans toute sa longueur, sera prolongé, dans la partie inférieure hors du globe ; c'est-là qu'il sera divisé en quatre rameaux , dont chacun sera également soutenu par quatre petites cordes ; mais la partie qui traversera diamétralement le Globe , sera percée d'une multitude de trous, afin que le gaz ou la fumée puisse s'introduire & sortir librement du Globe. Les quatre rameaux aboutiront dans un réservoir établi au fond d'un léger vaisseau cylindrique : dans ce réservoir hermétiquement fermé , seront pratiqués deux corps de pompes , fort légers, aspirans & foulans , à doubles pédales ; deux des rameaux serviront à évacuer à l'aide des pompes & des soupapes , l'air du Globe , & le porter dans le réservoir du vaisseau cylindrique ; & quand on voudra le restituer au Globe , on n'aura qu'à ouvrir à volonté un ou deux robinets qui seront fixés aux deux autres tuyaux. On pourra fixer une soupape de sûreté , qui est indispensable dans tous les cas à la partie supérieure du grand tuyau de cuir, nourricier de la machine. — Le moyen de se diriger sera d'adapter fixement au vaisseau cylindrique un long gouvernail , situé verticalement sur la hauteur du vaisseau ; ce gouvernail qui fera la fonction d'une girouette, tiendra toujours la ligne du vent : un second gouvernail , beaucoup moins grand , sera posé hors du vaisseau cylindrique , diamétralement en face du premier ; ce dernier sera mobile & armé d'un petit levier qui agira horizontalement sur un arc divisé , &

servira à aller obliquement , suivant les vents ; de sorte qu'il sera possible d'aller avec le même vent aussi bien de Paris à Londres, que de Paris à Vienne. Quant au moyen de profiter du tems calme, il suffira de défaire le gouvernail de l'avant, & de l'enchaîner de manière que le Globe qu'on chargera d'air à volonté , venant à s'élever , y tiendra une ligne oblique , proportionnée à l'élévation verticale du gouvernail ; & lorsqu'on voudra descendre , afin de continuer route , on changera le gouvernail dans une inclinaison opposée à la première , & on pompera l'air : de cette manière , on ira très-vite & où l'on voudra , par un tems calme. Quant au moyen de se préserver de l'effet de l'air : on pourra surmonter le vaisseau cylindrique d'un vitrage , pouvant s'ouvrir & se fermer à volonté ; & si l'on fait usage , dans la maison cylindrique , d'un ventilateur , dont je donnerai le détail , on pourra se procurer une température à-peu-près égale à toutes les hauteurs , en inspirant ou expirant à volonté l'air atmosphérique. — Ma proposition trouvera des antagonistes : mais si l'on veut en faire la dépense , j'offre de faire établir la machine , & d'en constater par moi-même le succès aux yeux de la nation.

Il faut joindre à un grand goût pour les progrès des sciences & des découvertes , un courage qui mérite sans doute des éloges , pour s'exposer à cet essai ; l'accident arrivé au coq qui étoit dans la cage attachée au globe qui a servi à l'expérience de Versailles le 19 de ce mois , peut être à craindre. En attendant que cet enfant nouveau-né ait reçu l'éducation qu'il doit avoir , & avant laquelle , selon un homme célèbre , on auroit tort de juger

s'il vaudra quelque chose ou rien, nous placerons ici une fable charmante & pleine d'un grand sens, qui est la meilleure réponse que l'on puisse faire à toutes les spéculations de ce genre. Elle a pour titre, *la Carpe & l'Oie*.

Une Oie, un jour, toute ébahie,
A la Carpe s'en vint conter

Qu'on avoit vu dans l'air certain vaisseau monter;
Que cette région alloit être envahie.

C'est l'homme, il n'en faut point douter,
Qui construit de telles machines :

Les Oiseaux, ma Commere, ont tout à redouter,
S'il peut de près sur eux exercer ses rapines.

La Carpe avoit trente ans; c'est l'âge de raison
Ou jamais. Va, lui dit cette bonne cervelle,
Va confier ta peur, ma mie, à quelque Oison.

Au haut des airs la machine tient-elle ?

Oh ! non.

Elle vole & retombe, encore telle quelle :

Du moins, chacun dans le canton,

Rapporte ainsi la chose. Eh ! bien donc, que
craint-on ?

Autant vaudroit que l'homme, avec quelque
machine,

Essayât de voguer, ma mie, entre deux eaux !

De ce vaste élément nous sommes les oiseaux :

Qui fait jusqu'où va l'autre & ce qui le termine ?
Partant, demeurez en repos.

Si, comme sur le dos de la plaine liquide,

Ce Tyran sur celui de l'air

Parvenoit à construire un bâtiment solide,

Il y seroit porté, comme il l'est par la mer;

Lorsque l'avarice l'y guide.

Mais, quoique dans l'air il soit né,

Ainsi que nous au sein de l'onde,

Quoiqu'il s'ose vanter d'être le Roi du monde ;

Il est par sa nature à la terre enchainé ;
 Et, plus que vous & nous borné,
 Loin qu'il puisse de l'air atteindre la surface,
 D'en franchir seulement un médiocre espace,
 Le pouvoir, comme à vous, ne lui fut pas donné.
 Pour remplir ses desirs, aussi trompeurs qu'avidés,
 Il plonge quelquefois dans nos grottes humides,
 Je le fais; mais voit-on qu'il y reste long-temps ?
 Va, crois que, malgré son audace,
 S'il prétend pénétrer la région des vents,
 Il n'y tiendra pas plus en place.

DE BRUXELLES, le 30 Septembre.

On mande de Zutphen que lorsque les Etats de cette province assemblés extraordinairement eurent accédé à la résolution de la province d'Hollande relativement à la paix, M. Chapelle de Marsch en laissant passer cette résolution, fit inscrire sur les registres des délibérations la note suivante qui fut également signée par le Baron de Nyvenheim & ses deux fils, les Barons de Lynden, d'Oldenaller, & Zuylen de Nyeveld.

» Vu la situation critique & déplorable, où la République se trouve plongée, & qui doit uniquement son origine à la perfide influence que la G. B. a su se procurer sur tout notre système politique, (influence, qui ébranle encore aujourd'hui notre constitution jusques dans ses fondemens, & qui, si elle n'est arrêtée efficacement & anéantie par cette nation trop long-temps irritée, entraînera certainement la ruine assurée de notre patrie); la continuation d'une guerre juste de notre part, mais qui nous a été déclarée de la manière la plus injuste, seroit sans doute

le moyen le plus propre à réprimer un ennemi étranger , déjà épuisé par une longue guerre , & pour écraser à jamais cette cabale pernicieuse , qui , fixée au milieu de nous , a concouru avec lui à couper l'artère vitale à notre liberté & à notre bien être. Pour cet effet , notre nation auroit assez de courage & assez de ressources : Oui , notre république se trouveroit abondamment en état d'y suffire , si la même influence ruineuse ne faisant échouer toutes les mesures qu'on prendroit dans ce dessein ; c'est pourquoi il ne reste à notre patrie tourmentée & maltraitée d'autre parti , que d'accepter dès ce moment la paix , telle qu'elle est prescrite , & déjà arrêtée entre les puissances belligérantes , pour prévenir une alternative encore plus pernicieuse , notamment le renouvellement des anciens traités avec l'Angleterre. Quant à nous , nous laisserons passer , sans donner notre suffrage , la conclusion pour se joindre à cet égard à la résolution de la Hollande : mais , responsables à la nation , aux générations présente & future , nous ne saurions jamais donner notre aveu à la signature d'une paix si ruineuse & si flétrissante. Et à cet égard , N. & P. S. , nous agissons conformément au système , que nous avons déclaré si souvent en cette assemblée , relativement à l'administration des affaires. De concert avec d'autres membres de la confédération , nous n'avons cessé d'insister , pour qu'il fût effectué une alliance formelle avec la France ; alliance , qui , si elle eût pu avoir lieu , nous auroit garanti d'une situation aussi humiliante : nous avons présagé les suites , qui résulteroient de la résolution d'accorder les convois avec limitation , ainsi que du délai qu'on a mis à accéder à la neutralité-armée qui nous avoit été offerte ; nous avons fait des plaintes itératives sur

L'inactivité si surprenante, & sur la mauvaise direction de notre marine, dont l'effet devoit être naturellement, qu'on mît l'ennemi à même d'exécuter ses desseins : à l'égard de la non-exécution de l'expédition pour Brest, nous nous sommes déjà expliqués dans le temps; & nous avons considéré la désobéissance qui a eu lieu en cette occasion, comme le symptôme du danger, dont un pareil procédé menaçoit la dignité, le salut même de la république, à moins qu'on ne prît sur le champ les mesures les plus efficaces à ce sujet. — Mais qu'est-il besoin de parler plus au long de cette direction de la marine, qui a visiblement choqué toutes les règles? Ce qui vient de se passer tout récemment, en mettant plusieurs vaisseaux de guerre hors de commission, & en congédiant un nombre considérable de matelots experts, au moment que la république étoit encore en guerre contre un ennemi perfide, — ce procédé prouve plus que suffisamment, que les soupçons de la nation entière ne sont que trop bien fondés. Nous laissons donc les suites de cette malheureuse paix pour le compte de ceux qui en ont été les causes premières. Que ceux-là justifient leur conduite près de la nation, qui ne se laisse pas contenter par des justifications volumineuses, mais forcées, & qui fait apprécier à leur juste valeur tous les efforts sincères pour le salut de la patrie! Pour nous, nous aurons soin de laver notre conduite devant son tribunal; & à cette fin nous réservons notre annotation ultérieure.

La République, qui n'attribue les malheurs de la dernière guerre & les traitemens qu'elle a essuyés qu'à la foiblesse dans laquelle se trouva d'abord sa marine, & ensuite à la mauvaise direction de ce Département, se propose d'y remédier pendant la paix.

Les Etats de Hollande, par leur résolution du 27 Août dernier, avoient ordonné aux Colleges d'Amirautés résidans dans la province, de rendre compte à L. N. & G. P. le plus promptement possible, de l'état actuel de la Marine, tant pour ce qui regarde le nombre & le rang des vaisseaux, que leurs équipages, des raisons pour lesquelles on a congédié 1200 marins, & en vertu de quel ordre on l'a fait avant qu'on fût certain de l'issue des négociations de paix. Le College de l'Amirauté de la Meuse a satisfait sur le champ à cette requisition; il a montré qu'il avoit encore en service, & bien équipés, 5 vaisseaux de 60 canons, 1 de 50, 3 de 40, 3 de 36, un de 20, 1 brig de même force, 2 corvettes de 20 canons aussi, & une de 12; il n'a désarmé que les vaisseau de garde, conformément à la résolution de L. H. P. Quant à l'Amirauté d'Amsterdam, elle n'a fait qu'une réponse évasive, en disant qu'il ne lui étoit pas possible de satisfaire aussi-tôt qu'elle l'auroit désiré aux ordres de L. N. & G. P., vu la quantité de papiers qu'elle avoit à extraire. Les Etats de Hollande ont en conséquence écrit à ce College de répondre dans la huitaine à leur résolution du 27 Août, & particulièrement sur l'article du licentierement des matelots. »

Selon d'autres lettres de la Haye, on dit que les articles préliminaires entre l'Angleterte & la République seront inférés dans le traité de paix, & que dans trois ou quatre semaines tout sera conclu entre les deux Puissances.

Il circule ici des copies d'une lettre de Varsovie en date du 25 Août, que nous nous contenterons de transcrire.

« Les papiers publics vous ont appris que les Russes ont occupé la Crimée, le Cuban & l'Isle de Taman; les armemens des Turcs n'en vont pas plus vite, & les Russes se préparent à une campagne d'hiver. Les troupes Impériales sont également en mouvement & en marche vers les frontieres de la Turquie; les Ottomans continuent d'être circonspects, & évitent de donner aucuns prétextes plausibles de les attaquer. Ils ont rassemblés en Asie 100, 000 hommes qui marchent par la Géorgie, & se dirigent vers la mer noire : on compte ici que dans le moment actuel, il y a eu des coups de fusil tirés & des têtes coupées; car le Prince de Repnin a, dit-on, ordre de marcher à Andrinople, avec un corps de 30, 000 hommes, sans s'arrêter à aucunes forteresses; il sera approvisionné par les Autrichiens, au moyen du Danube. 30, 000 hommes sont devant Oczakow, & une armée d'observation occupe cette contrée; une autre attend les Turcs qui viennent d'Asie. = P. S. Dans l'instant j'apprends la confirmation du projet incroyable dont on veut que le Prince de Repnin soit chargé. Le Comte de Soltikow doit assurer les derrieres; mais il y a à Oczakow, à Bender, Choczim & dans les forteresses sur le Danube plus de troupes qu'il n'en faut pour s'opposer à la marche de ce corps, & le harceler de tous côtés.

PRÉCIS des Gazettes Angl. & autres étrangères.

» Plusieurs Papiers prétendent que le Cabinet est divisé au sujet de la Guerre qui paroît prête à éclater entre les Russes & les Turcs; ils disent que M. Fox, dans un moment où il se livroit à sa gaieté avec ses amis, a laissé échapper quelques mots, d'après lesquels on a conclu qu'il étoit seul d'avis dans le Conseil qu'on aidât la Russie du mieux qu'on pourroit.

On assure qu'il est absolument faux que les négociations pour le Traité de Commerce avec l'Amérique soient rompues. M. Hartley est donc venu à Londres pour prendre de nouvelles instructions sur un point de discussion ; il est certain qu'il partira sous peu de jours. Il y a toute apparence que cette affaire sera terminée dans peu , & à ce qu'on espere d'une maniere favorable aux intérêts de l'Angleterre.

Le Vaisseau *le Financier*, Capitaine Lobeck, a coulé bas auprès de Scilly. On raconte de ce Vaisseau qu'il portoit ci-devant le nom de *Lord North* : arrivé à Charles-Town, ce nom a blessé les oreilles des Américains, qui ont exigé du Capitaine qu'il le changeât, & celui-ci a été obligé d'y consentir pour obtenir la permission de débarquer ses marchandises, avec lesquelles, sans cette complaisance, il auroit été obligé de s'en retourner.

La Compagnie des Indes réclame, dit-on, une somme de 7000 liv. sterling sur la succession du malheureux Ryland.

Sa Majesté prenant un jour de la semaine dernière l'air à cheval, à environ cinq milles de Windsor, rencontra une meute de chiens au milieu de la forêt ; c'étoit une Chasse ; elle voulut y prendre part ; en la suivant elle s'approcha d'une riviere peu-large, mais profonde, dont le pont n'avoit qu'un parapet usé ; son cheval sauta dans l'eau, & avec son fardeau précieux sur le dos ; le danger étoit éminent, par la profondeur & la rapidité du courant ; mais les secours du zele & de l'attachement furent prompts, & cet accident n'eut heureusement d'autre suite que celle de causer beaucoup d'effroi aux assistans.

Morning post.

Le bruit se répand qu'en conséquence des diffé-

rens élevés entre la Cour de Naples & la république de Raguse; la Chambre Royale à proposé de chasser des Deux Siciles tous ceux de ses sujets qui s'y sont établis, & d'interdire tout commerce avec la république, commerce qui ne consiste qu'en manteaux de Marinier qu'elle vend, & pour lesquels elle ne prend en retour que de l'argent. *Gazette Universale de Florence N^o. 70.*

Du 15 jours on parle ici (à Madrid) d'une nouvelle alliance que le Portugal a contractée avec la Maison de Bourbon; on avoit cru d'abord que le traité conclu le 9 & le 13 Août n'avoit été signé que par le Comte de Monmorin, Ambassadeur de France & le Marquis de Lourical, Ministre de S. M. T. F. Mais on prétend à présent que l'Espagne est aussi une des Parties contractantes; le contenu du traité doit, dit-on, être encore tenu secret pendant 2 mois; en attendant on assure que c'en est un d'alliance & de commerce, par lequel la Cour de Portugal en se réunissant à la Maison de Bourbon lui accorde tous les avantages dont la nation Angloise jouissoit dans les prêts à l'exclusion de toutes les autres nations. *Même Gazette.*

Le bruit court que le Prince Evêque de Passau veut relinquer, & retourner à son Evêché de Gurck. *Nouvelliste politique d'Allemagne, n^o 147.*

GAZETTE DES TRIBUNAUX ABRÉGÉE (1).

PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

Cause entre la Marquise des Barres, la Vicomtesse de la Bedoyere, & le Chevalier des Barres. — Un fils, après avoir exécuté pendant long-temps le testament de son père, en avoir requis l'hologation en Justice, est-il recevable à l'arguer de nullité? — En Bourgogne, les pères & meres peuvent-ils disposer inégalement de leurs biens par

testament , & quelles formes sont-ils obligés de suivre dans cet acte ?

Telles sont les questions importantes qui ont été agitées dans cette Cause. — Le Comte des Barres, d'une très-ancienne Maison de Bourgogne, de la succession de *Cujus*, eut de son mariage avec la Demoiselle de Saint-Chamand trois enfans mâles, Antoine-Claude, Marquis des Barres, pere de la *Vicomtesse de la Bedoyere*, Partie au procès ; Jacques-Gabriel-Philippe des Barres, Bailli de l'Ordre de Malthe, & Paul-Henri-François des Barres, Chevalier non-profès du même Ordre. — Tourmenté du désir naturel de laisser un héritier de son nom, capable par sa fortune d'en soutenir l'éclat, il choisit le Marquis des Barres, son fils aîné, porta les deux puînés dans l'Ordre de Malthe, maria l'aîné de ce nom, lui fit, par contrat de mariage du 5 Novembre 1747, donation des Terres de Cuffigny, Moua, Moutol & Prifsey, sous réserve d'usufruit ; & pour indemnité de la suspension de la jouissance, lui donna la Terre de Riviere, située en Champagne, s'obligeant de loger, nourrir, & défrayer de tout dans son Château de Cuffigny, lui, sa femme, leurs enfans, leurs domestiques & chevaux. Il fit ensuite, le 11 Avril 1749, le testament, dont le Chevalier des Barres demande la nullité. — Par ce testament, il legue à la Dame, son épouse, l'usufruit de ses propres, ses acquets, ses meubles, son argenterie, & tous ses effets mobiliers, à la charge, par elle, de payer les arrérages échus & à échoir de ce qui sera dû à son décès, & de nourrir & entretenir, dans le Château de Cuffigny, le Marquis des Barres, conformément aux clauses de son contrat de mariage ; ensuite il a légué à Jacques Gabriel-Philippe, son se-

cond fils, 20000 liv., pareil legs à Paul-Henri, son troisieme fils, le Chevalier des Barres, & institue Antoine-Henri-Claude des Barres, son fils aîné, son héritier universel. — Par un codicile du 10 Octobre 1753, le Comte des Barres, confirmant & approuvant son testament, réduisit à 15000 liv. le legs qu'il a fait à son second & troisieme fils, à raison, dit-il, des sommes qu'il leur a payées pour leur acheter une Compagnie. Il est mort au mois de Juin 1755. Le second fils ayant fait Profession dans l'Ordre de Malthe, il n'y avoit plus que deux héritiers habiles à succéder. Le troisieme fils, le Chevalier des Barres, étoit alors à Malthe. Instruit de la mort de son pere, il repassa en France; mais déjà le Marquis, son frere, avoit fait lever les scellés, mis sur les effets de la succession, & jouissoit de tout sans avoir fait inventaire. — Le Chevalier des Barres, de retour, présente, conjointement avec la Dame, sa mere, & le Marquis, son frere, une requête au Bailliage de Nuits, par laquelle ils demandent acte de leur consentement à ce que le testament & le codicile soient homologués & exécutés : sentence qui donne acte desdits consentemens; ce faisant, après la publication des actes, déclare qu'ils demeureront homologués pour être exécutés selon leur forme & teneur, & registrés sur le registre. — En 1759, inventaire fait à l'amiable entre la mere & ses enfans, tous majeurs. — Partage & liquidation tant des droits & reprises de la mere, que des droits des enfans : liquidation, notamment des droits légitimaires du Chevalier des Barres, qui donne quittance des sommes qu'il reçoit. Mort de la Comtesse des Barres en Juin 1764, nouveaux actes de partage & liquidation de tous les droits ouverts par

cette succession, contenant de nouveaux acquiescemens & ratification des précédens & de la volonté de la Dame des Barres, mere, qui legue au Chevalier, pour sa portion légitimaire, la même somme léguée par le pere. Quittance des arrérages des principaux dûs pour lesdits droits légitimaires, donnée purement & simplement par le Chevalier à son frere aîné, depuis lesdites époques jusqu'à la mort dudit frere aîné, arrivée en 1772. Le Chevalier des Barres, projetant de revenir contre ces divers actes, cessa de donner à la veuve de son frere des quittances pures & simples; ce qui la força à le faire assigner, pour voir ordonner l'exécution des actes de partage & liquidation, & le payement des arrérages, sur des quittances pures & simples, sinon ladite Dame autorisée à consigner les sommes qu'elle pourroit devoir. — Pour réponse, le Chevalier forma, le 16 Décembre 1772, au Bailliage de Nuits, une demande en ouverture & partage de tous les biens délaissés par le feu Comte des Barres, son pere, pour être, sa part héréditaire, fixée & liquidée, d'après tous les inventaires & titres dépendans de la succession. — L'assignation donnée au Bailliage de Nuits fut révoquée au Châtelet, où, après les défenses fournies de part & d'autre, la nomination du Chevalier des Barres au Prieuré de Sexte-Fontaine le détermina en 1773 à se désister de ses prétentions : il écrit à sa belle-sœur, pour lui annoncer son désistement, qu'il promet sous la parole d'honneur. — En 1780, la perte de ses neveux, qui, seuls, pouvoient perpétuer son nom, lui fit concevoir un projet de mariage avec sa niece, pour empêcher l'extinction de sa Maison; mais la disproportion d'âges y mit obstacle. Alors le Chevalier fit revivre ses premières prétentions,

il commença par obtenir, le 16 Mars 1781, une sentence du Châtelet, qui déclara l'instance de 1772 entre sa sœur & lui périe, & le 17 Mars de la même année, il fit assigner sa belle-sœur, au Parlement de Dijon. Sur l'appel par lui interjeté de la sentence du Bailliage de Nuits, il en demanda l'infirmité, la nullité du testament & codicile de son pere, & le partage de sa succession, *ab intestat*. Alors la Comtesse des Barres interjeta appel de la sentence du Châtelet de Paris, qui avoit déclaré l'instance de 1772 périe, & obtint Arrêt qui la déclara subsistante. Elle obtint ainsi un second Arrêt du Parlement de Paris, qui ordonna qu'il seroit procédé devant lui sur l'appel de la sentence du Bailliage de Nuits : ce qui fit naître une instance, en règlement des Juges, qui fut terminée par un Arrêt du Conseil, du 28 Février 1782, qui renvoya les Parties en la Cour. A cette époque, mariage de la Demoiselle des Barres avec le Vicomte de la Bedoyere : Arrêt d'évocation de la demande formée au Châtelet par la Marquise des Barres, belle-sœur : la cause ainsi en état, fut jugée le 15 Avril 1783, en la Grand-Chambre, où il intervint Arrêt, qui, sans s'arrêter aux requêtes & défenses du Chevalier des Barres, dont il est débouté, faisant droit sur l'appel de la sentence du Bailliage de Nuits, évoqué en la Cour par Arrêt du Conseil, ensemble sur celle du Châtelet de Paris, rendue en 1772, déclare ledit Chevalier des Barres non-recevable ; ordonne l'exécution du testament du Marquis des Barres, ensemble de tous les actes de partage & liquidation de la portion légitimaire du Chevalier, fait, en conséquence, & conformément à la sentence du Bailliage de Nuits, homologation dudit testament, & rendue sur le consentement mutuel des Parties, & condamne le Chevalier des Barres aux dépens.



JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

DANNEMARCK.

D'HELSINGOR, le 5 Septembre.

LE premier de ce mois une Frégate Russe a passé le Sund pour entrer dans la Baltique, & le 2 elle a été suivie par deux Vaisseaux de guerre neufs de 60 Canons & 2 Frégates de 32, venant d'Archangel & se rendant à Constadt.

Les Commis de la Douane ont voulu exiger des six Navires François arrivés de Riga le paiement des droits pour le bois qu'ils avoient à bord ; mais le Consul de France ayant refusé d'y satisfaire, parce que ce sont des Vaisseaux de guerre, qui comme tels n'en doivent payer aucun, il n'a pas été insisté.

On dit que le Roi de Suede, lorsqu'il partira pour l'Italie, passera à Copenhague, & qu'il y fera une visite à S. M. On assure que dans ce cas, malgré l'incognito qu'il compte

N^o. 41. 11 Octobre 1783.

c

(50)
garder, la Cour se propose de lui donner
des fêtes brillantes.

S U È D E.

DE STOCKOLM, le 6 Septembre.

On travaille aux équipages du Roi dont le voyage pour l'Italie est décidé, & paroît fixé au premier du mois prochain. La suite de S. M. n'est pas encore nommée; elle gardera le plus grand incognito. On fait qu'Elle passera par Hambourg, mais on ignore si Elle dirigera ensuite sa route sur Vienne ou sur Trieste.

S. M. vient de donner une nouvelle preuve de son amour & de ses égards pour les Sciences, en nommant le Prince Royal Chancelier de l'Université d'Upsal. En attendant que le Prince soit en âge d'en faire les fonctions, elles seront remplies par M. le Comte de Creutz, Sénateur & Président de la Chancellerie du Royaume.

P O L O G N E.

DE VARSOVIE, le 8 Septembre.

Le Roi a assisté dernièrement à l'examen d'usage à la fin de l'année des études, des élèves du Collège des Nobles de cette ville. Il a distingué particulièrement trois d'entre eux dont les progrès ont été les plus remarquables, par le don d'une médaille d'or avec cette inscription; *Diligentia.*

On mande de Bucharest que le nouvel Hospodar y est arrivé, & qu'il a signalé son avènement au Gouvernement de la Walachie, par divers réglemens qui ont été reçus avec beaucoup de satisfaction & de reconnaissance de la part de ses sujets, & qui leur donnent l'espérance d'être heureux sous ses loix.

Le Prince de Repnin ne s'est point avancé, comme on l'avoit dit, il a toujours son quartier-général à Nemirow & à Human. Les Agens Russes ont fait de nouveaux contrats pour la fourniture des vivres; ce qui ne fait pas présumer qu'ils pensent encore à quitter ce royaume.

A L L E M A G N E.

DE VIENNE, le 21 Septembre.

L'Empereur n'est point encore de retour dans cette capitale. Le camp de Bohême s'est séparé le 12, & les Troupes qui le composoient ont repris chacune la route de leurs Quartiers respectifs. Le 13 & le 15 S. M. I. a fait à Prague la cérémonie de l'investiture des fiefs de ce royaume; & le 18 elle a quitté cette ville pour aller visiter les forteresses de Thérésienstadt & de Pless.

Le 14 de ce mois on a fait ici la grande procession en action de grâces de la levée du siège de cette ville en 1683. Comme le siècle est actuellement révolu, cette cérémonie a eu lieu pour la dernière fois. La Cour

a été représentée dans cette occasion par le Prince de Stahremberg , Grand-Maître de la Maison Impériale , & par le Comte de Seilern , Chef de la Justice Suprême. M. Stuver donna le soir du même jour au Pratter , en présence de plus de 12000 spectateurs , un Feu d'artifice , dont l'exécution lui a fait le plus grand honneur.

Il a paru ici un nouveau Reglement de monnoie daté du premier de ce mois , par lequel S. M. I. a jugé à propos de hausser la valeur des especes d'or & d'argent spécifiées ci-dessous & de les porter au taux suivant. Savoir les sequins de Milan , ceux de Venise & les gigliati de Florence à 4 florins 22 kreuzers ; les ducats impériaux , ceux de Baviere & de Salsbourg du même titre à 4 florins 20 kreuzers ; les ducats d'Hollande & les autres de l'Empire du même titre à 4 florins 18 kreuzers ; les souverains d'or double des Pays-Bas Autrichiens à 12 florins 51 kreuzers , & les simples à six florins 25 $\frac{1}{2}$ kreuzers ; les doppies doubles de Milan à 14 florins 24 kreuzers & les simples à 7 florins 12 kreuzers ; les louis d'or à 9 florins 12 kreuzers ; les ducats des Pays-Bas à 2 florins 32 kreuzers & les écus à couronne à 2 florins 14 kreuzers.

Quant aux autres especes d'or étrangères on se conformera au Reglement du 17 Août 1763.

Toutes les Confréries Religieuses sont actuellement supprimées , & leurs biens-fonds donnés à l'établissement des pauvres.

DE HAMBOURG, le 16 Septembre.

Les nouvelles du Nord & celles de la

Turquie n'offrent encore que des détails de préparatifs qui annoncent toujours la guerre, mais non l'époque où elle éclatera. Les Russes maîtres de la Crimée y font toutes les dispositions nécessaires pour y bien recevoir les Ottomans, s'ils veulent, comme on leur en suppose le dessein, faire quelque tentative de ce côté. Ils ont fortifié l'isthme de Précop, de manière à en rendre l'entrée presque impraticable. Les meilleures places de la péninsule qui sont en leur possession ont été mises en état de défense. Les Turcs ne peuvent gueres se flatter de quelque succès, s'ils n'ont pas des intelligences & un parti parmi les Tartares, & il est vraisemblable que la révolution que ce pays vient d'éprouver, n'est pas vue du même œil par tous les habitans, que leurs mœurs, leurs usages, leur religion même doivent leur faire supporter impatiemment une domination chrétienne. Ces dispositions peuvent influer sur les événemens, dans cette partie du théâtre de la guerre, si elle éclate, comme il y a beaucoup d'apparence.

Le dernier courier de Constantinople arrivé ici le 26 Août, écrit-on de Vienne, a apporté plusieurs lettres dans lesquelles il est dit que les préparatifs de guerre y sont continués avec une nouvelle vivacité ; le peuple excité & encouragé par les gens de loi la demande à grands cris ; & peut-être dans cette fermentation universelle se seroit-il révolté contre le Sultan, s'il n'avoit pas pris le parti de paroître en public & de déclarer hautement qu'il ne souffrira jamais

que les Russes restent en possession de la Crimée & des autres pays dont ils viennent de s'emparer. Cette déclaration a été reçue avec acclamation, & si le grand Seigneur s'y est réellement engagé, & qu'il ait le dessein de la soutenir, la guerre est inévitable.

On prétend que parmi les Tartares il y en a plusieurs qui ont pris du service dans les Troupes Impériales de Russie; mais cette armée de 5000 hommes, qu'on disoit assemblée pour défendre ses nouveaux maîtres, paroît se réduire à quelques Mirzas, qui ayant trop peu de monde pour faire un corps séparé, ont été incorporés dans des Régimens de Cavalerie.

Tout ce que l'on débite au sujet la Crimée; lit-on dans quelques papiers, est très-vague & très-confus; on n'a guere de nouvelles que celles que veulent bien laisser passer les conquérans de cette belle contrée; & elles sont au moins très-rares; les Généraux n'écrivent qu'à leur Cour, il n'y a pas d'autres couriers que ceux qu'ils y envoient & ceux qu'ils en reçoivent, c'est par eux que les particuliers font passer leurs lettres; & il s'en répand peu de celles qui peuvent contenir des nouvelles. On n'a donc que des bruits, & des conjectures que faute de mieux on recueille assez généralement. Parmi les détails de cette es- pece on trouve que la Russie vient de conclure avec le Schah de Perse un traité de commerce qu'on dit très-avantageux; & ce qui est aussi intéressant dans la circonstance présente, une alliance offensive & défensive. En attendant on dit que Gianikli-Ali-Pacha est avec une armée considérable, campé au-delà du Bog & vis à vis de Choczim; & on porte à plus de 100,000

hommes les troupes que les Ottomans ont à Bender, à Jassy, & à Bucharest ; par-tout les Bachas qui commandent des places sur les frontieres ont reçu ordre de les mettre dans le meilleur état de défense possible.

Les mouvemens des armées Autrichiennes ne sont point ralentis : & comme on ne peut les supposer sans but, on ne manque pas de conjecturer que cette Puissance prendra part aux événemens qui se préparent.

« Tous nos régimens, écrit-on de Vienne, sont en mouvemens ; les uns marchent vers la Croatie, d'autres quittent la Hongrie, & se rendent en Bohême & en Moravie, plusieurs doivent, dit-on, se rendre dans les Pays-Bas. Depuis le 25 du mois dernier, il est parti sur le Danube plusieurs bâtimens chargés de pontons, d'artillerie & d'autres munitions de guerre. Personne ne devine la raison de ces marches ; mais presque tout le monde est d'accord sur les apparences d'une guerre prochaine. Cependant La Porte ne paroît rien négliger pour éviter de nous donner du mécontentement. L'Internonce de cette Cour à Constantinople y présenta il y a quelque tems un mémoire dans lequel il demandoit au grand Seigneur au nom de son maître, 1.^o que S. H. garantit tous les bâtimens sous Pavillon Autrichien qui seroient pris par les corsaires des Régences d'Afrique ; 2.^o qu'elle payât sur le champ, & argent comptant aussi-tôt qu'elle en seroit requise le montant du dommage résultant des prises qui pourroient être faites. 3.^o Le Ministre déclaroit que dans le cas où cette indemnité seroit refusée, S. M. I. entreroit sur le territoire Turc pour se la procurer elle-même. Cette demande répétée plusieurs

sois, vient, dit-on, d'être accordée ».

On voit par tous ces détails exagérés peut-être, mais dont le fond est vrai, combien le Gouvernement Ottoman apporte d'attention à ménager la Cour Impériale, & à écarter tout prétexte de plainte de sa part.

« La prudence & la fermeté du Grand-Visir & du Capitan Bacha, écrit-on de Constantinople l'ardeur avec laquelle les Officiers étrangers travaillent à discipliner nos troupes, les leçons que nous avons reçues pendant la dernière guerre, tout nous fait espérer qu'une nation innombrable comme la nôtre, naturellement brave & ardente peut devenir tout à coup très-formidable. Qu'étoient les Russes sous Pierre le Grand? Est-il impossible qu'il naisse un réformateur dans l'enceinte du Serrail? Charles XII n'a-t-il pas contribué à l'établissement de la discipline parmi les Russes plus que le Czar lui-même? Un très-beau pays qui a environ 10 millions d'habitans en Europe, plus de 20 millions de piastres, point de dette nationale, est certainement à craindre, la discipline est le fruit du temps; elle s'établit en faisant la guerre. Nous avons sur pied environ 360,000 hommes, & 50,000 matelots; nous pouvons au besoin augmenter nos troupes de terre. Il ne fera pas tout-à-fait aussi aisé qu'on paroît le croire de nous reléguer en Asie, si l'on considère sur-tout que ceci ressemble beaucoup à une guerre de religion ».

DE FRANCFORT, le 17 Septembre.

Les armemens qui continuent dans tous les Etats héréditaires de l'Empereur; l'armée qui est déjà rassemblée sur les frontières, & qu'on porte à 130,000 hommes; la seconde

qu'on dit qu'on assemble , encore dans le Bannat; la quantité de pieces de canon qu'on rassemble & qu'on fait partir successivement pour les lieux où les troupes sont prêtes à marcher; les nouvelles levées qu'on assure avoir été ordonnées, tout fait craindre qu'il ne soit impossible d'arranger les affaires du Nord, sans répandre du sang.

Selon les lettres de Vienne, l'Empereur a accordé aux Juifs de cette Capitale la permission d'acheter un terrain situé hors des fauxbourgs de la ville, d'y bâtir des maisons, des boutiques; & d'y trafiquer.

Le spectacle de troubles intestins & de divisions entre la Bourgeoisie & la Magistrature, dont la ville de Geneve a offert plusieurs exemples, vient de se renouveler dans une ville Impériale d'Allemagne. On mande de Wymphen que les divisions y sont montées à un tel degré, que le Directoire du cercle de Souabe a jugé nécessaire d'y envoyer des Troupes pour tâcher d'y rétablir l'ordre. Huit Bourgeois factieux y ont été arrêtés; on a cru que cela rameneroit les autres à la modération; ils ont continué de se plaindre, & cette détention même les a portés à le faire avec plus de vivacité. Plusieurs ont quitté la ville; ceux qui y sont restés se sont permis de nouveaux murmures, qui ont fait juger qu'il étoit nécessaire de renforcer les Troupes. On ignore encore quelle sera l'issue de ces troubles qui peuvent être funestes à la ville qui les éprouve ».

I T A L I E.

DE LIVOURNE, le 8 Septembre.

On apprend de Pesero que les Membres

de la Confrérie de S. Gaëtan , qui occupoit l'Eglise de la Congrégation supprimée de S. Antoine Abbé , voyant que l'Eglise manquoit d'ornemens , d'orgues , &c. pour servir à leurs assemblées religieuses , ont résolu , cette année , après la célébration de la Fête de leur Saint , de vendre tout ce qui existoit dans leur Sacristie , & d'en distribuer le produit aux pauvres. Ils l'ont exécuté avec l'approbation générale , & leur Congrégation est ainsi également supprimée.

Parmi les effets singuliers du tonnerre , il y en a peu d'aussi étranges que ceux-ci qu'on mande de Roveredo. On y essuya également un orage le 13 de ce mois ; la foudre tomba sur l'Eglise paroissiale de Saint-Marc , qu'elle parcourut dans toute son étendue , ouvrant toutes les armoires , les portes & les fenêtres. Elle renversa sur l'autel le calice dont se servoit un Prêtre qui disoit la messe , & qui tomba de frayeur. On trouva ses chausses brûlés sans que son pied , ses bas ni ses souliers fussent endommagés ; la ceinture de ses caleçons & un morceau de sa chemise étoient également brûlés ; il n'avoit d'autre mal qu'une légère blessure à la tête , & qui avoit été causée par sa chute. Ce qu'il y a de plus extraordinaire , c'est que cet Ecclésiastique âgé de 84 ans , remis à présent de sa frayeur , se porte non-seulement à merveille , mais on dit que depuis cet accident , il n'a plus besoin de lunettes dont il faisoit auparavant usage ; qu'il marche d'une manière plus ferme , qu'il se sent plus de force qu'il n'en avoit depuis plusieurs années , & qu'il se trouve en quelque sorte ranimé.

Les Phénomènes qui alarment le midi de

L'Europe ne sont pas étrangers à la partie du monde dont nous ne sommes séparés que par la mer.

Le 20 Juillet, écrit-on de Tripoli de Syrie, on éprouva ici deux secousses très-violentes de tremblement de terre. Elles se firent sentir à deux reprises & se succéderent rapidement, & durèrent ensemble environ 8 à 10 secondes; elles furent précédées d'un bruit sourd semblable à celui du mugissement des flots qu'on entend de loir; la veille il avoit plu à verse, ce qui est extraordinaire dans cette saison. Depuis près d'un mois une brume épaisse couvre la terre & la mer; les vents soufflent avec autant de violence que pendant l'hyver. Le soleil ne se montre que rarement, & toujours avec une couleur sanguinolente; phénomènes inconnus jusqu'à présent en Syrie. Le tremblement de terre s'est fait sentir également dans le Liban: un village près de Napoulouse a été enseveli sous un rocher qui s'est écroulé. Les Turcs informés du désastre de Messine sont dans la plus grande consternation.

ANGLÈTÈRE.

DE LONDRES, le 30 Septembre.

Selon les dernières nouvelles de New-York, cette place, la citadelle, les différens ouvrages qui en dépendent, & que nos Troupes y ont construits pendant leur séjour pour leur sûreté & leur défense, doivent être livrés aux Américains dans la matinée du 9 du mois prochain. Le Général Carleton, ajoute-t-on, prend toutes les mesures nécessaires pour l'évacuer à cette époque.

On lit dans les papiers Américains que nous avons reçus, la liste suivante des Gouverneurs actuels des Treize Etats-Unis.

« Ce sont pour New-Hampshire MM Mesheck Weare ; pour Massachussett John Hancock ; pour Rhode-Island William Greene ; pour Connecticut John Trumball ; pour New-Yorck George Clinton ; pour New-Jersey William Livingston ; pour la Pensylvanie John Dickinson ; pour Delaware Nicolas Van Dyke ; pour Maryland William Paca ; pour Virginie Benjamin Harrison ; pour la Caroline septentrionale Alexandre Martin ; pour la Méridionale Benjamin Guerard ; pour la Géorgie Lyman Hall.

Parmi les anecdotes que présentent ces papiers, où elles tiennent à présent la place des événemens qui ont fixé long-temps l'attention & la curiosité de l'Europe, en voici une bien étrange. C'est un exemple atroce de suicide commis avec une réflexion & un sang-froid extraordinaires. Il prouve à quel excès peut se porter l'homme qui a eu le malheur de secouer tout frein moral & religieux.

» Le 11 Décembre, au soleil levant, il s'est passé à Wetherfield un événement de l'espece le plus étrange & la plus étonnante. William Beadle, né au midi de l'Angleterre, qui a résidé vingt ans en Amérique, & près de 10 à Wetherfield, s'étoit marié à Fairfield à une femme aimable, d'une bonne famille, dont il avoit quatre enfans dont il dirigeoit lui-même l'éducation avec un soin & une vigilance extrêmes, & il paroïssoit être un excellent pere & un bon mari. Ses affaires de commerce déclinant depuis quelques années, il se livra à la

lecture , & , malheureusement , il goûta de préférence les livres qui ont été faits contre le culte établi ; il en adopta tous les principes , écarta toute idée de bien & de mal moral , & regarda les hommes comme de simples machines. Il se crut en droit de disposer de sa vie & de celles de sa famille. On a trouvé dans ses Papiers , & dans plusieurs Lettres , écrites à des personnes de sa connoissance , peu de jours avant sa mort , qu'il y avoit trois ans qu'il s'occupoit de la funeste catastrophe à laquelle il a procédé avec la plus grande réflexion. — Au lever du soleil , il envoya sa domestique , la seule personne de sa maison qui ait survécu , porter une Lettre dans le voisinage , à un ami auquel il annonçoit son horrible résolution , en lui déclarant qu'avant qu'il en eut achevé la lecture il seroit avec sa femme & ses enfans dans un état plus heureux ; il le prioit de prendre avec lui deux personnes , & de venir à sa maison , sans alarmer ses voisins , & d'apporter autant de tranquillité d'esprit qu'il en avoit lui-même. A la reception de cette Lettre l'ami vola ; mais il étoit trop tard. Le malheureux avoit employé le pignard , la hache & le pistolet ; il s'étoit servi des premières armes pour détruire sa famille , & il avoit tourné la dernière contre lui. Il y avoit quelques semaines qu'il gardoit ces instrumens meurtriers dans sa chambre , sous prétexte qu'il en avoit besoin pour se défendre des voleurs. C'est avec le plus grand secret , & sans être pénétré par personne , qu'il a mis fin à la vie d'une femme aimable au milieu de sa carrière , & à celle de quatre enfans commençant la leur , dont l'aîné avoit douze ans , & dans le temps qu'ils dormoient paisiblement. Il paroît par plusieurs circonstances qu'avant qu'ils alla-

sent au lit il leur avoit donné de l'opium ; il a terminé cette sanglante tragédie en se tuant lui-même. On lit dans une des Lettres qu'il avoit écrites auparavant : *C'est par humanité, c'est par tendresse, car aucun pere ne fut aussi sensible que moi, que je prépare la mort de six personnes.* Le Juré après une enquête a condamné sa mémoire ; son corps a été exposé à l'opprobre public, & jetté à la voirie. On a enterré la femme & les enfans avec décence. Les cœurs humains & sensibles ont versé des larmes sur le sort de cette famille, & déploré les funestes principes qui ont fait un barbare d'un homme, qui, avant son égarement, avoit mérité l'estime de ses concitoyens ».

Le Parlement vient d'éprouver encore une courte prorogation ; il ne se rassemblera que le 11 Novembre pour s'occuper des affaires qui doivent être soumises à sa considération. Parmi ces affaires on parle d'un nouveau plan de finances, qui est, dit-on, l'ouvrage du premier Lord de la Trésorerie, & qui sera, dit-on fort avantageux à la nation en général ; mais on ne croit pas, s'il a pour objet des économies, qu'il le soit également aux particuliers. On convient que la suppression de plusieurs places, la diminution des émolumens de quelques autres, sont les opérations par lesquelles on devoit commencer ; il y a long-temps que le peuple désire cette réforme, & que ceux qui sont intéressés à ce qu'elle n'ait pas lieu, s'y sont opposés avec succès.

La nécessité d'une réforme & celle du rétablissement de l'ordre dans différentes parties des

finances, dit un de nos papiers, n'ont jamais été si généralement senties. La dette non fondée exige sur-tout l'attention prompte de l'administration ; elle monte à la somme énorme de 33 millions sterling, qui en coûtent annuellement à l'Etat 1,514,000. On peut en juger par l'aperçu suivant, dont les calculs, loin d'être exagérés, sont peut-être au-dessous de la réalité. Les annuités temporelles qui ont été accordées pour 77 ans, à compter du 5 Janvier dernier, montent annuellement à 80,000 liv. sterling. Les annuités perpétuelles accordées dans le même temps font un objet de 480,000 liv. — L'intérêt de 10 millions de billets de l'échiquier à $3\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{100}$ est de 350,000 liv. — Celui de 13 millions de billets de marine & d'artillerie qu'on peut fonder à 4 p. $\frac{0}{100}$ va à 585,000. — Il en coûtera annuellement en dépenses extraordinaires, si l'on conserve en circulation les 30 millions de l'échiquier 4000 liv. sterling. — Et les nouvelles charges de la banque relatives au fardeau de cette année ; & à celui qui résultera du parti qu'il faudra prendre enfin, de fonder les billets de la marine & de l'artillerie, seront de 15,000 liv. sterling. Telle est la nature & l'étendue de la dette non fondée. Il est à désirer qu'on la mette en ordre aussi-tôt qu'il sera possible ; car tant qu'elle restera dans cet état, on ne sauroit mettre en exécution aucun plan tendant à soulager la nation de ses charges pesantes qui ne sauroient être diminuées trop tôt.

Nos papiers, depuis la publication des préliminaires de la paix avec la Hollande, qu'on croit devoir être bientôt suivis du Traité définitif entre notre Cour & cette Puissance, ne sont remplis que de paragraphes

qui vantent les avantages que ces conditions doivent procurer à notre commerce.

Les Hollandois , disent-ils , ne conserveront pas toujours le privilege exclusif de la vente des épiceries ; la liberté qu'auront nos Vaisseaux de s'approcher des isles qui portent cette denrée précieuse , nous mettra tôt ou tard en état de nous passer d'eux pour nous en approvisionner. Les expériences que les François ont faites sur la culture de la noix muscade , & des autres épiceries dans leurs établissemens, seront imitées sans doute par toutes les autres Puissances qui seront à portée de le faire. — On lit dans une lettre de la Barbade adressée par un Planteur à un de ses correspondans à Dublin qu'on va y faire un essai pour cultiver la noix muscade. C'est un Hollandois de Tabago , qui descend , dit-on , du premier Gouverneur Européen qui fut envoyé dans cette isle , qui va tenter cet essai. Il a , dit-on , obtenu une Patente pour cet effet , il s'est engagé à cultiver la noix muscade , & à la rendre égale en qualité à celles qui croissent sur le sol de l'isle de Ceylan. S'il a eu le succès qu'il espere , on doit s'attendre qu'on ne se bornera pas à cette plante.

On ignore encore quand la Paix sera publiée. Le Roi , par une Proclamation du 26 de ce mois , a annoncé cet événement à ses sujets , en leur déclarant que sa volonté est qu'ils observent fidèlement les conditions des Traités avec la France & l'Espagne, tant sur terre que sur mer. Il n'est pas question des Américains ni des Hollandois, parce que les ratifications des premiers ne sont pas encore arrivées , & que le Traité définitif n'est pas encore conclu avec les derniers. C'est ce

qui retarde sans doute la publication formelle de cet événement ; plusieurs personnes ont demandé des informations au Bureau des Héraults sur l'époque où elle aura lieu ; ils ont répondu qu'ils n'avoient reçu à ce sujet que l'ordre général de se tenir prêts. Il paroît à présent que cette cérémonie n'aura lieu qu'après que le Traité définitif avec la Hollande aura été signé.

La contrebande, écrit-on de Fowey, est telle dans cette partie, que si l'on ne prend des mesures efficaces pour s'y opposer, ou peut s'attendre aux plus fâcheuses conséquences. On auroit besoin de quelques détachemens de Dragons pour veiller sur la côte, sans cela il sera impossible aux Officiers des revenus de recueillir les impôts ; & ils ont besoin de cette protection contre les Contrebandiers qui sont très-nombreux, & devant lesquels ils n'osent pas se présenter. On les voit braver les Employés en plein jour, débarquer à main armée leurs marchandises, éloigner les surveillans par la violence, & les retenir, pendant qu'ils font passer leurs denrées dans les dépôts dont ils ne se soucient pas de leur donner la connoissance.

Dans un moment où l'imagination de quelques personnes, travaillant sur les nouvelles découvertes de la Physique, s'occupe en France de la possibilité de voyager dans les airs au moyen de la machine aërostatique, on s'occupe ici des moyens de marcher dans l'eau, opération qui n'est sans doute pas moins merveilleuse. S'il faut en croire nos papiers, cette entreprise est très-avancée, & c'est ainsi qu'ils en parlent.

Un génie extraordinaire, M. Wright, a construit une machine très-ingénieuse, qu'il appelle *habit à plongeur*, & qui est bien supérieure à toutes les cloches inventées jusqu'ici, & qui n'ont été que le cercueil des plongeurs insensés qui ont risqué de s'y confier. Les dangers de se noyer & d'être suffoqué sont rendus impossibles par cette machine. L'appareil entier ne pèse que 2 livres & 7 onces. On le place au-tour du col, & il n'enveloppe que la tête, laissant les bras & les pieds du plongeur parfaitement libres. Plusieurs membres de la société royale auxquels il la montra en parlent avec enthousiasme. Il en fit l'essai dans la rivière de Nen qui coule de Wisbeck à Northampton dans l'endroit appelé *Peerless-Pool*, où elle est profonde de 29 pieds & il demeura sous l'eau 3 heures & 17 minutes marchant en long & en large un espace évalué à 2 milles, ramassant les fossiles qu'il trouvoit, & qu'il faisait passer à la surface de l'eau par le moyen d'une corde fine de crin qu'il lâchoit à volonté, & qui surnageoit aussi-tôt; il amusa ainsi la foule nombreuse des spectateurs par diverses expériences en marchant dans un élément dans lequel aucun homme avant lui n'avait pu vivre; la construction de sa machine lui donne la forme d'un globe; elle a 12 pouces de diamètre avec des verres qui lui permettent de voir devant lui. Au sommet sont deux tuyaux de cuir, avec des anneaux dans l'intérieur qui préviennent l'inconvénient de la pression. Ces tuyaux ont l'étendue nécessaire pour flotter sur la surface de l'eau; il y a pratiqué des soupapes qui sont disposées de manière à ouvrir le passage à l'air, & à le fermer à l'eau. On peut attendre d'hommes tels que MM. Wright & Mongolfier, les moyens de voler jusqu'à

la lune , & de voyager à pied de Douvres à Calais avec aussi peu d'embarras que si nous étions sur terre.

Aux détails de cette découverte, au moins singulière , mais qui est encore un enfant naissant à élever , & qui ne tiendra peut-être pas tout ce qu'on s'en promet , nous joindrons une anecdote d'un autre genre ; on la présente comme un fait , & elle n'en paroîtra pas moins étrange à nos Lecteurs.

» Je vous enverrai aujourd'hui , écrit-on de Dublin , une relation très-singulière. Un capitaine , un lieutenant , un enseigne & 80 hommes furent envoyés en 1769 de quelque partie de l'Amérique , & on présume que c'est du Canada , dans un autre endroit de cet immense continent , mais fort loin au Nord , pour protéger une forêt très-vaste que les Indiens du voisinage vouloient détruire. L'officier & sa compagnie absolument étrangers au pays , furent guidés jusques-là à travers des routes sauvages & désertes par un petit nombre d'Indiens amis. A leur arrivée , ils foncerent un fort , & élevèrent au tour les bâtimens dont ils avoient besoin , & se défendirent eux-mêmes & la place comme ils purent , tant qu'ils conserverent l'espérance de recevoir les secours , les matériaux & les provisions qu'on leur avoit promis. Heureusement le capitaine & son monde persuadés que le meilleur moyen de former leur établissement dans cet endroit étoit de se concilier les sauvages voisins , se conduisirent en conséquence ; sans cela ils eussent été tous massacrés. Leurs dispositions pacifiques les firent bien recevoir ; on les aida même lorsque les provisions leur manquèrent ; on leur enseigna à vivre à la manière des Indiens , & après avoir vu que

toutes les tentatives qu'ils avoient faites pour faire passer de leurs nouvelles à ceux qui les avoient envoyés là, étoient inutiles, qu'ils étoient abandonnés, ils songerent à ceder à la nécessité & à vivre en sauvages avec les sauvages. Ils se mêlerent avec eux, prirent part à leurs travaux, à leurs chasses, à leurs guerres; plusieurs périrent dans ces différens exercices, soit par le climat, soit par le changement de maniere de vivre, soit par les fleches des Indiens ennemis de la peuplade à laquelle ils s'étoient alliés. Ils sont restés dans cette situation jusqu'au mois d'Avril dernier, & ils étoient réduits au capitaine & à 14 hommes. Le hasard leur présenta à cette époque quelques Indiens qui leur offrirent de les conduire dans le Canada. Ils s'empresèrent de profiter de cette occasion, avec la permission de leurs amis avec lesquels ils avoient veçu près de 14 ans. Ils arriverent à Quebec sans aucun accident & sans perdre un seul homme; y ayant trouvé un vaisseau prêt à mettre à la voile pour l'Irlande, ils s'y embarquerent, & sont arrivés à Corke Le capitaine y a laissé son monde & a été à Dublin; d'où il se propose de venir à Londres exposer au roi ses aventures, sa situation & celle de ses compagnons: la singularité de leurs souffrances, leur situation déplorable sont faites pour toucher un prince sensible & généreux qui les dédommagera sans doute de toutes leurs peines passées.

Le Traité de Paix conclu par la Compagnie des Indes avec les Marattes, contient en substance.

1. Tous les pays, places, cités & forts, y compris Basseen, &c. pris sur le Peshwa pendant la guerre qui s'est allumée depuis le traité conclu par le Colonel Upton, leur seront rendus dans l'espace de

eux mois après la conclusion de ce traité. —
 2°. Salfette & les Isles d'Elephanta, Caranja & Hog, resteront à perpétuité dans la possession des Anglois. Si pendant la guerre il en a été pris quelques autres, elles seront rendues au Peshwa. — Le Peshwa & les Chefs de l'Etat Maratte cèdent pour jamais à la Compagnie tous droits & titres sur la ville de Baroach. 4°. Les Anglois renoncent au pays de trois lacs de roupies que le Peshwa étoit convenu de leur céder dans le traité du Colonel Upton. — 5°. Pour prévenir toute dispute sur le pays donné aux Anglois par Seeagee & Fully Sing Gwickwar, dont il est fait mention dans l'article VII du Traité du Colonel Upton, le rendront au Gwickwar, s'il fait partie de son territoire, & au Peshwa s'il fait partie du sien. — 6°. Les Anglois ayant accordé à Ragonot Row un terme de quatre mois, pour fixer le lieu de sa résidence, après ce terme ne lui accorderont aucun appui, protection ou assistance, & ne lui fourniront point d'argent, & le Peshwa promet que si Ragonot Row veut se rendre volontairement pres de *Maha Rajach Madhoo Row Scindia*, & résider paisiblement avec lui, il lui sera payé tous les mois 25000 roupies pour son entretien, &c. — Chaque partie fera la paix avec les alliés de l'autre de la maniere ci-après. — 8°. Le territoire que Fully Gwickwar possédoit au commencement de la guerre, restera en sa possession sur le pied ordinaire, il payera au Peshwa le tribut d'usage avant la guerre. — Le Nabab *Hyder Ally Cawn* ayant conclu un Traité avec le Peshwa, troublé & pris possession de territoires appartenans aux Anglois & à leurs alliés; le Peshwa s'engage à l'obliger à les restituer. Les prisonniers faits de part & d'autres seront élargis, & l'on forcera *Hyder Ally Cawn* à

Évacuer ceux des territoires appartenans à la Compagnie & à ses alliés, qu'il peut avoir pris depuis le 9 du mois de Rainzam, dans l'année 1180, date de son Traité avec le Peshwa, ils seront en conséquence rendus six mois après le Traité; & les Anglois aussi longtems qu'Hyder Ally Cawn s'abstiendra d'hostilités contre eux & leurs Alliés, & qu'il vivra en amitié avec le Peshwa, ne se conduiront point hostilement envers lui.

— 1°. Le Peshwa promet, tant en son nom qu'en celui de ses Alliés, de maintenir la paix envers les Anglois & leurs Alliés qui font la même promesse. 11°. La navigation des navires respectifs ne sera point troublée. 12°. Les Anglois jouiront du privilege du commerce comme ci-devant dans les territoires des Marattes. Les sujets du Peshwa jouiront de la réciprocité dans ceux des Anglois. — 13°. Le Peshwa promet de ne souffrir qu'aucunes factoreries européennes s'établissent sur ses territoires, ou sur ceux des chefs qui dépendent de lui, à la seule exception de celles qui sont déjà établies par les Portugais; qu'il n'aura aucun commerce d'amitié avec aucune autre nation européenne; & les Anglois promettent de ne donner d'assistance à aucune nation du Decan & de l'Indostan en inimitié avec le Peshwa. — 14°. Les Anglois & le Peshwa conviennent mutuellement de ne donner aucune espece d'assistance aux ennemis respectifs. — 15°. Les sujets de part & d'autre n'agiront point d'une maniere contraire à ce traité. — 16°. La compagnie & le Peshwa, ayant la plus entiere confiance dans *Maha Rajah Subadar*, *Madhoo Row Scindia Behader*, l'ont requis d'être garant de ce traité; en conséquence il s'est chargé de la garantie mutuelle; & dans le cas où l'une des parties, en enfreindroit les condi-

ainsi, il se rangera du côté de l'autre partie. — 17°. Tous territoires, forts ou cités du Guzzerat, cédés aux Anglois par Ragonaut Row avant le traité du Colonel Upton, & dont la restitution a été stipulée dans l'article VII dudit traité, seront restitués. — Ce traité consistant en 17 articles est conclu à Salbey, dans le camp de *Maha Rajah Subadar Mahomed Row Scindia*, le 4 du mois Jemmad ul Saany, dans l'année 1187 de l'Hégire, laquelle correspond avec le 11 Mai 1782, de l'ère chrétienne, par ledit *Maha Rajah* & M. David Anderson.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 7 Octobre.

Le Marquis de Noailles, nommé précédemment Ambassadeur Extraordinaire à la Cour de l'Empereur, se préparant à se rendre à sa destination, a eu l'honneur de prendre congé de S. M., à laquelle il a été présenté par le Comte de Vergennes, Chef du Conseil Royal des Finances & Secrétaire d'Etat, ayant le Département des Affaires étrangères.

M. Migneron, Auteur de l'amélioration & ceintage des bois, a eu l'honneur d'être présenté à S. M. par le Comte d'Angivilliers, Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens du Roi, & de mettre sous ses yeux un modèle de pont en bois ceintrés, qui peut être exécuté d'une seule arche sur toutes les rivières; il a démontré en même tems à S. M. l'avantage que l'on peut tirer pour la construction des Bâtimens, de l'emploi de ces bois améliorés & ceintrés (1).

(1) Les découvertes que M. Migneron présente au p^r.

Dom Guillaume Coutans, Bénédictin de l'Abbaye de Lagny-sur-Marne, a eu l'honneur de présenter à L. M. & à la Famille Royale la 9^e suite du Tableau topographique, dont le Roi a bien voulu agréer la dédicace.

Le chevalier de Seytres-Caumont, chargé des affaires du Roi à Malte, de retour en cette Cour par congé, a eu le 14 de ce mois l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par le maréchal de Castries, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département de la Marine.

La Cour est partie d'ici, le 6 de ce mois, pour aller au Château de Choisy, d'où elle se rendra, le 9 à Fontainebleau. Monseigneur le Dauphin ira au Château de la Muette, pour y rester pendant le séjour de la Cour à Fontainebleau, où Mesdames Adelaïde & Victoire de France se rendront aussi le 10.

DE PARIS, le 7 Octobre.

M. le Duc de Crillon & de Mahon vient de donner à l'occasion de la naissance des deux Infants jumeaux dont la Princesse des Asturies est accouchée, une fête à laquelle il a invité tout ce que la Cour & la Ville offrent de plus distingué.

« Cette fête a eu lieu le 1 de ce mois dans le bois de Boulogne; les personnes invitées fu-

blic sont appuyées des témoignages rendus à l'Académie des Sciences par M. Peronnet, premier Ingénieur des Ponts & Chaussées, & l'Abbé Bossut, Commissaires nommés par l'Académie, pour vérifier la solidité de ces sortes de ponts.

rent

rent reçues dans le château de la Muette ; on en sortit pour se rendre à la salle des spectacles, où les Comédiens François représentèrent l'*Anglois à Bordeaux* & le proverbe des *trois Aveugles*. A un feu d'artifice succéda un souper servi sur différentes tables dressées dans la salle de Ranelag. On lança ensuite un ballon de 6 piés de diamettre , auquel on avoit suspendu un panier entouré de quelques bougies ; on ne l'abandonna à lui-même qu'après l'avoir laissé suspendu quelque temps à 25 à 30 piés , pour qu'on pût lire les devises & les vers dont il étoit chargé. Comme le temps étoit fort serein , on ne le perdit de vue que long-temps après qu'il se fut élevé , & on a su ensuite qu'il étoit tombé à Boulogne. La fête fut terminée par un bal qui fut prolongé jusques vers les 7 heures du matin. L'ordre & le goût qui ont régné dans cette fête la variété des amusemens qu'elle presentoit, le concours des plus jolies femmes & de la compagnie la mieux choisie , tout a secondé l'intention de l'ordonnateur & a paru digne de rappeler l'heureux événement qu'il vouloit célébrer.

Nous ne pouvons refuser l'insertion de la lettre suivante que nous avons reçue ; c'est une erreur que nous rectifions , & une satisfaction que nous devons à un pere , qui reclame ce titre sur un fils qui a servi avec gloire & avec distinction , & auquel il doit être satisfait d'avoir donné le jour.

« Vous vous êtes trompé, M., en faisant M. Bouvet , arrivé de l'Inde le 24 Août dernier , fils de M. Bouvet , Capitaine de vaisseau du Roi. Il est fils d'un ingénieur de la marine de Saint-Servant près Saint - Malo. Quoique ce soit la même famille, le pere juge à propos de récla-

N^o. 41. 11 Octobre 1783. d

mer son fils avec d'autant plus d'empressement & de tendresse, que c'est le seul qui lui reste de quatre qu'il a eu ensemble comme auxiliaires au service du Roi, dont 3 ont péri dans cette guerre, en montrant autant de courage & de zèle pour la gloire de la nation, que leur aîné dont il est question.

Tous les Officiers qui devoient s'assembler le 20 du mois dernier à l'Orient, pour le Conseil de Guerre qui doit s'y tenir, y étoient arrivés avant cette époque ; mais M. le Comte de Guichen ayant été obligé de retourner à Morlaix pour revoir le Procès de M. le Chevalier de Vigny, les premières séances du Conseil de Guerre de l'Orient sont remises, dit-on, au 10 de ce mois.

On a commencé à Cherbourg à jeter en mer les caisses qui doivent servir aux fondemens des Forts. On n'ose pas encore se promettre un plein succès, & on craint que le fond ne soit pas assez bon pour soutenir des masses aussi lourdes, & qu'un coup de mer ne détruise encore ces grands travaux.

Parmi les grandes entreprises il ne faut pas oublier celle qu'ont en vue les Etats de Languedoc. Depuis long-temps ils desirerent de mettre le port d'Agde en état de recevoir des vaisseaux comme par le passé. Le Gouvernement a chargé M. Groignard de se rendre sur les lieux pour examiner si la chose est praticable. Cet Ingénieur général de la marine a été reçu à Agde comme un Dieu tutélaire, & il a récompensé les citoyens de l'affection & de la considération qu'ils lui ont témoignées, en les assurant qu'il leur donnera 17 piés d'eau à l'entrée de leur port, ce qui seroit suffisant pour y ad-

mettre des flottes & des gabarres de 1000 à 1200 tonneaux ; il ne s'agit plus actuellement que de trouver les fonds nécessaires pour cet objet, & il paroît que la Province est disposée à en fournir la plus grande partie. Ce port, par sa proximité avec le canal de Languedoc, deviendra bientôt l'entrepôt de Marseille, de l'Espagne, de la côte de Barbarie, &c. — Ce n'est pas seulement en France que les grands talents de M. Groignard sont connus, appréciés & employés ; on l'a demandé en Hollande pour le charger des travaux de quelques uns des ports de la République, qui comme celui d'Agde, se trouvant bouchés par les atterrissemens, ne peuvent plus recevoir de gros vaisseaux.

Les chaleurs excessives de l'été, & la prodigieuse quantité de fruits, bien plus que la mauvaise qualité qu'on leur suppose en divers endroits, ont occasionné depuis deux mois, & principalement dans les campagnes, des maladies putrides & des fièvres de toute espèce ; elles ont attaqué M. le Duc d'Orléans à Sainte-Affise, où ce Prince passe la belle saison. A la première nouvelle de son indisposition, Madame la Duchesse de Chartres a volé auprès de lui ; les accès n'ont pas été longs ; le Prince a été en état de sortir & de chasser, il y a quelques jours, en caleche.

Les expériences de M. de Mongolfier vont bientôt recommencer ; on travaille à la réparation de la grande machine, à laquelle on ajoute quelques toiles pour l'agrandir ; on en double le haut, parce qu'on s'est aperçu que c'est-là où se fait le plus grand effort du gaz. Un homme s'élèvera, dit-on, avec la machine dans les pre

mieres expériences. On établira dans la cage qui le contiendra un fourneau propre à former du gaz, à mesure qu'il y aura déperdition de celui renfermé dans la machine : lorsqu'il voudra descendre ; il ouvrira une soupape qu'on prépare à cet effet , pour donner entrée à l'air atmosphérique : ce sera , dit-on, l'un des ouvriers les plus intelligens qu'on choisira pour cela. Cet homme avoit déjà fait les plus fortes instances pour accompagner celle qui s'éleva aux yeux du Roi ; on se refusa à ses desirs , & comme le Roi a voulu qu'on prit soin dans sa ménagerie du mouton qui servit à cette expérience. « *Voyez-vous* , dit cet homme , *quelle fortune je faisois , si l'on m'eût permis de me mettre à sa place comme je le demandois ; & le Roi , qui s'est intéressé au sort d'un animal , qui lui assure une nourriture certaine & une vie tranquille , n'auroit pas dédaigné d'en faire autant pour un pauvre ouvrier.*

On lit dans diverses feuilles une anecdote assez plaisante sur ces nouvelles machines , peut-être n'est-elle en effet qu'une plaisanterie. Quoi qu'il en soit , nous la transcrivons.

On nous mande de Péronne , qu'un Marchand de Bruxelles , ayant commandé 50 Ballons d'air inflammable , à son Commissionnaire de Paris , ce dernier les lui a expédiés aussi-tôt par une voiture publique. Etant arrivés au Bureau des Fermes du Roi de cette première Ville , les Commissaires voulurent s'assurer si la caisse , qui contenoit ces Ballons ne receloit rien qui dût payer les droits prescrits dans leur tarif. Le Facteur de la Diligence eut beau leur dire que c'étoit des Ballons remplis d'air inflammable , ils ne voulurent point le croire sur sa parole & ouvrirent la caisse : dans l'instant ces Ballons commencèrent à s'ébranler , prirent leur essor & s'élevèrent dans les airs , au

grand étonnement des Visiteurs, qui prirent la fuite de frayeur.

La lettre que nous venons de recevoir ne peut que faire plaisir à ceux qui s'occupent des ballons aérostatiques, des moyens de les perfectionner, & des applications qu'on peut en faire.

Comme dans ce moment le Public & les Savans paroissent fort occupés des *Ballons Aero statiques* & des moyens de naviguer dans les airs, J'ai cru que vous voudriez bien annoncer dans votre Journal qu'il existe dans des ouvrages anciens des recherches qui ont les mêmes expériences pour objet; on les trouvera rassemblées dans un livre publié en 1700, sous le double titre de *Inventa Nov antiqua*, le frontispice porte *Georgii Paschii Götanensis Phil. D. ejusdem que in Academia quæ Kiloni Holsatorum est Prof. ord. de novis inventis, quorum accuratiori cultui facem prætulit antiquitas. &c. Editio secunda Lipsiæ 1700, 1 vol. in-4.* A la page 625, §. XXVI, on trouvera qu'un Pere Lana, Religieux Italien, paroît avoir le premier imaginé des moyens de s'élever dans les airs, & de s'y soutenir par un art que l'Auteur appelle *Ars Aëro-nautica*. Le P. Lana a publié sa dissertation sur cette matiere, en Italien, à Brescia en 1670, dans un recueil, sous le titre de *Del prodromo premesso all'arte maestra*, où ce Pere traite fort au long au Chapitre VI. de la navigation Aérienne. Paschius a inséré dans son livre cette dissertation entiere du Pere Lana, traduite en latin, elle occupe environ dix pages: il y a joint au § XXVII. les témoignages de plusieurs Savans Auteurs qui ont cru que l'on ne devoit pas regarder *l'art de voler* comme une chose à laquelle il est impossible de parvenir.

Je suis &c. Signé, v'H.

Une lettre de Clermont en Auvergne contient les détails suivans.

Le 19 Septembre, à trois heures après midi, le feu prit dans Montferrand, à une grange qui contenoit environ 25 mille gerbes de différens grains ; le progrès en fut si rapide, que trois payfans qui y travailloient purent à peine se sauver. L'activité des secours administrés par les Cavaliers du Régiment Royal-Navarre, secondés de la Compagnie des Pompiers de la Ville, arrêta cet incendie, qui s'étant déjà communiqué au toit des maisons voisines, inspiroit les plus vives alarmes. — A dix heures du soir, on crut être parvenu à avoir tout éteint, mais sans la précaution que l'on eût d'y laisser un corps de garde de Cavalerie & de Pompiers, la Ville entière eût été embrasée ; le feu, qui avoit miné sous un gerbier énorme, se manifesta encore à minuit ; le vent qui souffloit en ce moment, faisoit craindre que les pailles enflammées ne portassent le feu dans toute la Ville, si le gerbier avoit le temps de s'allumer en entier. — Les Cavaliers se chargerent de la commission délicate & dangereuse de retirer de la grange toutes les gerbes que les pompes éteignirent à mesure qu'ils les arracheroient enflammées du tas, pour les porter à une place écartée ; cela fut exécuté avec tant de rapidité & d'ordre, qu'on en a sauvé une partie considérable de grains, mais si pénétrés d'eau & de fumée que les bestiaux refusent de les manger. Cet acte de zèle où la plupart des Cavaliers ont brûlé leurs souliers & avarié leurs hardes, a été suivi de leur part d'un trait qui leur fait encore plus d'honneur. — Les Officiers Municipaux, après s'être acquittés le lendemain des remerciemens qu'ils devoient aux Officiers, avoient cru devoir envoyer aux Cavaliers une gratification de

100 liv. — Cette somme ayant été distribuée aux Chefs de chambrée, & par eux présentée aux Cavaliers, tous unanimement s'écrierent qu'ils ne vouloient d'autre récompense que la satisfaction de s'être rendus utiles, & prièrent d'appliquer cette somme aux malheureux qui avoient souffert de l'incendie. — Trois particuliers qui avoient perdu toute leur récolte, appellés pour prendre part à cette distribution, répondirent que leur économie & leur travail les mettoient en état de se passer de ce secours pour vivre. Mais que ce malheur les réduisant à l'impossibilité absolue d'aider des orphelins & trois familles indigentes & nombreuses, avec qui ils partageoient ordinairement leur pain, ils demandoient qu'on leur appliquât leur quote part, ce qui fut fait sur le champ par les Députés des Cavaliers du Régiment.

Parmi les usages anciens il en est de très-singuliers, & qui ne sont pas indignes de la curiosité de l'Observateur & du Philosophe. La source la plus sûre dans laquelle, on puisse les puiser, est le dépôt des Réglemens de Police; ils tiennent aux usages, ils n'en condamnent aucun qui n'ait existé.

Nous avons dans nos archives, écrit-on de Troyes une Ordonnance de Police du 12 Août 1612, dont quelques extraits pourront paroître piquans. Je les présenterai sans y joindre aucuns réflexions. Par cette ordonnance publiée dans tous les carrefours de la ville, les vendeurs, tant aux changes, qu'au petit marché près Notre Dame, devoient à l'Exécuteur de la Haute Justice ses étrennes en fruits à leur discrétion. Les patissiers qui s'établissoient alors tous les Samedis de carêmes tant aux changes qu'au même petit marché, lui devoient chacun

tous les Samedis , deux *maillées* d'échaudés , & le jour de l'an autant. Par la même ordonnance les filles *joyeuses* usant de leurs droits lui devoient chacune cinq sols une fois seulement. Les ladres qui se pourchassoient en cette ville lui en devoient autant pour leur bienvenue , & ils étoient obligés de lui donner un liard aux quatre bons jours de l'année , s'ils se trouvoient à Troyes.

On mande de Metz un exemple de fécondité bien extraordinaire.

Un cep de chasselas me parut l'année dernière chargé d'une si grande quantité de grappes , que j'eus la curiosité de les faire compter exactement ; il s'en trouva 543. Cette année même curiosité , on en compte 561. Il n'y a que 5 ans que le cep a été planté , & a remplacé un abricotier sur la face de la maison de mon vigneron , Jean Darange à Jussy , à l'exposition du levant , la maison n'a environ que 4 toises de face.

» L'Académie des Sciences , Arts & Belles-Lettres de Châlons-sur-marne , tint le 25 du mois dernier sa séance publique dans laquelle elle distribua trois Prix. Le premier , sur les *moyens de rendre la Justice en France avec le plus de célérité & le moins de frais possibles* , fut adjugé à M. Buquet , Procureur du Roi honoraire au Présidial de Beauvais , dont le Mémoire l'a remporté sur douze qui avoient été présentés au concours. Le second , sur les *moyens d'améliorer en France la condition des Laboureurs , des Journaliers & hommes de peine , vivant dans les Campagnes , & celle de leurs femmes & de leurs enfans* , fut accordé à un Mémoire dont l'Auteur ne s'est pas fait connoître. Le Troisième , qui avoit pour sujet les *moyens de perfectionner l'éducation des femmes en France* , fut donné à

M. Dumas , Avocat à Lons-le-Saunier. L'Académie propose pour sujet du Prix qu'elle adjugera le 25 Août 1785 , *les moyens de faciliter & d'encourager les Mariages en France , conciliés avec le respect dû à la Religion & aux Mœurs publiques*. Elle adjugera dans la même assemblée un Prix extraordinaire de 1200 liv. , sur *les moyens d'animer le Commerce en Champagne , & particulièrement dans la ville de Châlons*. Les Mémoires écrits en françois ou en latin seront adressés , francs de ports , à M. Sabbathier , Secrétaire perpétuel de l'Académie , avant le 1 Mars 1785. La même Académie a déjà prévenu le Public qu'elle adjugeroit un autre Prix le 25 Août 1784 , sur *les moyens de perfectionner l'Education des Collèges en France*.

L'Académie des Sciences , Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse , a adjugé le prix sur l'influence de FERMAT sur son siècle , relativement aux progrès de la haute Géométrie & du calcul , & l'avantage que les Mathématiques ont retiré depuis , & peuvent retirer encore de ses ouvrages à M. Genty , Docteur Agrégé en l'Université de Paris , de la Société Royale d'Agriculture d'Orléans , Professeur de Philosophie au Collège Royal de la même Ville. Elle a remis à l'année 1785 le second prix , dont le sujet est de déterminer tous les moyens les plus avantageux de conduire dans la ville de Toulouse une quantité d'eau suffisante , soit des sources éparées dans le territoire de cette ville , soit du fleuve qui baigne ses murs , pour fournir en tout temps dans les différens quartiers , aux besoins domestiques , aux incendies & à l'arroséement des rues , des places , des quais & des promenades. Il sera de 3400. = Elle propose pour le sujet du prix qu'elle distribuera en 1786 , de déterminer

les moyens de construire un pont de charpente de 24 piés de voie, & d'un seul jet, c'est-à-dire, sans piles, sur une rivière de 450 piés de largeur dont les rives sont supérieures d'environ 25 piés au niveau des eaux ordinaires. — Le sujet du prix de 1784 est toujours d'assigner les effets de l'air & des fluides aëriiformes, introduits ou produits dans le corps humain, relativement à l'économie animale. Le prix sera de cent pistoles. Pour le prix ordinaire de 1785, qui sera de 500 l. elle propose d'exposer les principales révolutions que le commerce de Toulouse a essuyées; & les moyens de l'animer, de l'étendre & de détruire les obstacles, soit moraux, soit physiques, s'il en est qui s'opposent à son activité & à ses progrès. Les ouvrages adressés à M. l'Abbé de Rey, Secrétaire perpétuel à Toulouse, ne seront reçus que jusqu'au dernier de Janvier des années pour les prix desquelles ils auront été composés.

Le Dimanche 3 Août 1783, sur les trois heures après midi écrit-on de S. Bohaire, un orage extraordinaire venant du S. O. ayant sa direction au N. E. parcourut en moins d'une heure & demie, plus de 20 lieues de terrain en longueur, sur la largeur d'environ une lieue. — Tout ce qui s'est rencontré sur son passage, comme maisons, arbres, grains, &c. a été détruit en tout ou en partie. — La partie de la basse Beauce, voisine de la rivière de Loire a le plus souffert. La pluie, la grêle de la grosseur du ponce, étoient si abondantes, & le vent si impétueux, qu'en 5 minutes de temps en chaque endroit les habitans virent périr leurs récoltes qu'ils commencent à moissonner. — La Paroisse Saint Bohaire Diocèse de Blois, dépendante de la terre de Fossé, dont M. le Chevalier de Boileve, ancien Major de Brest, est Seigneur, a

sur-tout éprouvé un désastre affreux ; sur les trois heures & demie un foule de vent précédé de quelques secondes d'une pluie & d'une grêle abondantes , a dans sa course arraché ou cassé les arbres , dépouillé les vignes , emporté les grains coupés , perdu ceux qui étoient sur pied , renversé les cheminées , enlevé les toits en tout ou en partie ; de 40 maisons , fermes & moulins qui composent le Village , aucune n'a été intacte , même plusieurs fermes voisines appartenantes au Seigneur , ont été endommagées considérablement. — Ce qu'il y a de plus déplorable , c'est la destruction entière de la charpente & couverture de l'Eglise de 56 pieds de long sur 24 de large , & 19 de hauteur de fétage. Cette charpente de chataignier quoique construite en 1555 n'en étoit pas moins très belle & bonne. Elle a été renversée partie en dehors , & le reste en dedans de l'Eglise ; c'étoit le jour du Patron & pendant les Vêpres. — 40 personnes ont été blessées ; 108 n'ont du leur salut qu'à la bonté du lambris qui a retenu la plus grande partie de la charpente. On ne put peindre l'image effrayante de ce moment désastreux. Les malheureuses victimes qui ne sont pas restées sous les décombres couvertes de sang , & toutes fangeuses alloient au pied de l'autel du Seigneur offrir un reste de vie très-douteux. On ne voyoit de tout côté que le sang couler , & l'on entendoit des cris lamentables ; plusieurs personnes retirées des décombres ont été administrées dans l'Eglise.

Il semble que la providence a veillé à la conservation de tant de malheureux en danger. Un seul jeune homme de 21 ans a été tué sur la place. — Il y a peu de fractures , mais presque toutes les playes ont des découvertes d'os

la plupart causées par la chute des ardoises. On n'en a pas trouvé un demi cent d'entieres. Il n'y a pas une latte qui soit restée attachée au chevron. Tout ce dégât a été fait dans l'espace de 4 ou 5 minutes. — M. l'Evêque de Blois dont la bienfaisance & le zele pour les pauvres sont si connus a sur le champ pourvu aux premiers besoins des malheureux, & donné des ordres pour que rien ne leur manquât — M. l'Intendant d'Orléans n'a pas plutôt été instruit de ce désastre qu'il a écrit au *Prieur du lieu* une lettre de consolation pour lui & ses Paroissiens avec promesse de venir à leurs secours. Son cœur tendre & compâtissant n'a pas borné son zele à des paroles ; peu de jours après, il s'est transporté sur les lieux ; y a pris une connoissance détaillée des malheureux & de leur perte, a répandu quelques largeffes, promis des secours plus étendus, & fait espérer un prompt rétablissement de l'Eglise.

Jean-Augustin de Fretat de Sarra, Evêque de Nantes, est mort subitement le 20 Septembre dans sa ville épiscopale, âgé de 57 ans. Une charité sans bornes, jointe à la pratique la plus constante de tous les devoirs de l'Episcopat, lui avoit mérité l'estime générale, & justifie les regrets unanimes de toute la Province de Bretagne.

Jacques-Marie de Caritat de Condorcet, né à Condorcet en Dauphiné, le 11 Novembre 1703, & nommé Evêque de Gap en 1741, d'Auxerre en 1754, & de Lizieux en 1761, est mort en cette dernière ville le 21 Septembre dernier, dans la 80^e. année de son âge. Ce digne Prélat, respectable par sa

bienfaisance, donnoit tous les ans les deux tiers de ses revenus aux pauvres.

Victor-Leon de Fera Rouville, Prêtre, Prieur Commendataire de Saint Dizier de Langres, est mort à Donnemarie en Montois, le 21 Septembre, âgé de 74 ans.

Madeleine de Tressemanes-Brunet, mariée le 20 Septembre 1750 à Louis de Felix la Regnarde, Baron d'Olières de Saint-Maime, Dauphin, Seigneur Comte de Grignan, & autres lieux, est morte dans ses Terres en Provence, le 23 Septembre, âgé de 58 ans. Ses vertus & ses qualités personnelles la font regretter de tout ce qui la connoissoit.

François-Marie-Léonor de la Madeleine de Ragny, Vicomte de la Madeleine, &c., est mort à Clermont en Auvergne le 8 Juillet dernier. Il avoit pour cinquieme aïeul François de la Madeleine, Marquis de Ragny, Chevalier de l'Ordre du Roi à la promotion de 1595.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, concernant la Caisse d'Escompte. Du 27 Septembre 1783.

— La rareté du numéraire opérée par les circonstances de la guerre, qui ont empêché l'importation annuelle & régulière des matieres d'or & d'argent, en même temps que les especes ont été exportées au loin, a forcé le Commerce, & sur tout celui de la ville de Paris, à recourir à la ressource que le Gouvernement a voulu lui ménager, en autorisant l'établissement de la Caisse d'Escompte.

Les Administrateurs, empressés de secourir le Commerce, ont escompté autant de Lettres

de change & de bons Effets sur Particuliers qu'il s'en est présenté; admis à payer ces Lettres de change en argent ou en Billets de Caisse au Porteur, la confiance du Public, les a mis dans le cas d'augmenter le nombre desdits Billets en proportion des besoins des Commerçans; mais la ressource sur laquelle on a dû compter pour remettre du numéraire dans la circulation, se trouvant retardée dans ses effets, il en résulteroit pour la Caisse d'Escompte un embarras momentané de continuer au Public la facilité des Escomptes, dans l'impossibilité de payer en espèces, & même de rembourser en argent comptant ses Billets lorsqu'ils lui sont présentés en trop grande quantité, s'il n'y étoit pourvu par S. M. Dans la nécessité d'attendre tout l'effet des ressources que présente le retour de la Paix, & de continuer leur service, ils ne voient point de moyen plus assuré que d'être autorisés jusqu'au 1 Janvier prochain, époque où la circulation des espèces sera parfaitement rétablie, à faire payer en Lettres de change & bons Effets sur Particuliers, existans dans la Caisse, les Billets de ladite Caisse, à ceux des Porteurs qui ne voudront pas les laisser dans le commerce, aux offres qu'ils font d'en bonifier l'escompte, s'il plaisoit au Roi, moyennant lesdites offres, de défendre jusqu'à ladite époque du 1 Janvier, toute poursuite contre qui que ce soit, pour raison desdits Billets au Porteur, & d'ordonner qu'ils continueront d'avoir cours, & d'être reçus & donnés pour comptant dans toutes les Caisses générales & particulières dans la ville de Paris seulement. A quoi voulant pouvoir, &c.

Autre, du 4 Octobre, qui ordonne l'ouverture d'un emprunt de vingt-quatre millions, en

deniers comptans ou en Billets de la Caisse d'Escompte. Cet emprunt, en forme de lotterie, sera ouvert au Trésor Royal immédiatement après la publication dudit Arrêt; elle sera de 60000 billets, à 400 liv. chacun, avec beaucoup de chances de fortune, & l'assurance au moins de la rentrée du capital & de l'intérêt annuel. Le premier tirage, qui sera fait au mois d'Avril 1784, sera de 4000 billets, faisant 1,961000 liv. payables en Octobre suivant. Le deuxieme, en 1785, de 5000 billets, & de 2,522000 liv. Le troisieme, en 1786, de 6000 billets, & de 3,121800 liv. Le quatrieme, en 1787, de 7000 billets, & 3,919600 liv. Le cinquieme, en 1788, de 8000 billets, & de 4,652600 liv. Le sixieme, en 1789, de 9000 billets, & de 5,402800 liv. Le septieme, en 1790, de 10000 billets, & de 6,243400 liv. Et le huitieme, en 1791, de 11000 billets, & de 7,200000 liv.

Autre, du 4 Octobre, concernant les Payemens de la Caisse d'Escompte. — Le Roi s'étant fait représenter le procès-verbal dressé le 3 de ce mois, en vertu de ses ordres, de la vérification faite de l'état de la Caisse d'Escompte: & ayant reconnu que toutes déductions faites des Billets de ladite Caisse, payables aux porteurs, qui circulent dans le Public, il lui reste en Lettres de change & bons Effets sur particuliers, outre la valeur des douze millions, à quoi ses fonds ont été fixés par l'Arrêt du 22 Septembre 1776, pour être employés en totalité à ses opérations une somme assez forte, restant des bénéfices que les Actionnaires ne se sont point encore répartis; S. M. a trouvé qu'il étoit de sa justice, & de l'intérêt du Commerce, de manifester ce que ce résultat présente de sa

tisfaissant, & de donner aux Administrateurs de la Caisse d'Escompte, une preuve de sa confiance, en leur laissant la liberté de n'user, en faveur de ladite Caisse, de l'autorité des Arrêts des 27 & 30 du mois passé, que de la manière qu'ils trouveront eux-mêmes la plus convenable, en faisant les payemens en deniers, à mesure des recouvremens, ainsi qu'ils y sont déjà autorisés par l'Arrêt du 30 Septembre; & en leur continuant la faculté d'escompter les Effets commercables quand ils le jugeront à propos, suivant la possibilité de ladite Caisse & les besoins du Commerce,

Les Numéros fortis au tirage de la Loterie Royale de France, sont : 85, 84, 68, 48 & 9.

DE BRUXELLES, le 7 Octobre.

Le refus dans lequel persiste la province de Frise de payer une partie de son contingent, & le rapport qu'a fait de cette affaire aux Etats-Généraux le Comité de L. H. P. pour emprunter, à la charge de la province, la somme nécessaire pour remplir le déficit, & pour employer l'exécution contr'elle, si elle ne consent pas à acquitter cet emprunt, font toujours beaucoup de bruit en Hollande. Les Etats de Frise ont écrit au Stadhouder, pour lui demander son opinion sur cette mesure, qu'en qualité de Stadhouder il doit être chargé d'exécuter. Il leur a répondu, en déclarant d'abord qu'il ne se croyoit nullement dans l'obligation de leur rendre aucun compte des avis qu'il donnoit dans le Conseil d'Etat, mais qu'il étoit dis-

posé à leur donner quelque ouverture sur ce sujet, comme une preuve de sa déférence. Sa lettre contient en général des exhortations & des vœux pour la conservation de l'union, & le maintien de l'esprit de concorde entre les confédérés. Il cite entr'autres l'exemple d'un rapport semblable à celui dont se plaignent les Etats Frise, & qui fut fait avec leur attache le 17 Octobre 1771 contre les Etats de Zélande.

« Les Etats de Frise, écrit-on de la Haye, n'ont point encore répliqué à cette lettre; on s'attend qu'ils feront voir la différence qui se trouve entre le cas où ils se trouvent & l'exemple qu'on leur oppose. Ces différences sont très visibles; on se rappelle que le rapport des Commissaires de L. H. P. & l'avis qu'ils conseil- loient n'eurent aucun effet en 1771, & que cette province refusa constamment aux autres Confédérés l'examen du véritable état de ses finances. En attendant, les habitans de la Frise ont présenté aux Etats de la province une adresse sur cet objet; elle contient de plaintes très-graves contre le rapport des Commissaires, & sur-tout de la proposition faite par eux de requérir pour une exécution le pouvoir & l'au- torité du Stadhouder, du premier Officier d'Etat de la Province, en qualité de son Sra- dhouder, & qui en même temps, comme son Capitaine Général, est subordonné sous ces deux titres à l'autorité suprême de L. N. & G. P., devrait se mettre le premier à la breche pour les garantir de toute attaque & de toute violence. On s'étend aussi dans cette adresse sur l'état des finances de la Province, sur les efforts qu'elle

a faits, & qui la mettent hors d'état de les continuer. Cette pétition a été signée par un très-grand nombre de citoyens de Leuwarde, & présentée le 19 à L. N. & G. P. On en a envoyé des copies dans les 19 autres villes & dans les 30 districts où l'on s'est empressé de la signer aussi.

L'Envoyé extraordinaire de Prusse auprès des Etats-Généraux leur a présenté un mémoire, dans lequel il insiste sur la réduction du droit de *left en veil geld*, (*de fret & de tonnage*), que les Navires Prussiens paient dans les ports de la République, comme tous les autres, en conséquence de la résolution de L. H. P. qui avoit doublé ce droit pour subvenir aux dépenses de la Marine.

La ville d'Utrecht a écrit dernièrement au Stadhouder, pour le prier de ne plus y envoyer de troupes, dans le cas où il auroit le dessein d'en augmenter la garnison, ce qui ne lui paroît pas nécessaire, & pour l'engager, dans le cas où il voudroit la changer, de donner des ordres pour que la nouvelle garnison n'entrât dans la ville, que lorsque celle qu'elle doit relever en sera sortie.

On croit que le choix des Provinces-Unies pour leur Ambassadeur à la Cour d'Angleterre, tombera sur M. de Lynden, qui a déjà rempli l'Ambassade de Suede.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. ET AUTRES.

• On a demandé souvent dans nos papiers pu-

blics de quelle utilité pouvoit nous être Gibraltar qui nous coute des sommes immenses. Pour moi je redoute ces sortes de questions, parce qu'elles font craindre que les Ministres ne cherchent à sonder les sentimens du public sur cet objet, dans le cas où il seroient tentés de rendre cette forteresse.

Les Colonies Françaises ont rapporté dans les marchés de France pendant l'année 1782 les sommes suivantes, argent d'Angleterre. Saint-Domingue, 4,326,000 liv. sterling; la Martinique, 1,140,000; la Guadeloupe, 1,450,500; Surinam & Cayenne, &c., 460,000; Isle de France, 1,600,000; Isle de Bourbon, 800,000. Total, 9,636,500. liv. — L'Amirauté a réglé ainsi le complet des équipages des vaisseaux de garde dans les divers ports. Pour les vaisseaux de 90 canons, 650; pour ceux de 74, 520; pour ceux de 64, 460. Sur ce pied l'Angleterre aura toujours une escadre prête à mettre à la voile. — Les vaisseaux qui avoient été vus à la hauteur de Spithead le 22 Septembre au soir, & que d'abord on présuinoit être un escadre russe, ne sont que quelques bâtimens hollandois venant de la pêche du Groenland; leur grosseur les avoit fait prendre pour des vaisseaux de guerre.

On a des lettres d'un Officier étranger qui est en Crimée sous un nom & un habit tartare; il observe ce qui se passe dans cette presque Isle. Il marque que la Porte a un parti très puissant parmi ces peuples, & qu'il s'en faut de beaucoup que la domination russe y soit solidement établie. Il ne manque, dit-il qu'un chef & des munitions aux Tartares pour obliger les troupes russes à se replier, & pour aller attaquer même les frontieres de la Russie. *Courier du bas Rhin*, n^o. 77.

Il n'est pas douteux que le changement de l'Hospodar de Walachie ne déplaise infiniment à la Russie ; peut-être elle ou ses alliés auroient-ils pu l'engager à abdiquer comme Sahim-Gheray, ou à livrer sa province comme le fit dans la guerre dernière Ghliga Ghika. On espere beaucoup de Drako Suzo ; il a, dit-on, de l'esprit & du mérite ; & les Vassaux de l'Empire, qui se flattent peut-être en secret de profiter de la foiblesse du Gouvernement Ottoman, pour se rendre independans ; paroissent bien résolus de se défendre contre les invasions étrangères. *Gazette de Cologne*, n°. 154.

Quoique les préparatifs de guerre continuent dans les provinces Autrichiennes, on n'ose pourtant rien encore assurer sur la guerre. Lorsque S. M. I. avant son voyage en Moravie, parloit de différens arrangements pour mettre le pays en état de défense, on fit attention qu'il dit positivement en parlant à un Magnat de Hongrie : mais quand la guerre avec la Turquie aura lieu, il nous faudra suspendre tous ces changemens. Je ne fais pas encore pour certain si j'aurai la guerre ; mais ce qui est sûr, c'est que la Fusée doit se démêler au commencement de Novembre. *Supplément à la Gazette d'Amsterdam* n°. 77

Selon quelques feuilles étrangères la République de Venise a fait avec l'Impératrice de Russie un traité offensif & défensif de 20 ans, suivant lequel les Vénitiens doivent armer dix vaisseaux de ligne & un nombre proportionné de frégates & de galeres qui se joindront aux escadres Russes contre celle des Turcs. La République de Venise s'oblige en outre par ce traité à recevoir dans ses ports les vaisseaux de guerre Russes, & à leur donner tous les secours dont

ils pourrout avoir besoin ; & l'Impératrice de Russie s'engage de son côté à mettre les Vénitiens en possession de la Dalmatie & de toutes les Isles qui en dependent. La petite république de Raguse qui est dans le Golfe de Venise restera seule indépendante comme auparavant. Selon les mêmes feuilles étrangères , une Cour d'Allemagne a garanti ce nouveau traité aux Vénitiens. *Gazette d'Utrecht n° 77.*

Les Princes Héraclius , & Salomon qui regnent en Georgie , viennent de se déclarer volontairement vassaux de l'Empire de toutes les Russies. *Supplément à la même Gazette.*

GAZETTE DES TRIBUNAUX ABRÉGÉE (1).

PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

La dixme des vins est-elle grosse dixme.

» Le sieur Pliffon , Curé de la Paroisse de Saint Martin des Champs , près Mantes , a essayé de soutenir la négative. — Les grosses dixmes de la Paroisse dont il s'agit appartiennent indivisément au Curé , à l'Abbaye royale de Saint-Corentin-les-Mantes , & au Séminaire de Chartres ; d'après le privilege particulier qu'a le Curé d'être Fermier des dixmes sans payer de taille , les Abbesses lui ont de tout temps affermé leurs dixmes. Les différens baux ont tous énoncé celle des vins. Le dernier Titulaire étant mort au commencement d'un bail des dixmes que l'Abbaye venoit de lui passer , son héritier en a continué l'exploitation. Le sieur Pliffon , nommé à la Cure en 1776 , a voulu tirer avantage de cette possession precieuse de ses Prédécesseurs , pour se faire un titre exclusif sur la dixme des vins. Il a fait assigner , le 17 Octobre 1778 , le Fermier de l'Abbaye , pour voir dire qu'il seroit maintenu dans le droit de percevoir , seul , en sa qualité de Curé , à l'ex-

clusion de tous autres, la dixme des vins crus & récoltés sur le territoire de sa Paroisse; avec défense au Fermier de l'y troubler, sous peine de 100 liv. d'amende, & restitution de la dixme perçue en 1778, & dépens. Une Sentence par défaut, du 28 Octobre 1778, rendue au Siege de Monfort-Lamaury, lui avoit adjugé ses conclusions, appel du Fermier. — Arrêt du 12 Eévrier 1783, qui a mis l'appellation & ce au néant, déchargé le Fermier des condamnations contre lui prononcées, & débouté le Curé de sa demande, avec dépens ».

GRAND'CHAMBRE.

Instance entre le sieur le Grand, Fabriquant de Gazes, & le sieur de Roncerai, Commissionnaire de Voitures. — Commissionnaire, garant des avaries qui surviennent aux marchandises qu'il se charge de transporter.

L'avantage & la sûreté du Commerce exigent cette garantie, à laquelle le Commissionnaire cherche toujours à se soustraire. — Le sieur le Grand, voulant faire passer à la Foire de Francfort une partie considérable de Gazes, s'adressa au sieur de Roncerai, pour faire parvenir à Strasbourg une caisse de 316 Pieces de Gaze à l'adresse du sieur Eberts, fils, son Correspondant, & en reçut, comme il est d'usage, une Lettre de Voiture, qui portoit que le nommé Duboc, Voiturier, étoit chargé de la caisse. Elle fut néanmoins confiée successivement à différens Voituriers, & finalement la Charette ayant versé dans un ruisseau, les Gazes furent mouillées. Le sieur le Grand fit assigner aux Consuls le sieur de Roncerai, pour le faire condamner à lui payer 11145 liv. 7 sols 6 deniers, valeur de la Gaze, & autres sommes pour caisses,

cartons, défaut de vente, & dommages & intérêts, & fut déclaré non recevable. — Appel en la Cour de la part du sieur le Grand. — Arrêt du 6 Avril 1783, qui a infirmé la Sentence, déchargé le sieur le Grand des condamnations prononcées contre lui, & condamné le sieur de Roncerai, par corps, à payer au sieur le Grand la valeur des marchandises, avec intérêts du jour de la demande & dépens. Faisant droit sur la demande en garantie du sieur de Roncerai contre Michel André, Voiturier de Sainte-Marie-aux-Mines, a condamné ce dernier à l'acquiescer, garantir, & indemniser de tout ce que dessus; sur le surplus des demandes des Parties, les a mis hors de Cour.

Testament mystique.

Il s'agit dans cette Cause du testament mystique du sieur Nicolas D., Notaire royal à . . . , par lequel il a avantagé un de ses neveux, au préjudice des autres. Les Parties mécontentes ont cherché à le faire anéantir, parce que le Notaire avoit oublié, dans l'acte de suscription, d'intérer en la déclaration que le testament étoit signé du testateur. Sentence des Juges de Mâcon qui en a prononcé la nullité. Arrêt confirmatif du 30 Août 1783.

PARLEMENT DE PROVENCE.

Le sieur M., Prêtre, résidant à Marseille, possède, dans le Quartier de Saint-Barthélemy de cette Ville, un domaine qui touche celui de la dame B., veuve du sieur G., ancien Courtier de Marseille. Le chemin qui conduit à ces domaines est bordé de murailles; sa largeur est de huit, neuf, & même douze pans. — Le sieur M. ayant imaginé que la voiture de la dame G. endommageoit ses murailles, s'est pourvu, le 18 Mars 1779, devant le Lieutenant au Siege de Marseille, pour que défenses fussent faites

de passer en voiture dans le chemin dont est question, & d'y faire passer des charettes ou tombereaux, à peine de tous dépens, dommages & intérêts. — La dame G. défendit à cette demande, & le sieur M. en fut débouté par sentence. — Sur l'appel, Arrêt du 4 Mai 1783 qui déboute le sieur M. de sa demande, & le condamne aux dépens. — Cet Arrêt juge que les chemins vicinaux sont publics, & qu'on peut y passer à cheval ou avec des voitures, pourvu qu'il y ait possibilité physique.

PARLEMENT DE FLANDRES.

Portion congrue, provision.

Le Curé de Fourmiers en Hainaut, n'ayant qu'un gros de Cure très-modique, l'abandonna, & conclut contre les Abbés & Religieux de Lieffies à une portion congrue, telle que le Parlement de Flandres la fixeroit. De leur côté les Abbés & Religieux déclarerent qu'ils abandonnoient leur dixme & leur titre de Curé primitif. Les choses en cet état, la Communauté de Fourmiers fut mise en cause, & le Curé prétendit qu'elle devoit, moyennant la rétrocession qu'il lui faisoit, tant de son gros de Cure que des objets abandonnés par l'Abbaye, supporter la charge de la portion congrue. La Communauté ayant soutenu que cette charge ne pouvoit la concerner, même subsidiairement, le Curé demanda la provision à la charge de qui il appartiendroit. Question de savoir qui de l'Abbaye ou de la Communauté devoit cette provision? — Arrêt du 12 Août 1783, au rapport de M. le Boucq, qui, avant faire droit au principal, ordonne aux Parties de contester plus amplement; & par provision, condamne l'Abbaye de Lieffies à payer au Curé une portion congrue de 500 florins, sauf à augmenter ou diminuer en définitive, & en la moitié des dépens envers routes les Parties, l'autre moitié réservée.



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

DE CONSTANTINOPLE, le 4 Septembre.

LES bruits qui se sont répandus dans l'étranger d'une révolution dans cette Capitale contre l'Empereur regnant, en faveur du Sultan Selim, sont destitués de tout fondement: il en est de même des grands changemens dans l'administration qu'on a dit devoir avoir lieu après la fête du Bairam; le Grand-Visir & le Capitan-Bacha continuent d'avoir la plus grande influence dans les affaires de l'Etat; & il paroît que la flotte Ottomane ne tardera pas à mettre à la voile. Le Divan, qui jusqu'à présent avoit paru répugner à la guerre, y semble maintenant décidé, surtout depuis qu'il fait qu'il existe encore dans la Crimée un parti nombreux, qui joindra volontiers ses efforts aux nôtres, pour se soustraire à la domination Russe.

L'Anglo-Turc, Mustapha, Chef du corps
N^o. 42 18. Octobre 1783. e

d'Artillerie , est continuellement occupé à fondre des canons; ces pieces sont véritablement belles & fortes; elles n'ont besoin que de bras formés à les manœuvrer, & on s'occupe avec beaucoup de soin à en exercer.

On a mis les Dardanelles dans un état de défense, qui rend le passage de l'Archipel ici impraticable à quiconque voudroit entreprendre de le forcer; c'est un Ingénieur étranger qui a été chargé de ce travail: il y a établi des batteries flottantes, garnies de canons de la plus grande force, de 32, de 48 & de 60 livres; & on travaille à mettre dans un état aussi respectable les Isles de l'Archipel.

La peste qui continue toujours ses ravages, force à mettre un peu de lenteur dans l'exécution de ces travaux; mais, on écrit que ce fléau terrible commence à se rallentir; & on espere que l'Automne qui s'approche, le fera entierement cesser.

R U S S I E.

DE PÉTERSBOURG, le 5 Septembre.

L'Impératrice a fait remettre au Duc de S. Nicolas, Ministre de Naples, avant son départ, une boîte avec son chiffre en brillans; elle a en même temps exempté de tous droits de douane 4 bâtimens Hollandois qui ont chargé ici des munitions navales pour le compte du Roi des deux Siciles. On ne doute pas que notre escadre dans la Méditerranée ne trouve en revanche toute l'assis-

tance & les secours dont elle pourra avoir besoin dans les ports de S. M. S.

Le Prince de Joussouhoff, que S. M. I. a nommé son Ministre à la Cour de Turin, est parti d'ici jeudi dernier pour se rendre à sa destination.

On vient d'apprendre que les Princes Héraclius & Salomon de Géorgie se sont déclarés volontairement vassaux de cet Empire ; cet événement, préparé sans doute de longue main, comme toutes les autres parties du plan formé contre la puissance Ottomane, acheve de rendre la Russie maîtresse des bords septentrionaux & orientaux de la mer Noire. M. Tamara, dépêché par le Prince Potemkin, pour apporter ici cette nouvelle intéressante, a été élevé au grade de Colonel.

L'escadre sortie de Cronstad pour faire une croisière dans la Baltique, ne consiste qu'en 6 vaisseaux & 2 frégates ; il reste encore dans le port 9 vaisseaux de ligne, 6 frégates & 4 galiottes à bombes.

D A N N E M A R C K.

DE COPENHAGUE, le 14 Septembre.

Une lettre de Holmens-Hafen en Islande, contient les détails suivans sur les phénomènes qui se sont manifestés cette année dans cette île.

Le premier jour de la Pentecôte de cette année, il s'est formé dans le Mont Skafan situé dans le district de Skaftefield, un volcan qui s'est tellement développé que tout le lac appelé

Skafawe; a été desséché, & ne forme plus qu'un terrain pierreux. Deux Eglises & huit maisons de Payfans ont été brûlées à la fois & ne font plus qu'une masse de pierres calcinées; suivant les rapports qu'on en reçoit, la flamme rouloit comme une mer agitée, & embrasoit tout ce qu'elle rencontroit, de maniere que terre, pierre, tout étoit enflamé; on auroit dit un feu violent qui tantôt se répand avec impétuosité, tantôt ne suit sa marche qu'avec lenteur. D'après ces derniers avis, ce terrain de feu s'étend de plus en plus, de sorte qu'on peut dire avec certitude qu'il a déjà envahi un espace de terrain de plus de sept milles de large sur quatorze de long. Ce n'est pas à cela que se réduit le mal; on peut présumer avec beaucoup de vraisemblance qu'il est beaucoup plus considérable; les vapeurs de soufre, de salpêtre, de cendres & de sable exhalées de la terre, ont tellement obscurci l'atmosphère, que tout le pays est abymé dans les horreurs d'épaisses ténèbres. Depuis le huitième jour après la Pentecôte il a été impossible de voir & de distinguer le soleil si ce n'est à son lever à son coucher; & alors il paroissoit comme une masse de fer rougie au feu & environnée d'une vapeur épaisse. Cette terrible nuit empêche d'avoir des détails plus circonstanciés; & l'on ne fait pas encore positivement combien de nouveaux volcans se seront formés, & sur quelle étendue de terrain ce phenomene terrible de la nature se sera développé. Ce qui mérite d'être remarqué, c'est que l'on distingue des éminences & de hautes montagnes mêmes, dans les lieux où il n'y avoit ci-devant que des plaines. L'Isle nouvelle sortie du sein des flots près des côtes de Kugleskiars, s'étend de plus en plus, & brûle continuellement, les pierres calcinées qui s'en élèvent

sont lancées jusque sur le rivage opposé. On ne peut pénétrer ce qui résultera de ces phénomènes nouveaux ; mais on pense avec effroi aux suites funestes qu'ils paroissent annoncer.

S U È D E.

DE STOCKHOLM, le 12 Septembre.

On mande de Gothembourg que les commissions de l'étranger sont si nombreuses, que la meilleure & la plus grande partie des cargaisons apportées en dernier lieu par les navires de notre Compagnie des Indes Orientales, sortira du royaume, & passera en d'autres lieux.

Quelques Négocians de cette Ville, ayant, par une spéculation de commerce, expédié un Navire à Saint-Domingue, ce bâtiment est revenu depuis quelques jours avec une riche cargaison de café. On en attend un autre qu'ils avoient fait partir pour Surinam. — Quoique le commerce de ce Royaume en général, ait du beaucoup souffrir de la cessation des hostilités, & que le prix d'achat des Navires ait baissé considérablement, les fréteurs ont cependant durant le cours de l'été passé, retiré des profits considérables par le transport des grains avidement recherchés partout ; ce qui maintenant le fret à un prix assez haut, augmente encore si fort la rareté des bâtimens solidement construits, que l'artillerie fondue dans ce pays pour le compte du College d'Amirauté de Zélande, n'a pu être chargée & expédiée pour sa destination que depuis peu de jours.

P O L O G N E.

DE VARSOVIE, le 15 Septembre.

La quantité considérable de Juifs qui sont

établis dans cette Capitale, excite l'attention du Gouvernement, & l'on tient à ce sujet des conférences multipliées de la part de la Jurisdiction du Maréchal de la Couronne. Quelques-uns de ses membres seroient d'avis de faire sortir cette nation de la ville; d'autres préféreroient de limiter le nombre des familles qu'on peut y tolérer; & quelques autres voudroient qu'on leur assignât un emplacement de l'autre côté de la Vistule, pour y élever une ville dans laquelle ils pourroient seuls demeurer.

Il est beaucoup question de former des confédérations depuis quelque temps. Leur objet seroit de veiller à la protection de la République, & d'écarter la guerre de son territoire, sur lequel les Russes & les Turcs pourront, lorsqu'ils seront aux prises, porter quelquefois la désolation & le carnage, & faire souffrir les habitans d'une guerre qui leur est absolument étrangère.

ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, le 16 Septembre.

Lorsque le Roi de Prusse fit élever le fort de Langensfuhr sur la Vistule, le commerce de cette ville craignit avec raison qu'un jour cet établissement ne lui fit quelque tort: cependant la bonne intelligence avoit jusqu'ici subsisté entre notre administration & la régence Prussienne. Notre Magistrat a réclamé aujourd'hui son droit d'étape, & a demandé

que les bâtimens Prussiens, qui passent à Dantzick, le payent comme les autres ; la régence Prussienne s'y est opposée, & a fait garnir les deux bords de la Vistule au-dessus de la ville de Canons, qui empêchent le passage à tout bâtiment Dantzickois, tandis qu'il devoit l'être encore pour les navires des Puissances étrangères. Cependant ces derniers ne le sont point ; les navires Prussiens même ne sont pas exempts de la règle générale. Il y en a beaucoup de retenus

Le 7 de ce mois deux Dantzickois ont été tués sur notre territoire par des Prussiens. Le Résident de Prusse remit aussi-tôt au Magistrat un Mémoire dans lequel cet accident étoit représenté comme une suite de la grande animosité du peuple de part & d'autre, & il le pressa de rétablir la tranquillité. Des ordres furent publiés en conséquence pour défendre les attroupeemens & les émeutes sous des peines sévères, & peu de jours après le Major Pirch est venu dans la Ville sans que sa présence ait occasionné le moindre tumulte ; il n'y en auroit point eu s'il n'étoit point venu armé. Le 8 le Résident Prussien reçut des dépêches de sa Cour ; le 9 il remit un nouveau Mémoire au Magistrat, par lequel il lui demande s'il veut entrer en négociation au sujet du passage des vaisseaux du Roi, s'il veut déclarer ce passage libre *ad interim salvo jure*, & il promet au nom du Roi, de lever tous les obstacles, il vouloit avoir réponse dans deux fois vingt-quatre heures ; mais le Magistrat qui a déjà réclamé l'appui de la Pologne & celui de la Russie, n'a pu le satisfaire si promptement, & les choses sont toujours au même état.

DE VIENNE, le 27 Septembre.

Depuis qu'il s'agit de rendre libres le commerce & l'industrie, en faveur de tous les habitans de cette ville en général, le bruit s'est répandu que le Gouvernement fera rembourser à ceux qui ont des privilèges exclusifs, ce qu'il leur en a coûté pour les obtenir. Une boutique de Perruquier se payoit ci-devant 8 à 10,000 florins, celle d'un Apothicaire 30,000, le droit d'avoir un café 12 à 16,000, celui de vendre des fruits, 12,000.

On a parlé de l'Ordonnance de l'Empereur contre les corps de baleine, dont l'usage immémorial chez le beau Sexe est accompagné, de tant de danger.

Il est non-seulement contraire à la nature, en ce qu'il nuit sensiblement à la propagation, mais il est encore funeste à la santé des femmes & des filles, dont il gêne absolument le développement des organes : la maigreur, les obstructions, les étranglemens des visceres, la foiblesse habituelle, enfin une infinité de maux sont les suites inévitables de ce ridicule usage, que l'entêtement maintient depuis si long-temps. On peut encore ajouter que les corps ne sont pas moins contraires au bon goût. Les graces y perdent infiniment ; pour acquérir ce qu'on appelle une belle taille, on renonce à l'aisance & à la fraîcheur de la santé. Les femmes ne sont point faites pour être coupées en deux comme les guêpes, & ce n'est point ainsi que sont modelées les belles statues de l'ancienne Grece, qui offrent aux yeux des contours si gracieux. L'Empereur, en proscrivant ces cuirasses dans

les maisons d'éducation, ordonne à la Faculté de Médecine de composer un petit Traité clair & à la portée de tout le monde, touchant le danger des corps pour la santé, l'accroissement & la bonne disposition du sexe. Ce Traité sera répandu dans le Public, pour l'instruction des parens.

DE BERLIN, le 20 Septembre.

S. M. a donné ordre d'abattre dans la Marche électorale une certaine quantité de mafures qu'elle se propose de faire reconstruire à ses frais; on commencera par les villes de Furstenwald & de Spandau; elle a assigné 80,000 écus pour l'embellissement de la première. On va construire ici de nouvelles casernes pour les régimens de Bornstedt & de Waldeck.

Le roi, toujours ennemi des abus, & toujours prêt à les faire cesser, vient de faire publier une ordonnance, destinée à servir de règle aux Consuls & aux Navigateurs; son objet est d'obliger ces derniers à payer, dans les mers éloignées, les droits qu'ils refusent quelquefois, & d'empêcher les premiers d'en exiger de trop forts. Ces droits seront d'un écu dans les ports de la Baltique; jusqu'à Elsenour, & de deux écus dans les ports hors de la Baltique, comme en Hollande, en Angleterre, en France, en Portugal, en Espagne, en Italie, en Asie, en Afrique & en Amérique, pour l'exhibition & la lecture d'un passe-port; mais quand les Navigateurs Prussiens voudront charger le Consul de leurs affaires particulières & de leurs commissions, ce sera un arrangement à faire entr'eux: l'intérêt des Consuls, pour se procurer des avantages dans leur état, est de gagner la confiance des Navigateurs.

DE HAMBOURG, le 22 Septembre.

Les mouvemens des Turcs & ceux du Nord ne se ralentissent point ; & on croit toucher incessamment à l'instant qui dissipera les incertitudes dans lesquelles restoit l'Europe d'après les mouvemens que n'interrompent point les négociations qui continuent toujours.

» L'accord qui paroît régner entre les deux Cours Impériales, dit un de nos papiers, n'a jamais été plus ouvert ni plus marqué ; il y a long-temps qu'il fixe l'attention des autres Puissances, intéressées à conserver l'équilibre général pour la sûreté du commerce. Elles ne sont certainement pas restées oisives ; mais quel est le résultat de leurs mouvemens politiques ? c'est ce que l'on ignore encore, & ce que l'on croit qui ne tardera pas à être éclairci. Le temps approche à grands pas, où les grands événemens entrevus depuis si long-temps, vont enfin éclater ; de si grands préparatifs militaires vont se développer d'une manière étonnante, & peut être le 19 de ce mois a-t-il levé le rideau & décidé cette grande affaire. — On mande de Vienne, que 200 canons de batterie, embarqués à bord de 10 bateaux, viennent d'être transportés, par le Danube, à Semlin. Le grand cordon impérial, qui s'étend depuis la Buccowine jusques dans la Styrie, est composé de 183,000 hommes & de 800 piéces de canon. Le Danube, vis-à-vis de Pantzowa & de Mahadia, ainsi que la Save, est de 50 en 50 pas garni de piquets, soutenus par des détachemens ; & sur la rive opposée de ces deux fleuves, il y a une foule prodigieuse de Turcs,

en partie campés , & en partie logés dans les maisons ».

Selon quelques lettres , la Chancellerie de guerre de Vienne s'est fait remettre ces jours derniers tous les plans levés sous le Prince Eugene , & qui étoient gardés jusqu'à présent dans la Bibliothèque Impériale ; & le Conseil de guerre commence à faire des contrats pour la livraison du vinaigre & de la paille , &c. nécessaires aux troupes.

On dit aussi que 15 à 20 régimens Russes ont passé le Nieper pour entrer dans la Moldavie.

Toutes les Gazettes annoncent le parti qu'ont pris les Princes de Géorgie, Héraclius & Salomon , de se déclarer vassaux de la Russie & l'empressement de plusieurs Tartares à suivre cet exemple , & à se soumettre à la même domination.

» Cette dernière nouvelle est trop extraordinaire pour être vraisemblable , lit-on dans une lettre ; il est par conséquent prudent d'attendre que le temps ou d'autres avis , qui ne viennent pas de Russie , la confirment. Les mœurs , les usages , la religion , les préjugés de tous les peuples , qui suivent l'islamisme , sont des obstacles à tous les projets qu'on leur prêtera de reconnoître un Souverain étranger ; ils en offriront même de très-grands à ceux qui entreprendront de les réduire malgré eux , & il faudra sans cesse employer pour les contenir , la force , qui finit par rendre odieux le pouvoir auquel on ne peut résister , & contre lequel on lutte sans cesse. Il ne faut donc pas croire si légèrement que les Tartares souffrent patiemment la domination Russe ; ceux qui s'en-

nient à leur sol, gémissent en attendant une occasion favorable pour secouer leur nouveau joug; mais les familles les plus considérables & les plus riches désertent le pays, & arrivent en foule à Constantinople; elles ne contribuent pas médiocrement à exciter le peuple à la vengeance. — Il ne paroît pas non plus qu'on doive compter davantage sur l'amitié des peuples de Georgie. Il est vrai que le Prince Heraclius, flatté des avances qu'on lui a faites, du sceptre & de la couronne d'or qu'on lui a envoyés, a bien voulu se mettre sous la protection de l'Impératrice, & se déclarer son vassal. Mais le Prince Sa'omon a refusé les mêmes présens, & déclaré qu'il ne vouloit dépendre que de son cimeterre. Voilà en général toutes les nouvelles qu'on a de Constantinople; car, comme on l'a dit, il ne faut rien attendre de Pétersbourg ni des armées, par les soins que l'on a pris de supprimer toutes les correspondances particulières qui peuvent nous instruire de l'état des choses.

Selon une autre Lettre, l'escadre sortie de Cronstadt, le 15 & le 18 Août, est réellement destinée pour la Méditerranée; comme elle est mal équipée, on a dit avec assez de vraisemblance, qu'elle ne feroit que croiser dans la Baltique. Il est difficile en effet qu'elle aille plus loin dans l'état où elle est, à moins qu'on ne l'ait mal armée que pour cacher sa marche, & qu'on espere de la pourvoir dans les ports d'Angleterre des équipages & des munitions dont elle a besoin pour une si longue campagne.

« On raconte un trait où l'équité de l'Empereur se fait autant admirer, que le crime auquel

il a infligé une punition mérite d'horreur. En Moravie, un Lieutenant à son service abusoit souvent de la facilité de son pere pour en tirer l'argent que lui coûtóient ses plaisirs. Celui-ci étoit directeur d'une caisse publique; un jour le Lieutenant vint lui annoncer que son honneur & son état dépendoient d'une somme de 600 florins, dont il avoit le besoin le plus préssant. Le pere allegua une impossibilité absolue; le fils joua le désespoir: *puisque il faut cette somme*, dit le pere en ouvrant la caisse dont il étoit dépositaire, *je vais donc me p r.ire pour toi*: il tira les 600 florins de cette caisse les remit à son fils; mais dès que celui-ci fut parti il remplit ce vuide; il n'avoit feint de prendre dans ce dépôt que dans l'espérance d'effrayer son fils, & de mettre des bornes à sa dissipation. L'Empereur venant à passer par cette ville, le Lieutenant alla se jeter à ses pieds: Sire, lui dit-il, vos droits sont plus sacrés que ceux de mon pere même. Son imprudence m'oblige à devenir son délateur. Il vient de prêter à quelqu'un une somme de 600 florins de la caisse que V. M. a daigné lui confier. L'Empereur le renvoye & fait venir le pere: la vérité ne tarda pas à être connue. Le Lieutenant a été cassé avec infamie, & condamné à 10 ans de maison de force. Il a été donné au pere une augmentation de gages, pour adoucir apparemment sa douleur d'avoir un fils que l'espoir d'une récompense a pu porter à une action si atroce.

I T A L I E.

DE LIVOURNE, le 14 Septembre.

On apprend de Milan, que l'Empereur a nommé M. Philippe Visconti, Prévoist de la Métropole, à l'Archevêché de cette ville;

que l'Archiduc & l'Archiduchesse Ferdinand y étoient attendus le 13 de ce mois, & l'Archiduchesse de Modene le 25.

Le Roi, écrit-on de Naples, a résolu de mettre les forces maritimes des deux Siciles sur le pied le plus respectable. Pour cet objet on a dressé un plan pour un grand arsenal & un chantier royal, & on va s'occuper incessamment des travaux relatifs à cet objet, pour lesquels S. M. a donné 200,000 écus. Son dessein est d'équiper une escadre destinée à protéger le commerce & la navigation de ses sujets contre les corsaires barbaresques, & de donner à son Royaume toute l'importance à laquelle il est en droit de prétendre auprès des puissances maritimes. = Il semble qu'il y ait une fatalité attachée à la plupart des entreprises formées par les Puissances Européennes contre les Etats Barbaresques pour faire cesser leurs pirateries & leur insolence. L'histoire en fournit plusieurs preuves, entr'autres celle-ci qu'on lit dans un papier public. = Les Etats de ces pirates, qui sont sur la méditerranée, formoient autrefois le Royaume de Mauritanie & la République de Carthage. Les habitans modernes de ces Etats sont aussi entreprenans, aussi inconstans, aussi cruels & aussi traîtres que leurs ancêtres, dont les Historiens Romains nous ont laissé de fideles portraits. Vers le commencement du 18^e. siecle, le fameux Barbe Rouffe, par sa conduite & son courage, les rendit formidables aux Puissances Européennes, qui ont souvent tenté, mais en vain, de détruire leurs établissemens. En 1541, l'Empereur Charles Quint, à la tête de 26000 hommes de très-belles troupes, fit, contre l'opinion de ses Alliés, une descente sur les côtes d'Alger, qui n'étoient défendues que par 800

Turcs & 5000 Maures; mais une violente tempête, re étant survenue, tous les vaisseaux sur lesquels étoient les vivres de son armée perdirent leurs ancres, & dans l'espace de 24 heures, il périt 15 vaisseaux de ligne, 140 bâtimens de transport & 8000 Matelots. Ce malheur obligea Charles-Quint à se retirer; & ses troupes, dans cette retraite, furent réduites à n'avoir pour toute nourriture que de la chair de cheval. Plusieurs de ses Soldats furent noyés en traversant les rivières; d'autres périrent faute d'alimens; mais le plus grand nombre fut tué par les Algériens, qui harassèrent jour & nuit les malheureux restes de l'armée espagnole. Charles-Quint eut à peine embarqué les débris de ses troupes, qu'il essuya une autre tempête. En un mot, les vaisseaux n'arriverent en différens ports d'Espagne & d'Italie, qu'après avoir été vingt fois à la veille d'être engloutis.

Les Lettres de Rome portent que, par ordre du gouvernement Apostolique, un ouvrage écrit en langue Française, contenant 4 feuilles d'impression, & ayant pour titre: *Extrait de deux Lettres en guise de brevets, envoyés aux Evêques de France, le 19 Avril 1783*, a été brûlé par la main du bourreau; cette production a été proscrite comme mal sonnante, impie, & remplie de faussetés grossières; il est défendu sous des peines très-graves, de la vendre, débiter, ou tenir chez soi.

ESPAGNE.

DE MADRID, le 26 Septembre.

On croyoit que le S. Jean Népomucène,

qui a ramené D. Bernard Galvez en Europe, y apporteroit l'argent appartenant au Roi, qui étoit à la Havane, & celui pour le commerce, que la frégate la *Sainte-Lucie* avoit apporté quelques jours avant son départ; il avoit été d'abord décidé qu'on les chargeroit sur ce vaisseau: mais l'administration a changé de sentimens; cette partie du trésor ne viendra qu'avec le trésor même, qu'on n'attend que vers le mois de Février de l'année prochaine, & qui sera, dit-on, au moins de 40 millions de piastres. Ce long retard peut influer sur les opérations des principales places de l'Europe, qui, à l'instant de la paix, s'attendoient à recevoir les fonds que la guerre avoit retenus en Amérique.

On attend ici avec la plus grande impatience les nouvelles d'Alger; on est curieux de savoir jusqu'à quel point cette ville a souffert. En attendant, D. Antonio Barcelo est fort fêté par le Roi & par toute la Cour. La Princesse des Asturies, malgré sa situation & la rigueur de notre étiquette, a voulu le voir, & ce Général lui a été présenté, la Princesse n'étant pas encore relevée de ses couches, ce qui n'est pas encore un médiocre honneur.

A N G L E T E R R E.

DE LONDRES, le 7 Octobre.

La proclamation publique de la paix, qu'on croyoit reculée après le *Traité définitif*

avec la Hollande , & l'arrivée des ratifications de l'Amérique , a eu lieu hier matin ; on connoît la forme de ces cérémonies qui n'ajoutent rien à la sanction des engagements , & qui ne sont que des fêtes pour le peuple. On a remarqué que dans cette proclamation il n'est question que de la paix avec la France & l'Espagne ; on n'est pas étonné qu'il n'ait pas été dit un mot de celle de la Hollande , parce qu'il n'y a que les préliminaires d'arrétés , & que le Traité reste à conclure ; mais il n'en est pas de même de celle avec l'Amérique ; le Traité définitif est exactement le traité préliminaire qui a été ratifié depuis long-temps , de sorte que ce n'est plus qu'une formalité que la ratification qu'on en attend sous sa nouvelle forme (1).

« Comme la proclamation de la paix n'a parlé que de celle de la France & de l'Espagne sans y comprendre l'Amérique , nous croyons que la paix de celle-ci ne sera pas publiée si solennellement ; il en coûte sans doute d'annoncer avec des fanfares que nos sujets que nous n'avons pu ramener à l'obéissance sont devenus indépendans & ont traité d'égal à égal avec nous. Quelque satisfaction que la paix cause en général , on ne laisse pas de se permettre des plaisanteries ; la solennité d'hier en a fourni quelques-unes , le Magistrat de la ville qui étoit obligé d'y assister , en attendant la cavalcade , s'étoit établi pour

(1) Voyez notre Journal du 15 Février dernier , où nous avons inséré le Traité préliminaire en entier , page 111 & suivantes , ce qui nous dispense de le transcrire de nouveau.

être plus commodément dans une taverne à l'enseigne du diable ; & les plaisans se sont empressés de dire : voilà une paix damnable ; car le Lord Maire , les Aldermans , la compagnie d'artillerie , les Officiers de la Cité & tous ceux qui ont quelque part à la publication sont déjà tous allés au diable ».

Les différentes Lettres arrivées de New-York , nous préparent à l'évacuation prochaine de cette place , & nous annoncent la continuation des mesures rigoureuses prises dans tous les Etats-Unis contre les Loyalistes , qui ne paroissent plus avoir aucune espérance de rentrer dans leur pays , & dont les possessions commencent à être vendues partout. Le produit qu'on retire de ces ventes , sera employé aux besoins particuliers de chaque Etat , où l'on s'occupe de la Législation intérieure , & des moyens de faire fleurir & d'étendre le commerce.

« L'été dernier , écrit-on , de Montréal a été un des plus chauds dont on se souvienne , la plupart des petites rivières ont été tellement taries que les canots des Indiens n'ont pu les descendre comme ils faisoient les années précédentes , de sorte que les sauvages ont été réduits à venir par terre. Cette raison a fait qu'il y a eu moins de pelleteries & de fourures dans les marchés , & que par conséquent le prix en a été beaucoup plus considérable. D'après les articles du traité préliminaire de paix que nous connoissons dans le Canada , nous craignons bien que les Américains ne partagent au moins avec nous ce commerce intéressant. Ils ne manqueront pas sans doute de réclamer tout ce qui se trouvera

dans l'enceinte de leurs limites , & il ne leur sera pas difficile d'attirer les Indiens du Nord & de les engager à visiter leurs marchés de préférence aux nôtres. Leurs grandes rivières toujours navigables leur offrent des facilités. On dit qu'ils projettent de faire des établissemens dans l'Isle Royale & dans celle de Phelippeaux , dans cette partie du lac supérieur qui est comprise dans leurs limites , & d'y former de petits gouvernemens dépendans de l'Etat qui en est le plus voisin. Il est à souhaiter que le gouvernement Britannique forme à son tour quelque plan pareil dans l'Isle de Maurepas & de Pont-Chartrain ; il n'y a que la vigilance la plus active & l'attention la plus jalouse qui puisse les empêcher de réussir ».

A la place des nouvelles politiques d'Amérique qui nous manquent, nous placerons ici l'anecdote suivante, que nous fournisent les papiers du Nouveau-Monde, & qu'ils donnent comme un fait.

Un Indien qui n'avoit pas eu de succès dans sa chasse , étoit dans le voisinage d'une plantation située sur les établissemens de derrière de la Virginie ; il s'approcha de cette plantation, & voyant le Propriétaire assis à sa porte, il lui dit qu'il avoit grand faim, & lui demanda un morceau de pain ; sur le refus qu'il reçut en réponse, il demanda un verre de bière ; même refus ; mais je meurs de soif reprit le Sauvage, donnez moi au moins un peu d'eau. Retire toi chien d'Indien, dit le Planteur, tu n'auras rien ici. Il arriva quelques jours après que ce Planteur inhumain, chassant dans un bois avec quelques amis, s'écarta d'eux en suivant une pièce de gibier qu'il ne put joindre, & ne

fut plus retrouver ses compagnons. Après avoir erré toute la journée, accablé de fatigue, & n'en pouvant plus de faim & de soif, il aperçut une cabanne de Sauvages; il y courut & demanda en grace qu'on le conduisit à la plantation Européenne la plus prochaine. Il est trop tard lui dit le Sauvage maître de la cabanne, pour pouvoir espérer d'y arriver avant la nuit, restez ici, vous y serez le bien venu, & demain il fera jour. Il lui présenta ensuite un morceau de venaison & d'autres rafraichissemens dont il avoit besoin; ensuite ayant étendu plusieurs peaux pour lui faire un lit, il le fit coucher en lui disant de se reposer tranquillement, lui promettant de le réveiller le lendemain de bonneheure & de le conduire sur le chemin qu'il devoit faire. La nuit se passa, le Sauvage tint parole à son hôte, & l'accompagna jusqu'à ce qu'il reconnut les lieux & sa route. Au moment où il alloit s'en séparer & lui dire adieu, il voit le Sauvage s'arrêter l'envisager, & lui demander: me reconnois-tu? Le Planteur frémit en le reconnoissant en ce moment pour le même Indien qu'il avoit renvoyé autrefois avec tant de dureté. Il avoua en tremblant qu'il reconnoissoit ses traits, & il commençoit à excuser sa conduite brutale, lorsque le Sauvage l'interrompt & lui dit froidement: quand tu verras un pauvre Indien mourant de soif & demandant un verre d'eau, donne le lui, & ne lui dis plus: *va-t-en chien d'Indien*. Après cet avis il lui souhaila bon voyage & le quitta. Il est inutile de demander lequel de l'Indien ou du Planteur méritoit le nom de Sauvage.

Nos nouvelles de l'Inde, s'il faut en croire nos papiers, ne sauroient être plus

favorables. Mais, sans entrer dans des détails, ils se contentent d'annoncer que Tiposaïb a évacué Arcate, qu'il a quitté entièrement le Carnate, & que le colonel Eyre-Coote est parti du Bengale avec de l'artillerie & de l'argent pour poursuivre ses avantages. On ajoute qu'on est occupé d'un nouveau traité avec les Marattes dont le but est, d'augmenter le pouvoir de la compagnie dans l'Inde, & d'affoiblir celui de Tiposaïb. Toutes ces nouvelles demandent des détails qu'on n'a point encore; ceux que nous avons de ce qui se passe dans ces contrées, sont d'une date antérieure. Tels sont ceux que nous trouvons dans la lettre suivante de Madras, en date du 31 Janvier dernier.

La Frégate *la Médée* qui avoit mis à la voile il y a quelque jours, pour Goudelour, est revenue ce soir avec un Vaisseau Hollandois de 54 canons, dont elle s'est emparée sous les batteries établies sur le rivage à Goudelour, après un combat d'une heure vingt minutes. Il y a eu plusieurs tués à bord du Vaisseau Hollandois; la *Médée* a eu deux ou trois hommes légèrement blessés. Le Vaisseau Hollandois venoit de Batavia; il étoit chargé de Provisions dont il avoit débarqué une partie. La prise de la *Médée* peut monter 50 canons. Elle en avoit 100 à bord, lesquels appartenoient au *Bizarre*, qui a péri. Le Capitaine Hollandois étoit à terre. Il s'étoit adressé au Commandant François pour avoir quelques troupes pour la défense de son Vaisseau. On les lui avoit refusées parce qu'on imaginoit qu'il étoit en parfaite sûreté sous le canon du

Fort. Le Lieutenant du Vaisseau en étoit si bien persuadé qu'il avoit négligé de charger les canons de ce côté. La *Médée* s'avança hardiment entre le Fort & le Vaisseau, & commença une attaque très-vive. Les canons du Fort firent plus de mal au Vaisseau Hollandois qu'à la *Médée*. Après un combat d'une heure, le Vaisseau Hollandois amena. Le Lieutenant de ce Vaisseau avoit formé le projet de faire côte, mais le Capitaine Gore s'en étant aperçu, déclara qu'il aborderoit le Vaisseau, & qu'il passeroit tout l'équipage au fil de l'épée, si l'on tentoit cette manœuvre. Cette menace produisit son effet. Il y avoit à bord quatre Officiers François; & si la *Médée* fut venue une heure plus tard, il est probable que la plus grande partie des Officiers de la Garnison qui devoient dîner à bord ce jour-là, seroit tombée au pouvoir de la *Médée*.

Avec les Lettres de l'Inde il en est arrivé une du Gouverneur général du Bengale, M. Hastings, qui contient une longue justification de sa conduite, qui a été si amèrement censurée en Europe il y a quelque temps, & qui ensuite a été jugée plus favorablement; lorsqu'il l'a écrite, il n'étoit instruit que de la censure, qui sembloit devoir être suivie immédiatement de son rappel. M. Hastings, quoiqu'affecté de ces impressions désagréables, n'a point mis dans sa défense une humeur qui auroit pu être excusée; il n'y a mis que de la tranquillité, de la noblesse & du sang-froid. Nous ne donnerons qu'un précis de cette Lettre, qui a paru dans tous nos papiers, & qui produit dans les esprits tout l'effet qu'il s'en est pu promettre.

• Il a été informé des charges formées contre

lui ; elles portent en substance , que la compagnie s'étoit engagée envers Rajah Cheytsing , à lui confirmer & à lui garantir , ainsi qu'à ses héritiers , pour toujours le Zenindar de Benares & de ses dépendances , à n'exercer , dans l'étendue de ces possessions , aucune juridiction , aucune autorité , tant qu'il rempliroit lui-même les engagements qu'il avoit pris , & à n'exiger jamais rien de lui ; on reproche au Gouverneur général d'avoir , au mépris de cet engagement , & sur-tout de la déclaration qu'il avoit faite lui-même au Rajah le 5 Juillet 1775 , demandé qu'il entretînt un corps de 2000 hommes ; on établit ensuite que Cheytsing n'étoit tenu , envers la compagnie , que de lui payer son tribut , & qu'il étoit un Prince Indien. M. Hastings répond à ces différens chefs , que la compagnie n'a pris aucun des engagements qu'on lui suppose ; qu'il n'a point fait la déclaration qu'on lui prête , & qu'il s'étoit contenté de déclarer que les troupes entretenues par le Rajah ne seroient employées qu'au service de l'Etat ; qu'outre le tribut qu'il devoit , il étoit soumis encore au devoir de vassal fidele , & que tous les traités faits avec lui constatent sa vassalité & la souveraineté de la Compagnie ; quant au titre de Prince Indien qu'on lui donne en Europe , il seroit bien étonné si l'on étoit instruit de la grande opinion qu'on a de lui ; il n'est réellement que le fils d'un Collecteur de revenus , qui , à la mort de Sujah Dowlah , fut , par son adresse , faire convertir en propriété héréditaire un emploi auparavant amovible. Après avoir débattu d'une manière solide toutes ces accusations , M. Hastings vient à ce qui lui est personnel ; il se plaint du jugement précipité porté à son égard , de ce qu'on a envoyé le jugement dans l'Inde , de ce que l'on y a annoncé son rappel , des ordres donnés au Conseil de ne plus lui obéir ; il fait

voir la conséquence d'un pareil ordre ; dans le moment où l'on étoit en guerre , & lorsqu'on n'avoit point envoyé son successeur. Forcé par les circonstances , il a retenu l'autorité qu'on vouloit lui ravir , il en a fait usage pour le service de la Compagnie ; il la conservera tant qu'elle sera utile , & il ne la remettra qu'à la paix , ou à celui qui viendra le remplacer : jusqu'à ce moment il faut qu'elle soit dans quelques mains , & elle restera dans les siennes .

Cette Lettre a ramené tous les esprits en sa faveur ; & on le regarde comme le sauveur de la Compagnie dans la guerre dangereuse qu'elle vient d'essuyer.

Les Lettres d'Irlande annoncent toujours beaucoup de fermentation dans ce Royaume ; & quoiqu'on en dise , on doute que les Ministres se soient assurés beaucoup d'influence dans le nouveau Parlement.

« Je vous envoie , écrit-on de Strabane , un détail exact de nos procédés à Dunganom le plan d'une réforme parlementaire que le Comité a soumis à la considération de l'assemblée , & qui est renvoyé à une assemblée nationale , consiste à proposer des Parlemens annuels , de Elections par ballots , les bourgs déchus , privés de représentans , les patronages compensés , les représentans pour les Comtés doivent être augmentés aussi bien que ceux des grandes villes qui en envoient au Parlement ; les villes qui ne sont pas représentées le seront. Outre les francs tenanciers , tous les protestans qui auront 20 livres sterling , en quelque espece de propriétés que ce soit , ou vivant dans des maisons en ferme qui paient ou qui valent 5 livres sterling de rente seront électeurs. Les Catholiques Romains dont

l'assemblée

L'Assemblée désignera les moyens & l'espece, le seront aussi. Chaque Electeur, outre le serment contre la corruption, jurera qu'il ne donnera sa voix qu'au Candidat qu'il jugera le plus propre à soutenir les libertés du peuple au Parlement. Chaque membre, avant d'occuper sa place, jurera que ni lui ni personne pour lui, n'a, à sa connoissance, usé de corruption pour obtenir son élection. Toute affaire d'élection sera jugée par un Juré du Comté, au lieu de l'être par la Chambre. = Pour que les Electeurs Catholiques Romains n'éprouvent aucun tort à l'expiration de leurs baux, quand les Seigneurs ou les propriétaires changeront de Fermiers, ou en prendront de Protestans, qui par la loi ont seuls le droit de suffrages, chaque Electeur jurera, s'il en est requis, que depuis la dernière élection, il n'a déplacé aucun Catholique Romain, dans la vue de créer cette espece de tenans, qui sont Electeurs de droit; & chaque Candidat fera le même serment.

Quelques personnes craignent que cet esprit d'indépendance prédominant n'ait des suites. Quelques-uns de nos Papiers se sont empressés de publier que le Gouvernement alloit prendre des mesures pour en prévenir les effets; ils ont dit qu'il avoit ordonné aux 6, 10, 13, 20, 21, 26, 47, 51, 61 & 65es. Régimens de se rendre en Irlande; ils prétendent que l'on a voulu employer contre ce peuple des moyens coercitifs. Il n'est pas vraisemblable qu'après l'exemple récent de l'effet de ces moyens en Amérique, on voulût les essayer ailleurs. Une observation, qu'on ne fait pas, & qui détruit toutes ces

N^o. 42. 18 Octobre 1783.

f

conjectures absurdes, c'est que ces Régimens remplacent exactement les dix qu'on a tirés de l'Irlande pendant la guerre, qu'ils ne font avec les troupes qui sont déjà dans le royaume, que son établissement ordinaire de paix, & qu'il est très-simple qu'on le complete, puisque le Parlement fait tous les ans les fonds de son entretien.

« Les fonds, lit-on dans nos papiers, sont toujours très-bas; on ne conçoit pas qu'ils ne se relèvent point depuis la signature de la paix. On espéroit que le paiement qui s'est fait des billets de la marine produiroit cet effet; mais malheureusement ce paiement ne se fait pas comme on s'y attendoit; on ne donne pour ces billets que 40, pour 100 comptant, & le reste en billiers de l'échiquier; il en résulte que ce n'est qu'un échange d'une sûreté contre une autre; & on observe que c'est à peu-près le cas des jeunes gens de famille qui ont abusé de leur crédit, & qui finissent par se défaire des billets étrangers qu'ils ont entre les mains, aussi-tôt qu'on ne veut plus de leur propre signature.

Nous avons parlé de la méprise malheureuse, qui a failli à être si funeste à M. Barolet, dans le voyage qu'il avoit fait à Bruges, pour terminer quelques affaires de la maison Angloise, au service de laquelle il est employé; on vient d'en apprendre les détails ultérieurs suivans.

« M. Gooch est revenu de Bruges où il avoit été pour délivrer M. Barolet. A son arrivée, les Juges s'assemblerent; entres autre questions qu'ils lui firent, ils lui demanderent s'il reconnoitroit son Commis à la lumjere des flambeaux; il répon-

dit que dans les ténèbres même pourvu qu'on le fit parler, il en reconnoîtroit la voix ; on le conduisit dans la prison ; où , à la lueur des flambeaux , il reconnut l'infortuné chargé de fers , dont on le fit débarrasser ; mais il n'a pas encore été remis en liberté ; les juges prétendent qu'ils ne peuvent le faire sans instruire la Cour de Bruxelles de ce qui s'est passé ; ils ont envoyé un exprès pour prendre ses ordres , & ils ont retenu le livre que M. Barolet tenoit dans la maison de M. Gooch.

On lit dans nos papiers le trait suivant, qui est bien extraordinaire , & qui prouve que le crime, quelque précaution que prenne le coupable, ne peut jamais être caché, ni échapper au châtement.

Il s'est commis dans le Comté de Stafford un nouveau meurtre , qui est le troisieme depuis 20 jours. Un homme qui tient une auberge à la campagne , envoya une après midi sa fille à la ville pour payer une dette , & lui remit l'argent nécessaire en présence de quelques personnes qui buvoient dans sa maison. L'une de ces personnes sortit peu après sous quelque prétexte , suivit la fille , la tua & prit l'argent. Le scélérat retourna ensuite au cabaret joindre ses compagnons pour ne donner aucun soupçon. Il arriva qu'un voyageur passant à cheval auprès du corps , vit un chien occupé à sucer le sang qui couloit encore de ses blessures. Il imagina aussi-tôt que le chien étoit celui du meurtrier ; il se décida à en observer sous les mouvemens. Le chien ayant quitté le cadavre & se retirant , l'étranger le suivit & arriva avec lui à l'auberge dans laquelle son maître buvoit ; il lui donna un coup de fouet, bien persuadé que si le maître étoit présent , il le

trouvéroit mauvais , & se feroit connoître. C'est ce qui eut lieu en effet ; le propriétaire du chien se leva en jurant & demanda pourquoi on le battoit ; l'étranger lui demanda si en effet il lui appartenoit , & sur sa réponse qui fut confirmée par ses compagnons , il lui fit des excuses , tira l'hôte dans une autre chambre , lui fit part de ce qu'il avoit vu , de ses réflexions , & l'engagea à envoyer chercher un Connétable. Cela fut fait ; & le maître du chien fut arrêté , & alors on envoya enlever le corps ; on déclara au coupable qu'il étoit accusé de ce meurtre , & que son chien étoit son délateur. Il fut si étourdi du coup , qu'il n'eut pas le courage de rien nier , & il fut conduit dans les prisons de Stafford , où son procès lui sera fait aux assises prochaines.

On prétend que le Roi, s'entretenant dernièrement avec sir Joseph Banks, de la Machine aérostatique de M. de Mongolfier, lui demanda si l'on en pouvoit tirer quelque avantage, & que, dans ce cas, il feroit volontiers les frais des expériences que la Société royale voudroit faire & diriger elle-même. M. Banks fit part de cette proposition à la Société, qui, dit-on, a répondu que toutes ces expériences n'aboutiroient à rien d'utile, & que les propriétés de ces globes étoient actuellement aussi bien connues que si l'on en avoit fait cent expériences. Quoi qu'il en soit de cette réponse dont nos papiers seuls sont les garans, les sentimens qu'elle exprime, sont au moins vraisemblables ; & ce sont ceux d'un Physicien François estimable, qui avoit développé son opinion dans une lettre qui se lit ainsi dans tous nos Papiers.

» L'utilité d'un globe ascendant ne peut être admise qu'en établissant préalablement la possibilité de trouver dans la suite un moyen de diriger ce globe à volonté, pour le rendre une voie de communication prompte avec les pays éloignés, ou faire des découvertes importantes sur l'état de la partie la plus élevée de l'atmosphère : or, voici les raisons d'après lesquelles je crois pouvoir avancer qu'aucun de ces deux objets ne sauroit être rempli. Un globe dans lequel il y a de l'air inflammable ne peut prendre de lui-même sa direction du bas en haut, que parce que cet air inflammable, spécifiquement plus léger que l'air qui l'environne, le porte nécessairement à s'élever au-dessus de lui. Cette élévation doit toujours être perpendiculaire, & ce corps ascendant ne sauroit s'éloigner de cette direction perpendiculaire que par l'intervention d'un courant d'air très-agité, qui l'en écarte & ralentit la vélocité de son élévation, dans la même proportion qu'il s'éloigne de sa première direction. Il résulte de ce principe, que, quelque machine qu'on adapte au globe d'air inflammable pour lui donner une direction horizontale, qui deviendroit nuisible à son ascension, le globe ne sera plus alors qu'un corps en l'air, qui ne pourra ni monter, puisque, dans cette hypothèse, il sera arrêté par la machine dirigeante, ni procéder horizontalement, puisque ce globe, à chaque point de distance qu'on l'obligera de parcourir, fera effort pour reprendre sa direction perpendiculaire. L'objet des découvertes à faire dans la partie la plus élevée de l'atmosphère est en apparence plus aisé à remplir, puisqu'il semble qu'il ne faut pour cela, qu'abandonner le globe à sa propre direction; néanmoins, en examinant la chose de

près, on va voir que l'un n'est pas plus possible que l'autre. Le globe ascendant, comme je viens de l'observer, ne s'éleve que parce qu'il est plus léger que l'air qui l'environne. Pour supposer donc qu'il continue toujours à s'élever, il faut admettre que l'état de l'air par lequel il passe, au-dessus duquel il s'éleve, est toujours le même que celui du point d'où il est parti. Or, cette supposition est absolument fautive. Plus le globe ascendant s'éleve, plus il trouve l'air raréfié, plus il rencontre, par conséquent, un air disposé à se mettre en équilibre avec lui. L'air supérieur de l'atmosphère commence lui-même à devenir air inflammable, puisqu'il est le réservoir de toutes les exhalaisons & matières inflammables qui partent de la terre. Je suppose donc que l'air inflammable du globe soit à celui de la partie supérieure de l'atmosphère dans la proportion de 12 à 4 : le globe continuera sans doute à s'élever, mais plus lentement, jusqu'à ce qu'il parvienne à rencontrer l'air de l'atmosphère enflammé au même degré, c'est-à-dire, aussi léger; alors la cause de la résistance étant égale à la cause de l'ascension, d'après les loix du mouvement, le globe doit rester en équilibre. Il suit de ces observations que tout l'effet de la découverte annoncée avec tant d'appareil se bornera à avoir trouvé un moyen d'élever un corps dans l'atmosphère. Dans ce cas, tout le mérite de l'invention sera de présenter aux astronomes un observatoire d'un nouveau genre, d'où, s'ils voulaient être du voyage, ils pourroient plus infailiblement observer le mouvement des planetes, & prédire les cometes. &c. &c. »

Les Mécaniciens qui s'occupent de machines avec lesquelles ils espèrent parvenir à

Voyager dans les airs, doivent lire le traité suivant, qui peut leur servir d'avis.

Un homme, persuadé de la possibilité de bâtir une machine volante, s'étoit occupé pendant plusieurs années de cet objet; il avoit commencé par peser les carcasses de tous les oiseaux qu'il avoit pu se procurer, & par mesurer l'envergure de leurs ailes, pour découvrir la proportion de l'une à l'autre. Après avoir achevé la machine, il n'en a obtenu d'autre effet que celui de parcourir environ cent verges, en prenant son essor d'une hauteur, & toujours en descendant; dans un de ses derniers essais, il fut un peu contrarié par un coup de vent, qui l'écarta de sa direction & le porta à l'embouchure d'un puits, dans lequel l'étendue de ses ailes l'empêcha de tomber.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 10 Octobre.

Le 5 de ce mois, L. M. & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Marquis d'Yzarn de Valady, Officier aux Gardes Françaises, avec Mademoiselle de Vaudreuil.

M. Jaurat, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celle de Boston, &c. ancien Professeur de Mathématiques, & Pensionnaire de l'Ecole Royale Militaire, chargé par l'Académie de calculer chaque année la connoissance des mouvemens célestes, pour l'usage des Astronomes & des Navigateurs, eut l'honneur de présenter à Sa Majesté, Dimanche 28 Septembre, le Volume de l'année 1786 : ce volume est le

108e. que l'Académie publie sans interruption depuis l'année 1679, & comme les Navigateurs ont besoin de se pourvoir de cet ouvrage plusieurs années d'avance, M. Jaurat continue d'accélérer la publication de ces Volumes. Celui-ci pour 1786 est le dixième qu'il publie depuis l'année 1775, époque où il a été chargé de ce travail par l'Académie.

DE PARIS, le 14 Octobre.

On attend avec impatience en France & en Angleterre des nouvelles de l'Inde; on fait que les escadres des deux Puissances, à peu près de même force, se cherchoient dans ces mers, au commencement du mois de Mai, de sorte qu'un combat paroïssoit inévitable, & assurément il aura été très-vif; quand même elles ne se seroient pas rencontrées alors, elles auront eu encore tout le mois de Juin pour se chercher & se combattre. Le malheur a voulu que les deux exprès François & Anglois, dépêchés dans ces contrées, n'aient pas fait une grande diligence, puisqu'ils étoient, dit-on, encore à Bassora le 28 Juin: ce n'est donc que vers la fin de Juillet au plutôt, qu'on aura pu être instruit de la paix sur la côte de Coromandel.

Les Ministres qui sont intervenus dans la signature du Traité de paix, ceux de Vienne & de Pétersbourg, ont reçu les présens d'usage de celles de Versailles & de Madrid; ceux de la Cour de Londres ne sont pas encore arrivés.

L'Intendant d'Amiens a écrit la Lettre suivante à la Chambre de commerce de Picardie, le 21 du mois dernier.

» Plusieurs Chambres de commerce, M. ayant sollicité un nouvel état d'évaluation pour la perception des droits du Domaine d'Occident, sur les denrées des Colonies, je crois devoir vous informer que M. le Contrôleur-Général vient de charger les députés du commerce de travailler de concert avec la Ferme générale à la rédaction de ce nouvel état pour fixer la perception des droits du Domaine d'Occident, pendant le semestre de cette année, & que le Ministre a décidé que les droits qui ont été ou qui seront payés depuis le premier Juillet dernier sur l'ancienne évaluation, seront considérés comme consignation, & que la perception réelle sera réglée d'après la prochaine évaluation. Je vous prie d'informer de cette disposition les Commerçans de Picardie. »

Cet Intendant a encore écrit une seconde Lettre, qui porte la même date, à cette même Chambre.

» M. le Contrôleur-Général ayant été informé que la pêche nationale peut actuellement fournir des huiles de poisson en quantité suffisante, pour les besoins des manufactures du Royaume, ce Ministre a décidé que la modération de moitié des droits accordée pendant la guerre à ces matières provenant de l'Etranger, demeureroit supprimée, & que les droits de tarif de 1667 seront perçus à compter du premier Octobre prochain, avec les exemptions portées par des traités de commerce en faveur de différentes Nations. Je vous prie d'informer de ces dispositions les Négocians de Picardie, &c.

La caisse d'Escompte a remboursé ces jours derniers beaucoup de billets rouges; & comme il lui rentre des fonds à chaque instant, le montant de ces billets, qu'on porte à cinq millions, sera bientôt entièrement remboursé. C'étoient les effets les plus répandus parmi les Marchands, & les Artisans, à cause de leur petite valeur. Les billets noirs ne sont gueres que dans les grandes caisses & dans les mains des gens d'affaires & des gens riches; & ce ne sont pas ceux-là qui ont pris l'alarme. Elle n'a eu lieu qu'auprès des personnes peu instruites du regime de cette caisse, qui n'en jouira pas moins de sa bonne réputation, puisque ses actions n'ont point baissé.

Le Chapitre de la Congrégation de saint-Maur, tenu à saint-Denis, a nommé Général de cet Ordre, Dom-Chevreux, ci-devant Visiteur de la Province de Bretagne.

Le Globe, lancé à la fête de M. le Duc de Crillon, à une heure après minuit, n'est tombé que 11 heures après dans les rues de Boulogne, c'est à-dire, à une demi-lieue seulement du point de son départ. Il faut que ce Globe se soit élevé bien au-dessus des plus hauts nuages, & ait resté long-temps en équilibre dans un air aussi raréfié que le gaz qu'il contenoit. La grande Machine de M. de Mongolfier sera achevée dans la semaine; on dispose autour une galerie de 19 pieds de diametre: elle communiquera à la cage, où sera le fourneau pour faire du gaz; on dit

toujours qu'un ouvrier, & peut-être l'Inventeur lui-même se proposent de s'élever avec la machine.

Le 25 du mois dernier, M. Dartis de la Fontelle, Juge Châtelain du Pont-de-tempde, près Brioude en Auvergne, âgé de 80 ans, & son épouse âgée de 72 ans, renouvelèrent leur Mariage après 50 ans de la plus heureuse union; ce couple respectable jouit de la vénération générale; leurs enfans dont tous jouissent dans le Barreau de la Capitale, de la considération la mieux méritée, font accourus pour jeter quelques fleurs sur la vieillesse de leurs dignes parens. Cette fête qui a été celle du sentiment, a été couronnée par une aumône abondante.

Parmi les Mécaniques singulieres en voici une très-curieuse, & qui peut être très-utile.

La difficulté de faire remonter aux bateaux chargés la riviere, & les frais de cordages qu'exige ce transport, les embarras qui se présentent du côté du halage, les rencontres des autres, grands ou petits, le retard des traversées, la quantité de chevaux qu'il faut, ont fait imaginer au sieur Delarue une machine montée sur un chassis qui peut se démonter & s'adapter à tout autre bateau, composée de rames que deux hommes font mouvoir avec des manivelles, & par le moyen desquelles on remonte la riviere en très-peu de tems; la traversée s'en fait sans dérive, ce qui est très-essentiel pour les passages d'eau de la Ville, où l'on est obligé de prendre hauteur dans les grandes eaux pour arriver au port: par ce moyen, on feroit trois traversées contre une; de même pour les bacs établis, un cirque & un cheval feroient deux fois plus; de même pour les coches & diligences d'eau, un cirque & deux chevaux feroient

le travail de dix chevaux de halage. Le sieur Delarue en donne la preuve par sa mécanique, qui est actuellement à la pompe, au bout de la terrasse des Tuileries, en face de la sentinelle; elle est suffisante pour démontrer qu'on peut établir, sur la rivière, de petites postes, faisant deux lieues à la montée, en y établissant une double manivelle, & quatre fois plus vite à la descente. L'essai de cette machine a été déjà fait plusieurs fois devant des témoins instruits, qui en attestent le succès, & où l'on a mis 17 minutes à monter, & $3\frac{1}{2}$ ou 4 à descendre. — La machine établie par l'Auteur est composée de 12 roues, savoir, 2 faisant l'office de rames, 4 à droite & 4 à gauche, formant échelles; au centre de ces échelles, est placée une grande roue, à l'extrémité de laquelle s'en trouve une autre, qui s'engrene dans la grande, que deux hommes tournent par le moyen de 2 manivelles: cette dernière fait tout aller.

La distribution solennelle des prix accordés par le Corps de la ville de Tours aux élèves des Ecoles gratuites de Dessin de cette ville, a été précédée par un discours prononcé par le Maire, & dans lequel on a entendu avec autant de satisfaction que de sensibilité l'éloge d'un Magistrat, dont le nom sera toujours cher à la ville qui vient de le perdre. Les pleurs que l'Orateur a répandus sur la tombe de M. Duclusel, Intendant de Tours, sont celles de la reconnaissance; & il n'avoit pas un auditeur qui ne les partageât bien sincèrement. Il a rappelé à des hommes, au milieu desquels il a vécu pendant 17 années, les principaux traits de son ad-

ministration. Ce tableau intéressant, dont on ne peut rien effacer, mérite quelques détails. Nous nous ferons toujours un plaisir & un devoir d'arrêter, lorsque nous le pourrons, les yeux de nos Lecteurs sur celui de la vertu dans l'homme en place.

M. Ducluzel fut nommé à l'Intendance de Tours en 1766, après s'être distingué pendant plusieurs années dans les Conseils du Roi. Il s'annonça dans sa généralité par cette affabilité & ces manières obligeantes qui séduisent & préviennent toujours; des desseins aussi sages que prompts, manifesterent ses vastes connoissances, la justesse de son esprit; & quel homme! le plus aimable dans la société, étoit aussi le Magistrat le plus instruit. Parmi les établissemens dont la Province, & la ville de Tours en particulier, lui ont l'obligation, ceux qui tendirent au bonheur de l'humanité fixerent les premiers son attention. « Des ateliers de charité, dont il suggera l'idée au Ministre, dit l'Orateur, que nous laisserons parler, pour occuper les vieillards, les femmes, les enfans, les artisans désœuvrés, & procurer des communications avec les grandes routes; des Cours sur l'Art des Accouchemens, jusques-là si négligé, pour la classe des Citoyens la plus intéressante, le peuples des villes & des campagnes; des secours à donner aux noyés; des moyens de faire germer les talens, prospérer le commerce, l'agriculture & les arts; des ressources aux victimes & aux fruits malheureux de la débauche; des travaux utiles dans les Hopitaux: tels furent ceux qu'il envisagea avec le plus d'intérêt, auxquels il se livra avec le plus d'ardeur, qu'il se proposoit de multiplier, lorsque la mort nous l'a enlevé; & quelle préférence ne leur donna-t-il pas sur les décorations extérieures qu'il a sçu procurer à la capi-

tale de sa généralité! Naturellement grand
 & libéral, jusqu'à verser dans le sein des pau-
 vres des sommes considérables, ainsi que le
 Bureau d'aumônes de cette ville peut l'attester ;
 il fût économe des deniers publics pour ce qui
 pouvoit l'intéresser personnellement. Notre ville
 est embellie des bâtimens qu'il éleva ; mais l'Hô-
 tel de l'intendance est bien éloigné de répondre
 par sa situation, son étendue, sa distribution aux
 besoins qui se renouvellent sans cesse dans la ville
 du plus grand passage, à ceux qui lui étoient per-
 sonnels. Tout excitoit à changer cet Hôtel ; des
 emplacemens vastes s'offroient ; la décoration de
 la ville eût été pour tout autre un prétexte ; long-
 tems sollicité, toujours il résiste ; en multipliant
 les belles choses pour le public, il les dédaigne
 pour lui dès qu'elles devoient être à la charge du
 peuple. — C'est par les hommes en place que la
 Société se gouverne & qu'elle est heureuse ; M.
 Ducluzel ne travailloit qu'à son bonheur : de là,
 le zèle qu'il témoigna pour relever la Magistra-
 ture, qu'une négligence, peut-être coupable,
 laisse dans l'oubli. De tous ceux qui méritèrent,
 à quelque titre que ce soit, sa confiance, ou qu'il
 put faire élever dans toutes les villes de sa Géné-
 ralité à la Magistrature civile ou municipale, il
 n'en est peut-être pas un qui n'ait justifié son
 choix : éloge bien flatteur pour quiconque par-
 ticipe à l'administration. Connoître les hommes,
 les employer suivant leurs talens, c'est se mon-
 trer supérieur à tous. — Obligé comme Inter-
 dant d'exécuter les ordres de l'administration, il
 sembla n'avoir été envoyé dans la Touraine que
 pour la protéger ; aucuns plans ne furent présen-
 tés par lui, qui ne tendissent au bonheur de sa
 Généralité. Souvent il sut faire modifier les ordres
 qui lui étoient adressés, en présentant les objets

Sous leur véritable point de vue, en diminuant ce que l'intérêt ou le besoin grossissoit aux yeux du Gouvernement. De toutes les fonctions dont il fut chargé, ce fut la plus délicate, peut-être ce fut celle qu'il remplit avec le plus de courage, avec le plus de plaisir; il jouit par ce moyen tout à la fois de la confiance du Conseil & de l'amour du peuple. . . . Pendant 17 années d'administration d'une des plus grandes Généralités du royaume, & quoiqu'il ait opéré de grands changemens, il ne s'éleva pas une plainte contre lui; son grand art fut de cacher l'autorité, de ne montrer que la justice & la raison; mais il sut en même tems la maintenir par une fermeté sage. Si dans la vie publique, il fut Magistrat instruit & judicieux, administrateur sage & humain; c'est dans la vie privée qu'il fit connoître toutes les qualités de son cœur: fils attaché, mari fidèle, père tendre, ami sincère, maître doux & compatissant; il gagna l'affection de tous ceux qui eurent le bonheur de vivre avec lui. . . . Ce sont ces estimables qualités qui firent naître sans doute & qui ont perpétué l'attachement héroïque que lui a témoigné; même au-delà du dernier soupir, une épouse chérie, le modèle des mères & des femmes vertueuses. . . . Puisse cette mère respectable, pour laquelle il n'est plus de bonheur que dans les gages de son union, trouver au moins quelque soulagement, en confondant ses larmes avec celles que la piété filiale fait couler! puisse-t-elle voir se perpétuer dans sa postérité les principes qu'elle & son époux se sont plu à lui inspirer! puisse cette foible esquisse, que la vérité s'est hâtée de crayonner, apprendre à ceux qui occupent de grandes places, qu'ils sont toujours les maîtres d'être aimés; que s'ils n'ont pas toujours les moyens de faire le bien, il dépend toujours d'eux d'être justes & de témoi-

tale de sa généralité ! Naturellement grand
 & libéral , jusqu'à verser dans le sein des pau-
 vres des sommes considérables , ainsi que le
 Bureau d'aumônes de cette ville peut l'attester ;
 il fût économe des deniers publics pour ce qui
 pouvoit l'intéresser personnellement. Notre ville
 est embellie des bâtimens qu'il éleva ; mais l'Hô-
 tel de l'intendance est bien éloigné de répondre
 par sa situation , son étendue , sa distribution aux
 besoins qui se renouvellent sans cesse dans la ville
 du plus grand passage , à ceux qui lui étoient per-
 sonnels. Tout excitoit à changer cet Hôtel ; des
 emplacemens vastes s'offroient ; la décoration de
 la ville eût été pour tout autre un prétexte ; long-
 tems sollicité , toujours il résiste ; en multipliant
 les belles choses pour le public , il les dédaigne
 pour lui dès qu'elles devoient être à la charge du
 peuple. — C'est par les hommes en place que la
 Société se gouverne & qu'elle est heureuse ; M.
 Ducluzel ne travailloit qu'à son bonheur : de là ,
 le zèle qu'il témoigna pour relever la Magistra-
 ture , qu'une négligence , peut être coupable ,
 laisse dans l'oubli. De tous ceux qui méritent
 à quelque titre que ce soit , sa confiance , ou qu'il
 put faire élever dans toutes les villes de sa Géné-
 ralité à la Magistrature civile ou municipale , il
 n'en est peut-être pas un qui n'ait justifié son
 choix : éloge bien flatteur pour quiconque par-
 ticipe à l'administration. Connoître les hommes ,
 les employer suivant leurs talens , c'est se mon-
 trer supérieur à tous. — Obligé comme Inten-
 dant d'exécuter les ordres de l'administration , il
 sembla n'avoir été envoyé dans la Touraine que
 pour la protéger ; aucuns plans ne furent présen-
 tés par lui , qui ne tendissent au bonheur de sa
 Généralité. Souvent il sçut faire modifier les ordres
 qui lui étoient adressés , en présentant les objets

sous leur véritable point de vue , en diminuant ce que l'intérêt ou le besoin grossissoit aux yeux du Gouvernement. De toutes les fonctions dont il fut chargé , ce fut la plus délicate , peut-être ce fut celle qu'il remplit avec le plus de courage , avec le plus de plaisir ; il jouit par ce moyen tout à la fois de la confiance du Conseil & de l'amour du peuple. . . . Pendant 17 années d'administration d'une des plus grandes Généralités du royaume , & quoiqu'il ait opéré de grands changemens , il ne s'éleva pas une plainte contre lui ; son grand art fut de cacher l'autorité , de ne montrer que la justice & la raison ; mais il sut en même tems la maintenir par une fermeté sage. Si dans la vie publique , il fut Magistrat instruit & judicieux , administrateur sage & humain ; c'est dans la vie privée qu'il fit connoître toutes les qualités de son cœur : fils attaché , mari fidele , pere tendre , ami sincere , maître doux & compatissant ; il gagna l'affection de tous ceux qui eurent le bonheur de vivre avec lui. . . . Ce sont ces estimables qualités qui firent naître sans doute & qui ont perpétué l'attachement héroïque que lui a témoigné , même au-delà du dernier soupir , une épouse chérie , le modele des meres & des femmes vertueuses. . . . Puisse cette mere respectable , pour laquelle il n'est plus de bonheur que dans les gages de son union , trouver au moins quelque soulagement , en confondant ses larmes avec celles que la piété filiale fait couler ! puisse-elle voir se perpétuer dans sa postérité les principes qu'elle & son époux se sont plu à lui inspirer ! puisse cette foible esquisse , que la vérité s'est hâtée de crayonner , apprendre à ceux qui occupent de grandes places , qu'ils sont toujours les maîtres d'être aimés ; que s'ils n'ont pas toujours les moyens de faire le bien , il dépend toujours d'eux d'être justes & de témoi-

gner de la bonté. Vous me pardonnerez MM. cette digression qui soulage mon cœur & satisfait le votre. Nous jouissons par l'espérance, nous jouissons encore par le souvenir ; l'un & l'autre, il est vrai, ne sont qu'un fantôme ; mais qu'il est doux au moins de l'embrasser, lorsque la réalité nous échappe.

Une Lettre de Grenoble, en date du 22 du mois dernier, contient les détails suivans.

Depuis plus de deux mois nous avons des pluies presque continuelles, & qui tombent avec trop d'abondance pour pouvoir s'écouler par leurs canaux ordinaires. Il s'est formé, à plusieurs reprises, dans toutes nos montagnes, des ravins qui en ont détaché des masses énormes de pierres, de terre, & de graviers ; qui sont allés couvrir les fonds de la plaine. Les fonds les plus élevés ont été emportés, & le dépôt s'en est fait sur les fonds les plus bas ; les uns & les autres sont également perdus. Parmi ces accidents qui nous ont fait entendre de toutes parts le cri de l'alarme & de la douleur, c'est celui qui a été la suite des pluies du 10 & du 11 Septembre, qui a eu les effets les plus affreux. Toutes les routes qui partent de Grenoble ont été interceptées au même instant, & presque tous les moulins qui se trouvoient sur les ruisseaux ordinaires ont été emportés ou engravés, & les prises d'eau détruites. Les scies à eau & les autres artifices n'ont pas été plus épargnés. Une partie du Village de Vaulnaveys, à trois lieues de cette Ville, a souffert encore davantage. Un foudre d'eau tombé sur les montagnes de Prémol a détaché le terrain & le gravier des fonds cultivés sur la hauteur, & des blocs de plus de deux toises cubes ont roulé jusques dans le bas-

En même de ce Village , où ils couvrent une grande partie de fonds , qui , par leur nature étoient des plus précieux de la Province. Deux Hameaux entiers , qui étoient bâtis à mi-côteaux , le long de deux ruisseaux , dont les eaux fertilisoient les bords , & faisoient mouvoir successivement un nombre considérable de moulins , baroirs , & autres artifices , ont été entièrement détruits. Beaucoup de maisons ont disparu. Celles qui étoient plus éloignées du ruisseau ont été emportées à moitié , une infinité d'autres ont été remplies de vases & de gravier. La perte se montre tous les jours plus considérable , parce que on n'a d'abord calculé que les récoltes emportées par les torrents. Celles qui ont été mouillées , & la quantité en est immense , ont germé deux jours après , & sont de même entièrement perdues. L'irruption du torrent s'annonça avec un bruit qui porta l'alarme à plus d'une lieue de pays , & des habitans des côteaux opposés , élevés de plus de cent toises sur le bassin , ne se croyant pas en sûreté , ont emporté leurs effets les plus précieux sur le plus haut de la montagne. Le terrain des deux Hameaux des Roues & de la Gorge , presque tout planté en arbres fruitiers , ainsi que le sol de leurs maisons , se trouve enseveli sous plus de vingt pieds de décombres , & sans espérance de racheter l'un ni l'autre ; les Ingénieurs sont effrayés des travaux nécessaires pour prévenir les suites de cet accident , & empêcher qu'une première crue d'eau n'entraîne dans la plaine les amas de pierres & de graviers que la retraite des eaux a déposés à mi-côteaux. Le bruit affreux du torrent dans la montagne avertit heureusement les malheureux habitans de ces Hameaux du danger qui les me-

naçoit , & l'effroi qui les dispersa les garantit d'être ensevelis sous les ruines de leurs maisons. Il n'a péri que deux personnes; mais les maux qu'elles ont soufferts, une fièvre épidémique qui les consume, & l'état affreux dans lequel ces malheureux sont réduits, malgré les secours qu'on a cherché à leur rendre, les menacent d'une manière bien plus affreuse encore.

Parmi les entreprises intéressantes des arts, nous ne devons pas oublier celle que vient de former M. Helman, Graveur de M. le Duc de Chartres, & élève de M. le Bas. C'est une suite des 16 estampes représentant les conquêtes de l'Empereur de la Chine, que ce Prince avoit fait dessiner à Peking, & qu'il avoit envoyées en France pour les y faire graver par les plus célèbres artistes. La direction de ces planches fut confiée à M. Cochin fils; & elles furent gravées par MM. Masquelier, Aliamet, de S. Aubin, le Bas, Née, Prévost, Choffard & Delaunay. On n'en tira que 100 exemplaires qui furent envoyés à la Chine avec les planches, à la réserve d'un très-petit nombre pour le Roi, la Famille Royale & la Bibliothèque de S. M. Elles sont très-rares; & quand il s'en trouve quelquefois un exemplaire, il se vend 800 livres. M. Helman a entrepris de les réduire & de les graver de nouveau; elles formeront 16 estampes, au bas desquelles on mettra les titres & les explications, tels qu'on les trouve manuscrits au bas de chacune de celles qui sont dans le cabinet du Roi. Cette suite intéressante tient à l'histoire de l'Empire de la Chine dans ces derniers temps; elle offre un tableau piquant d'usage, de mœurs, de costume qui nous sont étrangers, une idée de la manière de construire, de camper, de s'armer & de se battre à la Chine. Les quatre premières qui

paroissent représentent l'Empereur Kien-Long recevant les hommages des Eleutes, & leur donnant pour Roi Amour-Sana ; la seconde, l'installation d'Amour-Sana ; la troisieme, la victoire remportée sur Pan-Ti & Ta-Oua-Tsi ; & la quatrieme, la révolte d'Amour-Sana. Ce Prince révolté, après avoir tenté plusieurs fois le sort des combats, se sauva chez les Russes, & occasionna entre ces deux Empires une méfintelligence qui auroit pu avoir des suites, s'il ne fût pas mort peu après de la petite vérole. Le prix de cette suite intéressante est de 48 livres ; elle se distribuera en quatre livraisons de 4 mois en 4 mois & de quatre estampes. Chaque livraison se payera 12 liv (1).

Louise-Elisabeth Texier d'Hautefeuille, veuve du Comte de Mouchy, Sénéchal & Gouverneur de Ponthieu, est morte le 15 du mois dernier, à Abbeville en Picardie, dans la 82^e année de son âge.

DE BRUXELLES, le 14 Octobre.

Les Lettres de Hollande annoncent toujours beaucoup de mécontentemens, au sujet de la Paix ; les conditions préliminaires ont cependant été ratifiées par les Etats de toutes les Provinces ; & elles serviront vraisemblablement de base au Traité définitif dont on s'occupe, & qu'on croit ne devoir pas tarder à être conclu.

« Au nombre des maneges dont les partisans

(1) On trouve la premiere Livraison chez l'Auteur vis-à-vis l'hôtel de Noailles, rue S. Honoré, & M. Ponce, graveur de Monseigneur le Comte d'Artois, rue S. Hyacinthe, maison de M. de Bure, à côté du Fourneur.

britanniques, écrit-on de La Haie, se sont servis dans notre République pour parvenir à leurs fins, on doit compter sur-tout les faux bruits répandus dans la vue de semer la défiance entr'elle & la France; c'est ainsi qu'on a assuré que cette dernière seroit payer cher à notre Etat la restitution des possessions qu'elle a gardées ou reconquises pour la République. On a même fixé dans des papiers imprimés le nombre des millions que la Cour de Versailles demandoit. Cet artifice vient d'être confondu aujourd'hui : le 23 du mois dernier, les Etats Généraux ont reçu de leurs Ambassadeurs à Paris des lettres qui portent que M. le Comte de Vergennes leur avoit communiqué ministériellement au nom du Roi son maître, que S. M. étoit prête à rendre à la République toutes les possessions que ses forces avoient reconquises sur les Anglois ou gardées pour la République, sans exiger aucune compensation ni indemnité quelconque ; S. M. priant L. H. P. de donner les ordres nécessaires pour recevoir de ses Officiers la restitution de ces possessions. On ajoute qu'il a été donné en même temps à nos Ambassadeurs l'avertissement amical de faire en sorte qu'au moment où les Commissaires François livreroient Trinquemale aux Commissaires Anglois, il y eût des Commissaires Hollandois prêts à recevoir la place de ces derniers.

Selon d'autres Lettres de la Haye, le Prince de Nassau Weilbourg eut le 10 du mois dernier, une conférence avec le Président de semaine, dans laquelle il demanda sa démission de toutes les charges & emplois militaires qu'il occupe au service de la République. Mais après une commission spéciale de L. H. P. qui conféra avec lui le len-

demain sur ce sujet, relativement aux motifs de cette démarche, il s'est, dit-on, désisté de sa demande.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. ET AUTRES.

Si la France prétend à l'honneur de l'invention des globes aërostatiques, on se flatte en Angleterre de celui d'en faire les meilleures applications; on dit déjà que le Docteur Priestley a fait plusieurs découvertes intéressantes sur ce sujet, & on annonce qu'elles exciteront plus d'admiration que l'invention même.

En Espagne tout est tranquille, & les affaires suivent leur cours comme s'il n'y avoit point eu de guerre. — En Hollande on est mécontent; on devoreroit volontiers chaque Anglois qu'on rencontre: le parti François prévaut & prévaudra tant qu'on conservera le souvenir des dernières hostilités.

La Cour de Lisbonne a conclu dernièrement un traité avec la Maison de Bourbon: mais comme elle en a fait part à la Cour de Londres, il paroît qu'il n'y a rien contre la teneur de ceux que nous avons avec cette puissance; l'état du commerce entre les deux pays est tel, que l'Angleterre tire à elle seule plus de vins de ce Royaume que tous les autres Etats de l'Europe ensemble; s'il vouloit détruire ses premiers engagements avec nous, il seroit en notre pouvoir de nous en venger en faisant cesser nos demandes de vins.

L'Empereur n'est pas attendu sitôt à Vienne, & lorsqu'il y sera arrivé, il n'y restera pas longtemps; on assure qu'il retournera en Hongrie, & on prétend que l'objet de ce voyage sera de rentrer en possession des Provinces perdues par la paix de Belgrade; c'est-à-dire, la Serbie, la Valachie & Bosnie. Si les Turcs font résis-

tance ; les conquêtes de ses armes iront sans doute au-delà. *Supplém. à la Gazette d'Utrecht.* n°. 78.

On a reçu divers avis de la Pologne suivant lesquels il paroît que 12 Régimens Autrichiens sont entrés dans la Moldavie. La première poste nous apportera la confirmation ou le désaveu de cette nouvelle trop importante pour être adoptée précipitamment. Suivant les mêmes lettres, 20 autres Régimens se sont mis en marche ; le Commandant de Kaminiéc se tient dit-on, sur ses gardes dans la crainte assez fondée que les troupes Russes postées aux environs au nombre de 50000 hommes au moins, ne tentent contre elle quelque entreprise. *Gazette de La Haye*, n°. 99.

Le bruit se répand que tout le Corps d'Artillerie doit être transporté de Budweis en Hongrie, ce qui semble annoncer en termes clairs & distincts, que nous ferons la guerre aux Turcs sans avoir rien à craindre des Prussiens & des Saxons. Tous les Régimens Allemans quittent la Hongrie ; il s'y trouve assez de troupes nationales ; ainsi il seroit inutile de sacrifier les premiers aux inclemences de l'air mal-sain de ce Royaume. D'ailleurs si on avoit quelque chose à redouter d'un autre côté, ces Régimens se porteroient dans les Pays-bas Autrichiens. *Supplément à la Gazette d'Amsterdam.* n°. 78.

Tout ce qu'on peut conclure des nouvelles du Nord & de l'Allemagne, reçues cet ordinaire, c'est que la guerre contre les Turcs est presque certaine, non-seulement de la part de la Russie ; mais aussi de la part de l'Empereur. Les dépêches que s'adressent les deux Cours Impériales sont remises en mains propres des Souverains respectifs, & le secret est inviolablement gardé. *Supplément à la Gazette de Leyde.* n°. 78.

Plusieurs Politiques prétendent que la condescendance des Turcs au desir de la Russie, quelque grande qu'elle soit, ne conjurera pas l'orage prêt à fondre sur l'Empire Ottoman. Ils mettent en avant pour étayer leur système, les revendications que l'Empereur est à la veille de faire contre la Porte, l'énormité des préparatifs faits par les deux Cours Impériales, & le silence du Roi de Prusse sur tout ce qui a annoncé depuis si long-temps un projet d'invasion. *Gazette d'Amsterdam*, n°. 79.

GAZETTE DES TRIBUNAUX ABRÉGÉE (1).
PARLEMENT DE PARIS, IIIe. CHAMBRE DES
ENQUETES.

Instance entre le sieur de Pierreclos, Seigneur de Berzé-le-Chatel, la Communauté des habitans de Soligny en Maconnais, & les sieur & dame de Montuzon. — Exécutions des arrêts des grands jours de Clermont, concernant la réduction des mesures particulieres & excessives des Seigneurs, à celles du plus prochain Marché.

Par Arrêt du 15 Octobre 1665, la Cour ordonna que tous les Seigneurs rapporteront les titres en vertu desquels ils prétendroient leurs droits; &, à faute de ce faire, dans le délai prescrit, elle leur fit défenses de les lever, à peine de concussion. — Par un second arrêt, la Cour ordonna que toutes les mesures seroient réputées conformes à celles du plus prochain Marché des lieux, & à l'égard de celles dont il y auroit titres, qu'elles ne pourroient excéder le quinzieme du septier de celles du plus prochain Marché: elle ordonna en outre qu'à l'avenir tous les poids & mesures dont on se serviroit, seroient étalonnées, & les matrices remises es mains des Juges & Officiers commis pour la police, avec défenses à toutes personnes

d'en garder & réserver aucunes : — Plusieurs Seigneurs ont tâché d'éluder les dispositions de ces arrêts. Le sieur de Pierreclos, Seigneur de Brezé-le-Chatel, a voulu percevoir les cens à une mesure particulière, autre que celle de Cluny, plus prochain Marché royal. Cette mesure, comparée à la matrice de Cluny en 1777, a produit vingt-huit livres quatre onces; & celle de Cluny n'a produit que vingt-six livres six onces. — Le sieur de Pierreclos a voulu percevoir néanmoins sur sa mesure particulière les cens qui lui étoient dûs par les sieur & dame de Montburon, même d'après un traité particulier passé entre leurs auteurs & le Seigneur de Brezé-le-Chatel. — Contestation à ce sujet s'est élevée au Bailliage de Macon, dans laquelle la Communauté des habitans de Soligny est intervenue : sentence qui, en exécution des arrêts des grands jours de Clermont, a prononcé que le Seigneur seroit tenu de réduire les mesures en grains & en vins à celles de Cluny, & l'a condamné aux dépens. — Le 24 Juillet 1783, arrêt confirmatif.

PARLEMENT DE FLANDRES.

Portion congrue.

On a dit dans le Répertoire de Jurisprudence, au mot *Portion congrue*, que le Parlement de Flandres est autorisé, par une Déclaration du 26 Juin 1686, à fixer, suivant les circonstances, les portions congrues de chaque Curé. On en a vu obtenir jusqu'à 1000 liv. Arrêt du 5 Mars 1782 qui a fixé à ce taux celle du Curé d'Estrœungt. Un autre arrêt du 25 Juillet a adjugé au Curé de Castignis une portion congrue de 750 florins : enfin un arrêt du 21 Mai 1783 a adjugé au Vicaire de la Rouillie une pension congrue de 350 liv.

JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

R U S S I E.

DE PÉTERSBOURG, le 12 Septembre.

LA Cour reviendra de Czarsko Zelo le 26 de ce mois ; S. M. I. y a été un peu indisposée ; mais elle est à présent rétablie. Le Marquis de Verac, Ambassadeur de France, prendra congé de cette Princesse, pour aller faire un voyage à Paris, où il est rappelé par ses affaires particulières ; M. Cayard, son Secrétaire de Légation, restera chargé des intérêts de S. M. T. C. pendant son absence.

Outre le présent ordinaire de 3000 roubles, l'Ambassadeur de Naples a reçu de l'Impératrice une riche tabatière d'or, ornée du portrait de S. M. I. L'Ambassadrice, son épouse, a été gratifiée d'un collier de diamans, & sa sœur d'une aigrette. On assure qu'à son retour à Naples, il sera décoré, avec la permission du Roi son maître, de l'ordre Russe de S. Alexandre Newsky.

L'Amiral Tschitchatgoff, écrit-on de Revel,
N°. 43. 25 Octobre 1783. g

est arrivé dans ce Port le 30 du mois dernier ; à bord de l'Alexandre, Vaisseau de 70 canons, & accompagné de 11 autres, tant de lignes que frégates. On dit que cette escadre est destinée pour la Méditerranée ; mais elle ne mettra à la voile qu'après avoir reçu des ordres ultérieurs de la Cour ; en attendant qu'ils arrivent les vaisseaux profitent du tems pour charger des munitions navales dont ils manquoient & qu'on leur fournit de notre Arsenal.

D A N N E M A R C K.

DE COPENHAGUE, le 23 Septembre.

La Cour est toujours au château de Friedensbourg, où elle jouit d'une parfaite santé, & où le Prince héréditaire est revenu dernièrement d'Helsingor, où il avoit été visiter le château de Cronembourg.

Le vaisseau l'*Oldembourg*, qui, sous les ordres du Comte de Moltke, a fait le voyage d'Alger, où il a été porter les présens de cette Cour, est revenu dans le Sund, où il a mouillé le 21 de ce mois.

» Le 2 de ce mois, écrit-on de Carlsron, on a lancé ici un Vaisseau de 60 canons & une Frégate de 40, construits nouvellement en six semaines de tems. On en a construit dans nos chantiers en moins de deux mois, en comprenant ces deux nouveaux Vaisseaux, 4 de 60 canons & 4 Frégates de 40 ; une de ces dernières a même déjà mis en mer ; en général les travaux de ce genre sont poussés avec la plus grande vivacité. »

On apprend que dans les dernières tempê-

tes il a péri sur les côtes de Marstrand & de Norwege, 16 bâtimens marchands, & que plus de 20 autres ont été fort endommagés.

P O L O G N E.

DE VARSOVIE, le 25 Septembre.

Les dernières lettres de l'Ukraine Polonoise portent que les troupes Russes y occupent toujours leurs premiers cantonnemens, où elles sont prêtes à se mettre en mouvemens au premier ordre. On débite cependant depuis hier, qu'elles ont traversé le Dniester; mais si cela est, les Turcs ont pris des précautions pour les gêner dans leurs subsistances. Ils ont enlevé toutes les provisions qui se trouvoient dans les environs de Choczim; & on a pris les mêmes précautions dans la Moldavie.

Le Corps aux ordres du prince de Repnin, commence, dit-on, à se porter vers Balta sur le Bog, & celui aux ordres du prince de Soltikoff doit établir son camp auprès de Mohilow.

On assure qu'il a été jetté un pont sur le Dnieper, auprès de Zaleszczen, pour faire passer ce fleuve aux troupes de l'Empereur.

On a reçu la confirmation de la nouvelle, que le prince Heraclius s'est mis sous la protection de l'Impératrice de Russie; mais on ne sait pas encore quelles sont les conditions de cette soumission.

Il vient de se manifester à Cracovie une ma

ladie contagieuse que les Médecins appellent une fièvre pourprée & qui fait beaucoup de ravages. On prend toutes les précautions d'usage pour l'empêcher de s'étendre, & toute communication est coupée entre cette Ville & cette capitale. On prétend qu'elle a été apportée par des voyageurs venant de la Turquie, & c'est ce qui augmente les allarmes du peuple qui la prend pour la peste, & qui croit qu'on n'en déguise le nom que pour calmer ses terreurs.

A L L E M A G N E.

DE VIENNE, le 8 Octobre.

Le Général Comte de Siskewitz commandera, dit-on, l'armée en Hongrie, & aura sous lui le Général Comte de Wedenz.

Le Conseil Aulique de guerre vient de donner des ordres pour faire des engagements avec des charretiers.

L'Empereur est de retour de son voyage en Bohême; on dit qu'il se propose de faire bâtir une nouvelle forteresse entre Memes & Munchengratz, & qu'il se rendra incessamment en Hongrie.

Les nouvelles de ce Royaume semblent ne plus laisser de doute sur la proximité d'une guerre. Des voyageurs qui arrivent de Trieste, rapportent que les routes jusqu'à Carlstadt, sont remplies de Soldats; la marche des Troupes a retardé dans certains endroits les Voituriers. On a cessé les exercices militaires à Gratz, & les Troupes y ont reçu l'ordre de marcher. Chaque Compagnie ne peut emmener que trois femmes pour la cuisine & le blanchissage. — Le cordon

des Troupes Impériales est composé de plus de 60000 Croates, sans compter les autres Troupes de frontieres, & de 12000 hommes de Troupes régulières ; on a placé 800 pieces de campagne de distance en distance ; le cordon s'étend, ajoute-t-on, depuis la Buckowine jusq' en Strie.

Selon les lettres de Stockholm, le Roi de Suede a dû se mettre en route le 1 de ce mois, pour se rendre en Italie ; on se flattoit qu'il passeroit par cette capitale, & qu'il pourroit s'y arrêter quelques jours ; les appartemens qu'on avoit préparés au palais Impérial, appellé le *Burg*, fortifioient cette espérance ; mais on commence à croire qu'il prendra une autre route.

DE HAMBOURG, le 28 Septembre.

Les mouvemens des Puissances qui menacent l'Empire Ottoman, préparent toujours à la guerre ; selon les lettres de Vienne, les transports de munition continuent sans relâche pour la Hongrie ; 800 pieces de canon ont été retirées des remparts de cette ville pour prendre la même destination. Les enrôlemens pour les troupes légères se font avec succès dans les fauxbourgs de cette Capitale. Les corps de Chasseurs doivent être augmentés ; & il est arrivé plusieurs Officiers Suédois qui se proposent de servir en qualité de Volontaires dans l'armée de Hongrie.

Le 9 de ce mois, ajoutent ces lettres, il est arrivé un courrier de Constantinople avec des dépêches pour la Cour ; on ignore leur contenu, mais parmi les avis qu'elles portent, on dit que se trouve celui d'une grande fer-

mentation parmi le peuple de la capitale de l'Empire Ottoman, qui n'étoit pas entièrement étouffée au moment du départ du courrier; le ministre de l'Empereur & celui de l'Impératrice de Russie avoient tenu leurs hôtels fermés pendant quelques jours. — On ne parle ici que de guerre, & le bruit se répand qu'il sera assemblé dans les Pays-Bas une armée de 60000 hommes. Si la guerre éclate en effet, on dit que le Roi de Prusse observera une neutralité exacte; & que tout est convenu pour cet effet.

Quelques nouvelles font cependant espérer que l'incendie prêt à s'allumer sera encore retardé.

Les projets des puissances qui menacent les Turcs n'éclatent point encore, & on doit en inférer qu'ils ne sont pas encore parvenus à leur maturité, & qu'ils rencontrent dans les mouvemens politiques des cabinets des obstacles qu'on n'attendoit pas & qui ne sont point aisés à lever. On peut présumer que les dispositions de la cour de Berlin ne sont point telles qu'on les annonce dans quelques papiers; on prétend même depuis peu de jours que les apparences pour la guerre diminuent. On juge en général que l'Impératrice de Russie contente de la belle campagne qu'elle vient de faire sans tirer un coup de canon, n'est pas éloignée de desirer d'en rester là, & il se pourroit que le reste de cette année se passât sans aucune hostilité. Les préparatifs immenses, écrit-on de l'Autriche, peuvent faire desirer à cette cour un dédomagement & l'emploi des moyens qu'elle a de se le procurer; mais il se peut qu'elle n'en use pas avant l'année prochaine. On dit qu'elle doit réclamer par un manifeste la Servie, la Walachie, jusqu'à la rivière d'Aluta, & la partie de la Bosnie qui s'étend jusqu'à Bocca-di-Catara vers Ra-

guse. S'il faut en croire des lettres du Danube; l'ambassadeur de Russie à Constantinople, a notifié au Divan l'alliance offensive & défensive entre les deux cours de Vienne & de Pétersbourg ».

On assure qu'un certain nombre de troupes Impériales en Italie, s'est mis en marche pour la Carniole & l'Etclavonie.

« Jusqu'à présent, dit un de nos papiers; l'empereur n'a encore rien demandé à la Porte; les géographes politiques prévoient déjà tout ce qu'il pourra demander; il n'est question pour cela que d'examiner les cessions qui furent faites au Grand Seigneur par la paix de 1739; mais outre les restitutions à exiger, on parle encore d'une indemnité à demander pour les frais faits jusqu'ici; on les porte, dit-on, à 10 millions de florins; on prétend ajoute ce papier que l'Internonce Impérial à Constantinople recevra incessamment ordre de demander à la fois au Divan la restitution des pays cédés par la paix de 1739, & l'indemnité des frais faits pour rendre efficace cette demande en restitution. On laissera au Divan la liberté de solder ce grand compte en territoire ou en argent. On pense assez généralement que ces demandes successives faites à la Porte à mesure qu'elle en a accordé quelques-unes, conduiront infailliblement à des hostilités, & fourniront aux cours des raisons plausibles pour attaquer les Ottomans ».

Des lettres de Constantinople viennent à l'appui de cette conjecture.

« Le baron de Herbert a fait notifier à tous les négocians Autrichiens qui sont à Constantinople, qu'ils ayent à ne plus payer à l'avenir, sous peine d'encourir la disgrâce de S. M. I. qu'un

droit unique de 3 pour 100 sur toutes les marchandises qu'ils feront venir des pays héréditaires ; l'intention de l'Empereur étant de les faire jouir de l'avantage accordé aux Russes par le traité de commerce conclu le 21 Juin entre l'Empereur & la Porte. L'Intendant de la douane Ottomane a fait part aussitôt de cette notification au Divan, & a demandé des ordres pour se conduire à cet égard ; mais il ne les a pas encore reçus. Nous désirerions, ajoutent ces lettres, que notre Ministère voulût souscrire à toutes les demandes de l'Empereur d'Allemagne, si nous pouvions nous flatter que notre condescendance ne le déterminât pas à en faire de nouvelles & sur-tout qu'elle pût l'engager à rompre ses engagemens avec la Russie. Nous ne pouvons nous repaître de ces idées chimériques. Nous nous attendons à voir ces deux puissances formidables réunir toutes leurs forces contre nous : Mais nous ne nous croyons cependant pas encore perdus. S'il y a ici des hommes abbatus, ce n'est pas du tout par les approches de la guerre : la peste seule a laissé des symptômes de foiblesse & de langueur sur les physionomies de ceux qui en ont été attaqués, & qui y ont échappé. Le ressentiment de toutes les classes de la nation est toujours le même. Tous les sujets de cet Empire ne respirent que la vengeance ; & ils espèrent tout du Grand Visir qui à la tête de l'élite de nos troupes est sur le bord du Dniester, & ils ne pensent pas avoir rien à révoquer de la marine Russe tant que le Capitan Bacha sera à la tête de la nôtre. — Comme l'escadre Russe à Azoff est beaucoup plus forte qu'on ne l'avoit cru, le Divan vient d'ordonner de préparer avec toute la diligence possible six autres vaisseaux pour la Mer Noire ; en moins

de trois ans les Russes ont lancé à l'eau plus de huit vaisseaux neufs dans le seul port d'Azoff, mais si notre ministère persiste dans ses dispositions à mettre la marine Ottomane sur un pied respectable, avant la fin du printemps prochain le nombre de nos vaisseaux neufs excédera de beaucoup celui des bâtimens russes de même genre.

Le démêlé de la ville de Dantzick avec le Roi de Prusse n'est point encore arrangé : tous les détails qu'on en a donnés jusqu'ici, viennent de cette ville même ; en voici d'autres qui viennent de la Prusse occidentale, & qui peuvent donner une juste idée de sa nature.

La ville de Dantzig s'est arrogé depuis un tems immémorial le droit d'étape, *Jus Emporii*. Il n'est point question ici du *Jus stapulæ*, que cette ville a avoué elle-même dans son Mémoire, remis le 20 Février 1767 à M. le Résident de Junck, n'être pas autorisée d'exercer contre les sujets du Roi de Prusse. Conformément à ce premier droit, elle prétendoit avoir le privilège d'arrêter les navires venant du côté de la mer, & d'assurer à ses habitans l'achat exclusif de leurs cargaisons, mais sans aucune preuve. Aucun Roi de Pologne ou de Prusse ne le lui avoit jamais accordé ou confirmé ; & elle ne pouvoit alléguer aucun fait, dont l'authenticité ne fut contredite. Les Dantziçois, pour appuyer leur prétendu droit, disent que leur ville fut bâtie sur les bords de la Vistule, uniquement pour le commerce ; mais quelle preuve en donnent-ils ? Ce principe, quand il seroit démontré, pourroit-il être obligatoire pour tout autre que pour leur propre Souverain ; & tout autre Souverain d'une contrée

située sur les bords de ce fleuve, ne seroit il pas autorisé en ce cas à faire valoir le même droit en sa faveur? Le Roi n'a insisté jusqu'ici sur la navigation libre de ce fleuve, que pour assurer la subsistance & fournir aux besoins de ses propres sujets. Le seul & principal argument des Dantzi-cois, c'est la ligue Anseatique, avec laquelle ils étoient jadis associés. Comment cette alliance a-t-elle pu leur donner des droits exclusifs au préjudice d'un tiers & de leurs cosujets; alliance d'ailleurs éteinte depuis plus de deux siècles, si l'on excepte celle des villes de Hambourg, Breme & Lubeck. C'est sur ce seul fondement que la ville de Dantzic a tâché de justifier & d'exercer de tems en tems son prétendu *Jus Emporii*, & qu'elle s'est hasardée d'ajouter autrefois son *Jus Stapulæ*. Mais il est de notoriété publique que ce droit chimérique n'a jamais été reconnu par la République de Pologne, ni par aucune autre puissance. Aucun procédé attentatoire ne paroîtra plus invraisemblable que celui que le Magistrat de Dantzic vient de hasarder contre les sujets Prussiens: les villages de Vieille & de Nouvelle Ecosse, Stoltzenberg, Schidlitz & Langfuhr, situés sur le long des côtes de la mer, & qui avoient été nommés autrefois les fauxbourgs de Dantzic, mais qui, en vertu du Traité de 1772, furent cédés au Roi de Prusse, comme appartenant à la Couronne de Pologne, ne sauroient être approvisionnés de bleds que par la rade de Marienbourg; le côté de la Pommérelie n'étant pas assez fertile pour y suffire: Tous les bâtimens Prussiens employés pour cet effet ont passé jusqu'ici sans aucun obstacle à côté de Dantzic, pour se rendre à ces villages, & ce ne fut qu'au mois d'Avril dernier, que le Magistrat de cette ville s'avisâ de faire valoir son prétendu

droit de *Stupel - Recht* ; & au lieu de s'adresser directement au Roi , de lui faire des remontrances sur des droits qu'il prétendoit avoir négligés , il commença , sans aucune déclaration préalable , par faire arrêter par des bâtimens armés tous les navires prussiens qui se trouvoient sur la Vistule , dont les deux bords dans une grande étendue depuis la mer Baltique jusqu'aux frontieres de la Pologne , ainsi que son embouchure dépendent de la juridiction prussienne , & de forcer leurs propriétaires de vendre leurs Cargaisons aux Marchands Dantziçois aux prix que ceux-ci y avoient mis , en laissant au bon gré & à la volonté des Sujets Prussiens , établis le long de la côte , de venir racheter des mains des Négocians Dantziçois les mêmes marchandises aux prix fixés par ces derniers. Un procédé aussi violent mit les Sujets Prussiens dans le plus grand embarras , les uns par la perte de leur navigation , la modicité des prix qu'on mit à leurs denrées , ne permettant pas de la continuer , & les autres par une dépendance qui les menaçoit de la disette. Ils porterent leurs plaintes aux pieds du Monarque , qui donna aussi-tôt ses ordres à son Résident à Dantzig , de faire des représentations à ce sujet au Magistrat ; elles furent infructueuses. Plusieurs rescrits de la part du Ministère lui furent remis pour le même sujet ; mais aux solides raisons qu'ils contenoient & auxquelles il n'y avoit pas de réplique , le Magistrat de Dantzig répondit en des termes vagues & ambigus ; si jamais on mettoit sous les yeux du public la correspondance en question , on n'y verroit qu'avec la dernière surprise un contraste frappant de solidité , de dignité & de modération d'un côté , & le procédé le plus inconséquent & le plus insensé de l'autre. On a

fait représenter à différentes reprises au Magistrat de Dantzig, que suivant le droit naturel & civil, suivant tous les anciens traités avec la Pologne & la Prusse, & selon les principes même dudit Magistrat, la navigation de la Vistule doit être libre & exempte de toutes entraves; & que de même que le Roi a accordé aux Dantzicois un libre passage dans toute l'étendue où la Vistule parcourt les Etats, il étoit en droit de demander la liberté en faveur de ses Sujets pour l'étendue beaucoup moins considérable où ce fleuve baigne le territoire de Dantzig. On a souvent proposé au Magistrat d'accorder la liberté de navigation, sans préjudice de ses droits, aux Sujets du Roi, jusqu'à ce qu'on eût examiné les droits réciproques, qu'en ce cas toutes représailles seroient aussi-tôt suspendues, mais en vain; on se contentera de répondre simplement, & sans vouloir entrer dans aucun éclaircissement, que la ville avoit abandonné ses droits & son fort au Roi de Pologne, son légitime Souverain; tandis qu'en une autre rencontre elle méconnoît cette souveraineté, comme on pourroit le prouver par plus d'un exemple. Cependant les Sujets du Roi sont arrêtés par terre & par eau, souvent maltraités & forcés à des ventes désavantageuses; & leur commerce avec cette ville est absolument anéanti. Jusqu'ici le Roi a montré une modération dont l'Histoire ne fournit aucun exemple. Aujourd'hui sa dignité & son devoir envers ses Sujets exigent de garantir ceux-ci de l'oppression; mais parmi les moyens qu'il a en main pour cette fin, il n'a même choisi que les plus doux, espérant qu'ils engageront la ville de Dantzig à rentrer en elle-même. Mais la douceur de ces justes représailles n'a point produit l'effet désiré, & on s'est vu forcé d'arrêter

leur commerce de terre , ainsi que leurs navires qui se trouvoient dans le port de Fahir-Vasser. Mais ils semblent vouloir épuiser la patience du Roi , & leur entêtement exigera vraisemblablement des mesures plus rigoureuses. Croira-t-on que pendant ces entrefaites un sage Magistrat a vu avec indifférence la populace attroupée insulte de la maniere la plus indigne un Officier du Roi qui sans aucune vue hostile a passé dans cette ville avec une troupe de soldats à ses ordres ? Quelles seront les suites de cette conduite incompréhensible ? Est-il bien difficile de les prévoir , & ne temble-t-il pas que tous ses habitans aient oublié tous les principes d'une saine logique ?

DE FRANCFORT, le 3 Octobre.

L'affaire de l'Evêché de Passau n'ayant pu être terminée à Vienne, va, dit-on être portée à la Diète de l'Empire ; en attendant, les revenus qui appartiennent à cet Evêché, & qui sont situés dans les domaines Autrichiens, sont administrés par une commission Impériale.

« Dans la Capitale d'une des Provinces Héritaires de la Maison d'Autriche, lis-on dans un de nos papiers ; on a été témoin d'un événement bien cruel, un Soldat avoit été condamné à passer huit fois par les baguettes ; après avoir été conduit dans les rangs, il s'est arrêté comme paroissant déterminé à ne point courir. Le Capitaine commandant l'exécution, s'approche l'épée à la main ; alors le malheureux s'élançe sur lui, le renverse, & lui plonge cinq fois dans le sein un couteau dont il se trouvoit muni, on ne fait comment. L'Officier est resté mort sur la place,

il passoit pour un homme fort dur; & le Soldat a été puni avec la rigueur que prescrivent les loix Militaires ».

Le trouble regne toujours à Dantzick, & le sort de cette ville paroît maintenant être dans sa crise.

« Depuis le 24 du mois dernier, toutes les avenues qui conduisent à Dantzick sont fermées; & les seuls effets que laissent passer les Troupes Prussiennes, sont ceux qui sont de fabrique de leur pays, ceux qui appartiennent aux Ministres Etrangers qui y résident, ceux qui sont destinés pour l'Empire Russe, & ceux enfin qui servent aux Voyageurs. Les Officiers de la Douane ont reçu, & exécutent les ordres les plus rigoureux relativement à tous les autres articles. Deux Escadrons de Hussards Prussiens sont postés dans les environs, & les Régimens de Blumenthal, de Mewe, d'Egloffstein, d'Elbing, de Finckenstein & de Riefenberg s'avanchent des garnisons voisines avec du canon. Cependant malgré la sombre perspective de l'orage qui se forme sur leur tête, l'opiniâtreté des Dantzikois semble augmenter; ils sont, disent-ils, déterminés à tout conserver ou à tout perdre; un détachement de Hussards qui y fut envoyé en dernier lieu, fut reçu par la populace avec des pierres; mais il paroît avoir eu l'ordre de ne point répondre par la force à cette violence, & il se retira sans tirer un coup de fusil. Le Magistrat met la Ville en défense, & il augmente la garnison de 80 hommes par compagnie; on craint que si quelque intervention puissante n'écarte pas la scène qui se prépare, il n'y ait du sang répandu. On attend avec impatience à Dantzick la réponse aux représentations que le Magistrat a adressées à la Cour de Russie ».

DE GENES, le 18 Septembre.

Il est arrivé dans ce port deux frégates & 2 cutters Anglois de Gibraltar. Ce sont les premiers vaisseaux de guerre de cette nation que nous aions vu ici depuis 7 ans : les officiers ont été ces jours derniers rendre leurs devoirs au Doge ; on croit qu'ils remettront incessamment à la voile, pour se rendre à Livourne.

Les Lettres de Venise & de Naples portent qu'on y fait des armemens maritimes ; on remarque en général dans toute l'Italie des mouvemens relatifs à la Marine : les changemens qui peuvent avoir lieu bientôt dans la navigation & le commerce du Levant, exigent en effet que les Puissances qui bordent la Méditerranée, prennent ensemble des mesures, afin que les intérêts de leurs sujets ne soient pas lésés par un nouvel ordre de choses.

« Après différentes épreuves, écrit-on de Rome, pour retirer de l'huile des pepins de raisins, il a été établi une manufacture de cette production nouvelle, avec l'approbation de S. S. qui a ordonné en même temps qu'on publiât ce procédé de M. Antoine Chinozzi, qui est l'Auteur de la machine propre à extraire cette huile. Cette nouvelle découverte est de la plus grande utilité pour la capitale, & pour l'état Ecclésiastique, vu la quantité de vignobles, & la grande quantité d'huile qu'on étoit ci-devant obligé de tirer à grands frais de l'Etranger.

ANGLÈTÈRRE.

DE LONDRES, le 14 Octobre.

Les derniers Papiers Américains qu'on a reçus contiennent quantité d'adresses au Congrès de la part de différens Corps, qui désapprouvent tous généralement les procédés dont se sont rendues coupables quelques-unes des troupes à Philadelphie, & qui ont déterminé cette assemblée des Etats-Unis à quitter cette ville, & à se transporter à Prince-Town; où elle est encore, en attendant qu'elle ait désigné le lieu où elle s'établira à l'avenir; c'est au mois de Novembre prochain, qu'elle s'occupera, dit-on, de cet objet.

En attendant elle a requis la présence du Général Washington à Prince-Town, où il s'est rendu à la fin du mois d'Août; le 26 il se présenta à la salle du Congrès, où ayant été introduit par deux de ses membres, le Président lui adressa le Discours suivant.

« M. ; le Congrès éprouve une satisfaction inexprimable à voir V. E. & à la féliciter sur le succès d'une guerre où vous avez joué un rôle si brillant. — Les Etats-Unis s'estiment singulièrement heureux que pendant une guerre si longue, si dangereuse, si importante, la Providence ait pris le soin de conserver les jours d'un Général qui n'a cessé de mériter & de posséder la confiance & l'affection de ses concitoyens. Chez d'autres Nations plusieurs grands Personnages ont mérité & reçu les remerciemens de l'Etat, mais il vous est dû, Monsieur; un remerciement particulier en ce que vos ser-

vices ayant infiniment contribué à obtenir & à établir la liberté & l'indépendance de votre Pays, exigent qu'une Nation libre & indépendante vous donne des témoignages de sa reconnoissance, & le Congrès se félicite d'être en ce moment-ci l'interprete des sentimens de cette Nation auprès de V. E. — Les hostilités sont cessées, mais votre Pays a encore besoin de vos services. Il désire de profiter de vos lumieres par rapport aux arrangemens qu'il sera obligé de prendre pendant la paix, & c'est pour cette raison que votre présence au Congrès a été requise. On a nommé un Comité pour conférer avec V. E., & pour prendre vos conseils sur la formation & la disposition des plans relatifs à ces objets importans ».

Le Général fit la réponse suivante à ce Discours.

» M. le Président, je suis trop sensible à la réception flatteuse dont vous m'honorez pour que je ne sois pas pénétré des sentimens de la plus vive reconnoissance, — Quoique le Congrès paroisse attacher à la conservation de mes jours un prix bien au-dessus des services que j'ai pu rendre aux Etats-Unis, je regarde la sagesse & l'unanimité de nos Conseils Nationaux, la fermeté de nos Concitoyens, ainsi que la constance & la bravoure de nos Troupes, qui ont mis une fin si glorieuse à la guerre, comme l'effet le plus éclatant de l'interposition divine, & comme le présage le plus certain de notre bonheur futur. — Pleinement satisfait des sentimens favorables que le Congrès a bien voulu manifester relativement à ma conduite passée, & amplement récompensé par la confiance & par l'affection de mes chers concitoyens, je n'hésite point de contribuer de tous mes efforts

à l'établissement d'une sûreté nationale, de quelque manière que le souverain pouvoir juger à propos de l'ordonner, jusqu'à ce que la ratification du Traité de Paix définitif ou que l'évacuation du Pays par les Troupes Britanniques ait eu lieu. Après l'un de ces deux événemens je demanderai la permission de me retirer pour jouir tranquillement des douceurs d'une vie privée. — Peut-être, Monsieur, n'aurai-je jamais d'occasion plus favorable que celle-ci de rendre mes humbles actions de grâces à l'Être Tout-Puissant & de manifester à mon Pays l'étendue & la vivacité de ma reconnoissance pour les secours prodigieux & constans que j'ai reçus dans les vicissitudes de la fortune & pour tous les titres honorables que le Congrès a bien voulu me conférer pendant le cours de la guerre ».

Les lettres particulieres nous instruisent, que les conférences entre le Général & le Comitté du Congrès ont commencé aussitôt, & qu'il y a été arrêté que le premier se rendroit sur les frontieres du Nord, pour choisir les lieux les plus propres à bâtir des forts, qui serviroient en même tems à leur défense & à la protection du commerce des fourrures; il se dispoisoit en conséquence à partir pour remplir cette commission avec le Général Major Baron de Stauben.

On ignore encore ici l'époque véritable de l'évacuation de New-Yorck : nos papiers prétendent que le Gouvernement vient seulement d'envoyer l'ordre de rendre cette place : en Amérique on prétend qu'il ya déjà été expédié précédemment.

« Le Chevalier Carleton, lit-on dans un pa-

pier de Philadelphie , en date du 28 Août ; & informé le Congrès qu'il avoit ordre d'évacuer New-Yorck ; mais il observe dans sa lettre , que les délibérations du peuple des Etats-Unis qui s'opposent à l'admission des Réfugiés sur le Continent , retarderont nécessairement ses mouvemens , parce qu'il se trouve obligé d'emmener avec lui un nombre prodigieux d'habitans de tous les âges & de tous les rangs. Il reste encore , dit-on , près de 12000 Loyalistes à transporter dans la nouvelle Ecosse. On croit cependant que la ville de New-Yorck sera rendue aux Etats-Unis le 9 Octobre. Six régimens Anglois ont ordre de se rendre dans la nouvelle Ecosse , & le reste retournera en Europe ».

Les Gazettes de New-Yorck nous offrent la lettre suivante de Royal-Annapolis , dans la baie de Fundy , en date du 13 Août , écrite par un Loyaliste à un de ses amis à Long-Island.

« Je vous écris selon ma promesse , & avec plus de satisfaction que je ne l'espérois quand je vous ai quitté. Je suis arrivé ici , après un passage de douze jours , & j'ai trouvé les choses beaucoup mieux que je ne me les représentois : c'est un très-beau pays , & il n'y a pas moins de 500 familles établies depuis long-temps dans cette Ville. Le terrain est très-bon , & il y a beaucoup de bois ; le climat est sain & les eaux poissonneuses. Nous avons tiré , mes compagnons & moi , nos lots du terrain destiné à notre Ville ; il est d'un acre & demi pour chacun ; l'emplacement est à 18 milles d'Annapolis , & il y a déjà environ 75 maisons bâties par quelques-uns de nos plus célèbres Loyalistes ; il en arrive journellement ; notre havre est un des meilleurs que j'aie vus , & il nous servira à rendre cette Ville une des plus

commerçantes de l'Amérique. Il n'y a aucune des productions qui croissent en Pensilvanie qui ne se trouvent ici. Les grains d'hyver y viennent aussi bien que dans aucune partie du monde. Nous nous partageons les terres destinées à nos plantations. Depuis mon arrivée le prix en est monté de 100 p. $\frac{2}{3}$. Les chevaux, les vaches, les cochons, les brebis sont plus abondans que dans Long-Island.

Le Comitté, chargé de régler ici le sort des Loyalistes, s'assemble, & continue son travail sur ce sujet; ceux qui ont quelques réclamations à faire, doivent les porter devant ce Comitté; & ils ont jusqu'au 25 Mars de l'année prochaine, pour présenter les mémoires dans lesquels ils indiqueront leurs pertes, d'après lesquelles on leur fixera les dédommagemens qu'il sera trouvé juste & convenable de leur accorder.

Le vaisseau de la Compagnie, *la Britannia*, Capitaine Cumming, est arrivé dernièrement à Portsmouth. On évalue sa cargaison & celle de *l'Essex*, qui avoit mouillé quelque temps auparavant dans nos ports, à 200000 liv. sterling. Parmi les Officiers qu'il a ramenés en Europe, se trouvent sir Hector Munro, & le Capitaine M'Dowall, qui commandoit à Trinquemalle, lorsque le Commandeur de Suffren s'empara de cette place, le 30 Août de l'année dernière. On fait que la conduite de M. M'Dowall a été examinée dans un Conseil de guerre tenu à Madraff, & que le Jugement rendu à cet effet, le 29 Janvier de cette année, l'a acquitté

honorablement; lorsqu'il a quitté cette ville, il alloit s'y assembler un nouveau Tribunal militaire pour le Colonel Humberstone : il en résulte que la guerre qui vient de finir, a donné lieu à bien des procédures de ce genre sur les événemens qui se sont passés dans les 4 parties du monde. Les nouvelles qui nous sont arrivées par cette voie, se réduisent aux détails suivans.

Nos affaires, écrit-on du Fort Villiam dans les Indes orientales, commencent à prendre l'aspect le plus favorable depuis que nous avons fait la paix avec les Marattes; l'armée qui étoit contre eux, est entrée dans le pays de Tipposaïb, sous les ordres du Général Mathews, où elle a déjà eu des succès. Elle a d'abord battu une grande armée & pris Onore & Mangalore, deux Forts respectables. Le trésor qui a été pris aussi monte à 6 millions d'argent. En conséquence de ce changement, les vieux héritiers du trône déposés par Hyder Aly, ont saisi l'occasion de se révolter. Ayant rassemblé leurs partisans, ils ont commencé par élargir nos prisonniers au nombre de 1300, & ils ont pris possession de Siryngapatnam, la Capitale d'Hyder, une place de très-grande force, où ils ont attendu notre armée. On dit que trois jours avant cette révolution, le Colonel Baily mourut. Tiposâib qui a succédé à Hyder, a évacué le Carnate peu après cet événement. Il y avoit un traité sur pied auparavant; mais les choses ayant changé, les conditions n'ont pu être les mêmes, & on n'a pas été d'accord. Il offroit 4 millions en argent; mais la compagnie en demandoit 8, qu'il rendoit outre cela les revenus qu'il avoit tirés de Carnate pendant 3 ans, & qu'il payât les dé-

penes de l'armée depuis le commencement de la guerre ; on vouloit encore un tribut annuel de 15 laks de pagodes , qui fait un demi million = Nous supposons que notre flotte est à présent sur la côte , parce qu'elle quitta Bombay le 15 du mois dernier. Elle consiste en 15 vaisseaux de ligne ; on dit celle de nos ennemis forte de 17 ; mais nous croyons nos vaisseaux mieux réparés , mieux équipés , ce qui fait esperer que s'ils se rencontroient , la partie sera au moins égale.

On dit que le Traité définitif de paix avec la Hollande sera signé incessamment , & que ce qui le retarde , c'est l'affaire de la restitution de Negapatnam à la République ; ce qui rend notre Ministère très-difficile sur ce point ; & ce qui lui fait rejeter tous les objets d'échange qu'on lui propose , c'est la position de cette place qui nous met en état de surveiller le Rajah de Tanjaour & le Nabab d'Arcate , dont cet établissement domine les possessions.

La paix , dit un de nos papiers , a été publiée ici & par-tout où il y a un corps municipal avec toutes les formalités & les cérémonies d'usage en pareille circonstance. Il a paru un peu étrange qu'on ait songé à remplir cette formalité , puisqu'on n'avoit pas songé à remplir celle d'une proclamation solennelle de guerre. Mais on assure qu' la politique exigeoit que la paix fût revêtue de toutes les formalités , & qu'on lui donnât le plus d'éclat qu'il étoit possible , dans un moment où plusieurs puissances ne paroissent point entièrement convaincues des dispositions pacifiques de notre ministère.

On a publié par autorité les Traités définitifs de Paix avec la France & l'Espagne ; le premier contient 24 articles, & le second 12 ; ils sont l'un & l'autre conformes aux articles préliminaires. Les préambules offrent seulement les formalités particulières que la ratification des parties, & la médiation des deux Cours Impériales qui ne sont intervenues que quand tout a été conclu, ont rendu nécessaires ; celui avec la France est suivi de 2 articles séparés, relatifs à la langue employée dans la rédaction du Traité, qui est la françoise, & à quelques-uns des titres employés par les Parties contractantes, qui ne sont pas généralement reconnus, tels que celui de Roi de France, pris par le Roi d'Angleterre, &c. Après ces articles se trouvent une déclaration du Duc de Manchester, & une contre-déclaration du Comte de Vergennes, pour fixer d'une manière précise, & qui prévienne toute dispute à l'avenir la pêche de Terre-Neuve, & la faculté d'entourer Chandernagor d'un fossé, &c. Il y a également une déclaration, & une contre-déclaration à la suite du Traité avec l'Espagne (1).

(1) Nous nous proposons de donner aujourd'hui ces Traités ; mais ils ont été rédigés originairement en françois ; nous n'en avons sous les yeux qu'une traduction anglaise ; en les faisant repasser dans notre langue, nous ne ferions que donner une traduction d'une traduction. Les gazettes étrangères ne manqueront pas de faire ce travail, qui, quelque soin qu'on y apporte, s'écartera toujours de l'original, qu'une traduction & une retraduction ne peuvent que défigurer. Nous désirons donner ces pièces dans toute leur exactitude, & nous espérons avoir l'original sous peu

Il importe peu, lit-on dans un de nos papiers, que les différens potentats publient les articles des traités de paix qu'ils ont conclu; ils n'en instruiront pas mieux le public; il y a toujours quelques articles séparés & importans qui restent un secret pour les nations qu'ils intéressent, ce mystère d'usage a souvent excité ici des reclamations; & c'est en vain qu'on a espéré des ministres qu'ils ne cacheroient au peuple aucun des arrangemens particuliers qu'ils ont pu prendre: si la chambre des Communes ufoit de ses droits & remplissoit son devoir, ces sujets de plainte n'auroient jamais lieu. On a un exemple assez singulier de ces articles secrets à la fin de la guerre précédente, & qui ne sont venus à la connoissance du public que par hasard & quelques années après. La convention secrète avec la maison de Bourbon étoit que l'Angleterre n'auroit jamais plus d'un vaisseau de guerre à la fois dans la méditerranée, tellement que deux auroient été regardés comme une déclaration de guerre. Cette convention nous fit perdre notre importance au-delà du détroit, & fut la vraie raison qui empêcha d'envoyer une escadre pour surveiller celle qu'on équipoit à Toulon pour l'Amérique. Le ministère ne vouloit pas commencer une guerre avec la France & l'Espagne, pendant qu'il étoit engagé si chaudement avec nos colonies. Il est à souhaiter que cet exemple ne soit pas répété & qu'il n'y ait pas des arran-

de jours. Si, ce qui ne paroît pas vraisemblable, cela ne nous étoit pas possible, nous serions toujours à temps de revenir à la traduction de ces piéces, qui doivent avoir place dans ce Journal, & dont nous ne suspendons la publication, que pour les mettre telles qu'elles sont sous les yeux de nos lecteurs.

gemens

gemens particuliers & inconnus avec ces puissances & les Hollandois.

Les amis du ministère actuel, dit un autre de nos papiers, font un grand éloge des conditions relatives à la pêche de Terre-Neuve; mais la lecture du traité nous présente quantité de concessions qui doivent finir par ruiner celle que nous faisons dans ces parages; ce n'est cependant pas à lui qu'il faut s'en prendre, mais à ceux qui ont fait la paix originairement. Saint-Pierre & Miquelon ont été cédés. Les François y élèvent des fortifications qui les rendront inaccessibles à tous les efforts que nous pourrions faire. Cela fut prévu dans la chambre haute pendant les débats qui eurent lieu sur les préliminaires. Mais ce qui ne nous sera pas moins funeste, c'est la liberté presque illimitée accordée aux Américains. Cette pêche étant sur leurs côtes, leur dépense pour la faire sera moindre de la moitié de celle que fera l'Angleterre; ils seront en état de nous vendre à nous sur le Continent, & si on leur permet d'approvisionner nos marchés d'Europe, ils le feront à la moitié du prix que nous ne pourrions le faire.

Selon nos papiers il est question d'un projet formé par les Directeurs de la Banque, & dont l'exécution doit, dit-on, relever les fonds publics, qui continuent de baisser.

Il est à souhaiter dit-on à cette occasion que ce plan soit tel qu'on le dit, & qu'en effet il ait lieu; cela rassurera toujours la nation sur le bruit qui s'est répandu que l'on alloit mettre une taxe sur les fonds publics; assurément elle ne produiroit pas l'effet de les relever; & quand un tiers des propriétés particulières est

N^o. 42. 25 Octobre 1783. h

déjà anéanti, il seroit bien affreux qu'on ne jouit pas paisiblement du reste. — L'affaire de la vente des bois, des bruyeres & des communes est toujours en délibération; le gouvernement penche à l'ordonner, parce qu'il voit en spéculation un produit de 5 millions sterl. pour lui; assurément cette somme seroit très-intéressante dans les circonstances actuelles; mais en faisant un bien momentané à l'administration, ce projet seroit un grand tort aux particuliers, & sur tout à ceux qui jouissent du droit des Communes; il en est résulté déjà un grand mal pour les propriétés foncières qui ont baissé d'un huitieme de leur valeur depuis qu'on parle de cette révolution.

Les affaires d'Irlande embarrassent beaucoup les Ministres, qui ne sont point encore d'accord sur les moyens à prendre pour l'administration de ce Royaume. L'esprit d'indépendance des Volontaires, loin de s'affoiblir, prend chaque jour plus de force; & selon nos papiers, ils sont encore échauffés par l'Evêque de Derry, Comte de Bristol. Les lettres d'Irlande cependant ne présentent pas les choses sous un point de vue aussi grave.

« On se meprend fort, disent-elles, dans l'opinion qu'on se forme des dispositions & de l'esprit d'insurgence qu'on attribue à nos volontaires; ils viennent de prendre une résolution qui doit en donner une meilleure & une plus juste idée, c'est celle de soumettre à la décision des neuf Juges la question suivante: l'assemblée d'un Congrès d'hommes armés, délégués par des associations armées elles-mêmes, dans le dessein de procurer un changement salutaire & nécessaire

dans la constitution , est-elle contraire à nos loix ? On assure que si les Juges décident pour l'affirmative , nos volontaires sont déterminés à se séparer & à prendre le parti de s'adresser au Parlement par la voie des requêtes. On voit par ce procédé leur respect pour les loix , & qu'ils ne sont animés d'aucun autre esprit que de celui de bien de leur pays ».

On dit que l'Evêque d'Osna-bruk , aussi-tôt qu'il aura atteint sa majorité , ce qui aura lieu le 16 Août de l'année prochaine , sera fait premier Lotd de la Régence d'Hanovre ; en conséquence , il fixera sa résidence en Allemagne , & il n'aura point de titre en Angleterre qui lui donne le droit de siéger au Parlement parmi les Pairs. Les revenus attachés à cette place sont de 3000 liv. sterl. ; & on prétend que cette somme dans le pays où il est , peut lui procurer autant d'aisance que le triple lui en donneroit en Angleterre ; ce sera une addition au revenu qu'il a déjà de son Evêché. Les Lords de cette Régence sont au nombre de cinq. Le Prince de Mecklenbourg en est un. Le titre de Duc d'Yorck est destiné au Prince Guillaume-Henri , & celui de Duc de Lancastre au Prince Edouard.

« L'Administration a chargé la Société Royale de choisir trois Savans qu'elle destine à accompagner l'Ambassadeur que l'Impératrice de Russie envoie à Pekin ; elle ne fait exécuter en cela que le projet qu'avoit déjà conçu le Lord Shelburne , qui avoit nommé , pendant qu'il étoit à la tête du Ministère , deux sujets qui lui avoient été recommandés par les Universités de Cambridge & d'Oxford. Ce Seigneur , assure-t-on ,

fera partir à ses frais ces deux sujets, & il se charge de les pourvoir de tous les instrumens nécessaires pour faire des observations astronomiques & physiques dans leur route. Ceux que nommera la Société Royale feront le voyage aux frais du Roi ».

On écrit de la Haye que les Etats-Généraux ont publié un Placard, par lequel ils défendent de négocier en Hollande aucun nouvel emprunt pour le compte de quelque Puissance étrangere que ce soit, pendant 12 mois, à compter du jour où celui des Américains sera complet.

Dans les derniers Jugemens rendus à Guildhall, on a remarqué un fait assez singulier. Un Marinier fut traduit devant l'Alderman Hart, accusé par un Publicain de Hull dans le Comté d'York, de lui avoir volé quantité d'articles, consistant en linge & en vaisselle, que le prisonnier avoit empaquetés & portés à Londres, où, suivi par le Publicain, il avoit été arrêté saisi des effets volés. Le Matelot ne nia point qu'il n'eût porté ces effets; mais il dit qu'il les avoit eus de la femme du Publicain, qui l'avoit chargé de les remettre à une adresse qu'elle lui avoit donnée à Londres; il le certifia par l'adresse qu'il en avoit reçue, & qui portoit qu'on lui remettroit tant pour le payer de sa peine. La femme fut mandée, & déclara que c'étoit elle qui avoit enlevé les objets que son mari disoit qu'on lui avoit volés: elle déchargea pleinement le Matelot. Cela amena une scène fort étrange qui fit rire l'assemblée; parce que malheureusement on s'égaie toujours de ce qui intéresse les mœurs. Le mari, cessant de se plaindre, s'adressa à sa tendre moitié pour l'engager à renoncer au dessein qu'elle sem-

bloit avoir formé de l'abandonner; il lui jura qu'il oublioit le passé, & lui tint des discours qui auroient paru naturels de la part d'un jeune homme fort empressé auprès d'une jeune personne à laquelle il aspire à s'unir; cela fut trouvé un peu étrange à son âge & dans sa situation; les dédains de la dame, son obstination à refuser de vivre avec lui, ne semblerent pas moins extraordinaires. Les Juges, les personnes de quelque poids qui se trouvoient présentes, furent obligés de prendre le parti du Publicain, de joindre leurs sollicitations aux siennes, & n'obtinrent pas sans peine un consentement qu'elle donna enfin de très-mauvaise grace, mais qui parut le bonheur suprême à son bienveillant époux.

F R A N C E.

DE FONTAINEBLEAU, le 21 Octobre.

Le Roi a nommé à l'Abbaye de Chezy, Ordre de S. Benoît, diocèse de Soissons, l'Abbé de Montazer, aumônier de S. M.; à celle de d'Hauteseille, Ordre de Cîteaux, diocèse de Nancy, l'Abbé de Cambis, aumônier de la Reine; & à celle de S. Julien, ordre de S. Benoît, diocèse d'Auxerre, la dame de Jaucourt, Religieuse-Professe & Prieure de la même Abbaye.

DE PARIS, le 21 Octobre.

On apprend de Fontainebleau qu'il y arrive journellement des étrangers, & principalement des Anglois. Les principaux & les plus riches d'entre eux ont loué un hôtel en commun, où ils ont établi une table de 80

h 3

couverts, ouverte tous les jours aux personnes de leur connoissance.

Quelques personnes prétendent que le Duc & la Duchesse de Gloucester iront aussi à Fontainebleau. On fait qu'ils sont en France; le 4 de ce mois ils étoient à Avignon, où ils ne sont restés que jusqu'au 5, qu'ils en sont partis pour se rendre à Aix; ceux qui prétendent qu'ils viendront à Fontainebleau, disent que le 17 de ce mois, ils étoient déjà à Lyon.

Il n'y a rien de nouveau de nos ports; on dit seulement, qu'on continue de préparer à Toulon les agrêts & les apparaux nécessaires pour l'armement d'une escadre; les vaisseaux, qui sont tous doublés en cuivre n'ont pas besoin de carène.

A peine les gabarres, venus de Riga, ont-elles mouillé à Brest, & déchargé leurs bois, qu'elles ont reçu ordre d'aller à Bayonne chercher aussi tous les bois de construction qui s'y trouvent.

Le dernier Jugement du Conseil de guerre, tenu à Morlaix, ne differe du premier, qui avoit été déjà rendudans la même affaire, qu'en ce qu'il a modéré la peine de prison de quinze ans à six. Le Chevalier de Vigny a été en conséquence ramené au château du Taureau où il a été renfermé.

Les dernieres nouvelles de Madrid portent, qu'on y attendoit à tout moment D. B. Galvez, parti de Cadix, le 26 Septembre. Son oncle, le Ministre des Indes, lui avoit fait préparer un

hôtel & un équipage brillant. Les Postes de Madrid à Cadix réussissent à merveille; & on travaille à établir celles de Bayonne à Madrid. Alors il sera permis de traverser l'Espagne d'un bout à l'autre, autrement qu'à franc-étrier; car on sait que jusqu'ici il n'y avoit point de chevaux de postes pour les voitures & les chaises.

On parle depuis long-temps des travaux ordonnés & commencés à Cherbourg. L'extrait de la lettre suivante, qui peut donner une idée de cette entreprise imposante & prodigieuse, ne peut qu'être bien reçu des nos Lecteurs.

« Il avoit été présenté plusieurs Mémoires sur la nécessité de préférer la rade de Cherbourg à toute autre pour en faire un Port de relâche dans la manche pour la marine du Roi; M. de la Bretonniere, Capitaine de Vaisseau, a joint aux instances du Commandant & à celles de tous les gens sensés de la Province une idée sublime; c'est de former une rade deux fois plus grande qu'elle n'est à présent, en projetant trois moles ou trois branches de moles séparées par quatre passes; les deux moles des extrémités de quatre cens cinquante toises chacun, appuyant par la droite à l'Isle Pelée, & par la gauche au Fort de Querqueville, & celui du milieu fait en chevron pour couvrir deux passes de 300 toises chacune; chacune des deux premières branches de mole doit avoir 800 toises de long, & celle du milieu 900; elles porteront des batteries redoutables à chacune de leurs extrémités. Ce projet est en effet grand & sublime; mais il paroît effrayant & gigantesque; car enfin il ne s'agit de rien moins pour l'exécuter, que de fonder 2600 toises de jettée en mer à 60 pieds

de profondeur, sans l'appuyer à la terre ferme, & dans une mer presque toujours houleuse, très-orageuse pendant l'hiver, où il y a des courans & des coups de vents très-impétueux. Tout le monde en desiroit l'exécution, mais personne ne croyoit qu'elle fut possible. On a écrit, on a proposé aux Ingénieurs, aux Artistes les plus expérimentés de donner des moyens; les uns vouloient construire à pierres perdues; mais les courans les auroient dispersées dans la rade où elles se seroient perdues; d'autres proposoient de couler des Vaisseaux; mais comment en faire une base régulière, & comment construire dessus? d'autres enfin vouloit construire des batteaux-caisses, les mâçonner à moitié, les conduire en rade, les couler & construire dessus; mais la moindre inégalité dans les fonds eût crevé & déversé ces caisses; il y a encore bien des inconvéniens qui rendent ce moyen impraticable, outre l'énorme dépense. M. de Cessart, ingénieur en chef des Ponts & chaussées & Inspecteur, homme de mérite & de génie a imaginé une caisse à jour en forme de cône, de telle hauteur que l'on voudra. Comme elle n'a point de fond, on doit la construire à terre, la lancer à la mer & la remorquer jusqu'au lieu où elle doit être coulée; ces 3 opérations ont été essayées dans la rade du Havre, & ont réussi. Le Commandant de Cherbourg qui fut l'hiver dernier à Paris fit le rapport de ces différens projets; celui de M. de Cessart qui a été trouvé le plus simple a obtenu la préférence; avec trois millions par an, dans dix années il aura coulé 100 cônes, dont 33 formeront chacune des deux parties latérales, & 34 la partie centrale; les six cônes des extrémités seront doubles des autres par la largeur,

& d'un tiers en sus de hauteur , afin de pouvoir construire dessus des batteries. Les cônes ne se touchant pas par leur partie supérieure , il y aura entre chacun 15 toises d'intervalle. Un conseil de marine a décidé que cette claire voie ne nuirait en rien à la bonté de la rade , parce que la mer se brisant autour de ces cônes , perd son courant & devient tranquille. Si cette grande entreprise réussit , il en résultera les plus grands avantages ; c'est une dépense de 30 millions pour avoir une rade capable de contenir 100 Vaisseaux de ligne , défendue en dehors & en dedans par 10 à 12 Forts inattaquables , à l'abri de tous les vents , facile pour entrer & pour sortir , &c.

Nous n'avons annoncé que bien vaguement les premiers essais faits pour l'exécution de cette grande & importante entreprise ; la lettre suivante contient des détails que nous nous empresserons de transcrire.

« Pour faire flotter un cône pesant 1500 milliers , on avoit préparé 110 tonnes rangées tout autour , dont 42 en dedans , le reste en dehors sous deux rangées , & soutenu par des ceintures & des soupentes de gros cables de 12 pouces. Les tonnes avoient 12 pieds de long & 6 de haut ; chacune pesoit 4500 livres , & portoit , en s'élevant sur l'eau , épreuve faite , un poids de 28 milliers , ainsi en diminuant son poids , chaque tonne faisoit effort de 23 milliers & demi ; ce qui pour la flottaison donnoit 2585 milliers de force , par conséquent un millier de plus qu'il ne falloit. Tout étoit prêt le 30 Août. Une tempête qui est survenue a coupé quelques cables & fracassé quelques tonnes ; la morte-eau est venue , il a fait mauvais temps jusqu'au 10 Septembre. On s'est réparé ;

h 5

mais les avaries ont conduit jusqu'au 15 ; ce jour-là la mer ne donnoit que 11 pieds $\frac{1}{2}$, il en falloit 14 pour que le cône s'enleva de dessus des pilots de 2 pieds qui entouroient sa forme ; cependant il a flotté, mais il n'a pu surmonter les pilots ; d'ailleurs la ceinture des cables s'est un peu lâchée ; les tonnes flottoient en dedans du colosse au lieu de submerger, & ne donnoient qu'une partie de leur force. Quatre chaloupes canonieres de 40 rames, une gabarre de 700 tonneaux, & 37 bâtimens de différentes grandeurs étoient placés & mouillés à des distances convenables, pour remorquer le cône & le conduire à son poste où 4 grosses ancrs de 5 milliers l'attendoient pour le fixer, pendant que l'on couperoit les soupentes pour lâcher les tonnes graduellement, afin de le laisser enfoncer pied par pied. On devoit ensuite envoyer des bâtimens chargés de pierres, vuidier leurs charges dans le cône, au moyen de sceaux montans & descendans établis sur leurs ponts dont chacun portoit 400 livres de pierres ; on espéroit dans les deux marées en jeter à peu près 50 toises cubes, qui tombant sur un grillage de cables établi au fond du cône, l'auroient fixé sur le fond, outre qu'il portoit déjà autour de lui 300 milliers de pierre pour son lest. Heureusement le cône ne put sortir ce jour-là de sa forme ; il faisoit calme quand on l'essaya ; on devoit naviguer au Nord-Est & contre le jurant. Sur les 2 heures les vents passerent au Nord-Est, & furent toujours en fraîchissant. Pendant la nuit, une tempête affreuse du Nord-Est s'éleva & dura jusqu'au 19. Si l'on étoit parti, jamais on n'auroit pu aller jusqu'au point balisé pour le coulage du cône, qui étoit à 1700 toises du point de partance. Il eut fallu mouiller

en rade ; le cône eut présenté 47 pieds de surface aux vents , & tout son poids à la marée , frappé par haut & par bas du même côté d'où il seroit parti , & s'y seroit brisé ; on n'eut pas manqué de jeter sur cette machine ce qui n'eut été que le vice de la saison ; quoiqu'on n'eût rien tenté , tous les cables suspendans les tonnes furent coupés , & 30 de l'interieur mises en pieces ; mais le cône n'a pas eu la moindre avarie. Quoiqu'il en soit , cet événement a procuré des connoissances infinies ; il en résulte qu'il faut simplifier les moyens de navigation qui sont trop compliqués & insuffisans ; quoique l'invention en soit sublime ; il est prouvé que le cône est élastique , flottant & très - solide , qu'en deux mois on peut faire une pareille caisse , & 10 en décuplant les moyens ; que chacun placé , coulé & plein de pierres ne couvrera que 200000 liv. , & qu'il n'en faut que 80 pour former la rade depuis Querqueville jusqu'à l'île Pelée. C'est déjà beaucoup que d'avoir appris tout cela. Maintenant nous allons nous corriger , perfectionner notre grément , réparer nos avaries , & au printemps prochain nous espérons réussir ; tous les calculs sont pour nous.

Le temps-calme dont nous jouissons depuis 10 à 12 jours , a permis à M. de Mongolfier de continuer ses expériences ; elles ont eu peu de témoins ; un d'eux nous en a donné les détails suivans.

La Machine , toujours retenue par des cordes ; s'est élevée à 30 ou 40 , & jusqu'à 50 pieds. Un des ouvriers , ainsi que M. Pilatre du Rosier & M. de Mongolfier lui-même , se sont élevés quelquefois avec elle. M. le Duc de Chartres ,

témoin un jour de ces expériences, voulut aussi monter dans la galerie ; mais , quoiqu'il n'y eut aucun danger à courir , on s'opposa à son desir ; & M. de Dillon prit sa place avec un autre Officier : ils furent élevés à la hauteur d'environ 40 pieds ; & au moment qu'on s'aperçut que la machine alloit descendre, on lacha les cordes , & elle fut tomber au bout du jardin , à cent pas du lieu de son départ , mais si doucement qu'elle étoit déjà à terre , que M. de Dillon ne s'apercevoit pas qu'elle y touchât. M. Pilatre du Rosier est souvent monté seul depuis ce temps-là pour alimenter le fourneau , en y jettant de la paille ; il en faut près de deux bottes par minute , pour prévenir la condensation du gaz ; & le 25 de ce mois il a si bien réussi , qu'il est resté à deux différentes fois près de 2 minutes en l'air : on voyoit la machine s'élever de 12 à 15 pieds , toutes les fois qu'on lui fournissoit une nouvelle chaleur : voila , où en sont , les expériences. On fait donc aujourd'hui monter & descendre la machine à volonté ; il faut actuellement trouver le secret de lui faire parcourir une ligne horisontale , & surtout le moyen de renouveler le gaz , avec une matiere qui donne une flamme vive , claire , sans aucune fumée , & qui soit un peu plus durable que celle produite par la paille. Du reste , cette grande machine est chargée en 5 minutes.

Quelque soit le parti qu'on puisse tirer un jour de cette découverte, si l'on parvient à la perfectionner , elle n'en fera pas moins un honneur infini à ses inventeurs. M. Houdon, sculpteur du Roi , a fait un bas-relief destiné à servir à la médaille qui a été frappée pour MM. de Mongolfier ; il représente les têtes des deux Freres, Etienne & Joseph de Mon-

golfier, inventeurs en société du Globe aërostatique. M. Delaunay le jeune, élève du célèbre Graveur de ce nom, l'a dessiné & gravé avec beaucoup de goût; les deux têtes offrent la ressemblance la plus parfaite; & la gravure fait honneur au burin d'un Artiste qui porte un nom cher aux Arts. On lit au bas les vers suivans.

Mongolfier, que l'Europe entière
Ne sauroit assez révéler,
A des airs franchi la carrière,

Quand l'œil de ses rivaux cherche à la mesurer (1).

M. Didot l'aîné, chargé par le Roi de l'impression des Auteurs classiques, françois & latins, destinés à l'éducation de M^{gr} le Dauphin, a fait suivre sa superbe édition de *Télémaque*, de celle des *Œuvres de Racine*, dont le 1^{er} volume qui vient de paroître, est des mêmes format, caractère & papier que l'Ouvrage précédent. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit plusieurs fois des productions sorties des presses de M. Didot; tous les gens de goût ont reconnu la justice de nos éloges, & les efforts impuissans de la jalousie n'en ont rien rabattu; nous préférons de transcrire ici le Brevet par lequel S. M. lui a ordonné l'impression de cette Collection. Le choix du Roi, les motifs qui l'ont déterminé, seront notre unique réponse aux détracteurs de M. Didot (2).

(1) Cette Estampe se trouve chez l'Auteur, rue & porte S. Jacques, N^o. 112. Le prix en est de 1 liv. 4 s.

(2) Cet Ouvrage n'est tiré qu'à 200 exemplaires comme le *Télémaque*, & se trouve à Paris chez M. Didot l'aîné, rue Pavée Saint-André-des-Arts. Il formera 3 vol in-4. Le prix de chacun est de 36 liv.

« Aujourd'hui premier Avril 1783, le Roi étant à Versailles, bien informé de la beauté des éditions sorties des presses du sieur Didot l'aîné; & voulant récompenser & encourager les soins qu'il s'est donnés pour perfectionner en France la gravure des caractères d'Imprimerie & la fabrication des papiers, l'a choisi pour faire les Editions des Ouvrages destinés à l'éducation de Mgr. le Dauphin, & lui ordonne en conséquence d'imprimer, sous les formats *in - 4°*, *in - 8°*. & *in - 18*, les principaux Auteurs nationaux & Latins, en commençant par le *Télémaque* dont S. M. agrée la dédicace: à la charge, par le sieur Didot l'aîné, que chacune des éditions qui sortiront de ses presses pour cet objet, soient faites avec des caractères & des papiers fabriqués dans le Royaume; & qu'en outre, le sieur Didot l'aîné indemnifera, suivant l'estimation, ceux de ses confrères qui pourroient avoir la propriété de l'impression de quelques-uns des Ouvrages que S. M. desire former partie de la collection destinée à l'éducation de Mgr. le Dauphin. Mande S. M. au sieur Lenoir, Lieutenant-général de Police, & Commissaire du Conseil pour la Librairie, de tenir la main à ce que le sieur Didot l'aîné n'éprouve aucuns troubles ni empêchemens: & pour assurance de sa volonté, Elle lui a fait expédier le présent Brevet qu'Elle a signé de sa main, & fait contresigner par moi, Conseiller-Secrétaire d'Etat & de ses Commandemens & Finances, Signé, LOUIS: & plus bas, AMELOT cc.

Nous avons annoncé le prospectus de la petite Bibliothèque des Théâtres. Le premier volume de cette collection intéressante, qui manquoit encore, & que l'on desiroit, vient de paroître; il commence comme il devoit commencer, par la pièce qui a fait époque sur le théâtre de France,

comme sur celui d'Italie, la Sophonisbe de Mairet : elle est suivie du Scevola de du Ryer. Le plan des Auteurs, qui est de présenter alternativement les pièces des différens théâtres, répandra dans la distribution de leurs volumes une variété piquante. En annonçant celui-ci, nous ne devons pas oublier la partie typographique ; elle ne peut être plus agréable, plus soignée ; elle prouve les progrès que fait tous les jours cet art intéressant, la perfection qu'il acquiert, le zèle, les soins & l'intelligence de M. Valade (1).

Nous avons annoncé dans le temps les ressorts à une seule feuille du sieur Herisson ; l'expérience en a prouvé la solidité. Cependant comme quelques personnes paroissent effrayées d'être portées sur des ressorts si légers, en comparaison de ceux qu'on employe ordinairement, le sieur Herisson, par le conseil de feu M. de Vaucanson, a ajouté au-dessous de chacun de ces ressorts,

(1) Cet Ouvrage se trouve au bureau rue des Moulins ; butte S. Roch, No. 11, chez Belin, rue S. Jacques, & Bruner, rue de Marivaux, place du Théâtre Italien. Le prix de la souscription pour l'année entière est de 33 liv. pour Paris, & de 36 pour la Province, port franc. On ne détachera aucune pièce, ni aucun volume, à cause de l'inconvénient de décomposer les collections. On donnera aux Souscripteurs un treizième volume gratis, sous le titre d'Étrennes d'Apollon, composé des plus jolies romances, arîettes, chansons, avec les airs gravés. Cet ouvrage, imprimé chez M. Valade, est du format de la jolie Collection des Poètes François, sortie des mêmes presses, & qui vient d'être augmentée des chefs-d'œuvre de Corneille, 5 vol. ; des œuvres choisies de l'Abbé de S. Réal, 4 vol. ; les ouvrages, ainsi que la Collection entière dont ils font partie, se trouvent chez M. Valade, rue des Noyers, & à Reims, chez M. Casin.

un cric, au moyen duquel, quand un ou plusieurs des ressorts viendroient à manquer, la voiture ne baisseroit que d'environ un pouce, pourroit être relevée sur le champ, & continuer une longue route, sans avoir beaucoup perdu de sa douceur. MM. de Vandermonde & Briffon, nommés par l'Académie des Sciences, pour examiner ces ressorts, en ont rendu le rapport suivant.

» Au mois de Juin 1780, M. de Vandermonde & moi avons rendu compte à l'Académie, des ressorts de voiture d'une seule feuille adaptés aux voitures par le sieur Hérifson, Arquebustier; les épreuves que nous leur fimes subir alors, en prouvent la douceur & la solidité; & en effet ils se sont depuis ce temps là bien soutenus; mais pour rassurer encore davantage les gens qui en veulent faire usage, & pour leur ôter toute crainte sur la rupture du ressort, le sieur Hérifson a par le Conseil de M. de Vaucanson, adapté sous chacun de ses ressorts un cric mobile à l'axe duquel est placé un levier à double branche; à la moitié de la longueur de ces branches est placé le cliquet qui retient le cric. Les deux sou-pentes sont portées sur ces quatre crics, & passent entre les deux branches des deux doubles leviers. Les branches sont réunies à leur extrémité par une barre qui en portant sur la sou-pente serre le cliquet & empêche le cric de se dérouler. — Pour faire que la caisse porte sur les ressorts, on a ajouté quatre petites portions de sou-pente qui passent d'une part sous les barres dont nous venons de parler, & d'autre part dans les anneaux qui sont à l'extrémité des ressorts; cela souleve un peu la caisse; en lâchant une de ces portions de sou-pente, nous avons

produit le même effet que si le ressort se fut rompu , la barre a sur le champ porté sur la sou-pente , & la caisse n'est descendue de ce côté là que d'un pouce & demi ; elle peut être relevée sur le champ , en remontant le cric de deux ou trois dents , & l'on peut en sûreté continuer sa route ; la voiture n'en est guerre moins douce , de sorte qu'un ressort peut casser sans aucun danger & sans retarder la marche ; nous croyons même pouvoir dire qu'en supposant que les quatre ressorts cassassent à la fois , la caisse ne descendroit que d'une petite quantité , on pourroit continuer sa route ; & la caisse seroit alors réduite à l'état qui seroit simplement portée sur des sou-pentes ; mais on peut bien regarder comme certain que jamais les quatre ressorts ne casseront à la fois. — Cela nous engage à conclure que ces crics réunis aux ressorts du sieur Harisson sont capables de prévenir tous dangers , & doivent rassurer pleinement ceux qui en feront usage (1).

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France , sont : 63 , 30 , 56 , 1 , & 74.

DE BRUXELLES , le 21 Septembre.

Selon les lettres de Hollande , les Directeurs de la Compagnie des Indes , & ceux de la Colonie des Berbices ont été prévenus par les Etats-Généraux d'expédier le plutôt possible , les ordres nécessaires pour recevoir les établissemens occupés par les troupes Françaises , & ceux qui pourroient se trouver en-

(1) On peut voir tous les jours chez le sieur Harisson , rue du bout du Monde , N^o. 21. une voiture montée de ses ressorts & crics.

core entre les mains des Anglois, & qui doivent être restitués.

« Les Etats de Hollande & de Westfrise ajoutent ces Lettres, ont approuvé à une très-grande pluralité les propositions des villes de Dordrecht & de Schoonove, en vertu desquelles il ne sera plus permis d'admettre des Officiers étrangers dans les Régimens nationaux qui sont sur la répartition de cette Province, de vendre les emplois Militaires, ni de confier des grades qui seront purement titulaires. — On s'attend avoir L. N. & G. P. délibérer incessamment sur la proposition faite par la ville de Gouda, le 13 Septembre dernier, & qui insiste sur la nécessité d'envoyer incessamment dans l'Inde, & même encore avant l'hiver des renforts de forces de Terre & de Mer, pour empêcher les Anglois d'y abuser de l'article des préliminaires, par lequel la République s'est engagée à ne point gêner leur navigation dans les Mers d'Asie. La même proposition tend aussi à aviser aux moyens de mettre les Etablissmens de la République aux Indes dans l'état de défense le plus respectable ».

Les Etats de Frise se sont assemblés extraordinairement, il y a quelque temps, sur la réponse qui leur a été faite par le Stadhouder, au sujet de son opinion particuliere, relativement aux voies de fait à employer contre cette province, si elle refuse de payer son contingent; les villes ont trouvé que cette réponse ne contient point les éclaircissmens qu'on demandoit: elles ont présenté une adresse aux Etats, pour leur demander la permission d'armer & d'exercer le corps des

Volontaires qui s'est formé dans la Capitale de la province ; & en attendant qu'ils aient pris une résolution définitive , tant sur cet objet que sur quelques autres , on a fourni à ce corps, des magasins publics, & de la part des Etats, 400 armes pour en faire usage pendant une demie année.

« Notre vénérable Magistrat, écrit-on d'Utrecht , instruit de la disposition où étoit le Stadhouder de changer cette garnison , l'avoit prié de concerter ses ordres , de manière que le nouveau bataillon ne fut introduit dans la Ville que lorsque l'ancien seroit sorti. Le Prince a , dit-on , répondu qu'il ne pouvoit rien conclure à ce sujet jusqu'à ce que le Magistrat eut allégué les raisons qui avoient inspiré des allarmes contre les Troupes ; & pendant les délibérations sur ce sujet , ce Prince a ordonné au Commandant du bataillon de Wardenbroek de sortir , lorsque le bataillon de Pain seroit entré. Le Conseil de la Ville ayant eu vent de cet ordre , a fait en sorte que S. A. S. fut priée de la part des Etats de le changer & d'accorder quelque chose aux opinions de la bourgeoisie ; on n'a point encore de réponse sur cet objet. — On dit que le Conseil a envoyé aussi un plan au Stadhouder , pour une collation à tour de rôle des commissions , & pour faire dans le serment du Conseil le changement que cet arrangement rendoit nécessaire. Le Prince ayant répondu qu'il ne pouvoit approuver le plan , mais qu'il condescendoit au changement dans le serment , il a été , dit-on , résolu de lui repliquer qu'on n'avoit pas voulu lui demander son avis , mais lui en donner un afin qu'il expédiât au grand Officier l'ordre de se régler en conséquence , lorsqu'on prendroit le serment des

nouveaux Conseillers. On ajoute qu'il lui a été expédié à cette occasion la dernière requête signée par 1414 bourgeois, & qui contient les raisons de leurs inquiétudes. On attend avec impatience le résultat de cette contestation, & sur-tout ce qui sera décidé sur l'entrée des Troupes ».

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. ET AUTRES.

La destination vraie ou prétendue de l'escadre de Cronstadt, a donné lieu aux réflexions suivantes : — Il ne suffit pas de mettre en mer des flottes puissantes, il faut des ports & des chantiers sur l'Océan, pour les réparer & les entretenir ; sans cela il faut s'attendre à les voir s'anéantir & s'épuiser, comme cela est arrivé à celles des Russes pendant la dernière guerre : elles ne firent, depuis 1771, plus rien qui répondit aux dépenses énormes qu'elles coûterent. Les vaisseaux étoient tellement endommagés, qu'ils ne valoient pas les frais du radoub. Les réglemens étant défavorables aux marins étrangers, les officiers & les matelots Anglois furent moins utiles. Les succès se réduisirent à ruiner le commerce du levant ; les tentatives sur Chypre & Candie échouèrent ; peut-être l'éloignement des Puissances de la Méditerranée à recevoir ces flottes dans leurs ports, est-il fondé. On n'a pas oublié qu'elles établirent pendant la dernière guerre, dans l'Etat de Venise, & à l'embouchure de la mer Adriatique, des batteries, qu'elles prirent possession des havres, qu'elles s'emparèrent des vaisseaux Chrétiens, sous prétexte qu'ils alloient dans les ports Turcs, que la ville de Marseille & le commerce du levant prétendent avoir perdu plus que les Turcs mêmes. Un homme d'état, qui a conservé son franc parler dans le Conseil de Pétersbourg, y disoit il y a quelque temps : *Vous voilà*

bien embarrassés ; ce n'est pas ma faute : pourquoi avez-vous manqué Mahon qu'on vous jetoit à la tête ?

« La semaine dernière l'Agent de Russie a freté quatre gros bâtimens sur la Tamise , pour porter des munitions à l'Escadre Russe qui va dans la Méditerranée. Ces bâtimens seroient ci-devant de Vaisseaux munitionnaires pour l'Artillerie , & ils montent 24 canons chacun ».

« L'Impératrice de Russie a écrit une Lettre de sa main à M. Fox , pour le remercier de son opinion relativement à son Empire ; dans la même Lettre cette Souveraine entre dans beaucoup de détails sur ce qu'elle appelle les vrais intérêts de la Grande Bretagne ».

« On étoit convenu que les deux Cours (de France & d'Angleterre) enverroient de concert dans l'Inde deux exprès chargés des préliminaires de la paix ; à Strasbourg , le Major Gayles déroba , dit-on , deux jours de marche à l'Officier François , son compaignon ; il arrive à Constantinople avant lui ; il en part avant lui. Porteur des Duplicatas des dépêches Françaises , il paroît vouloir le prévenir , & profiter des instructions qu'elles peuvent donner aux Généraux de sa Nation ; mais l'Officier François ayant fait la plus grande diligence dans le désert , a retrouvé le Major Gayles à Bassora , le 5 du mois de Juin , où le manque de Vaisseau le faisoit attendre. *Suppl. à la Gazette de Leyde* , n^o. 81 ».

« Qui n'auroit pensé après les concessions sans nombre faites par l'Angleterre à l'Irlande , que les Volontaires de ce dernier Royaume se montreroient enfin satisfaits ? Cependant on apprend que non-seulement ils ne le sont pas , mais même que ce corps turbulent vient de s'augmenter lui-même de 4 compagnies de plus. Un Ecrivain Anglois prétend que cet exemple , & celui des

Turcs vis-à-vis des Russes, doivent à jamais dégouter les Gouvernemens de faire des concessions à ceux qui leur en demandent. *Courier d'Avignon*, n°. 80 ».

« Le système du Ministère Anglois de rester neutre pendant les événemens qui vont se passer à l'Orient, est fort applaudi par la Nation. On compte déjà plus de 300 Officiers de la Marine Angloise qui sont passés au service de l'Impératrice. On croit qu'un pareil secours ne sera pas perdu dans la suite; & que si jamais le pavillon Russe est élevé sur les murs de Constantinople, le commerce de l'Angleterre dans le Levant reprendra bientôt sa première splendeur. *Même Gazette* ».

« On dit qu'aussi-tôt que Pondichery aura été rendu aux François, S. M. T. C. y enverra pour Gouverneur le Général Conway, qui s'est beaucoup distingué en Amérique, où il a eu le rang de Major Général, & d'où il partit en 1778. — Ce brave Irlandois a été Officier dans le Régiment de Berwick au service de France; il commande maintenant les Troupes Françaises au Cap de Bonne-Espérance. *Nouvelliste Politique d'Allemagne*, n°. 160 ».

« Un Officier étranger qui a servi en Amérique pendant la dernière guerre, & qui est arrivé à Constantinople dans le mois d'Août, a obtenu, dit-on, le commandement du *Gallipoli* Vaisseau neuf de 62 canons, sur lequel il a passé aussitôt avec environ 300 Matelots qu'il avoit emmenés avec lui. On ajoute que la Porte lui destine une Escadre qu'elle se propose de faire croiser dans l'Archipel. *Même Gazette* ».

« Les bruits de Guerre deviennent de jour en jour plus universels. On lit dans une feuille publique que Belgrade pourra bien être entre

les mains des Autrichiens, au moment qu'on y pensera le moins. *Courier du Bas Rhin*, n°. 79 ».

« Le bruit est général que l'Espagne, le Danemarck & la Suède vont réunir une partie de leurs forces pour exterminer une bonne fois les Pirates Algériens. *Gazette de Vienne*, n°. 80 ».

GAZETTE DES TRIBUNAUX ABRÉGÉE (1).

PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

Un Curé doit être payé de la pension qu'il s'est réservée en permutant avec un autre Curé.

Le 12 Mars 1772 il fut passé un concordat de permutation de la Cure de Saint Antoine de Bourcet, dont le sieur Ladevie étoit Curé, avec celle de Saint Fériel d'Eglise-neuve-sur-Bellon, possédée par le sieur Bernard Antignac, sous la réserve d'une pension de 200 liv. sur la Cure de Bourcet. — Le 31 du même mois, on obtint en Cour de Rome des signatures d'admission de ladite permutation, & de la création de ladite pension le 9 Mai suivant, jugement *dexequatur* sur les provisions. — Le 25, autre jugement de la Commission établie à Clermont, qui homologue le bref de la Cour de Rome. — Le sieur Antignac mourut subitement. Il paroît que le sieur Bartomeuf, qui lui succéda dans la Cure de Bourcet, paya pendant plusieurs années la pension au sieur Ladevie, & qu'ensuite il refusa de la continuer; ce qui donna lieu au sieur Ladevie de l'assigner en la Cour. Le sieur Bartomeuf s'est rendu appellant comme d'abus de la signature de Cour de Rome. — Le 5 Septembre 1783, arrêt, qui, en ce qui touche l'appel comme d'abus, a prononcé qu'il n'y avoit abus; & en ce qui touche l'opposition du sieur Bartomeuf au jugement d'homologation rendue en la Commission de Clermont-Ferrand le 25 Mars 1772, l'en a dé-

bouté, & a ordonné l'exécution dudit Jugement.

PARLEMENT DE NORMANDIE.

Ce jour, (28 juin 1783,) les Gens du Roi sont entrés, & LA COUR faisant droit sur leur réquisitoire, a renouvelé & renouvelle, en tant que de besoin, les dispositions de son arrêt du 28 Mai 1716, de la Déclaration du Roi du 27 Juin de la même année, des Lettres patentes du 25 Mai 1725; en conséquence a fait, & fait très-expresses défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, de méfaire ni médire aux Commis & Employés dans la France aux Régies de S. M., à peine de 500 liv. d'amende & de punition corporelle; défend, sous les mêmes peines, tous attroupe-mens & actes tendans à interrompre & troubler directement ou indirectement lesdits Commis dans l'exercice de leurs fonctions, même sous peine de la vie, en cas de force ouverte & sédition. Enjoint pareillement à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient de s'arrêter, eux, leurs gens & voitures, aux portes, à la première réquisition des Commis, & d'y souffrir leur visite, &c., apporter aucun empêchement, aux peines aux cas appartenans. Enjoint aux Commis de se comporter avec circonspection & décence à peine de punition exemplaire.

C'est par erreur que dans un Ouvrage intitulé, *Prémices de Dévotion envers le Vénérable JOSEPH LABRE*, & ensuite dans divers Papiers publics, on a mis le prix des Sermons du P. Le Jeune en 10 vol. à 25 sols au lieu de 25 liv. broché, & 30 sols au lieu de 30 liv. relié. Ce Recueil se trouve toujours chez LAPORTE, Libraire à Paris, rue des Noyers.

Parlement le 5 Septembre audit an. *A Paris, chez les mêmes.*

Déclaration du Roi, par laquelle Sa Majesté proroge pour dix ans, à compter du 1 Janvier 1784, les droits établis en faveur de la ville de Paris, par la Déclaration du 25 Novembre 1762, & pourvoir, tant aux dépenses, qu'à la libération des dettes de ladite ville; donnée à Versailles le 23 Août 1783, enregistrée en Parlement le 5 Septembre audit an. *Chez les mêmes.*

Edit du Roi, pour autoriser les Officiers des Mairies à juger en dernier ressort les causes pour vente de bois, non excédantes la somme de cinquante livres; donnée à Versaill. au mois d'Août 1783, enregistré en Parlement le 5 Septembre audit an. *Chez les mêmes.*

Edit du Roi, qui supprime l'office de Maître général des bâtimens, & celui de Maître des œuvres de charpenterie de la ville de Paris; donné à Versaill. au mois d'Avril 1783, enregistré en Parlement le 5 Septembre audit an. *A Paris, chez les mêmes.*

C A R T E S.

Atlas cosmographique, méthodique & élémentaire, &c. par feu Buy de Mornas, Géographe du Roi & des Enfans de France: première partie de son Atlas, laquelle se vend séparément, pour l'usage des Collèges & Instituteurs, en 57 cartes: vol. in-fol. petit pap. rel. 28 l. moyen pap. 36 liv.

Autre Atlas général, méthodique & élémentaire; par M. Brion de la Tour, même format de l'Atlas cosmographique: petit pap. 36 liv. moyen pap. 42 liv. *A Paris, chez Desnos, Ingén. Géographe, rue S. Jacques.*

G R A V U R E S.

La Beauté, conseillée par la Prudence, rejetée avec mépris.

Les Sollicitations de la Fosse, sujet d'une Estampe colorée, gravée par Rose Lenoir, d'après Angelica Kauffmann: 6 livres. *A Paris, chez Lenoir, au Louvre; & rue du Coq S. Honoré.*

Estampe du Mausolée de M. le Maréchal de Saxe: 6 l. *A Paris, chez Cochin, Graveur du Roi, aux galeries du Louvre.*

Estampe représentant une Vierge en pied, gravée par Fernando Selma, d'après le tableau de Raphaël d'Urbina: 15 liv. *A Paris, chez Cressonnier, Libr. quai des Augustins.*

Esther couronnée par Assuerus, dessinée & gravée par J. Beauvarlet, Graveur du Roi, d'après le tableau peint par F. de Troy: 16 liv. *A Paris, chez l'Auteur, rue de Tournon, près la Luxembourg.*

Six feuilles de frises & bâtonnements, dans un nouveau genre, propres aux Architectes, Sculpteurs & Ciseleurs, imprimés sur papier grand raisin, composés & gravés par M. Lemoine, Peintre: 1 liv. 16 sols. *A Paris, chez Pasquier, rue S. Jacques.*

Deux Vues du port de Morlaix, formant les trente-cinquième & trente-sixième planches de la collection des ports de France, dessinées pour le Roi, par le sieur Ozanne: la pièce 1 l. 10 s. *A Paris, chez le Coq, Graveur, rue S. Hyacinthe, porte S. Michel, n. 4.*

M U S I Q U E.

Premier Concerto pour le basson, composé & exécuté plusieurs fois au Concert spirituel, par M. Ozi, Musicien de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans. Œuvre III. 4 livres 4 sols. *A Paris, chez Boyer, au magasin de musique, rue neuve des Petits-Champs, n. 83; & chez Mad. Lemeru, rue du Roule.*

Six Duos pour deux violons,

composés par M. Blasius le jeune: Œuvre III. 7 livres 4 sols. A Paris, chez Imbault, rue & vis-à-vis la cloître S. Honoré, & chez le sieur Siéber, rue S. Honoré, entre la rue d'Orléans & celle des vieilles Étuves, chez l'Apothicaire.

Six Duos pour violon & alto, par L. Lebrun: Œuvre IV, port franc par la poste. 7 liv. 4 sols. A Paris, chez Leduc, rue Traversière S. Honoré, au Magasin de Musiq.

Deux Œuvres contenant chacun trois sonates pour le Clavecin ou le forté-piano, le premier avec accompagnement de violon obligé, & le second accompagnement de violon *ad libitum*; dédiés à S. A. S. Mad. la Duchesse régente des Deux-Ponts, par M. le Baron de Rumling, citac. port franc par la poste 6 l. Chez le même.

Six Quatuors concertans pour flûte, violon, alto & basse, dédiés à S. A. S. & F. Mgr. le Cardinal de ^{R.} Devienne le jeune, la Chambre de S. A. pr. Œuvre de quatuors, port franc par la poste. 9 l. Chez le même

Trois sonates pour le Clavecin

ou le piano-forté, avec accompagnement de violon, dédiées à MM. Montagu & Bourgoyne, par Valentino Nicolai: Œuvre VII, port franc par la poste 6 l. Chez le même.

Méthode de guitare pour apprendre seul à jouer de cet instrument; &c. par M. Corbelin, Maître de Guitare; dédiée à Mad. de ***. 12 liv. A Paris, chez l'Auteur, place S. Michel; à Versailles, chez Blairoz, rue Saëroy.

Sixième Recueil composé d'ariettes choisies de Blaise & Babez, ou la Suite des trois Fermiers, de Péronne lauvée, de Renaud, du Corsaire, de la nouvelle Omphale, de l'Eclipse totale, & autres, avec accompagnement de guitare; par M. Corbelin: Musique de Guitare: & *Chez les mêmes.*

Quatuor pour le forte-piano, violon, alto & violoncelle, composé & exécuté au Concert de la Reine, par M. l'Abbé Volger: 3 liv. A Paris, chez Boyer, rue n. des Petits-Champs, n°. 83; & chez Mad. Lemois, rue du Roule.

On souscrit séparément pour le JOURNAL DE LA LIBRAIRIE, chez F. H. D. PIERRES, Imprimeur Ordinaire du Roi, rue Saint-Jacques. Le prix de l'abonnement est de 7 liv. 4 sols par année, avec la Table.

On s'abonne en tout temps, à Paris, Hôtel de TROU, rue des Poitevins. Le prix est, pour Paris, de trente livres, & pour la Province, port franc, trente deux livres, que l'on remettra à la Poste, en affranchissant le Port de l'argent & la lettre d'avis.

Messieurs les Souscripteurs du mois de Novembre sont priés de renouveler de bonne heure leur Abonnement.

Paris, sur le théâtre des Variétés amufantes. le 9 Septembre 1783. 1 liv. 4 sols. *A Paris, chez Cailleau, Libr.-Impr. rue Galande.*

Le Salon à l'encau, Réve pittoresque, mêlé de vaudevilles : broc. de 36 pag. d'impression. *A Paris, chez Nyon, Libr. rue du jardinier.*

Les Têtes changées, Comédie-parade, presque philosophique, en un acte & en prose ; par Mad. de Beaunoir, Auteur de *Thalie, la Foire & les Pointus* ; représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Variétés amufantes ; le 7 Août 1783. 1 liv. 4 s. *A Paris, chez Cailleau, Libr. rue Galande.*

A P I S.

Livres nouveaux que Piffot, Libr. quai des Augustins, vient de recevoir de Londres :

The general exchanger comprehending the principal direct and cross exchanges of Europe, with tables and rules shewing the value of any sum of money at the different rates, describing the monies of most countries, and in what manner their books and accounts are kept, and bills are drawn, &c. to which is prefixed a summary of the law, custom, and usages ; in bills of exchange, promissary and Banker's notes, by Egan : 1 vol. in-4°. *Lond.*

Epistolæ commerciales, or, commercial letters, in five languages, viz, Italian, English, French, Spanish, and Portuguese, &c. to which are added mercantile and maritime vocabularies of each tongue ; by Wiseman : 1 vol. in-8°. *Lond.*

Hill's Review of the works of the royal society of London : 1 vol. in-4°. *Lond.*

A R R Ê T S.

Ordonnance du Roi, du 31 Juillet 1783, concernant les huf-

sards, & pour mettre sur pied le régiment du Colonel-général des Hussards. *A Paris, de l'Imp. R.*

C A R T E S.

Carte topographique de la partie septentrionale de l'empire Ottoman, en trois feuilles ; par M. Rizzi Zannoni : 12 liv. *A Paris, chez Verrier, Géographe du Roi, rue des Quatre-Fils, au mois.*

Nouveau plan routier de la ville de Paris, avec augmentations & les nouveaux projets : en feuille : 1 liv. 4 sols. Collé avec son étui, 3 liv. Collé & coté avec son étui, 5 livres. *A Paris, chez Alibert, Marchand d'Estampes, rue Froid-Monteau, au Jardin du Palais Royal, & passage de l'hôtel de Penthièvre.*

G R A V U R E S.

L'Antropophage, Estampe, gravée par J. Mathieu, d'après J. B. Hilaire. *A Paris, chez Mathieu, rue de la Harpe, près la rue Serpente.*

Frontispice de la suite des estampes des événemens de la guerre, huitième sujet, avec un précis historique : 1 liv. 16 sols. *A Paris, chez Ponce, Graveur, rue S. Hyacinthe, N°. 19 ; & chez M. Godefroy, rue des Francs-Bourgeois, place S. Michel.*

M U S I Q U E.

Cours d'éducation de clavecin ou piano-forté, troisième partie, contenant les principes de l'accompagnement, suivi de sept leçons pour s'exercer, & d'ariettes avec la basse chiffrée ; le tout arrangé d'une difficulté graduée ; par L. Felix Despréaux : 8 liv. *A Paris, chez l'Auteur, rue Comtesse-d'Artois ; & aux adresses ordinaires de musique.*

Journal de Clavecin, par les meilleurs Maîtres, avec accompagnement de violon ad libitum : deuxième année, N°. 9 : 2 liv. 8 s. *Chez Leduc, rue Traversière S. H. au Magasin de Musique.*

LIVRES ETRANGERS.

Description de la galerie royale de Florence ; par M. François Zacchiroll : in-8°. 1783. *A Florence*, chez Allegrini.

El hombre feliz, &c. L'homme heureux indépendamment du monde & de la fortune, ou l'Art de vivre content malgré toutes sortes de traverses, dédié à la Sérénissime Infante Charlotte Joachine ; ouvrage écrit en Portugais par le P. Théodore d'Almeida, de la congrégation de l'Oratoire, & traduit par D. Joseph-François Monserrate Y Urbina, Prêtre & Docteur en théologie : 3 vol. in-8°. 1783. *A Madrid*, chez Maseo, Godos & Munta, Libr.

Geschichte des Ursprungs, Fortgangs und Verfalls der Wissenschaften in Griechenland und Rom, &c. Histoire de l'origine, des progrès & de la décadence des

sciences en Grèce & à Rome ; par M. C. Meiners : tome II, grand in-8°. de 846 pag. 1782. *A Lemgo*, chez les Libr. qui vendent des nouveautés.

L'Heureuse Erreur, Comédie en prose, par J. Patrat ; représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 23 Juillet 1783 : 1 liv. 4 sols. *A Paris*, chez Brunet, Libraire de Marivaux, à côté de la Comédie Italienne.

Memorias, &c. Mémoires historiques sur la dernière guerre avec la Grande-Bretagne, depuis son commencement jusqu'à sa fin : tome I, 1783. *A Madrid*, chez Lopez, Escamilla & Copin.

Vida, &c. Vie de S. Thomas d'Aquin ; par le P. François-Jean Briz, de l'Ordre de S. Dominique : in-8°. 1783. *A Madrid*, au Couvent de cet Ordre.

On souscrit séparément pour le JOURNAL DE LA LIBRAIRIE, chez PH. D. PIERRES, Imprimeur Ordinaire du Roi, rue Saint-Jacques. Le prix de l'abonnement est de 7 liv. 4 sols par année, avec la Table.

On s'abonne en tout temps, à Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins. Le prix est, pour Paris, de trente livres, & pour la Province, port franc, trente deux livres, que l'on remettra à la Poste, en affranchissant le Port de l'argent & la lettre d'avis.

Messieurs les Souscripteurs du mois de Novembre sont priés de renouveler de bonne heure leur Abonnement.

munanté ; extrait des registres du Parlement, du 5 Sept. 1783. *A Paris, chez les mêmes.*

Arrêt de la Court de Parlement, portant réglemeut pour l'administration des revenus des fondations faites à la fabrique de la paroisse de Neuville-aux-Loges ; extrait des registres du Parlement, du 6 Septembre 1783. *A Paris, chez les mêmes.*

GRAVURES.

Cahier de six tombeaux d'un bon genre d'architecture & bien variés, nouvellement gravés : 1 livre 4 sols. *A Paris, chez Gaitte, Graveur, rue des Fossés S. Germain-des-Prés.*

Quatrième Cahier de différens caractères, dessinés par M. J. B. Greuze, Peintre du Roi, & gravés par C. F. Letellier. 1 liv. 4 sols. *A Paris, chez Letellier, rue des vieilles-Etuves S. Honoré.*

La Mort de Tomyas, & le Lit de la victoire, deux Estampes gravées par Couché, d'après Fauvel : chacune, 1 liv. 4 sols. *A Paris, chez l'Auteur, rue S. Hyacinthe.*

Portrait de Joseph Ménier, né à Perpignan le 21 Décemb. 1752, reçu à la Comédie Italienne en 1776, gravé en couleur par F. Coutellier : 3 liv. *A Paris, chez l'Auteur, rue de la Juiverie.*

Recueil de jardins Anglois & Chinois, composés par le sieur Panferon, Architecte : second volume, premier cahier : 1 liv. 4 sols. *A Paris, chez l'Auteur, rue des Magasins, près la Sorbonne.*

Vue de Dunkerque du côté de la mer, dédiée à S. A. S. Mgr. le Duc de Penthièvre, Vice Amiral de France, gravée par Duflos, d'après Royer : 3 liv. *A Paris, chez Bradel, rue S. Jacques, maison de M. Desprez, Imprimeur du Roi.*

MUSIQUE.

Air de Marlborough, arrangé

& varié pour violoncelle & basse, ou violon & violoncelle ; par J. B. Brevet : Opera XIII : 1 liv. 4 sols. *A Paris, chez l'Auteur, rue Fay-d'au.*

Chaconne de l'Union de l'Amour & des Arts, arrangée pour le piano forté, le clavecin ou la harpe, avec accompagnement de violon ad libitum ; par M. Gobert : 4 l. 4 s. *A Paris, chez l'Auteur, rue de Chabanois, n°. 8.*

Premier Concerto pour le clavecin ou le piano forté, avec accompagnement de deux violons, alto & basse ; par H. N. le Pin : 3 liv. 12 sols. *A Paris, chez l'Auteur, rue de la Tisseranderie.*

Six Duos dialogués pour violon & alto, composés par R. Kreutzer : Œuvre II : 7 liv. 4 s. *A Paris, chez Boyer, au Magasin de musique, rue neuve des Petits-Champs, n°. 83 ; & chez Mad. Lemenu, rue du Roule.*

Ouverture de la Mélomanie, arrangée pour le clavecin ou le piano-forté : 1 liv. 16 sols. *A Paris, chez Mlle Castagnery, rue des Prouvaires.*

Ouverture du Savetier & le Financier, & plusieurs Airs de différens opéras, formant le n°. III de la nouvelle suite d'harmonie, pour deux cors, deux clarinettes & deux bassons ; par M. Ozi : 6 livres. *A Paris, chez Boyer, rue n. des Petits-Champs, n°. 83 ; & chez Mad. Lemenu, rue du Roule.*

Second Pot-pourri sur le départ & la mort de M. de Marlborough, arrangé pour le clavecin ou le forté piano ; par Mad. Kummermann : 2 liv. 8 sols. *A Paris, chez l'Auteur, rue Royale place de Louis XV.*

Prospectus d'une nouvelle méthode de musique, en deux parties, composée par le sieur Rodolphe, proposée par souscription. On souciera chez M. Hén-

baut, *Marchand de Musique, rue de Marivaux; & chez M. Leroy, place du Palais Royal*, moyennant 12 l. payables, moitié en souscrivant, & moitié en recevant l'ouvrage, qui sera délivré le 25 Novembre prochain.

Cinquieme Recueil composé d'ariettes choisies, avec accompagnement de harpe, par M. Corbelin. *A Paris, chez l'Auteur, place S. Michel.*

LIVRES ETRANGERS.

Les Anes de B****, Histoires très-plaisantes, avec leur explication; par M. A. T. C. D. L. P. E. petite br. de 34. pages. 12 sols. *A Paris, chez Moutard, Libr.-Impr. rue des Mathurins.*

Anthologie, recueillie des meilleurs écrivains françois, par M. J. H. Ernest: *in-8°.*

Carta, &c. Lettre au vérita-

ble Auteur du Remerciement Dona Paludesia, par Augustin Alphonse: 1783.

De Bononiensi scientiarum & artium instituto atque academia commentarii: tome VI, *in-4°.* 1782.

Job. Henr. Jungii, &c. Recherches sur les reliques profanes & sacrees & sur leur culte; par M. Jung, *in-4°.* 1783.

Nummorum veterum populorum & urbium qui Musæo Guillelmi Hunter asservantur, descriptio sguis illustrata, eperâ & studio Caroli Combe. *in-4°.* 1783.

Summa theologica D. Thomæ Aquinatis, in sex tomos divisa, ac dissertationibus in singulos à Bernardo - Maria de Rubeis illustrata: editio nova Matritensis ann. 1782 & 1783.

On souscrit séparément pour le JOURNAL DE LA LIBRAIRIE; chez PH.-D. PIERRES, Imprimeur Ordinaire du Roi, rue Saint-Jacques. Le prix de l'abonnement est de 7 liv. 4 sols par année, avec la Table.

On s'abonne en tout temps, à Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins. Le prix est, pour Paris, de trente livres, & pour la Province, port franc, trente deux livres, que l'on remettra à la Poste, en affranchissant le Port de l'argent & la lettre d'avis.

Messieurs les - Souscripteurs du mois Novembre sont priés de renouveler de bonne heure leur Abonnement.

Punition de l'Amour, deux Estampes faisant pendant, gravées par J. Bouilliard, d'après L. Lagrèné: chacune 2 liv. *A Paris, chez J. Couché, rue S. Hyacinthe, la troisième porte à droite par la place S. Michel.*

La Fidélité & la Tendresse, deux Estampes en manière rouge, & faisant pendant, gravées par Renault, d'après Lagrèné. *A Paris, chez Delalande, rue de Montmorency.*

Le Globe aérostatique, construit à Versailles sous la direction de M. de Montgolfier: 12 sols. *A Paris, chez les frères Campion, Marchands d'Estampes, rue S. Jacques.*

Portrait de Messire Jean-Denis Cochin, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, né le 1 Janvier 1726, Curé de S. Jacques du-haut-pas en Déc. 1756, décédé le 3 Juin 1783; dédié à M. Claude Denis Cochin son père, Ecuyer, Doyen des anciens Echevins, &c. 3 liv. *A Paris, chez l'Auteur, P. Plée, faubourg S. Jacques, près la rue de la Bourbe; & chez Mondharre, rue S. Jacques.*

M U S I Q U E.

Airs détachés d'Alexandre aux Indes, Opéra en trois actes, mis en musique par N. J. de Mercœur: 1 liv. 16 sols. *A Paris, chez Bignon, place du Louvre, ou à la Salle de l'Opéra; & aux adresses ordinaires de musique.*

Journal de harpe, par les meilleurs Maîtres, avec accompagnement de violon *ad libitum*: numéro 10. 2 livres 8 sols. *A Paris, chez Leduc, rue Traversière S. Honoré, au Magasin de Musiq.*

Troisième Recueil de pièces & d'airs choisis, avec accompagnement de harpe; dédié à S. A. S. Madame la Princesse de Lamballe. par François Pettrini: *Œuvre XIX, Numéro 6. Cet*

ouvrage, composé de six cahiers, se vend 12 livres.

Et chaque cahier séparément 3 liv. *A Paris, chez l'Auteur, rue Montmartre, n° 30.*

LIVRES ETRANGERS.

A Catalogue of the manuscripts preserved in the british Museum, &c. Catalogue des manuscrits conservés dans le Musée britannique, & dont on n'avoit point jusqu'ici donné la description; par M. Samuel Ayscough: 2 vol. in-4°. 1782. *A Londres, chez Rivington.*

Account of a new method of treating joints of the knee and elbow, &c. Exposé d'une nouvelle méthode de traiter les fungus des articules au genou & au coude, dans une lettre à M. Pott, par M. H. Park, de Liverpool: in-8°. 1783. *A Londres, chez Johnson.*

Al primer tapon zurzappas, &c. Au premier Bouchon la lie. Avis sur la première lettre de D. Toussaint-Emmanuel Pariente y Célis; par le Docteur D. Emmanuel Altamirano y Vauragas: 1783; *A Madrid, chez Doblado, & chez Barco.*

Dissertations on select subjects in chemistry and medicine, &c. Dissertations sur des sujets choisis en chymie & en médecine; par M. Martin Wal, Docteur en médecine: in-8°. 1783. *A Londres, chez Cadell.*

Il dominio, &c. Le Domaine spirituel & temporel du Pape, ou Recherches sur le Vicaire de J. C. & le Prince de Rome: in-8°. de 83 pag. 1783. *A Florence, chez les Libr. qui vendent les nouveautés.*

Lettre à l'Auteur de l'aperçu sur la réunion des deux marines en France, ou l'impossibilité de cette réunion: br. in-12. de 47 pages d'impression: 12 sols. *A Bruxelles, & se trouve à Pa-*

ris, chez *Wisse*, rue de la Harpe, près celle Serpente.

Mémoire qui a remporté le prix de l'Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles-Lettres de Bruxelles, en 1732, sur cette question: Depuis quand le droit romain est-il connu dans les provinces des Pays-Bas autrichiens, & depuis quand y a-t'il force de loi? avec des notes, un tableau de l'influence que, depuis le quinzième siècle, le droit romain a eue dans le droit commun des différentes provinces, villes & districts qui composent les Pays-Bas autrichiens, & dans celui des villes & districts limitrophes, &c. par M. Ferdinand Rapetius de Berg, Bouyer, Animan de Bruxelles: in-4°. 1733. *A Bruxelles, de l'Imprimerie Académique.*

Mittel zur verhütung des

kindermords, &c. Moyens d'éviter l'infanticide, publiés à l'occasion du prix proposé par l'Académie de Manheim, ainsi que pour encourager à la vertu en général, avec des considérations sur la moralité & les peines; par M. Gottlieb Schlegel, Pasteur à Riga, & Inspecteur du collège chapitral de la même ville: in-8°. 1783. *A Dessau, dans la Librairie des Savans.*

Oratio, &c. Discours prononcé le 12 Juin 1782, dans l'assemblée de l'Université de Williamsbourg, en présence de l'armée Française; par M. Coste, premier Médecin de cette armée, &c. &c. pour son agrégation à la même Université en qualité de Médecin honoraire: in-8°. de 103 pag. 1783. *A Leyde, chez les Libr. qui vendent des nouveaux.*

On souscrit séparément pour le JOURNAL DE LA LIBRAIRIE, chez PH. D. VIERRES, Imprimeur Ordinaire du Roi, rue Saint-Jacques. Le prix de l'abonnement est de 7 liv. 4 sols par année, avec la Table.

On s'abonne en tout temps, à Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins. Le prix est pour Paris, de trente livres, & pour la Province, port franc, trente deux livres, que l'on remettra à la Poste, en affranchissant le Port de l'argent & la lettre d'avis.

Messieurs les Souscripteurs du mois de Novembre sont priés de renouveler de bonne heure leur Abonnement.



Digitized by Google

Schulz



Schulz



Schulz

